

**PORTRAIT ET
PROBLÉMATIQUE DU MARCHÉ
DU TRAVAIL
DE MONTRÉAL
2008-2009**

Direction de la planification et de
l'information sur le marché du travail
Avril 2008

Table des matières

Avant-propos.....	7
Section 1 : Le marché du travail de Montréal : état de situation, tendances et perspectives.....	8
Un marché du travail plus dynamique que par le passé	12
Une baisse de la clientèle d'Emploi-Québec.....	13
Un marché du travail qui est métropolitain.....	14
Que nous réserve l'avenir?	16
Section 2 : Les personnes en chômage ou à risque de chômage.....	18
Certaines particularités territoriales de la population	18
2.1) Les prestataires de l'aide sociale.....	18
2.2) Les prestataires de la solidarité sociale	22
2.3) Les prestataires de l'assurance-emploi	23
2.4) Les familles monoparentales prestataires de l'aide sociale	26
2.5) Les personnes vivant dans un ménage à faible revenu.....	30
2.6) Les personnes sous-scolarisées	32
2.7) Les personnes nées à l'extérieur du Canada	34
Section 3 : Les clientèles qui font face à des obstacles à l'emploi	38
3.1) Les femmes et les responsables de famille monoparentale	38
3.2) Les personnes de moins de 30 ans	39
3.3) Les personnes de 45 ans et plus.....	41
3.4) Les personnes handicapées.....	44
3.5) Les personnes immigrantes et les personnes appartenant aux minorités visibles	46
3.6) Les personnes judiciairisées	49
3.7) Les travailleuses et les travailleurs autonomes	51
Section 4 : Les secteurs d'activité	54
4.1) Aérospatiale.....	54
4.2) Arts et culture	57
4.3) Chimie, pétrochimie et raffinage	61
4.4) Commerce de détail.....	63
4.5) Commerce de l'alimentation	66
4.6) Communications graphiques	70
4.7) Construction	72
4.8) Environnement	75
4.9) Finance, assurances et immobilier	77
4.10) Produits en plastique et en matériaux composites.....	81

4.11) Produits informatiques et électroniques	85
4.12) Produits métalliques	88
4.13) Produits pharmaceutiques et biotechnologie de la santé.....	92
4.14) Santé et services sociaux	95
4.15) Services aux entreprises	97
4.16) Services de garde à l'enfance	101
4.17) Services pour automobiles	103
4.18) Services de télécommunications	106
4.19) Technologies de l'information et production multimédia	109
4.20) Textiles et produits textiles	114
4.21) Tourisme.....	117
4.22) Transport	121
4.23) Vêtements et produits en cuir	126
Section 5: Les enjeux du développement de la main-d'œuvre, de l'emploi et des entreprises à Montréal	130
Les enjeux du marché du travail montréalais.....	130
ENJEU 1	130
ENJEU 2	131
ENJEU 3	132
ENJEU 4	132
Annexe 1 : Définitions	134
Annexe 2 : Les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce document	135
Tableaux et graphiques :	
Tableau 1 : Indicateurs du marché du travail de l'île de Montréal (2007 et variation annuelle)	8
Tableau 2 : Évolution des principaux indicateurs du marché du travail de Montréal (1997, 2003 et 2007)	12
Tableau 3 : Évolution de la part de l'île de Montréal dans l'ensemble de la RMR de Montréal (1987, 1997 et 2007)	14
Tableau 4 : Principaux indicateurs du marché du travail de la RMR de Montréal (1987, 1997 et 2007)	15
Tableau 5: Évolution des indicateurs du marché du travail de la région de Montréal pour la période de 2007 à 2011	16
Tableau 6 : Croissance de l'emploi prévue entre 2007 et 2011 par secteur économique selon le taux de croissance annuel moyen, île de Montréal	17
Graphique 1 : Variation trimestrielle du nombre de personnes en emploi résidant sur l'île de Montréal (2005 à 2007) par rapport au même trimestre de l'année précédente	9
Graphique 2 : Évolution du taux de change canadien et du prix du pétrole (Moyennes annuelles)	9

Graphique 3 :	Évolution des importations québécoises en provenance de la Chine.....	10
Graphique 4 :	Variation du nombre d'emplois occupés par des personnes résidant à Montréal selon le secteur, et évolution de la part de l'emploi dans le secteur des services.....	11
Graphique 5 :	Évolution du nombre de personnes en emploi résidant à Montréal (en milliers).....	12
Graphique 6 :	Nombre de prestataires de l'assurance-emploi, Montréal (1999 à 2007)	13
Graphique 7 :	Évolution du nombre de prestataires de l'aide sociale Montréal (mars 2001 à mars 2007)	13
Graphique 8 :	Répartition géographique de la croissance du nombre de résidentes et résidants en emploi (en milliers).....	14
Graphique 9 :	Indicateurs comparés du marché du travail de l'île de Montréal et de la périphérie métropolitaine	15
Graphique 10 :	Nombre et pourcentage de prestataires de l'aide sociale – Sans contraintes et avec contraintes temporaires (selon le territoire de CLE, mars 2007)	19
Graphique 11 :	Variation du nombre de prestataires de l'aide sociale – Sans contraintes et avec contraintes temporaires (selon le territoire de CLE, mars 2006 et mars 2007)	20
Graphique 12 :	Pourcentage de prestataires de l'aide sociale – Sans contraintes et avec contraintes temporaires parmi la population active de 15 ans et plus (selon le territoire de CLE, mars 2007).....	21
Graphique 13 :	Variation du pourcentage de prestataires de l'aide sociale – Sans contraintes et avec contraintes temporaires parmi la population active de 15 ans et plus (selon le territoire de CLE, mars 2006 et mars 2007)	22
Graphique 14 :	Nombre et pourcentage de prestataires de la solidarité sociale – Contraintes sévères (selon le territoire de CLE, mars 2007)	23
Graphique 15 :	Variation du nombre de prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail (selon le territoire de CLE, moyenne d'avril 2005 à mars 2006 et d'avril 2006 à mars 2007)	24
Graphique 16 :	Nombre et pourcentage de prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes Au travail (selon le territoire de CLE, moyenne d'avril 2006 à mars 2007)	25
Graphique 17 :	Pourcentage de prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail parmi la population active de 15 ans et plus (selon le territoire de CLE, moyenne d'avril à mars 2007)	25
Graphique 18 :	Variation du nombre de chefs de famille monoparentale prestataires de l'aide sociale – Sans contraintes et avec contraintes temporaires (selon le territoire de CLE, mars 2006 et mars 2007)	27
Graphique 19 :	Nombre et pourcentage de chefs de famille monoparentale prestataires de l'aide sociale – Sans contraintes et avec contraintes temporaires (selon le territoire de CLE, mars 2007).....	28
Graphique 20 :	Pourcentage de chefs de famille monoparentale prestataires de l'aide sociale – Sans contraintes et avec contraintes temporaires parmi l'ensemble des ménages (selon le territoire de CLE, mars 2007)	29
Graphique 21 :	Pourcentage de chefs de famille monoparentale prestataires de l'aide sociale – Sans contraintes et avec contraintes temporaires parmi l'ensemble des ménages (selon le territoire de CLE, mars 2006 et mars 2007)	30

Graphique 22 :	Nombre de personnes vivant dans un ménage à faible revenu (selon le territoire de CLE, 2001).....	31
Graphique 23 :	Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu parmi la population totale (selon le territoire de CLE, 2001).....	31
Graphique 24 :	Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu parmi la population totale (selon le territoire de CLE, 1996-2001).....	32
Graphique 25 :	Pourcentage de personnes sous-scolarisées (moins de 9 années de scolarité) parmi la population de 15 et plus (selon le territoire de CLE, 2001)	33
Graphique 26 :	Pourcentage de personnes sous-scolarisées (moins de 9 années de scolarité) parmi la population de 15 et plus (selon le territoire de CLE, 1996-2001).....	34
Graphique 27 :	Pourcentage de la population née à l'extérieur du Canada parmi la population âgée de 15 ans et plus (selon le territoire de CLE, 2001)	35
Graphique 28 :	Population née à l'extérieur du Canada parmi la population âgée de 15 ans et plus (selon le territoire de CLE, 2001)	36
Graphique 29 :	Pourcentage de la population née à l'extérieur du Canada parmi la population âgée de 15 ans et plus (selon le territoire de CLE, 1996-2001).....	37
Graphique 30 :	Part des travailleurs et des travailleuses autonomes en pourcentage de l'emploi total (ensemble du Québec, 1976-2006)	51
Graphique 31 :	Part des travailleurs et des travailleuses autonomes en pourcentage de l'emploi total (ensemble du Québec, région métropolitaine de recensement de Montréal et Île de Montréal, 1987-2006).....	52
Graphique 32 :	Répartition des travailleurs et des travailleuses autonomes selon les catégories d'âge et de sexe (Île de Montréal, évolution 2005-2006)	52

Avant-propos

Le portrait présenté ici a contribué à définir les enjeux régionaux du marché du travail pour la période 2008-2011 et le Plan d'action régional 2008-2009. Il a permis de faire le point sur l'état du marché du travail, d'en dégager les tendances et d'éclairer le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal quant aux stratégies régionales à adopter.

Outre le rôle qu'il joue dans la planification régionale, ce portrait est un outil d'information accessible aux acteurs et aux partenaires du marché du travail. Aussi croyons-nous qu'il peut leur être utile lorsqu'ils interviennent dans le développement de l'emploi et de la main-d'œuvre et dans celui des entreprises.

Ce portrait présente la situation et les tendances du marché du travail en fonction de l'économie et de ses principaux indicateurs, de la situation des personnes en emploi et sans emploi (et particulièrement de celles qui présentent un risque de chômage plus élevé), des secteurs d'activité économique et de la problématique de l'emploi et du développement des entreprises. Il s'agit d'un complément aux autres produits d'information sur le marché du travail, telles les perspectives professionnelles et la liste des professions en demande actuellement, qu'on peut consulter dans IMT en ligne.

Le présent document est le fruit d'un travail d'équipe. On trouvera en annexe le nom des personnes qui ont contribué à la rédaction de chacune de ses parties. Dans l'élaboration du document, nous avons pris en compte de nombreux intrants obtenus de sources internes et externes à Emploi-Québec. Ainsi, plusieurs données sur la population, sur les régimes de soutien du revenu et sur les principaux indicateurs du marché du travail proviennent, selon le cas, des recensements¹ de 1996 et de 2001, des relevés des régimes de l'aide sociale et de l'assurance-emploi ainsi que de l'Enquête sur la population active. D'autres données sont tirées d'études, de recherches, d'évaluations ou d'enquêtes telle l'Enquête sur les caractéristiques de la main-d'œuvre des entreprises de l'île de Montréal.

Dans leur analyse, les auteurs ont également pris en considération l'information, les études, les orientations et les plans d'action provenant des comités sectoriels et des comités consultatifs (ou « comités aviseurs ») des clientèles qui font face à des obstacles à l'emploi, de la Table métropolitaine des partenaires du marché du travail de la région de Montréal et d'autres lieux de partenariat ainsi que les études, avis et commentaires des partenaires d'Emploi-Québec.

Nous espérons que ce portrait sera utile tant aux spécialistes qu'à la population et aux entreprises, et qu'il contribuera à l'adéquation de l'offre et de la demande de main-d'œuvre dans notre région pour le meilleur développement de notre collectivité.

¹ Il faut noter que peu de données du recensement de 2006 étaient disponibles au moment de rédiger ce document.

Section 1 : Le marché du travail de Montréal : état de situation, tendances

Le marché du travail montréalais affiche une croissance soutenue de l'emploi depuis plusieurs années, et celle-ci s'est maintenue au cours de l'année 2007. Cette réalité trouve écho dans les grands indicateurs du marché du travail dont deux des trois principaux établissent des nouveaux records. En 2007, quelque 9 800 habitants de l'île de Montréal ont joint les rangs des nouvelles personnes en emploi, soit une croissance de un pour cent (voir le tableau 1). La majeure partie de cette augmentation est attribuable à l'obtention d'emplois à temps plein (6 000 contre 3 900 à temps partiel).

Tableau 1
Indicateurs du marché du travail de l'île de Montréal (2007 et variation annuelle)

	Moyenne de 2007	Variation par rapport à 2006	
	(en milliers)	(en milliers)	(en %)
Population de 15 ans et plus	1 592,2	+ 8,9	+ 0,6 %
Population active	1 038,6	- 6,9	- 0,7 %
Emploi	950,0	+ 9,8	+ 1,0 %
Plein temps	759,2	+ 6,0	+ 0,8 %
Temps partiel	190,8	+ 3,9	+ 2,1 %
Chômeurs et chômeuses	88,6	- 16,8	- 15,9 %
	(%)	(en points de pourcentage)	
Taux d'activité	65,2	- 0,8	
Taux de chômage	8,5	- 1,6	
Taux d'emploi	59,7	0,3	

Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada. Compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

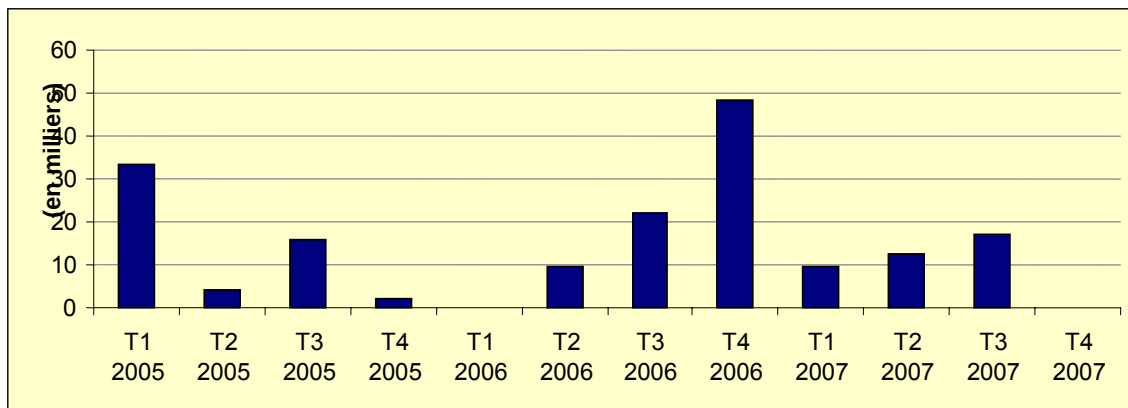
De plus, la population en emploi de Montréal a atteint un sommet (950 000 personnes) et la proportion d'habitants qui occupent un emploi (taux d'emploi) établit un record inégalé depuis vingt ans, soit 59,7 %. Cependant, la baisse de la population active entre 2006 et 2007 (de 6 900 personnes, une première depuis 1997) nous indique que moins de travailleuses et de travailleurs sont disposés à occuper les emplois offerts. Combinée à la création d'emplois, cette situation contribue à la baisse du taux de chômage. Compte tenu qu'on a dénombré 16 800 chômeurs de moins en 2007, le taux de chômage a baissé de 1,6 point de pourcentage par rapport à 2006 et a atteint 8,5 %, soit son plus bas niveau depuis 1987.

Le graphique 1 montre que la croissance du nombre de personnes en emploi au cours de l'année 2007 a surtout été observée pendant les trois premiers trimestres, le quatrième trimestre affichant une croissance non significative de l'emploi.

² Les données trimestrielles présentées dans cette analyse sont non désaisonnalisées, et toutes les données sont en valeur courante.

Graphique 1

Variation trimestrielle du nombre de personnes en emploi résidant sur l'île de Montréal (2005 à 2007) par rapport au même trimestre de l'année précédente



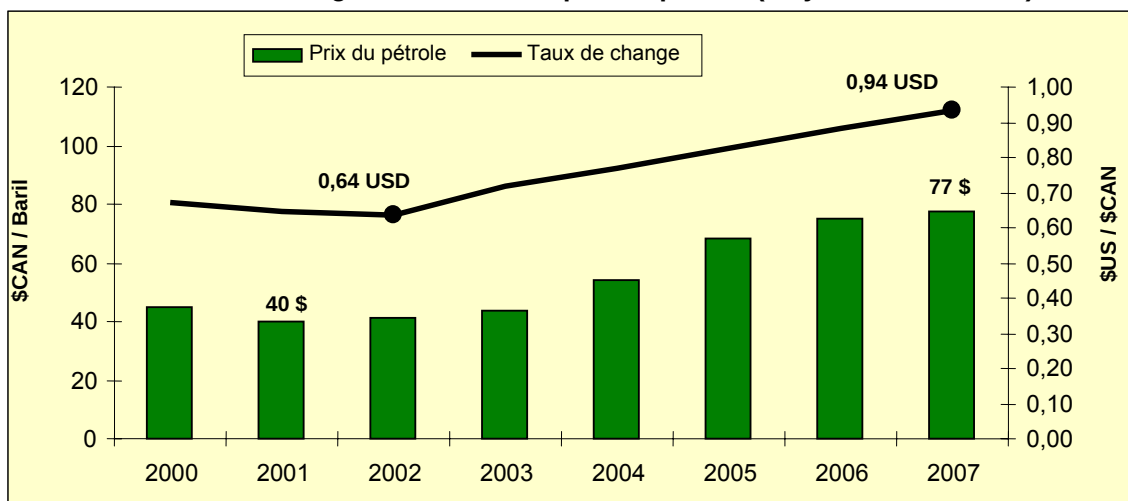
Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada. Compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Pour ce qui est des perspectives à court terme, plusieurs facteurs pourraient affaiblir la croissance de l'activité économique montréalaise en 2008. D'abord, la conjoncture économique aux États-Unis a monopolisé l'attention au début de l'année. Plusieurs indicateurs ont inquiété les autorités américaines ainsi que les marchés financiers. La crise du marché hypothécaire à haut risque crée des remous, et des incertitudes persistent quant à l'ampleur de ses répercussions sur l'économie réelle. C'est pourquoi les taux d'intérêt directeurs ont été assouplis vigoureusement (1,25 point de pourcentage) par la Banque centrale des États-Unis (la « Fed ») en janvier 2008.

La montée du dollar canadien vers un niveau avoisinant la parité avec le dollar américain induit des pressions supplémentaires sur de nombreuses entreprises exportatrices de la région. Si un taux de change de cet ordre permet d'importer à meilleur coût, il change la donne en ce qui concerne la compétitivité à court terme de ces entreprises. D'autres tensions persistent, dont la hausse du coût de l'énergie et la hausse des prix des matières premières. Le graphique 2 illustre la montée du dollar canadien et du prix du pétrole depuis 2003.

Graphique 2

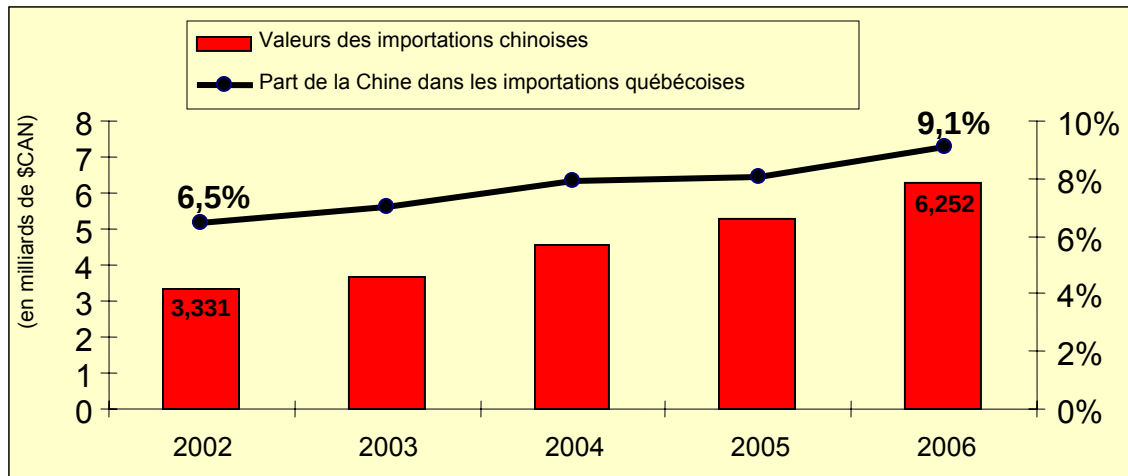
Évolution du taux de change canadien et du prix du pétrole (Moyennes annuelles)



Sources : Banque du Canada pour le taux de change et Conference Board du Canada pour le prix du pétrole (West Texas Intermediate Oil Price). Compilations et traitements par la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Si l'intensification de la concurrence étrangère permet d'obtenir des produits à meilleur prix, elle oblige cependant certaines entreprises à revoir leurs stratégies de développement afin de maintenir leur compétitivité sur les marchés étrangers et sur leur marché intérieur. À ce titre, le graphique 3 montre comment la Chine prend de plus en plus d'importance dans les importations du Québec. Entre 2002 et 2006, la valeur des importations du Québec en provenance de la Chine a presque doublé, et la part de la Chine dans l'ensemble des importations a augmenté de 2,6 points de pourcentage pour se diriger vers les 10 %. La Chine consolide ainsi sa position de deuxième pays en importance, derrière les États-Unis, en ce qui concerne les importations québécoises.

Graphique 3
Évolution des importations québécoises en provenance de la Chine

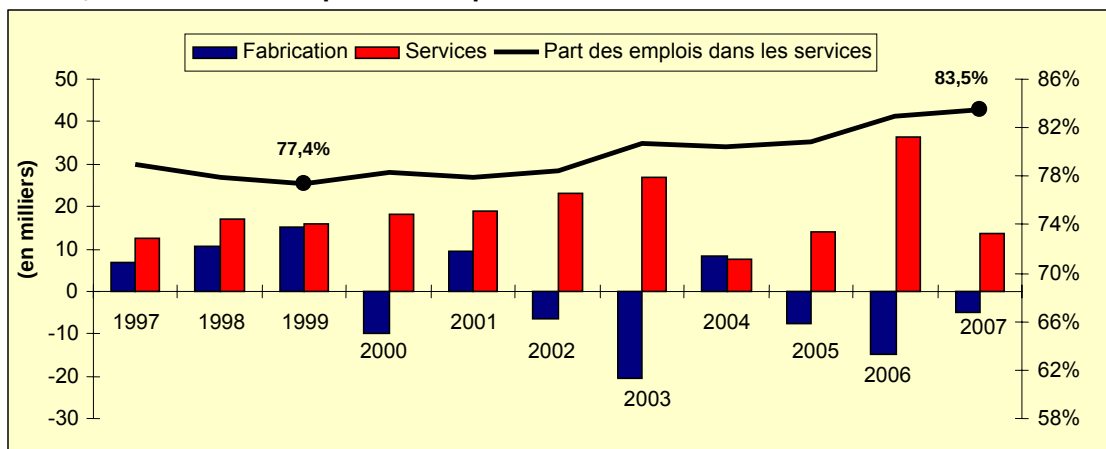


Source : Industrie Canada, données sur le commerce en direct, http://www.ic.gc.ca/sc_mrkti/tdst/frndoc/tr_homep.html

Malgré tous les facteurs de risque énoncés, les tendances à moyen terme demeurent positives. D'une part, la demande intérieure de l'économie québécoise soutient la croissance économique, car elle est stimulée, entre autres, par l'augmentation des revenus des particuliers (nouveaux emplois, règlement sur l'équité salariale et allègements fiscaux). Depuis plusieurs années, la création d'emplois dans le secteur des services se maintient et elle compense largement les pertes dans le secteur de la fabrication. En 2007, il s'est ajouté 13 500 personnes en emploi dans le secteur des services de la région de Montréal, alors que le secteur de la fabrication en a perdu 4 800. Le graphique 4 montre la variation des emplois dans ces deux secteurs et illustre la croissance de la part de l'emploi dans celui des services.

Graphique 4

Variation du nombre d'emplois occupés par des personnes résidant à Montréal selon le secteur, et évolution de la part de l'emploi dans le secteur des services



Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada. Compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Certains sous-secteurs orientés vers les marchés extérieurs, dont l'aéronautique, sont appelés à reprendre de la vigueur. En effet, les entreprises ayant adopté des façons de faire qui tiennent compte des nombreuses contraintes actuelles et des nouvelles occasions d'affaires peuvent se positionner plus avantageusement sur les marchés. Enfin, des projets d'investissement considérables dans les infrastructures viendront alimenter l'économie de la région.

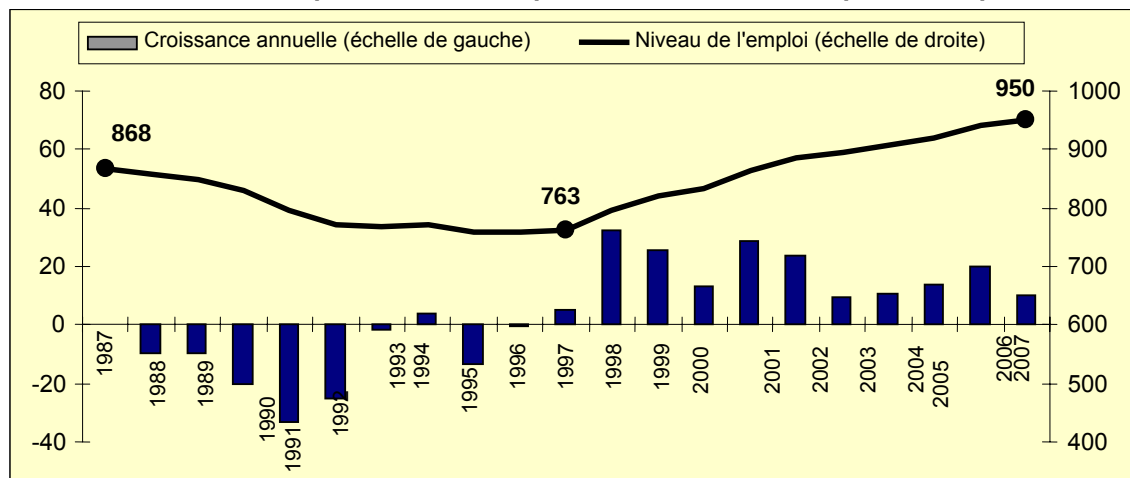
Dans l'ensemble, pendant la période 2007-2011, il est prévu que l'emploi croîtra en moyenne de 1,5 % par année, que le taux de chômage continuera de baisser et que les taux d'emploi et d'activité continueront d'augmenter. Bref, si le secteur de la fabrication inspire une bonne dose d'incertitude, les divers sous-secteurs des services poursuivront leur croissance. Nous reviendrons plus en détail sur ces prévisions. Analysons d'abord le contexte historique dans lequel s'inscrit la situation actuelle du marché du travail de Montréal.

Un marché du travail plus dynamique que par le passé

L'évolution du marché du travail de Montréal n'a pas toujours été aussi favorable qu'elle l'est depuis dix ans. La décennie 1987 à 1997 a été plutôt difficile pour Montréal en raison de l'exode vers les banlieues, de la récession de 1991 et de la période de léthargie (de 1992 à 1996) qui a suivi sur le plan de l'emploi pour la population de Montréal. Ainsi, on a observé, d'une part, une diminution de la population de Montréal, du taux d'emploi (part de la population en emploi) et du taux d'activité (participation au marché du travail), et, d'autre part, une hausse du chômage. Depuis 1997, la croissance de la population en emploi de Montréal a repris et se poursuit encore (graphique 5).

Graphique 5

Évolution du nombre de personnes en emploi résidant à Montréal (en milliers)



Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada. Compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Après avoir atteint un sommet en 2006, le taux d'activité (proportion de la population qui participe au marché du travail) a toutefois diminué en 2007 et se trouve sous le niveau de 2003. La part de la population en emploi poursuit néanmoins sa croissance, à l'image de la croissance de l'emploi.

Tableau 2

Évolution des principaux indicateurs du marché du travail de Montréal (1997, 2003 et 2007)

	1997	2003	2007
Taux d'activité	59,0 %	65,5 %	65,2 %
Taux de chômage	12,4 %	11,4 %	8,5 %
Taux d'emploi	51,6 %	58,0 %	59,7 %

Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada. Compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

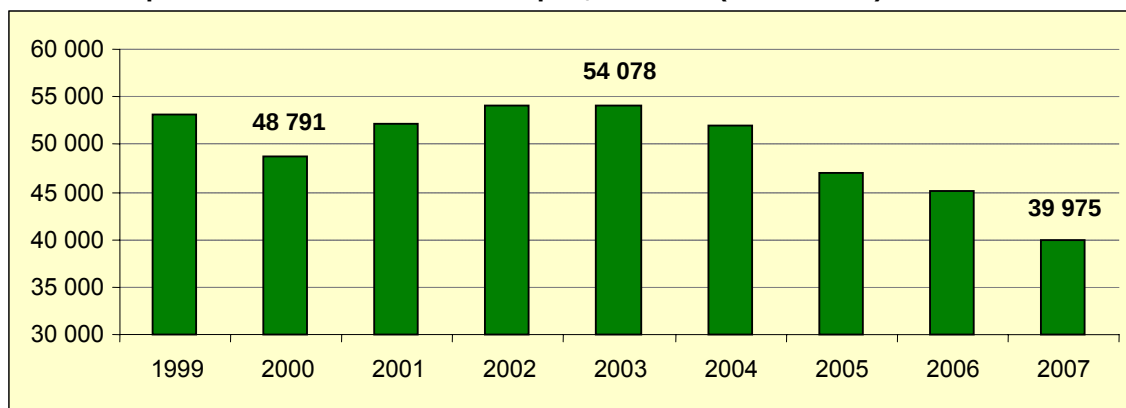
Les chômeurs se trouvent plus rapidement du travail compte tenu du volume d'emplois disponibles. En conséquence, on observe une baisse significative du taux de chômage et un effet notable sur le nombre de prestataires bénéficiant des programmes d'Emploi-Québec.

Une baisse de la clientèle d'Emploi-Québec

L'accès et l'intégration au marché du travail d'un plus grand nombre de personnes exercent une influence sur le profil de la clientèle d'Emploi-Québec. Le nombre de chômeurs diminue, et la clientèle répondant mieux aux besoins du marché du travail l'intègre rapidement. Nous constatons que le nombre de prestataires de l'assurance-emploi a baissé significativement à partir de 2003, passant d'une moyenne de 54 078 personnes en 2003 à 39 975 en 2007 (graphique 6), soit une diminution de 14 103 personnes ou - 26,1 % (l'équivalent d'une baisse de 6,0 % par année).

Graphique 6

Nombre de prestataires de l'assurance-emploi, Montréal (1999 à 2007)

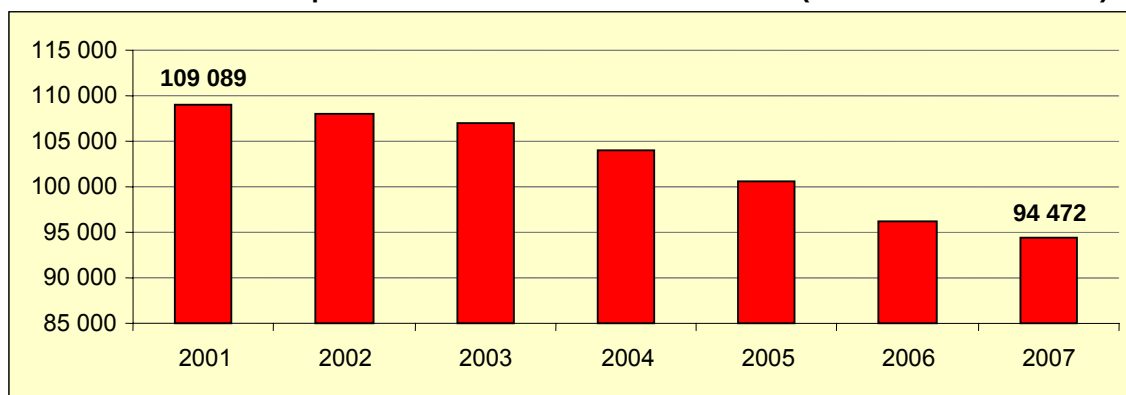


Source : Ressources humaines et Développement social Canada. Compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Le nombre de prestataires de l'aide sociale affiche également une baisse notable. Le graphique 7 montre qu'il est passé de 109 089 au mois de mars 2001 à 94 472 au mois de mars 2007, soit une baisse de 14 617 personnes (- 13,4 % ou l'équivalent de - 2,0 % par année). Cependant, il importe de mentionner que les prestataires ayant des contraintes sévères à l'emploi se heurtent à des obstacles sérieux en matière d'intégration au marché du travail et demeurent moins susceptibles de tirer avantage de cette conjoncture.

Graphique 7

Évolution du nombre de prestataires de l'aide sociale Montréal (mars 2001 à mars 2007)



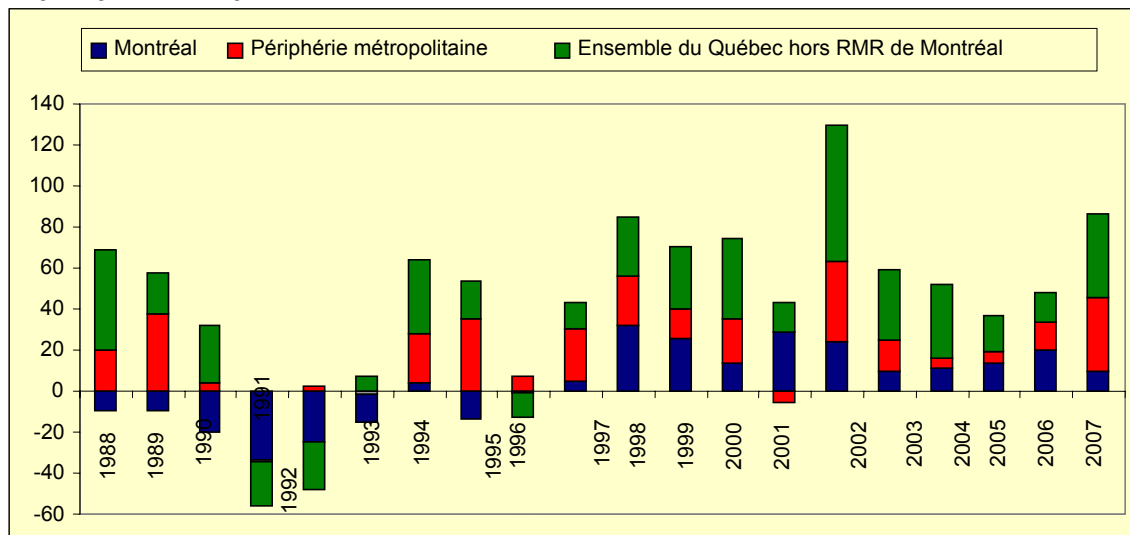
Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique. Compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Un marché du travail qui est métropolitain

La région de Montréal est intégrée dans un environnement économique plus vaste, soit la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Afin d'approfondir notre analyse de la dynamique métropolitaine de l'île de Montréal, voyons l'évolution géographique de la croissance de l'emploi dans certains territoires du Québec. Le graphique 8 montre la croissance annuelle de la population en emploi pour les territoires de Montréal, de la périphérie métropolitaine de Montréal (RMR de Montréal excluant l'île de Montréal) et du reste du Québec (ensemble du Québec à l'exclusion de la RMR de Montréal).

Graphique 8

Répartition géographique de la croissance du nombre de résidentes et résidents en emploi (en milliers)



Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada. Compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Dans le graphique 8, la somme des trois types de bâtons donne la croissance de l'emploi pour l'ensemble du Québec. On constate que l'année 2002 affiche la plus forte croissance de l'emploi depuis 1988 au Québec et que l'année 2007 arrive en deuxième position, devant 1998. Quant à la somme des bâtons tramés (gris et hachurés), elle donne la variation du nombre de personnes en emploi résidant dans la RMR de Montréal. D'un coup d'œil, on voit que non seulement la croissance de la population en emploi à Montréal (bâtons gris) a été plutôt faible en 2007, mais qu'elle l'est d'autant plus en proportion de la croissance affichée par la RMR de Montréal ainsi que par l'ensemble du Québec. La forte croissance de l'emploi dans la périphérie métropolitaine de Montréal (près de 4 % en 2007) contribue à cet écart.

Tableau 3

Évolution de la part de l'île de Montréal dans l'ensemble de la RMR de Montréal (1987, 1997 et 2007)

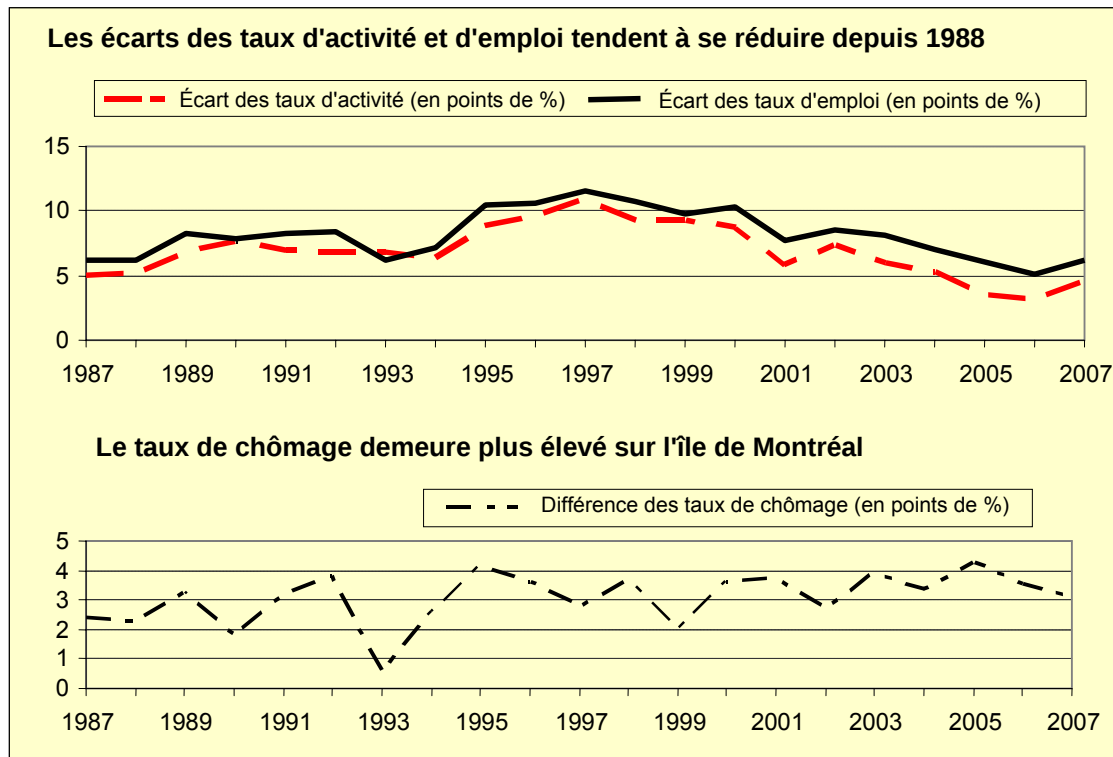
	1987	1997	2007
Population de 15 ans et plus	60,0 %	54,4 %	52,4 %
Population active	58,2 %	50,2 %	50,8 %
Population en emploi	57,5 %	49,4 %	49,9 %

Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada. Compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Bien que l'île de Montréal soit au cœur de la dynamique métropolitaine, on note que la part de sa population de 15 ans et plus diminue depuis 20 ans (tableau 3). Cette décroissance du poids démographique de Montréal dans la région métropolitaine s'est poursuivie au cours des dernières années et ce, malgré la croissance de la population de l'île de Montréal. La croissance démographique plus forte de la périphérie explique en partie cette situation. Bien que la tendance à la baisse de la population de 15 ans et plus se soit maintenue depuis 1987, le dynamisme renouvelé du marché du travail de Montréal depuis 1997 a mis fin à la décroissance de la population active et de la population en emploi.

Graphique 9

Indicateurs comparés du marché du travail de l'île de Montréal et de la périphérie métropolitaine



Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada. Compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Dans l'ensemble, les indicateurs du marché du travail demeurent à l'avantage de la périphérie métropolitaine de Montréal. L'écart du taux de chômage entre Montréal et sa périphérie persiste (autour de trois points de pourcentage en faveur de la périphérie, comme l'indique le graphique 9) sans montrer de tendance évidente à la hausse ni à la baisse. Toutefois, les écarts relatifs aux taux d'emploi et aux taux d'activité, qui avaient tendance à s'accroître entre 1987 et 1997 à l'avantage de la périphérie, tendent à diminuer depuis. Ces tendances viennent appuyer l'hypothèse d'un rattrapage important pour l'île de Montréal.

Tableau 4

Principaux indicateurs du marché du travail de la RMR de Montréal (1987, 1997 et 2007)

	1987	1997	2007
Taux d'activité	66,4 %	63,9 %	67,4 %
Taux de chômage	9,9 %	11,0 %	7,0 %
Taux d'emploi	59,9 %	56,9 %	62,7 %

Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada. Compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Que nous réserve l'avenir?

De 2007 à 2011, selon le scénario prévu par Emploi-Québec, le marché du travail montréalais devrait être soumis aux mêmes tendances que dans les dernières années. Le taux de chômage devrait continuer à diminuer et les taux d'emploi et d'activité à poursuivre leur ascension (tableau 5).

Tableau 5

Évolution des indicateurs du marché du travail de la région de Montréal pour la période de 2007 à 2011

Taux de croissance annuel moyen	
Population de 15 ans et plus	0,9 %
Population active	1,2 %
Emploi	1,5 %
Points de pourcentage	
Taux de chômage	- 1,0
Taux d'activité	0,9
Taux d'emploi	1,5

Source : Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Ce redressement devrait se faire dans un contexte de croissance limitée de la population de 15 ans et plus (moins de 1 % par an), alors que l'emploi devrait augmenter plus rapidement (1,5 % par an) que la population active (1,2 % par an). Cette hausse de l'emploi devrait varier selon le secteur d'activité économique.

C'est le secteur des services qui devrait en bénéficier au premier chef. La majorité des gains d'emplois se concentreront dans cinq secteurs, où une croissance de l'emploi de 2 % ou plus par année est attendue.

Dans le secteur manufacturier, une amplification des facteurs de risque énoncés plus haut pourrait engendrer de nouvelles pertes d'emplois. Le tableau 6 montre, pour chacun des principaux secteurs de l'économie, la hausse prévue de l'emploi.

Tableau 6
Croissance de l'emploi prévue entre 2007 et 2011 par secteur économique selon le taux de croissance annuel moyen, île de Montréal

Taux de croissance moyen de 2 % et plus par année	Variation de l'emploi entre 2007 et 2011	Taux de croissance moyen de 1 % à 2 %	Variation de l'emploi entre 2007 et 2011	Taux de croissance moyen de moins de 1 %	Variation de l'emploi entre 2007 et 2011
Soins de santé et assistance sociale	+ 13 700	Commerce de détail	+ 9 400	Hébergement et restauration	+ 2 800
Services professionnels, scientifiques et techniques	+ 11 900	Services d'enseignement	+ 3 800	Autres services	+ 900
Finances, assurances, immobilier et location	+ 8 000	Information, culture et loisirs	+ 6 000	Administrations publiques	+ 900
Services aux entreprises, services aux bâtiments et autres	+ 5 300	Commerce de gros	+ 4 200	Construction	+ 900
Matériel de transport	+ 1 700	Transport et entreposage	+ 3 100	Pétrole, charbon et produits chimiques	+ 400
		Aliments, boissons et tabac	+ 1 000	Activités diverses de fabrication	+ 200
		Produits informatiques et électroniques	+ 1 000	Impression et activités connexes	-
		Produits métalliques	+ 600	Agriculture et pêche	-
		Produits en caoutchouc et en plastique	+ 500	Extraction minière	-
		Services publics	+ 300	Produits en bois	- 100
		Machines	+ 400	Foresterie et Exploitation forestière	- 100
		Produits minéraux non métalliques	+ 100	Première transformation des métaux	- 100
				Meubles	- 300
				Papier	- 300
				Textiles et produits textiles	- 600
				Vêtements et produits en cuir	- 3 700

Source : Perspectives sectorielles 2007-2011 d'Emploi-Québec pour Montréal, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Section 2 : Les personnes en chômage ou à risque de chômage³

Certaines particularités territoriales de la population

La présente section dresse un portrait plus précis de la réalité du chômage et des personnes à risque de chômage sur l'île de Montréal. Les informations présentées reflètent les particularités territoriales de l'île. Ainsi, le découpage de l'île se fait sur la base des 17 centres locaux d'emploi (CLE) : Ahuntsic, Anjou-Montréal-Est, Côte-des-Neiges, Hochelaga-Maisonneuve, Lachine, LaSalle, Montréal-Nord, l'Ouest-de-l'Île, Le Plateau-Mont-Royal, Pointe-aux-Trembles, Pointe-Saint-Charles, Rosemont-Petite-Patrie, Saint-Alexandre, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Saint-Michel et Verdun.

2.1) Les prestataires de l'aide sociale⁴

En mars 2007, on comptait 94 472 prestataires de l'aide sociale (sans contraintes et avec contraintes temporaires à l'emploi) sur l'île de Montréal. Entre mars 2001 et mars 2007, le nombre de prestataires a diminué de 13,4 % sur l'île de Montréal.

Les données de l'aide sociale montrent que le nombre de prestataires diminue constamment depuis le début des années 2000, mais avec une baisse beaucoup moins forte en 2007. Entre mars 2001 et mars 2003, le nombre de prestataires sur l'île de Montréal a diminué annuellement de 1 %, comparativement à 2,7 % entre mars 2003 et mars 2004, à 3,2 % entre mars 2004 et mars 2005, à 4,4 % entre mars 2005 et mars 2006 et à 1,7 % entre mars 2006 et mars 2007. Depuis 2004, le pourcentage de diminution du nombre de prestataires sur l'île dépasse la moyenne québécoise sauf dans la dernière année, où celui-ci est comparable à l'ensemble du Québec.

Entre mars 2001 et mars 2007, la plupart des territoires de CLE ont affiché des baisses du nombre de prestataires. Cinq d'entre eux ont connu de fortes baisses, plus marquées que la baisse moyenne de l'île (- 13,4 %). Ce sont : Côte-des-Neiges (- 23,5 %), Le Plateau-Mont-Royal (- 23,2 %), Rosemont-Petite-Patrie (- 22,9 %), Pointe-Saint-Charles (- 17,9 %) et Hochelaga-Maisonneuve (- 15,7 %). Pour les autres territoires, le pourcentage de diminution est inférieur à la moyenne de l'île : Saint-Michel (- 13,1 %), Ahuntsic (- 10,8 %), LaSalle (- 8,8 %), Anjou (- 4,2 %), Montréal-Nord (- 3,1 %), Pointe-aux-Trembles (- 0,9 %), Saint-Laurent (- 0,6 %), Saint-Alexandre (- 0,2 %). À l'inverse, l'Ouest-de-l'Île (0,9 %) et Saint-Léonard (0,9 %) sont les deux seuls territoires qui ont connu une légère hausse du nombre de prestataires pendant cette période.

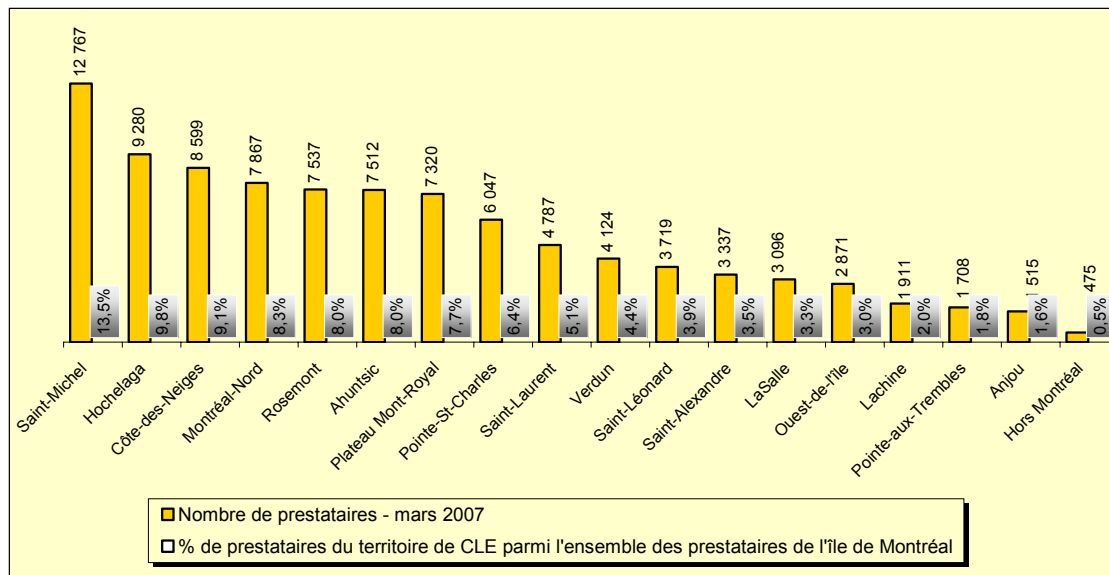
On constate également que, depuis 2001, cinq territoires affichent chaque année une diminution du nombre de prestataires : Saint-Michel, Le Plateau-Mont-Royal, Pointe-Saint-Charles, Rosemont-Petite-Patrie et Hochelaga-Maisonneuve.

³ Les données mises à jour dans cette partie concernent les prestataires de l'aide sociale, les prestataires de l'assurance-emploi et les familles monoparentales prestataires de l'aide sociale. Les données sur les personnes vivant dans un ménage à faible revenu, sur les personnes sous-scolarisées et sur les personnes nées à l'extérieur du Canada n'ont pas été mises à jour, puisque les dernières données disponibles sont encore celles du recensement de Statistique Canada de 2001.

⁴ Dans cette section, les données sur les prestataires de l'aide sociale concernent uniquement les personnes sans contraintes et avec contraintes temporaires à l'emploi.

Graphique 10

Nombre et pourcentage de prestataires de l'aide sociale - Sans contraintes et avec contraintes temporaires - selon le territoire de CLE, mars 2007



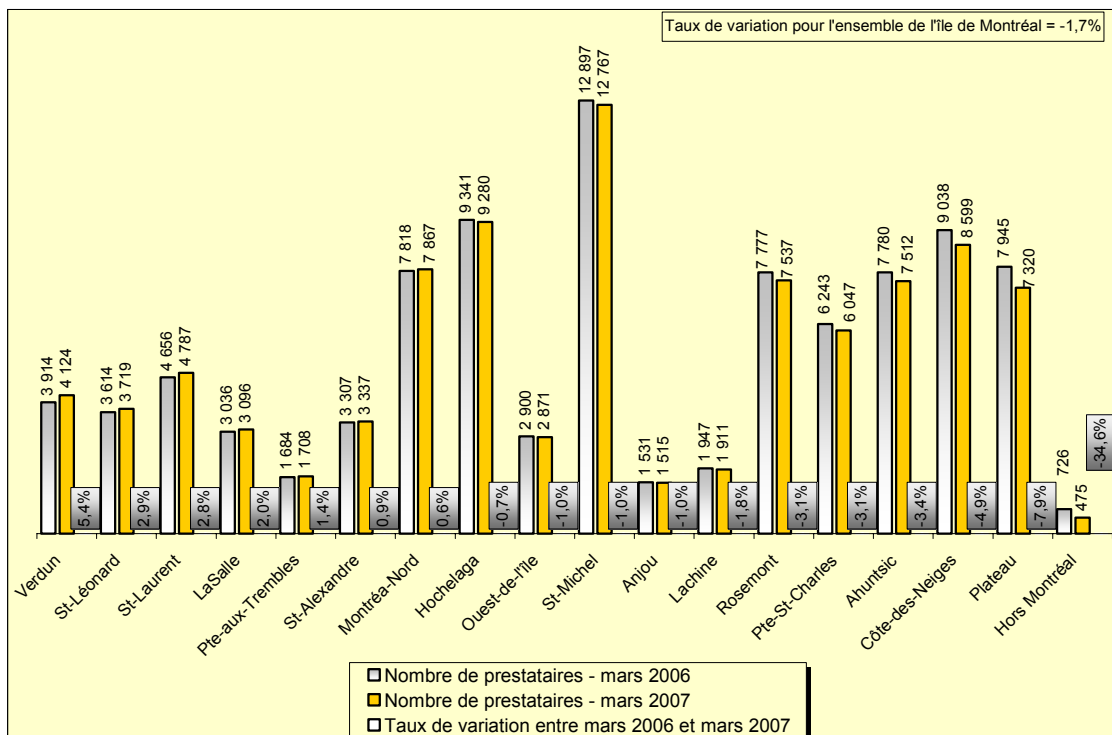
N. B. – Le calcul des pourcentages par CLE est basé sur le total de l'île de Montréal qui comprend le Centre spécialisé des demandeurs d'asile et le Centre de services aux parrainés (5,3 % de l'île).

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Les données de mars 2007 (graphique 10) montrent que plus de la moitié des prestataires (56,7 %) se trouvent dans six territoires de CLE : Saint-Michel (13,5 %), Hochelaga-Maisonneuve (9,8 %), Côte-des-Neiges (9,1 %), Montréal-Nord (8,3 %), Rosemont–Petite-Patrie (8 %) et Ahuntsic (8 %). Il est à noter que le territoire du Plateau-Mont-Royal, qui faisait partie de ce groupe dans les dernières années, a été remplacé par celui de Montréal-Nord en 2007.

Graphique 11

Variation du nombre de prestataires de l'aide sociale - Sans contraintes et avec contraintes temporaires - selon le territoire de CLE, mars 2006 et mars 2007



Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

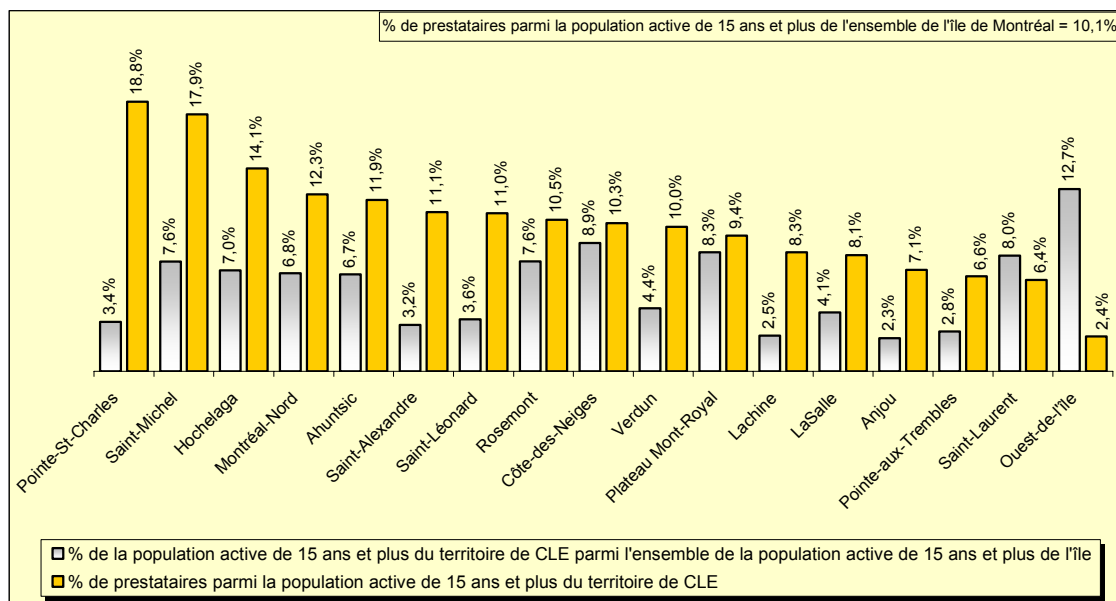
Comme le montre le graphique 11, entre mars 2006 et mars 2007, le nombre de prestataires de l'aide sociale a diminué dans dix territoires de CLE de l'île et a augmenté dans sept autres.

En pourcentage, c'est le territoire du Plateau-Mont-Royal (- 7,9 %) qui a connu la plus forte baisse, et celui de Montréal-Nord la plus faible (- 0,6 %). En nombres absolus, ce sont les territoires du Plateau-Mont-Royal (625), de Côte-des-Neiges (439), d'Achuntsic (268), de Rosemont-Petite-Patrie (240) et de Pointe-Saint-Charles (196) qui ont enregistré les plus fortes baisses.

À l'inverse, entre mars 2006 et mars 2007, le nombre de prestataires a augmenté dans les territoires de Verdun (5,4 % ou 210), de Saint-Léonard (2,9 % ou 105), de Saint-Laurent (2,8 % ou 131), de LaSalle (2 % ou 60), de Pointe-aux-Trembles (1,4 % ou 24), de Saint-Alexandre (0,9 % ou 30) et de Montréal-Nord (0,6 % ou 49).

Graphique 12

Pourcentage de prestataires de l'aide sociale - Sans contraintes et avec contraintes temporaires - parmi la population active de 15 ans et plus, selon le territoire de CLE, mars 2007



Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

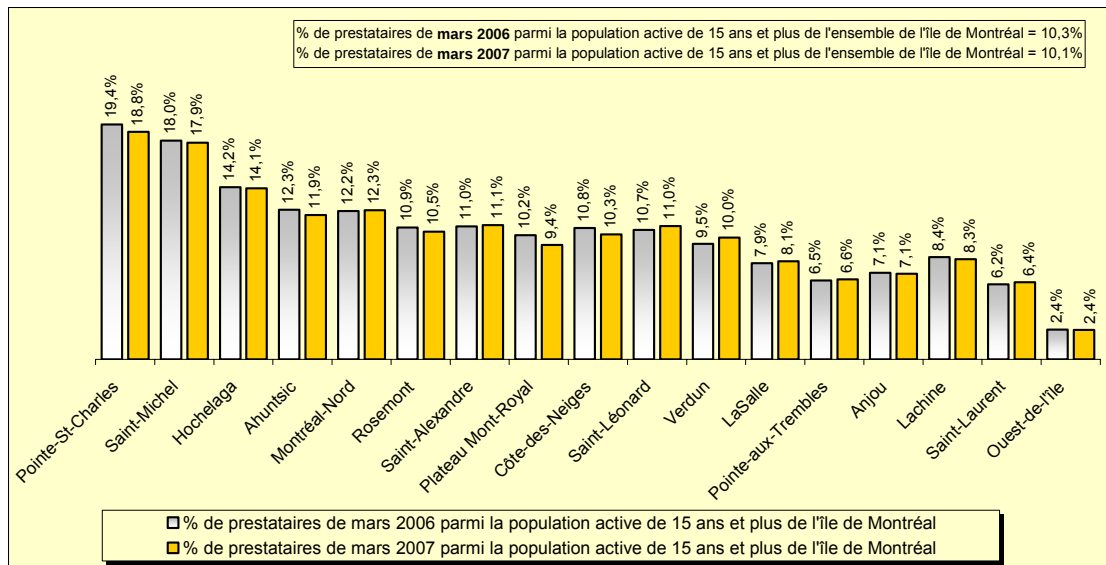
Statistique Canada, recensement de 2001. Compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Comme le montre le graphique 12, le pourcentage de prestataires (en mars 2007) parmi la population active âgée de 15 ans et plus au moment du recensement de 2001 varie considérablement selon les territoires. Ainsi, on constate que le territoire du CLE de Pointe-Saint-Charles possède la part la plus élevée (18,8 %) de prestataires de l'aide sociale par rapport à sa population active et qu'à l'opposé c'est dans l'Ouest-de-l'Île que ce pourcentage est le plus bas (2,4 %). Selon ces données, dans Pointe-Saint-Charles, près d'une personne sur cinq faisant partie de la population active est prestataire de l'aide sociale (sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi).

À ce chapitre, les territoires de Pointe-Saint-Charles (18,8 %), Saint-Michel (17,9 %), Hochelaga-Maisonneuve (14,1 %), Montréal-Nord (12,3 %), Ahuntsic (11,9 %), Saint-Alexandre (11,1 %), Saint-Léonard (11 %) et Rosemont-Petite-Patrie (10,5 %) affichent des pourcentages au-dessus de la moyenne de l'île de Montréal (10,1 %).

Graphique 13

Variation du pourcentage de prestataires de l'aide sociale - Sans contraintes et avec contraintes temporaires - parmi la population active de 15 ans et plus, selon le territoire de CLE, mars 2006 et mars 2007



Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Statistique Canada, recensement de 2001. Compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Comme le montre le graphique 13, comparativement aux données de l'année dernière, huit territoires ont connu une légère baisse de ce ratio (prestataires de l'aide sociale de mars 2006 sur la population active de 2001), en mars 2007, tandis que sept autres ont vu ce pourcentage diminué. Dans tous les cas, les variations sont minimales. Pour deux territoires, Anjou et l'Ouest-de-l'Île, les ratios sont restés stables.

Par rapport à l'ensemble de l'île de Montréal, on constate que ce ratio est toujours en diminution ces dernières années, passant de 11,4 % (mars 2003) à 11,1 % (mars 2004), à 10,7 % (mars 2005), à 10,3 % (mars 2006) et à 10,1 % (mars 2007).

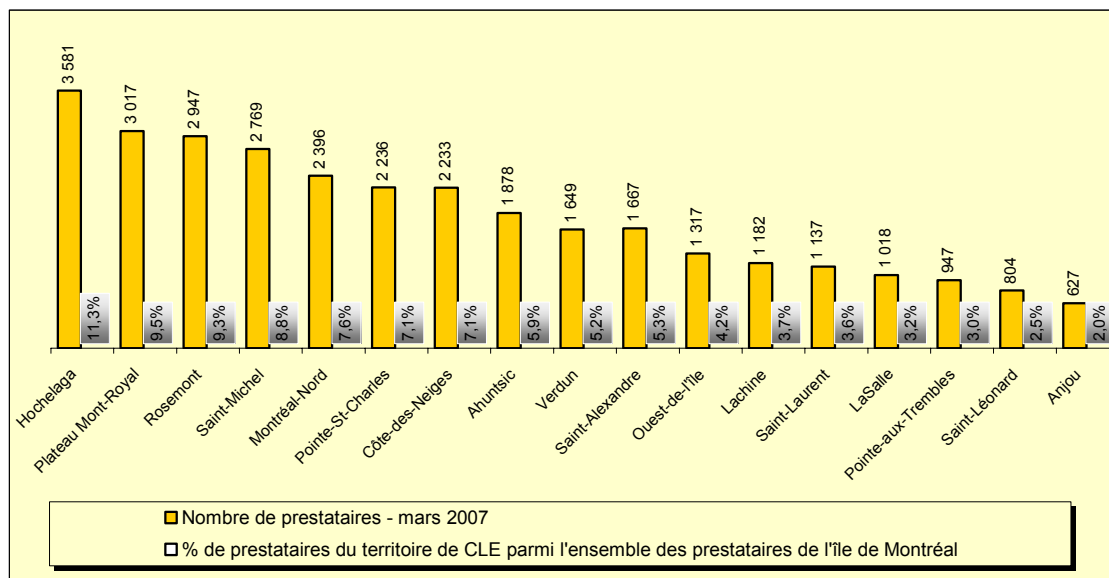
2.2) Les prestataires de la solidarité sociale⁵

En mars 2007, on comptait 31 632 prestataires de la solidarité sociale (avec contraintes sévères) sur l'île de Montréal. Comparativement à mars 2006, le nombre de prestataires avait augmenté de 0,9 % (282). Entre mars 2001 et mars 2007, on observe une augmentation de 7 218 de ces prestataires, soit une hausse de 5,9 %, alors que durant cette même période le nombre de prestataires sans contraintes et avec contraintes temporaires a diminué de 13,4 %.

⁵ Les données sur les prestataires de la solidarité sociale concernent uniquement les personnes avec contraintes sévères à l'emploi.

Graphique 14

Nombre et pourcentage de prestataires de la solidarité sociale - Contraintes sévères - selon le territoire de CLE, mars 2007



N. B. – Le calcul des pourcentages par CLE est basé sur le total de l'île de Montréal qui comprend le Centre spécialisé des demandeurs d'asile et le Centre de services aux parrainés (0,5 % de l'île).

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Comme le montre le graphique 14, en mars 2007, c'est le territoire d'Hochelaga-Maisonneuve qui comptait le plus grand nombre de prestataires avec contraintes sévères (3 581, soit 11,3 % de l'ensemble de l'île) et c'est celui d'Anjou qui en comptait le moins (627, soit 2 % de l'ensemble de l'île).

2.3) Les prestataires de l'assurance-emploi⁶

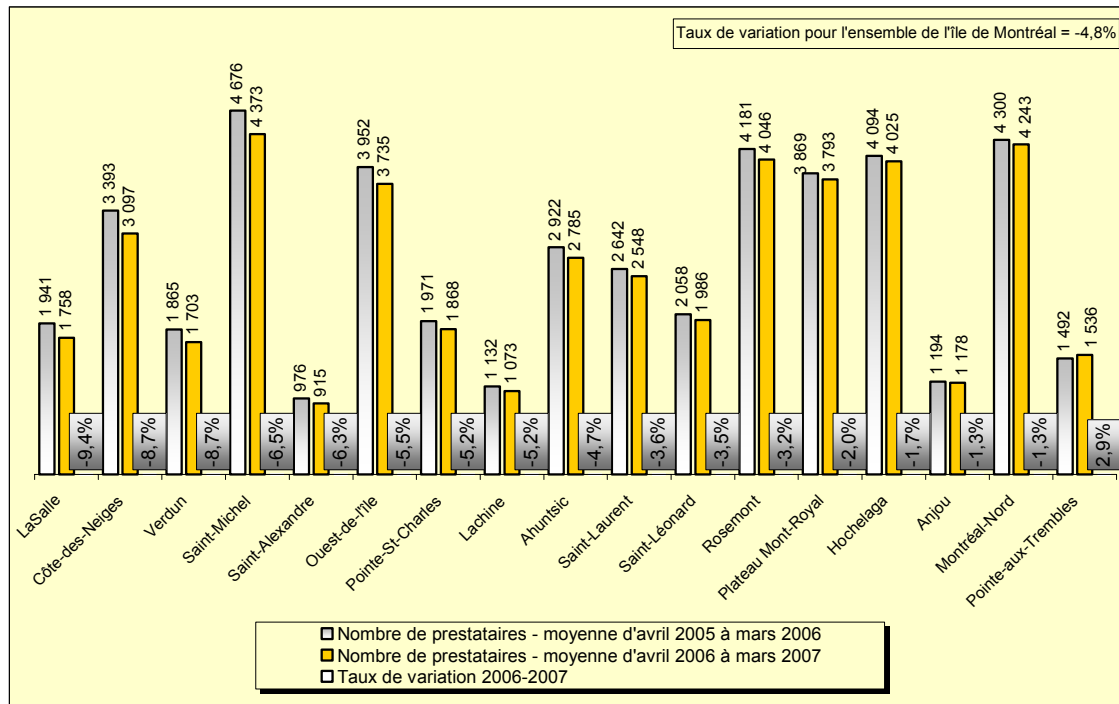
Pour la période d'avril 2006 à mars 2007, on comptait une moyenne mensuelle de 44 432 prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail sur l'île de Montréal. Comparativement à la même période de l'année précédente, le nombre de prestataires avait diminué de 2 225, soit une baisse de 4,8 %.

Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi fluctue habituellement d'une année à l'autre, au gré de la conjoncture. Ainsi, entre les périodes (d'avril à mars) de 2001 à 2007, la variation du nombre de prestataires est passée d'une augmentation de 14,8 % (2001-2002) à une diminution de 3,6 % (2002-2003), à une augmentation de 2,3 % (2003-2004) et à des diminutions respectives de 7 % (2004-2005), de 7,2 % (2005-2006) et de 4,8 % (2006-2007). Depuis sept ans, le nombre total de prestataires est passé de 47 748 à 44 432, soit une diminution de 6,9 %.

⁶ Dans cette section, les données présentées concernent uniquement les prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail.

Graphique 15

Variation du nombre de prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail, selon le territoire de CLE, moyenne d'avril 2005 à mars 2006 et d'avril 2006 à mars 2007



Source : Ressources humaines et Développement social Canada, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

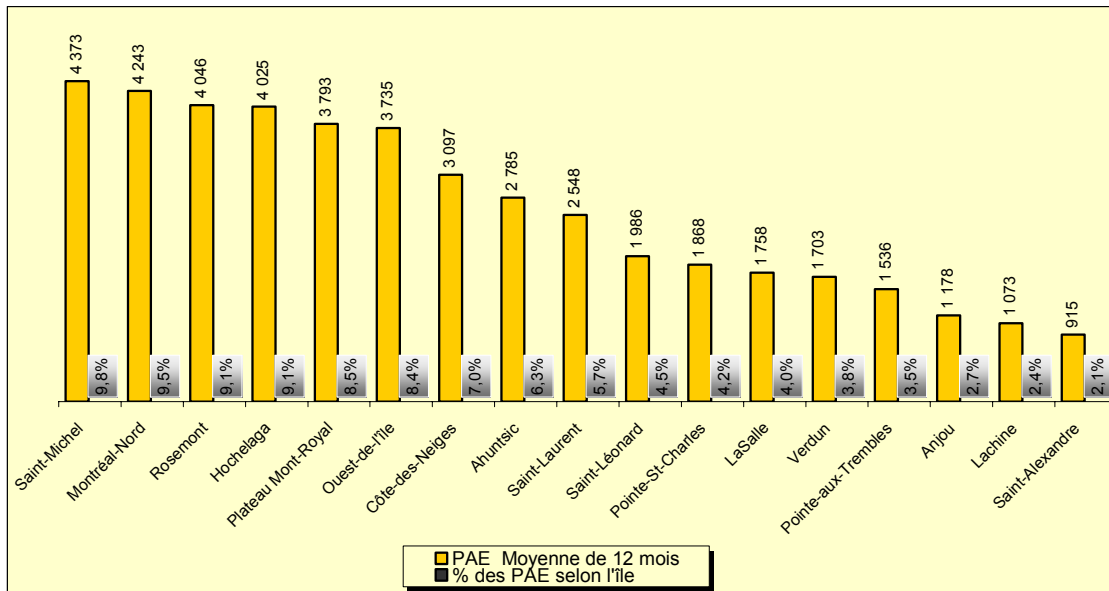
Lorsque nous examinons les données par territoire de CLE (graphique 15), nous constatons que la grande majorité des territoires (sauf un) ont connu, en 2007, une baisse du nombre de leurs prestataires. En nombres absolus, les territoires de Saint-Michel (- 303), de Côte-des-Neiges (- 296), de l'Ouest-de-l'Île (- 217), de LaSalle (- 183) et de Verdun (- 162) sont ceux qui ont connu les plus fortes baisses. Pointe-aux-Trembles est le seul territoire qui a connu une légère augmentation du nombre de prestataires (+ 2,9 % ou + 44). Les territoires qui ont connu un pourcentage de diminution supérieur à la moyenne de l'île (- 4,8 %) sont ceux de LaSalle (- 9,4 %), de Côte-des-Neiges (- 8,7 %), de Verdun (- 8,7 %), de Saint-Michel (- 6,5 %), de Saint-Alexandre (- 6,3 %), de l'Ouest-de-l'Île (- 5,5 %), de Pointe-Saint-Charles (- 5,2 %) et de Lachine (-5,2 %).

Pour ces territoires, la baisse du nombre de prestataires varie de 303 (Saint-Michel) à 59 (Lachine).

Les données de 2007 montrent que plus de la moitié (54,4 %) des prestataires se trouvent dans six territoires (graphique 16) : Saint-Michel (9,8 %), Montréal-Nord (9,5 %), Rosemont-Petite-Patrie (9,1 %), Hochelaga-Maisonneuve (9,1 %), Le Plateau-Mont-Royal (8,5 %) et l'Ouest-de-l'Île (8,4 %). Le territoire de Saint-Alexandre est celui qui en compte le moins par rapport à l'ensemble de l'île (2,1 %).

Graphique 16

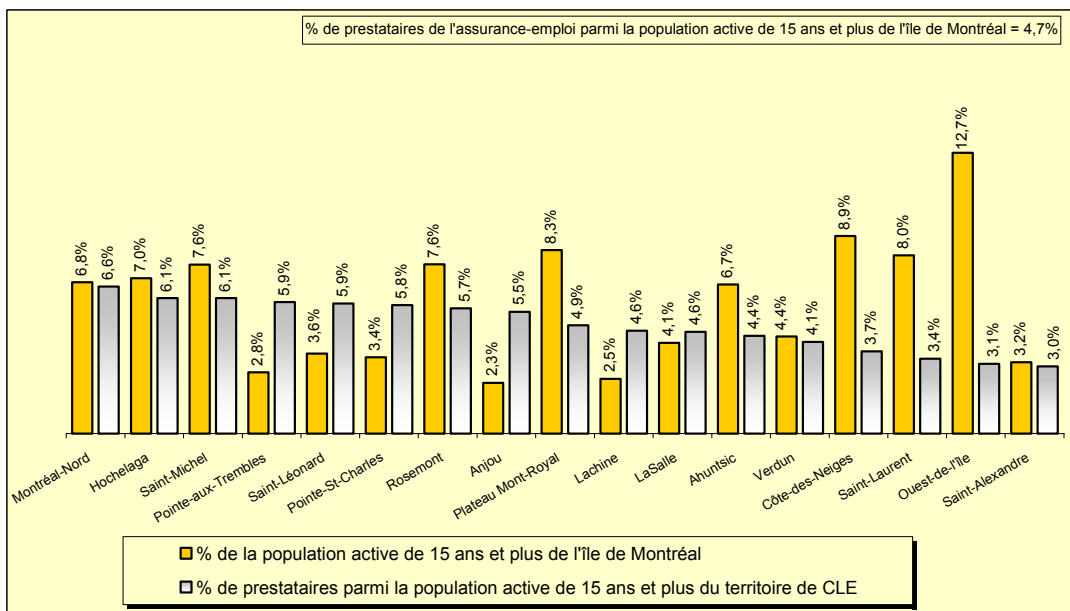
Nombre et pourcentage de prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail, selon le territoire de CLE, moyenne d'avril 2006 à mars 2007



Source : Ressources humaines et Développement social Canada, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Graphique 17

Pourcentage de prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail parmi la population active de 15 ans et plus, selon le territoire de CLE, moyenne d'avril 2006 à mars 2007



Sources : Ressources humaines et Développement social Canada, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Statistique Canada, recensement de 2001. Compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Les prestataires de l'assurance-emploi (2007) représentent 4,7 % de la population active de 15 ans et plus de l'île de Montréal.

Comme l'indique le graphique 17, la part des prestataires de l'assurance-emploi par rapport à la population active de chacun des territoires varie de 3 % (Saint-Alexandre) à 6,6 % (Montréal-Nord). Les territoires dont la part de prestataires de l'assurance-emploi est plus élevée que la moyenne de l'île (4,7 %) sont, par ordre d'importance, Montréal-Nord (6,6 %), Saint-Michel (6,1 %), Hochelaga-Maisonneuve (6,1 %), Pointe-aux-Trembles (5,9 %), Saint-Léonard (5,9 %), Pointe-Saint-Charles (5,8 %), Rosemont-Petite-Patrie (5,7 %), Anjou (5,5 %) et Le Plateau-Mont-Royal (4,9 %).

2.4) Les familles monoparentales prestataires de l'aide sociale⁷

En mars 2007, on comptait sur l'île de Montréal 15 583 familles monoparentales prestataires de l'aide sociale (sans contraintes et avec contraintes temporaires à l'emploi). Entre mars 2006 et mars 2007, on en comptait 822 de moins, ce qui correspond à une diminution de 5 %. Depuis mars 2001, on observe sur l'île une baisse de 5 375 du nombre de familles monoparentales prestataires de l'aide sociale, soit une diminution de 25,6 %.

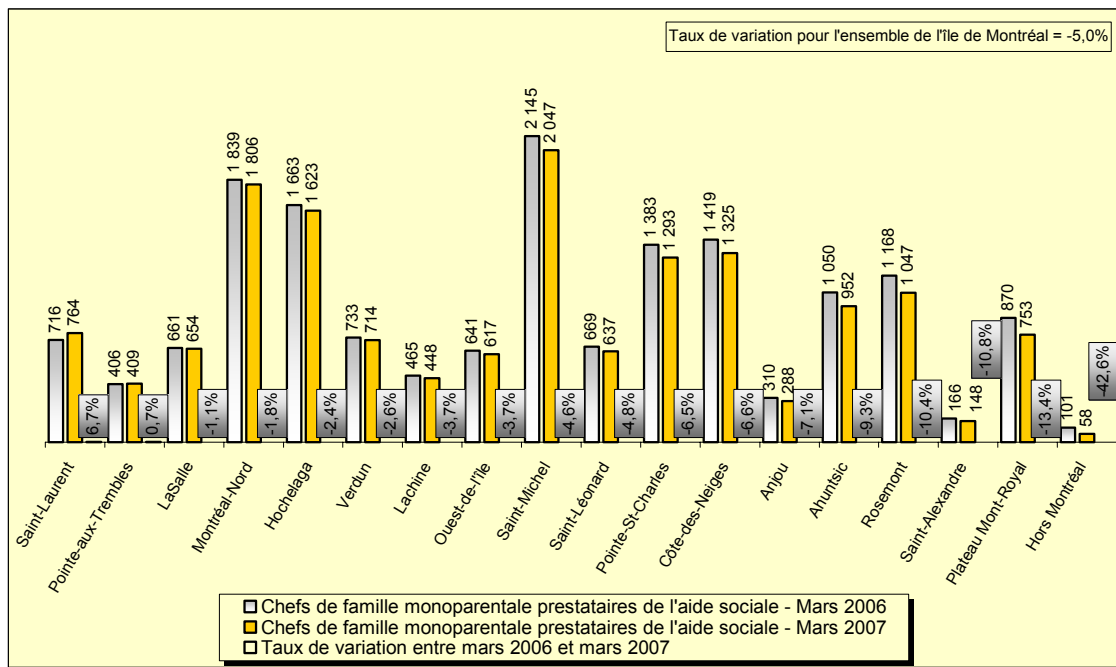
Entre mars 2000 et mars 2004, la baisse du nombre de familles monoparentales s'est atténuée progressivement, passant de - 6,8 % à - 4,8 % puis à - 3,9 %. Depuis 2004, ces diminutions affichent une légère hausse, passant de - 4,1 % (2004-2005) à - 4,2 % (2005-2006), puis à - 5 % (2006-2007).

Entre mars 2001 et mars 2007, tous les territoires ont connu une baisse du nombre de familles monoparentales. En mars 2007, comme le montre le graphique 18, comparativement à mars 2006, la grande majorité des territoires ont également connu une diminution du nombre de familles monoparentales, à l'exception des territoires de Saint-Laurent (+ 6,7 % ou + 48) et de Pointe-aux-Trembles (légère augmentation de 0,7 % ou + 3).

⁷ Dans cette section, les données présentées concernent uniquement les familles monoparentales prestataires de l'aide sociale sans contraintes et avec contraintes temporaires à l'emploi.

Graphique 18

Variation du nombre de chefs de famille monoparentale prestataires de l'aide sociale - Sans contraintes et avec contraintes temporaires - selon le territoire de CLE, mars 2006 et mars 2007



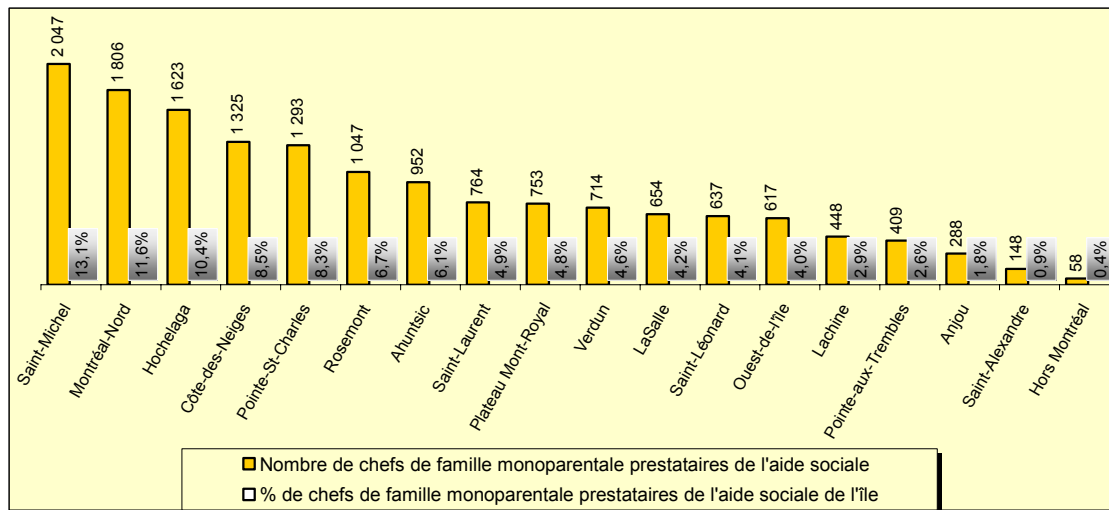
Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

En nombres absolus, ce sont les territoires des CLE de Rosemont-Petite-Patrie (- 121), du Plateau-Mont-Royal (- 117), de Saint-Michel (- 98), d'Achuntsic (- 98) et de Côte-des-neiges (- 94) qui ont connu les diminutions les plus marquées.

Entre mars 2006 et mars 2007, sept territoires ont connu une diminution du nombre de familles monoparentales supérieure à la moyenne de l'île (- 5 %) : Le Plateau-Mont-Royal (- 13,4 %), Saint-Alexandre (- 10,8 %), Rosemont-Petite-Patrie (- 10,4 %), Ahuntsic (- 9,3 %), Anjou (- 7,1 %), Côte-des-Neiges (- 6,6 %) et Pointe-Saint-Charles (- 6,5 %).

Graphique 19

Nombre et pourcentage de chefs de famille monoparentale prestataires de l'aide sociale - Sans contraintes et avec contraintes temporaires - selon le territoire de CLE, mars 2007



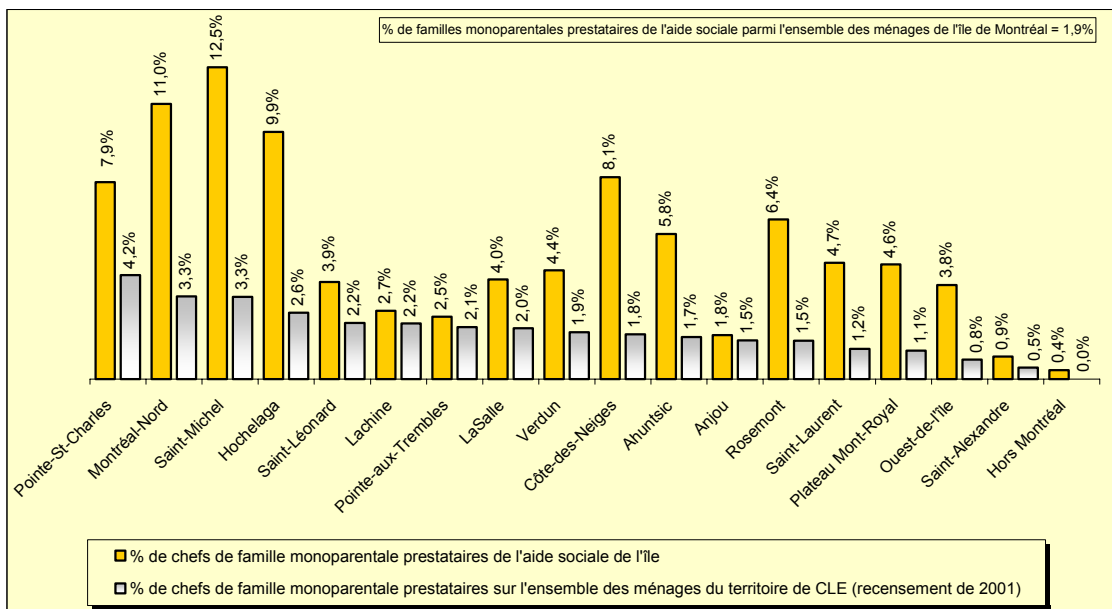
N. B. – Le total et le pourcentage de l'île de Montréal n'égalent pas la somme des CLE, car 518 chefs de famille monoparentale prestataires de l'aide sociale sont inscrits au Centre spécialisé des demandeurs d'asile et 92 au Centre des garants défaillants et des services aux parrainés.

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Par ordre d'importance, comme le montre le graphique 19, ce sont les territoires de Saint-Michel (13,1 %), de Montréal-Nord (11,6 %), d'Hochelaga-Maisonneuve (10,4 %), de Côte-des-Neiges (8,5 %), de Pointe-Saint-Charles (8,3 %), et de Rosemont–Petite-Patrie (6,7 %) qui comptaient le plus grand nombre de familles monoparentales prestataires de l'aide sociale de l'île en mars 2007. Plus de la moitié (58,6 %) des familles monoparentales de l'île habitaient ces territoires.

Graphique 20

Pourcentage de chefs de famille monoparentale prestataires de l'aide sociale - Sans contraintes et avec contraintes temporaires - parmi l'ensemble des ménages, selon le territoire de CLE, mars 2007



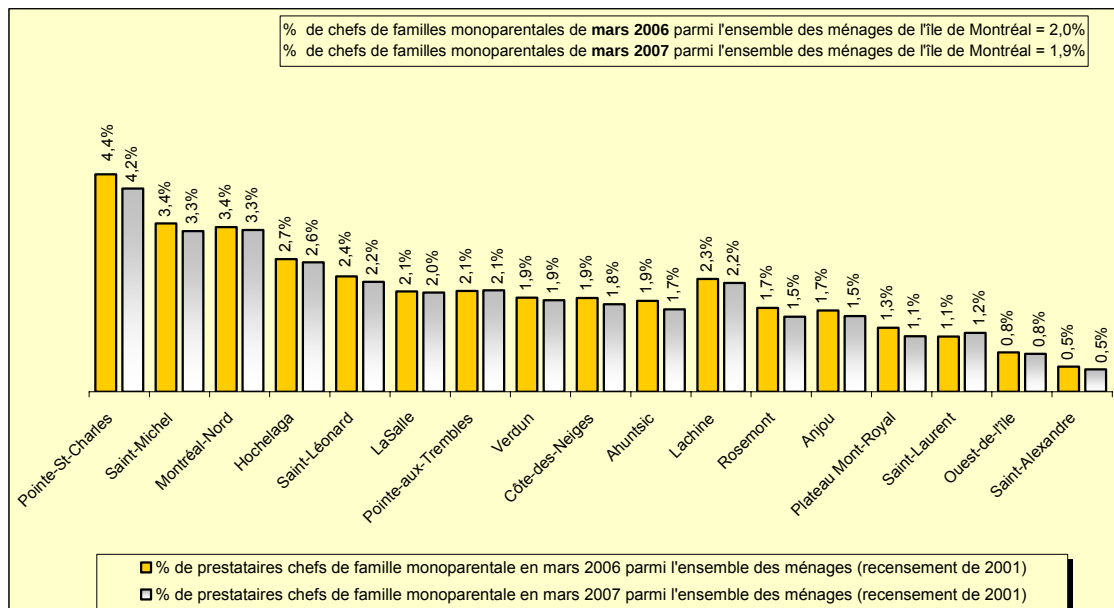
Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.
Statistique Canada, recensement de 2001, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

En examinant la part de ces familles dans l'ensemble des ménages par territoire (voir le graphique 20), on constate que Pointe-Saint-Charles, Montréal-Nord, Saint-Michel, Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Léonard, Lachine, Pointe-aux-Trembles et LaSalle affichaient un ratio plus élevé que la moyenne de l'île de Montréal (1,9 %), en mars 2007.

Aux deux extrémités, c'est le territoire de Pointe-Saint-Charles (4,2 %) qui en comptait le plus, et c'est celui de Saint-Alexandre (0,5 %) qui en comptait le moins.

Graphique 21

Pourcentage de chefs de famille monoparentale prestataires de l'aide sociale - Sans contraintes et avec contraintes temporaires - parmi l'ensemble des ménages, selon le territoire de CLE, mars 2006 et mars 2007



Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Statistique Canada, recensement de 2001, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Le graphique 21 indique que, comparativement à l'année précédente, le pourcentage de familles monoparentales prestataires de l'aide sociale parmi l'ensemble des ménages a diminué très légèrement sur l'île (de 2 % à 1,9 %). La majorité des territoires ont également vu ce ratio diminuer très légèrement (les variations s'échelonnant entre - 0,1 % et - 0,2 %), alors qu'il est resté stable sur quatre territoires.

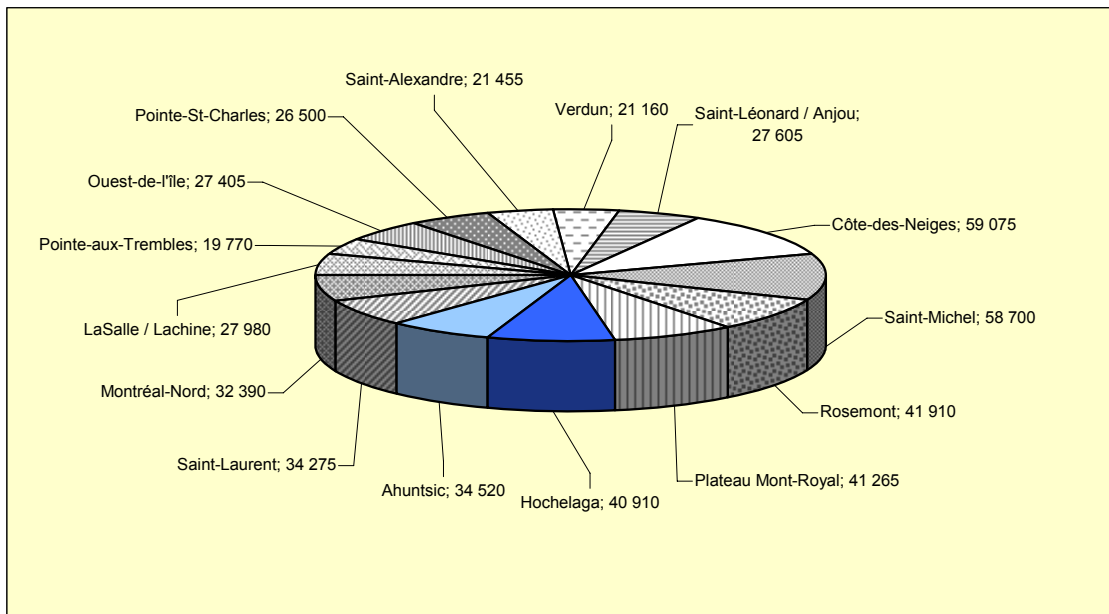
2.5) Les personnes vivant dans un ménage à faible revenu⁸

Selon les données du recensement de 2001, on compte sur l'île de Montréal 514 925 personnes faisant partie d'un ménage à faible revenu. Ces personnes composent un peu moins du tiers (28,9 %) de la population de l'île. En 1996, elles en représentaient un peu plus du tiers (34,8 %). Entre les deux derniers recensements (1996 et 2001), le nombre de personnes faisant partie d'un ménage à faible revenu a diminué de 89 390, soit une baisse de 14,8 %.

⁸ Les seuils de faible revenu sont établis à partir du pourcentage des revenus consacré aux biens de première nécessité (nourriture, logement, habillement). Un ménage à faible revenu dépense 20 % de plus de son revenu que la moyenne des familles pour les biens de première nécessité.

Graphique 22

Nombre de personnes vivant dans un ménage à faible revenu selon le territoire de CLE, 2001

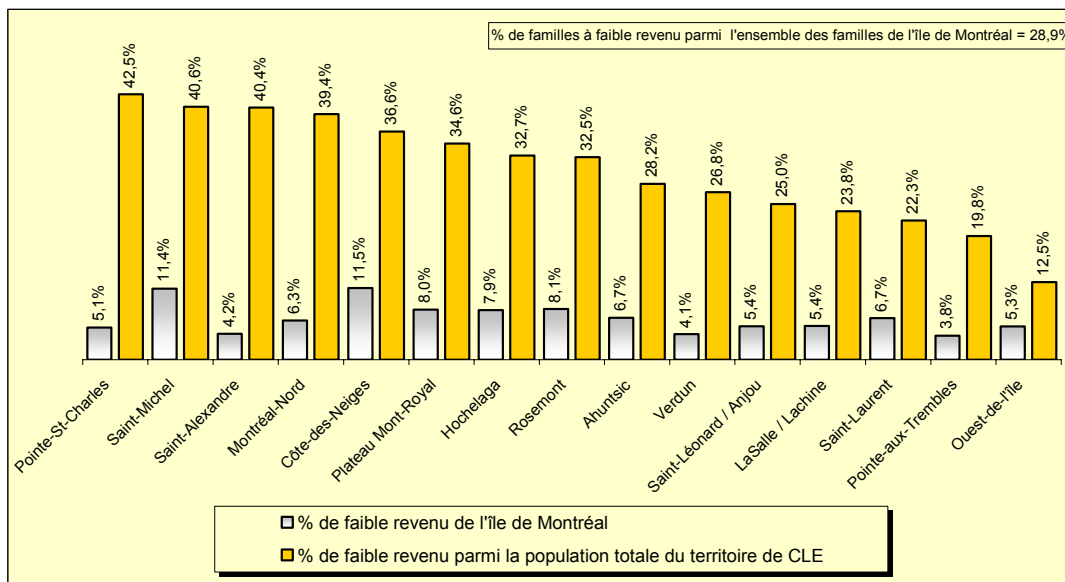


Source : Statistique Canada, recensement de 2001, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Comme le montre le graphique 22, ce sont les territoires de Côte-des-Neiges (59 075) et de Saint-Michel (58 700) qui, en nombres absolus, en comptent le plus, et c'est le territoire de Pointe-aux-Trembles (19 770) qui en compte le moins sur l'ensemble de l'île.

Graphique 23

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu parmi la population totale, selon le territoire de CLE, 2001

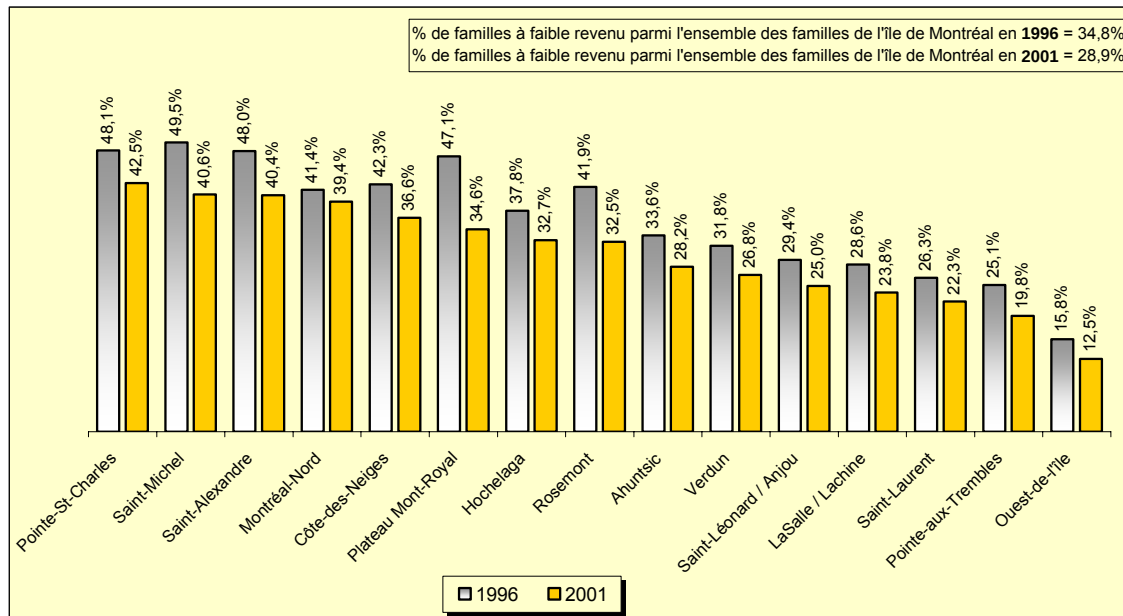


Source : Statistique Canada, recensement de 2001. Compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

À l'opposé, c'est dans le territoire de Pointe-Saint-Charles (42,5 %) que l'on trouve la part la plus élevée de personnes faisant partie d'un ménage à faible revenu par rapport à l'ensemble de la population du territoire, et c'est dans celui de l'Ouest-de-l'Île (12,5 %) que l'on en compte le moins proportionnellement (voir le graphique 23).

Graphique 24

Pourcentage de personnes vivant dans un ménage à faible revenu parmi la population totale du territoire de CLE, 1996-2001



Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et de 2001, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

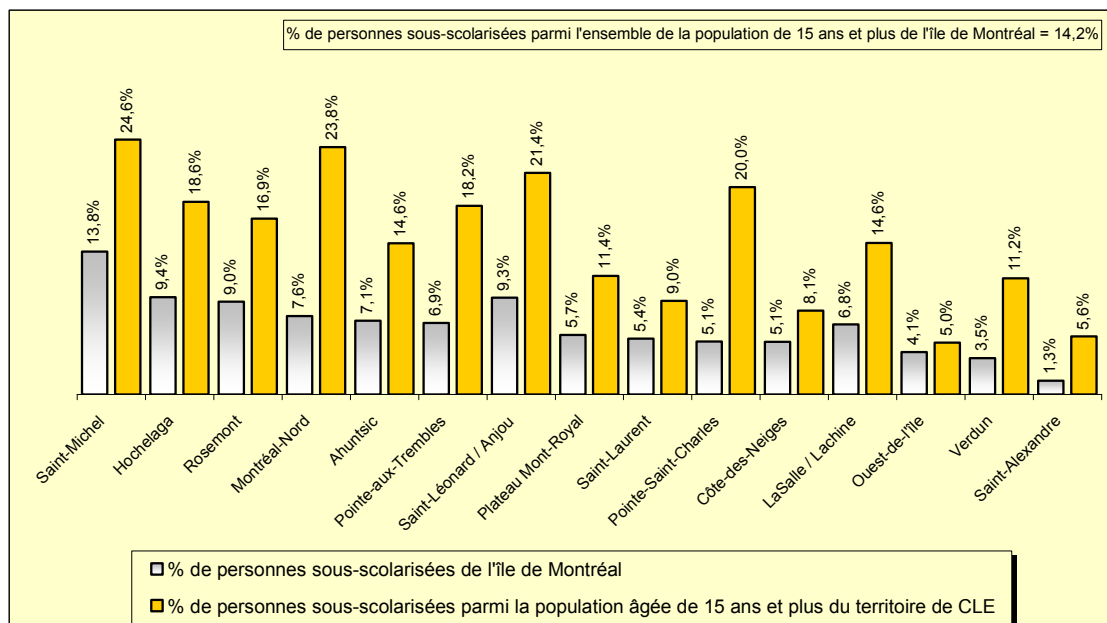
Entre 1996 et 2001, la proportion de personnes à faible revenu dans l'ensemble de la population a diminué sur tous les territoires (graphique 24). Les variations s'échelonnent de - 2 % à -12,5 %. Les territoires qui ont connu les plus fortes diminutions, sont Le Plateau Mont-Royal (-12,5 %), Rosemont-Petite-Patrie (- 9,4 %), Saint-Michel (- 8,9 %) et Saint-Alexandre (- 7,6 %).

2.6) Les personnes sous-scolarisées

En 2001, sur l'île de Montréal, on comptait 212 245 personnes ayant moins de neuf années de scolarité, ce qui représentait 14,2 % de la population de 15 ans et plus. En 1996, on en dénombrait 258 760, ce qui correspondait à 17,7 % de la population de 15 ans et plus. Entre les deux recensements, le nombre de personnes sous-scolarisées a diminué de 46 515, pour une baisse de 18 %.

Graphique 25

Pourcentage de personnes sous-scolarisées (moins d'une 9^e année) parmi la population de 15 ans et plus, selon le territoire de CLE, 2001

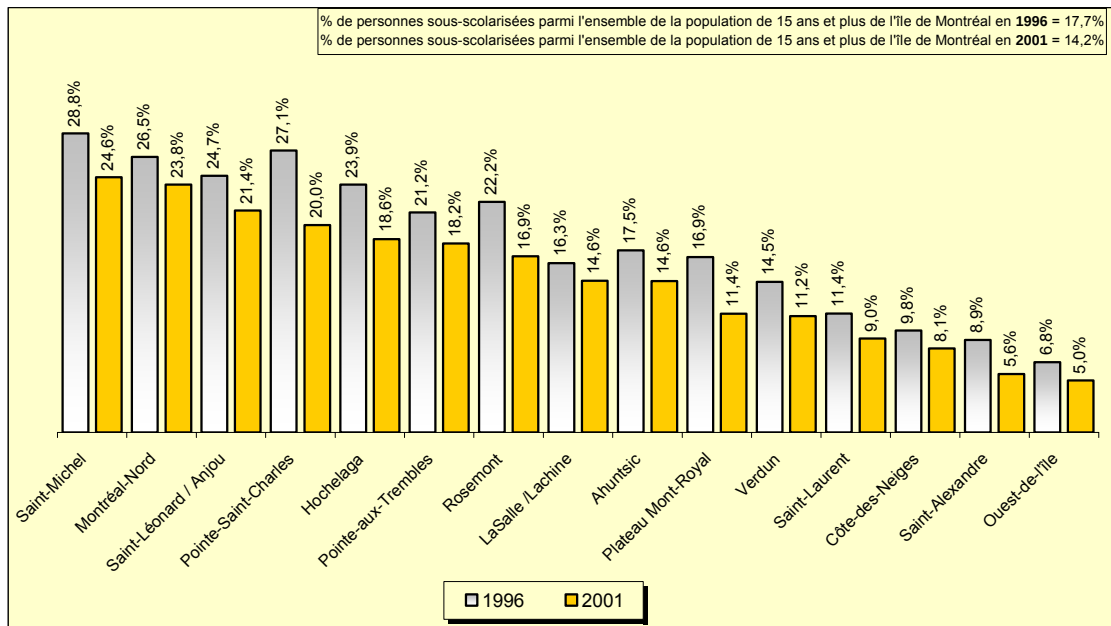


Source : Statistique Canada, recensement de 2001, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'île-de-Montréal, janvier 2008.

En 2001, près du tiers (32,2 %) de ces personnes habitaient les territoires de Saint-Michel (13,8 %), d'Hochelaga-Maisonneuve (9,4 %) et de Rosemont-Petite-Patrie (9 %), comme l'illustre le graphique 25).

Graphique 26

Pourcentage de personnes sous-scolarisées (moins d'une 9^e année) parmi la population de 15 ans et plus, selon le territoire de CLE, 1996-2001



Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et de 2001, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Comme l'indique le graphique 26, c'est le territoire de Saint-Michel (24,6 %) qui possède la part la plus élevée de personnes sous-scolarisées parmi sa population de 15 ans et plus, alors que celui de l'Ouest-de-l'Île (5 %) affiche le pourcentage le plus bas.

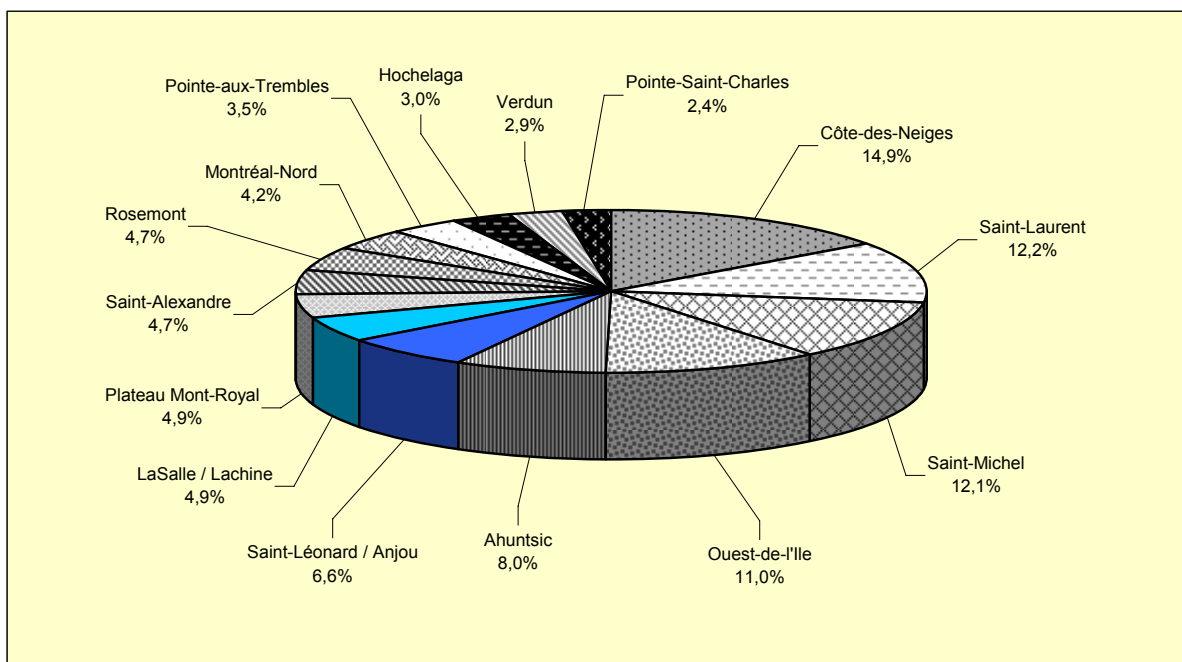
On constate qu'entre 1996 et 2001, la part des personnes sous-scolarisées dans la population de 15 ans et plus a diminué dans tous les territoires. Ce phénomène a été plus accentué sur certains territoires. Les territoires qui ont connu les plus fortes diminutions sont Pointe-Saint-Charles (- 7,1 %), Le Plateau Mont-Royal (- 5,5 %), Rosemont-Petite-Patrie (- 5,3 %) et Hochelaga-Maisonneuve (- 5,3 %). À l'autre extrémité, les territoires de Côte-des-Neiges (- 1,7 %), de LaSalle-Lachine (- 1,7 %) et de l'Ouest-de-l'Île (- 1,8 %) sont ceux qui ont connu les plus faibles baisses. Pour les autres territoires, les variations s'échelonnent entre - 2,4 % et - 4,2 %.

2.7) Les personnes nées à l'extérieur du Canada

En 2001, on comptait sur l'île de Montréal 493 440 personnes de 15 ans et plus nées à l'extérieur du Canada, soit 33,1 % de la population de 15 ans et plus. En 1996, la part de ces personnes était de 31,8 %. Entre 1996 et 2001, le nombre de personnes nées à l'extérieur du Canada a augmenté de 30 020, soit une hausse de 6,5 %.

Graphique 27

Pourcentage de la population née à l'extérieur du Canada parmi la population âgée de 15 ans et plus, selon le territoire de CLE, 2001

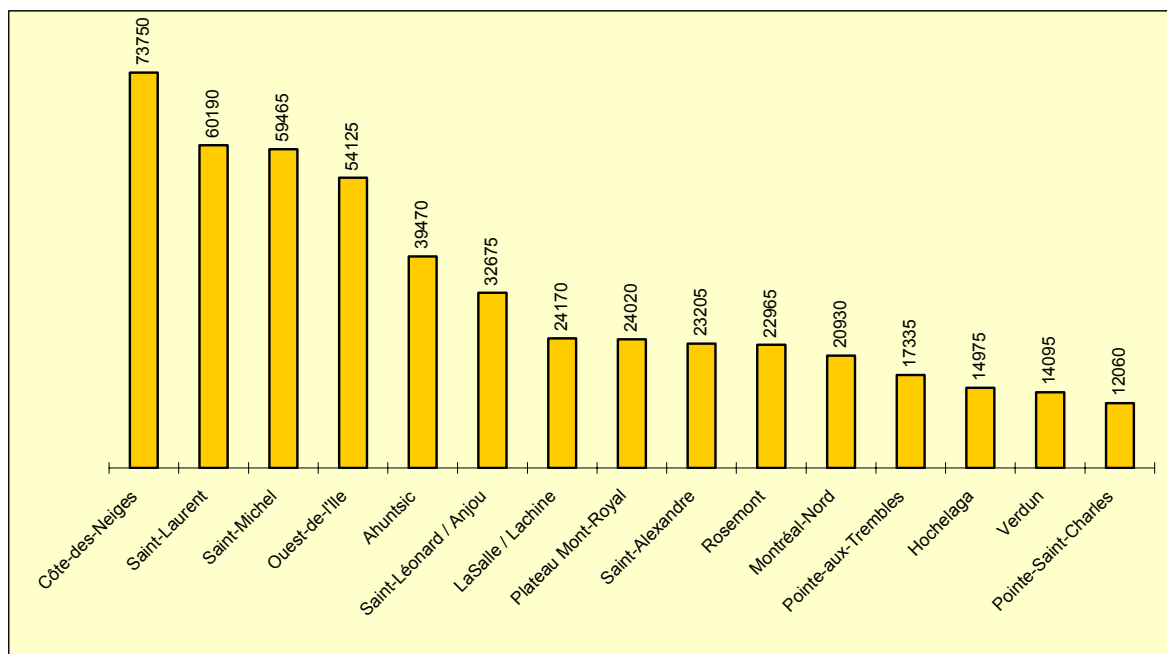


Source : Statistique Canada, recensement de 2001, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Comme le montre le graphique 27, la moitié (50,2 %) de ces personnes se trouvent sur quatre territoires de CLE : Côte-des-Neiges (14,9 %), Saint-Laurent (12,2 %), Saint-Michel (12,1 %) et l'Ouest-de-l'Île (11 %). Le territoire de Pointe-Saint-Charles est celui qui en compte le moins (2,4 %) sur l'ensemble de l'île.

Graphique 28

Population née à l'extérieur du Canada parmi la population âgée de 15 ans et plus, selon le territoire de CLE, 2001

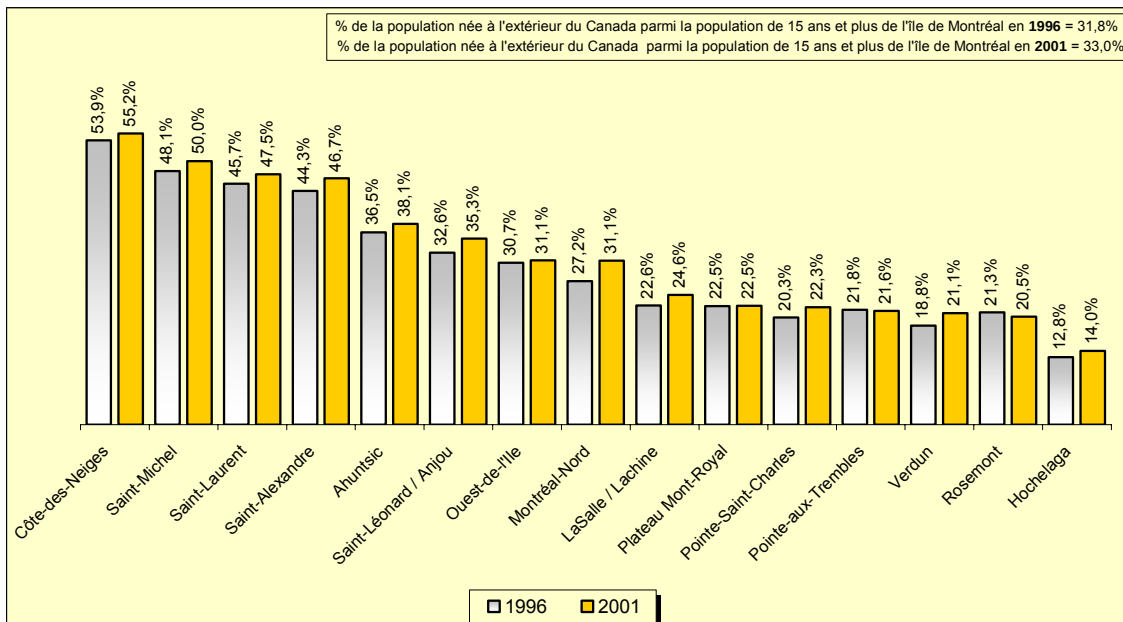


Source : Statistique Canada, recensement de 2001, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

En nombres absolus, sur l'île de Montréal, ce sont les territoires de Côte-des-Neiges, de Saint-Laurent, de Saint-Michel et de l'Ouest-de-l'Île qui comptent le plus de personnes nées à l'extérieur du Canada (graphique 28).

Graphique 29

Pourcentage de la population née à l'extérieur du Canada parmi la population âgée de 15 ans et plus, selon le territoire de CLE, 1996-2001



Source : Statistique Canada, recensements de 1996 et de 2001, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Comme le montre le graphique 29, c'est le territoire de Côte-des-Neiges (55,2 %) qui compte la part la plus élevée de personnes de 15 ans et plus nées à l'extérieur du Canada par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus, et c'est celui d'Hochelaga-Maisonneuve (14 %) qui a le pourcentage le plus bas. Sur les territoires de Côte-des-Neiges et de Saint-Michel, plus de la moitié de la population est née à l'extérieur du Canada. Dans Saint-Laurent et Saint-Alexandre, cette proportion est de quatre personnes sur dix.

Entre 1996 et 2001, la majorité des territoires ont connu une hausse de la part des personnes nées à l'extérieur du Canada dans leur population de 15 ans et plus. Les territoires de Rosemont-Petite-Patrie et de Pointe-aux-Trembles sont les seuls qui ont connu une très légère diminution (- 0,8 % et - 0,2 %), alors que celui du Plateau-Mont-Royal n'a connu aucune variation entre les deux recensements. Parmi ceux qui ont enregistré les plus fortes augmentations à cet égard, on peut noter Montréal-Nord (3,9 %), Saint-Léonard-Anjou-Montréal-Est (2,7 %) et Saint-Alexandre (2,4 %). Pour les autres territoires, les pourcentages d'augmentation varient de 0,4 % à 2 %.

Section 3 : Les clientèles qui font face à des obstacles à l'emploi

3.1) Les femmes et les responsables de famille monoparentale

Selon les données de 2007 de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada, la population montréalaise de 15 ans et plus s'élève à 1 592 200 personnes, et est composée à 51,6 % de femmes. La population active montréalaise atteint 1 038 600 personnes dont 47,6 % sont des femmes. Ces dernières constituent 47,7 % de la population totale en emploi. Elles occupent 44,4 % (336 800) des emplois à temps plein (759 200) et 60,8 % des emplois à temps partiel, où elles demeurent surreprésentées.

En 2007, le taux de chômage chez les femmes se situe à 8,4 %, soit un pourcentage comparable à celui des hommes (8,7 %) et à celui de l'ensemble de la population de 15 ans et plus (8,5 %). Depuis 2002, le taux de chômage a diminué de 0,7 point de pourcentage chez les femmes et de 1,9 point chez les hommes.

Pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus, le taux d'emploi à Montréal se situe à 59,7 % en 2007. Depuis 2002, il a augmenté de 2,1 %. Chez les femmes, le taux d'emploi est de 55,2 % en 2007 comparativement à 64,5 % pour les hommes. Entre 2002 et 2007, il a augmenté de 3,5 points de pourcentage chez les femmes comparativement à 0,3 point chez les hommes.

Pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus, le taux d'activité est de 65,2 % en 2007. Chez les femmes, il est de 60,2 % comparativement à 70,6 % chez les hommes. Entre 2002 et 2007, le taux d'activité des 15 ans et plus a augmenté de 1,2 point de pourcentage, affichant une hausse de 3,3 points chez les femmes et une baisse de 1,2 point chez les hommes.

On note très peu d'écart entre le taux d'activité des femmes montréalaises (60,2 %) et celui des femmes du reste du Québec (61 %). Cependant, leur taux de chômage (8,4 %) est supérieur de deux points de pourcentage à celui du reste du Québec (6,4 %) et leur taux d'emploi est inférieur (55,2 % comparativement à 57,2 %).

Entre avril 2006 et mars 2007, on observe une moyenne mensuelle de 44 432 prestataires de l'assurance-emploi sur l'île de Montréal dont 42,3 % sont des femmes. Du côté des prestataires de l'aide sociale (sans contraintes et avec contraintes temporaires), en mars 2007, on compte 94 472 prestataires, dont 48,7 % sont des femmes.

Les femmes montréalaises sont beaucoup plus nombreuses que les femmes du reste du Québec dans les tranches d'âge de 20 à 34 ans et parmi les plus de 65 ans.

L'augmentation de la représentation des femmes sur le marché du travail depuis une vingtaine d'années ne signifie pas pour autant que ces dernières ont bénéficié d'une croissance substantielle de leurs revenus. Les données du recensement de 2001 confirment que l'écart entre le revenu des hommes et celui des femmes persiste et qu'il augmente même. En effet, à Montréal en 2001, le revenu moyen d'emploi était de 33 835 \$, révélant un écart de 11 759 \$ entre celui des hommes (39 435 \$) et celui des femmes (27 676 \$). Plus de 56 % des Montréalaises ont eu un revenu total inférieur à 20 000 \$ en 2000, comparativement à 43 % chez les hommes.

Quelques facteurs peuvent expliquer cet écart de revenu : les femmes travaillent encore majoritairement dans les secteurs où l'emploi est traditionnellement féminin, soit la fabrication, le commerce de détail, l'éducation, et la santé et les services sociaux. De plus, elles doivent encore faire face à des pratiques discriminatoires les excluant de nombreux emplois de qualité. À cet effet, mentionnons l'accroissement du travail atypique, caractérisé par la précarité, moins bien rémunéré et sans sécurité d'emploi.

Le phénomène des familles monoparentales demeure particulièrement étendu sur l'île de Montréal. Des 293 955 familles avec enfants, 33 % comptent un seul parent et 84 % de ces ménages sont dirigés par une femme. Au total, Montréal compte 81 580 familles monoparentales dont le parent est une femme et 40 % des femmes chef de famille monoparentale de Montréal sont immigrantes.

En mars 2007, Montréal comptait 94 472 prestataires de l'aide sociale (sans contraintes et avec contraintes temporaires), dont 15 583 responsables de famille monoparentale, une diminution de 5 % par rapport à mars 2006.

Au cours de l'année 2008, la Stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine sera mise à jour. De nouvelles orientations seront définies qui donneront lieu à la mise en œuvre de diverses actions.

Documents et autres sources de renseignements

Comité aviseur femmes en développement de la main-d'œuvre féminine. *Le phénomène du « sous-emploi » et les femmes*, juin 2006 [avis].

Comité Femmes et développement régional, Conférence régionale des élus de Montréal. *L'égalité entre les femmes et les hommes : un objectif toujours à poursuivre*, janvier 2005.

Ressources humaines et Développement social Canada, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Statistique Canada. Recensement de 2001.

3.2) Les personnes de moins de 30 ans

Selon les plus récentes données de l'Enquête sur la population active, les jeunes de 15 à 29 ans, au nombre de 416 000, constituaient 26,1 % de la population montréalaise en 2007. Parmi cette population, le nombre de jeunes actifs sur le marché du travail s'élève à 292 700, soit une diminution de 1,8 % par rapport à 2006. Le total des emplois occupés par les jeunes de moins de 30 ans sur l'île de Montréal (258 700) représente 27,2 % du total des emplois occupés par la population montréalaise de 15 ans et plus. Parmi ces emplois, 64,5 % sont à temps plein et 35,5 % sont à temps partiel, soit une hausse de quatre points de pourcentage par rapport à 2006. Les jeunes de moins de 30 ans occupent 22 % des emplois à temps plein sur l'île de Montréal et 48,1 % des emplois à temps partiel (soit une hausse de quatre points de pourcentage par rapport à 2006).

Bien que la situation des jeunes sur le marché du travail se soit améliorée ces dernières années, leur taux de chômage (11,6 %), en 2007, demeure encore plus élevé que celui de la population de 15 ans et plus (8,5 %). Toutefois, chez les jeunes, les taux d'emploi et d'activité (respectivement 62,2 % et 70,4 %) sont plus élevés que dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus (59,7 % et 65,2 % respectivement) en 2007.

Entre 2002 et 2007, chez les 15 ans et plus, il y a eu une augmentation de 63 600 personnes en emploi à Montréal (7,2 %). Chez les 15 à 29 ans, le nombre de personnes en emploi a augmenté de 17 000 (7 %).

En outre, comparativement à l'ensemble du Québec, les indicateurs du marché du travail sont moins favorables en ce qui concerne les jeunes de la région de Montréal (taux d'activité et d'emploi plus bas et taux de chômage plus élevé).

Chez les prestataires de l'assurance-emploi (actifs et aptes au travail), le nombre de jeunes montréalais de 15 à 24 ans continue de diminuer depuis 2003. Il est passé de 4 555 (moyenne d'avril 2005 à mars 2006) à 4 148 (moyenne d'avril 2006 à mars 2007), soit une diminution de 9,2 %. On constate que 9,3 % des prestataires de l'assurance-emploi sont âgés de 15 à 24 ans, tandis que 36,4 % d'entre eux appartiennent à la tranche d'âge de 15 à 34 ans. Pour leur part, les 19 024 prestataires de l'aide sociale (sans contraintes et avec contraintes temporaires) de moins de 30 ans représentent 20,1 % de tous les prestataires (sans contraintes et avec contraintes temporaires) de l'île de Montréal. Les femmes représentent 54,9 % des jeunes prestataires, et les hommes 45,1 %.

Lors du recensement de 2001, on a dénombré à Montréal 95 000 jeunes nés à l'étranger. Si l'on y ajoute les minorités visibles, la proportion de jeunes de 15 à 29 ans faisant partie de l'un ou l'autre de ces deux groupes atteint presque un sur trois. Cet élément est très important compte tenu que les données sur la scolarité, le chômage et les autres indicateurs du marché du travail montrent un écart défavorable très marqué entre ce groupe et le reste de la population du même âge.

Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), les prévisions démographiques de 1996 à 2015 à Montréal montrent une croissance importante des personnes de 45 à 59 ans (de 319 854 à 419 535) et une décroissance des jeunes de 15 à 29 ans (386 713 à 379 704). En ce qui concerne les 60 à 64 ans, leur nombre devrait s'accroître de façon encore plus importante, passant de 45 764 à 62 720. La part des jeunes de 15 à 29 ans dans l'ensemble de la population devrait donc continuer à décliner. Le nombre de jeunes augmentera moins rapidement que la population totale, ce qui entraînera la baisse leur poids dans l'ensemble de la population. Sur l'île de Montréal, où le pourcentage de jeunes est le plus élevé parmi les cinq régions de la RMR, l'ISQ prévoit une baisse de 1 % du nombre des 15 à 29 ans au cours de la période 2001-2021.

L'emploi chez les jeunes fluctue en fonction de leur scolarité et du groupe d'âge auquel ils appartiennent. En ce qui regarde la scolarité, les jeunes habitant l'île de Montréal sont très scolarisés et maîtrisent souvent plus d'une langue, deux atouts importants pour l'obtention d'un travail qualifiant. En effet, 35,5 % des jeunes de 15 à 29 ans ont terminé des études universitaires, soit le taux le plus élevé des régions de la RMR, alors que 22 % de jeunes de moins de 30 ans n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires (moyenne de 25,6 % pour la RMR de Montréal). Or, le phénomène du décrochage scolaire demeure préoccupant sur l'île de Montréal. En 2004-2005, le taux de décrochage y était de 31,5 %. Ce problème touche davantage les garçons sur l'île de Montréal. Ceux-ci affichent un taux de décrochage de 36,6 % comparativement à 26,3 % chez les filles. Parallèlement à cette situation problématique, la mondialisation des marchés et les grands changements technologiques placent les jeunes devant de nouvelles exigences de la part des employeurs. Dans le but de contrer le décrochage scolaire, il devient nécessaire de se concerter avec les organismes gouvernementaux et les ressources du milieu afin de mettre en place des mécanismes pour relancer la persévérance et la réussite scolaire.

Les nouvelles exigences en matière d'intégration à l'emploi rejoignent plusieurs préoccupations : système de ciblage des clientèles, meilleur encadrement, accompagnement, concertation plus souple avec les ressources du milieu et les partenaires gouvernementaux, et personnel mieux formé et outillé en ce qui concerne les jeunes. Issus de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et découlant de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, le Programme alternative jeunesse et la mesure Jeunes en action offrent des solutions de rechange aux jeunes de moins de 25 ans qui rencontrent des difficultés importantes sur le plan personnel, social et professionnel et qui souhaitent s'engager dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle.

Documents et sources de renseignements

Gouvernement du Québec, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail. *Portrait des jeunes à Montréal*, février 2008.

Gouvernement du Québec, Emploi-Québec, Table Métropolitaine de Montréal. *Profil des personnes âgées de 15 à 29 ans dans la RMR de Montréal*, décembre 2004.

Ressources humaines et Développement social Canada, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Statistique Canada, Recensements de 1996 et de 2001.

3.3) Les personnes de 45 ans et plus

Au recensement de 2001, on comptait 427 695 personnes de 45 à 64 ans sur l'île de Montréal, soit près du quart (24 %) de la population : 14,1 % étaient âgées de 45 à 54 ans et 9,9 % de 55 à 64 ans. Il s'agit d'une augmentation de 2,4 % de ce groupe d'âge par rapport à 1996 (22,4 %). On y compte un peu plus de femmes (53 %) que d'hommes (47 %) en 2001.

Selon les données de 2001, les personnes de 55 à 64 ans sont moins scolarisées que les 45 à 54 ans. La part des 55 à 64 ans ayant moins de neuf années de scolarité est plus grande que celle des 45 à 54 ans (24,6 % comparativement à 10,4 %). Les plus âgés sont aussi moins nombreux à avoir entrepris des études universitaires (27,6 % comparativement à 37,6 %). Toutefois, cette situation change. Selon les données de l'Enquête sur la population active, la part des personnes de 55 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires est tombée de 66 % à 31 % entre 1990 et 2006, et la proportion de titulaires d'un diplôme universitaire est passée de 5 % à 17 % durant la même période.

En 2007, les taux d'emploi et d'activité sont plus élevés chez les 45 à 54 ans (80,2 % et 85,2 %) que dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus (59,7 % et 65,2 %), alors que leur taux de chômage est plus faible (5,9 % contre 8,5 %). Chez les 55 à 64 ans, les taux d'emploi et d'activité (69,6 % et 74,5 %) sont plus faibles que chez les 45 à 54 ans, mais ils sont plus élevés que dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus. De plus, on constate que ces deux indicateurs sont en forte hausse depuis 2002, année où les taux d'emploi et d'activité étaient respectivement de 47,7 % et de 52,7 % chez les 54 à 64 ans. En ce qui concerne le taux de chômage des 55 à 64 ans, il est de 6,6 %, c'est-à-dire plus faible que dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus.

Du côté des prestataires de l'assurance-emploi (actifs et aptes au travail), le nombre de personnes de 45 à 64 ans était de 16 571 (moyenne d'avril 2006 à mars 2007) sur l'île de Montréal. Ces personnes représentent plus du tiers (37,3 %) des prestataires de l'assurance-emploi. Les hommes (52,4 %) sont un peu plus nombreux que les femmes (47,6 %). Les 45 à 54 ans (9 999) sont presque deux fois plus nombreux que les 55 à 64 ans (5 783).

Chez les prestataires de l'aide sociale (sans contraintes et avec contraintes temporaires), en mars 2007, on dénombrait 37 642 personnes de 45 ans et plus, soit 39,8 % des prestataires de l'île de Montréal. On y comptait un peu plus d'hommes (54,1 %) que de femmes (45,9 %). Les 37 642 personnes se répartissaient comme suit : 11 457 étaient âgées de 45 à 49 ans, 9 733 de 50 à 54 ans, 8 623 de 55 à 59 ans et 7 829 de 60 ans et plus. On note que, de mars 2001 à mars 2007, pendant que le nombre total de prestataires de tous âges diminuait de 13,4 % sur l'île, le nombre de ceux de 45 ans et plus ne diminuait que de 2,2 %.

Depuis 25 ans, de plus en plus de gens se retirent ou sont exclus du monde de l'emploi bien avant l'âge officiel de la retraite. Ce phénomène touche davantage les travailleuses et les travailleurs de 55 à 64 ans. Au Canada et au Québec, le départ précoce des travailleuses et des travailleurs âgés s'est réalisé par la voie des retraites anticipées ou par celle des licenciements.

La sortie anticipée de la population active a des effets parfois traumatisants sur les personnes selon que leur statut est assimilable au chômage ou qu'elles sont brutalement reléguées dans l'inactivité. Elle a aussi des effets néfastes sur les entreprises, qui sont alors privées de compétences, sur les finances publiques et sur l'ensemble de la société.

Dans une étude menée en 2002, Ressources humaines et Développement social Canada indiquait que plus de 14 % de la population canadienne atteindra 65 ans et plus en 2011 et que les travailleurs et travailleuses d'âge mûr formeront alors une part imposante de la population d'âge actif :

[...] Certains employés plus âgés devront travailler plus longtemps qu'ils ne le souhaiteraient et d'autres repousseront l'âge de la retraite par choix. Il leur revient de prendre l'initiative d'acquiescer et d'adopter une attitude qui les valorisera aux yeux d'un employeur éventuel [...] ⁹.

Au moment du départ à la retraite d'un travailleur ou d'une travailleuse d'expérience aux compétences multiples, l'entreprise peut éprouver certaines difficultés à composer avec la situation. Pourtant, des solutions mutuellement avantageuses existent; il s'agit pour les deux parties d'explorer de nouvelles avenues. Un document de recherche intitulé *Older Workers : Opportunity or Challenge ?* (Les travailleurs d'âge mûr : un atout ou une difficulté ?) réunit quelques réflexions d'experts canadiens en ressources humaines sur ce sujet des plus actuels ¹⁰.

- Les travailleurs et travailleuses d'âge mûr possèdent la maturité et l'expérience nécessaires pour diriger; ils ont un bon jugement, connaissent bien l'entreprise et possèdent un savoir-faire organisationnel. Cependant, les entreprises sont préoccupées par le coût des soins de santé et par les frais complémentaires de retraite qui leur incombent.
- La retraite obligatoire et le coût des soins de santé sont deux questions qui appellent une collaboration entre les entreprises et le gouvernement. Le choix de l'âge de la retraite pourrait être laissé à la discrétion de chaque travailleur ou travailleuse et de son employeur.
- Syndicats et employeurs pourraient s'entendre sur des politiques souples et mutuellement avantageuses pour les organisations et pour les travailleuses et travailleurs individuellement.
- Des politiques souples en milieu de travail, concernant notamment la redéfinition ou la modification des tâches, la formation, l'assouplissement des profils d'emploi, les possibilités de mentorat, les mesures incitatives liées à des mandats de travail plus courts, l'augmentation des congés annuels ou un travail à temps partiel, les possibilités de réinstallation, et des règlements moins rigoureux en matière de régime d'épargne-retraite et de prestations de soins de santé sont toutes des initiatives qui favoriseraient le maintien, voire le recrutement de travailleurs et travailleuses d'âge mûr.
- Les nouvelles réalités démographiques de la population active incitent les organisations à créer une culture favorable aux travailleurs et travailleuses d'âge mûr.

La population québécoise vieillit plus rapidement que la population canadienne, et son vieillissement s'accompagne d'un ralentissement notable de la croissance démographique. Au Québec, l'âge moyen de la population passera de 35,7 ans en 1991 à 40,9 ans en 2011 et à

⁹ René Morissette, Grant Schellenberg et Cynthia Silver, « Inciter les travailleurs âgés à rester au poste », Le Quotidien, 26 octobre 2005, Statistique Canada.

¹⁰ Vigie Carrière. Rapport traitant des tendances et des problématiques observées en milieu de travail. CNW, novembre 2004.

46,2 ans en 2041. En cinq décennies, cette progression considérable marquera un vieillissement sérieux de la population québécoise.

En fait, au Québec, le déclin de la population totale âgée de 15 à 54 ans débutera en 2012 : le bassin de main-d'œuvre potentielle fond rapidement. Une compilation spéciale d'Emploi-Québec indique que le nombre des 45 à 59 ans dépassera celui des 30 à 44 ans dès 2009. Les employeurs risquent d'éprouver de plus en plus de difficultés à trouver la main-d'œuvre requise pour leurs activités. La population active de Montréal vieillirait cependant moins vite que celle de l'ensemble du Québec.

À Montréal, les professions et les métiers les plus touchés par le vieillissement de la main-d'œuvre sont concentrés surtout dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, des services de l'enseignement, du transport et de l'entreposage, des administrations publiques et de la fabrication de vêtements et de produits en cuir. Dans ces secteurs, la proportion des personnes en emploi de 45 ans et plus dépasse 40 %. À lui seul, le secteur des transports, plus particulièrement le transport en commun, réunit un nombre record de personnes ayant plus de 45 ans, soit 4 970 sur un total de 8 100 personnes en emploi, pour un taux de 61,4 %. En ce qui concerne les métiers et les professions à plus faible volume, le vieillissement de la main-d'œuvre affecte de façon tout aussi marquée et généralisée le secteur des services publics, de la première transformation des métaux ainsi que le transport ferroviaire, la relève y étant quasi absente, alors que la main-d'œuvre vieillissante affiche un taux alternant entre 44 % et 54,2 %.

Dans un contexte de vieillissement accéléré, plusieurs pistes de solutions s'imposent quand vient le temps de planifier la relève. Il faut non seulement concilier les réalités démographiques, les différences individuelles et les particularités des milieux de travail, mais aussi tenir compte des réalités d'un marché du travail en pleine mutation. Un diagnostic de la situation de chaque milieu de travail qui permettrait de déceler les forces et les faiblesses et d'établir des objectifs précis doit précéder la planification de la relève.

Alors que la tendance observée ces dernières années favorisait les départs hâtifs à la retraite, on constate que de plus en plus de travailleuses et de travailleurs âgés n'ont pas l'intention de rejoindre les rangs des retraités précoces. De nombreuses personnes continuent de travailler, soit parce qu'elles aiment leur travail, soit parce qu'elles y sont contraintes pour des motifs économiques ou psychologiques. Plusieurs tendances semblent se dessiner à cet égard : prendre une retraite graduelle, se tourner vers un travail autonome ou tout simplement avoir une participation active au sein de l'entreprise.

Emploi-Québec a un rôle important à jouer pour sensibiliser les acteurs du marché du travail au phénomène du vieillissement de la main-d'œuvre, en particulier à la situation des travailleurs et travailleuses de 45 ans et plus, ainsi qu'à la nécessité d'actions concertées dans ce domaine.

Documents et autres sources de renseignements

Colloque *55 ans et plus*, Comité aviseur pour les travailleurs et travailleuses de 45 ans et plus, novembre 2007.
Colloque *Halte à la retraite*, TELUQ, novembre 2006.

Comité aviseur d'Emploi-Québec pour les travailleuses et les travailleurs de 45 ans et plus.

D'Amours, Martine et Frédéric Lesemann. *La Sortie anticipée d'activité des travailleurs et travailleuses de 45 à 64 ans*, document présenté au Comité aviseur d'Emploi-Québec pour les travailleuses et les travailleurs de 45 ans et plus, Montréal, Institut national de la recherche scientifique – Culture et Société, octobre 1999.

Ressources humaines et Développement social Canada, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, janvier 2008.

Gouvernement du Québec, Emploi-Québec. *Agir en matière de vieillissement de la main-d'œuvre : un investissement stratégique. Stratégie nationale pour les travailleurs et travailleuses de 45 ans et plus*, 25 février 2002.

Grenier, André. *Le Marché du travail après 45 ans : un milieu en mutation*, Emploi-Québec, novembre 1999.

Grenier, André. *Les changements démographiques et le marché du travail : d'hier à aujourd'hui... et à demain*, Emploi-Québec, novembre 2006.

Grenier, André. *Les personnes de 55 ans et plus et le marché du travail*, Emploi-Québec, CETECH, novembre 2007.

Institut de la statistique du Québec. *Perspectives démographiques du Québec 1996-2041*, compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, avril 2003.

Lessard, Denis et Mario Cloutier. « Le forum des générations : un projet de loi sur la retraite progressive », *La Presse*, 14 octobre 2004.

Saba, Tania et Gilles Guérin. « Planifier la relève dans un contexte de vieillissement de la main-d'œuvre », *Gestion*, vol. 29, n° 3, automne 2004.

Statistique Canada, Recensements de 1996 et de 2001.

Tremblay, Rodrigue. « La retraite économique », *Les Affaires*, 20 octobre 2004.

3.4) Les personnes handicapées

Une étude diagnostique réalisée en 2007 pour la Table de concertation pour l'emploi des personnes handicapées de Montréal démontre des écarts importants, quant à leur situation sur le marché du travail, entre les personnes ayant une incapacité et celles qui n'en ont pas. Ces écarts sont particulièrement marqués en ce qui concerne le taux d'emploi (53,3 % comparativement à 75,2 %), le taux d'activité (60,2 % par rapport à 80,2 %) et le taux de chômage (15,3 % par rapport à 5,5 %). Conséquemment, les personnes ayant une incapacité sont beaucoup moins nombreuses à avoir comme principale source de revenus des salaires et des traitements (49,7 % comparativement à 71,9 %) et beaucoup plus nombreuses à recevoir de l'aide sociale (20,7 % par opposition à 3,3 %). De plus, cette étude démontre que les personnes ayant une incapacité sont beaucoup plus nombreuses à avoir une scolarité de niveau primaire (26,7 % par rapport à 15,5 %) et moins nombreuses à avoir une scolarité de niveau collégial ou universitaire (45 % comparativement à 56,2 %).¹¹

¹¹ Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI) pour la Table de concertation pour l'emploi des personnes handicapées de Montréal, Étude diagnostique sur la situation montréalaise des personnes handicapées au regard de l'emploi, décembre 2007, 149 p.

Les résultats de cette étude confirment les principaux constats d'une recherche réalisée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) en 2006¹² et du *Diagnostic sur la formation et l'emploi des personnes handicapées au Québec* publié par le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées en janvier 2005, à savoir que « les personnes ayant une incapacité sont globalement plus pauvres, moins scolarisées et plus souvent inactives sur le marché du travail ».

On peut donc affirmer que la présence d'un handicap est un obstacle important à prendre en compte lorsque l'on s'intéresse à la problématique de l'intégration au travail de ces personnes. Conscient de cela, le gouvernement québécois a tenu en 2007 une consultation publique sur le projet de la nouvelle stratégie pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées au Québec. Les résultats de cette consultation, organisée par le MESS, devraient être connus en 2008 lorsque sera annoncée la nouvelle stratégie gouvernementale.

Il importe de préciser que le problème de l'estimation du nombre de personnes handicapées capables et désireuses de travailler dans la région de Montréal demeure entier. Ainsi, les résultats des études relatives aux estimations de populations avec incapacité¹³ sont très variables et font référence à des définitions différentes de « personne ayant une incapacité ». L'on pouvait également lire sur le site Web de l'Office des personnes handicapées du Québec à l'automne 2007 que 86 665 Montréalais âgés de 15 à 64 ans auraient une incapacité; cela correspondrait à près de 7 % de la population montréalaise appartenant à ce groupe d'âge. Il sera important, dans la prochaine année, d'analyser plus en détail les résultats de l'étude diagnostique réalisée par la table de concertation régionale afin de mieux estimer globalement le nombre de personnes handicapées recevant des services de développement de l'employabilité et d'intégration au marché du travail ainsi que le nombre et les besoins de celles qui auraient avantage à profiter de tels services à Montréal.

Il faut également prendre en compte la complexité de l'intégration au travail des personnes handicapées. Ces personnes font face à des limitations diverses reliées au type de handicap, à leur état physique, intellectuel ou psychique. Ainsi, les obstacles qu'elles rencontrent dans leur démarche de formation ou d'intégration seront différents selon qu'elles se déplacent en fauteuil roulant, qu'elles sont aveugles ou malentendantes, qu'elles éprouvent des problèmes de santé mentale ou sont atteintes d'une légère déficience intellectuelle. À cela s'ajoute le degré de gravité de la déficience et le moment où elle est survenue.

Certains obstacles à l'intégration au travail des personnes handicapées sont plus difficilement repérables car ils relèvent des perceptions. Ces perceptions, que l'on peut qualifier de négatives lorsqu'elles freinent le processus vers l'emploi, ne sont pas l'exclusivité des milieux de travail. Elles peuvent également exister dans l'environnement socioaffectif des personnes handicapées, chez certains intervenants... et chez les personnes handicapées elles-mêmes. En effet, certaines personnes ne se sentent pas aptes à occuper un emploi pour divers motifs (manque de confiance en soi, surestimation des compétences exigées pour occuper certains postes, crainte de perdre certains avantages, etc.).

Il importe, par ailleurs, de souligner que l'amélioration de la conjoncture économique de Montréal est favorable à l'intégration d'une nouvelle main-d'œuvre, dont des personnes handicapées, sur le marché du travail.

La démarche d'intégration et de maintien en emploi de ces personnes implique une mobilisation de plusieurs partenaires qui offrent des services, selon leur mission. L'étude réalisée par la Table

¹² Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées – Les personnes handicapées et le marché du travail*, octobre 2006, 58 p.

¹³ Les études les plus connues : Enquête québécoise sur les limitations d'activité (EQLA), 1998 – Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2007 – Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA), 2001 – Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), 2003.

de concertation ainsi que le diagnostic produit par le CAMO pour personnes handicapées fait état d'une offre abondante de ressources pour la formation, le développement de l'employabilité, l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Citons, entre autres, les centres locaux d'emploi, les organismes spécialisés de main-d'œuvre, les entreprises adaptées, les centres de réadaptation, les programmes des centres hospitaliers en santé mentale, les programmes du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, etc.

La Table de concertation pour l'emploi des personnes handicapées de Montréal est un lieu de concertation qui regroupe des représentants de plusieurs partenaires, dont la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal. La Table estime que les compétences des personnes handicapées doivent être développées et mises à profit sur le marché du travail montréalais. La réalisation de l'étude diagnostique sera suivie de l'élaboration d'une planification stratégique triennale qui prendra en compte les besoins des personnes handicapées dans leur cheminement vers l'emploi ainsi que la demande de main-d'œuvre du marché du travail montréalais.

Documents et autres sources de renseignements

Camirand, J., J. Aubin, N. Audet, R. Courtemanche, C. Fournier, B. Beauvais, R. Tremblay et autres. *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*, Québec, Institut de la statistique du Québec, juin 2001.

Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO) pour personnes handicapées. *Diagnostic sur la formation et l'emploi des personnes handicapées au Québec*, [En ligne], janvier 2005. [<http://www.camo.qc.ca/index.php>]

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *Consultation publique sur le projet de stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées*, Présentation, [En ligne] [<http://www.mess.gouv.qc.ca/consultation-publique/index.asp>]

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. *Consultation publique sur le projet de stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées*, Documents, [En ligne] [<http://www.mess.gouv.qc.ca/consultation-publique/documents.asp>]

3.5) Les personnes immigrantes¹⁴ et les personnes appartenant aux minorités visibles

Selon les données du recensement de 2001, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal regroupait 88,3 % des personnes immigrantes de 15 ans et plus du Québec, dont 70,3 % vivaient sur l'île de Montréal. En proportion, 22,2 % de la population totale âgée de 15 ans et plus de la région métropolitaine et 33 % de celle de l'île de Montréal était immigrante en 2001. Le recensement de 2001 indique également que le nombre de personnes immigrantes a connu une augmentation significative de 6,2 % par rapport à 1996 sur le territoire de la RMR et de 6,5 % sur le territoire de l'île, qui est le principal lieu d'intégration économique des nouveaux arrivants au Québec.

Montréal est le territoire où se trouve la plus grande proportion au Québec de personnes faisant partie des minorités visibles. Selon les données de 2001, les 15 ans et plus appartenant à une minorité visible, qu'ils soient nés au Canada ou immigrants, représentaient 19 % de la population de l'île de Montréal. La RMR de Montréal comptait 93 % des membres des minorités visibles du Québec. L'île de Montréal, à elle seule, recevait 77 % de ces personnes. Les Noirs forment le groupe le plus imposant (30 %) de cette catégorie, suivis du groupe ethnoculturel arabe (15 %). Cette population se heurte à des barrières encore plus grandes en matière d'emploi, tout particulièrement parmi les jeunes.

Les données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) montrent qu'une forte concentration des nouveaux arrivants au Québec ont choisi l'île de Montréal comme lieu de résidence. Pour les années 2000, 2001 et 2002, on observe une proportion dépassant 81 % en faveur de l'île de Montréal. Toutefois, ce ratio a baissé à 76 % en 2003, à 75 % en 2004 et à 74 % en 2005 (données non complètes). Les données préliminaires pour 2006 évaluent à

¹⁴ Dans cette section, le terme personne immigrante désigne une personne née à l'extérieur du Canada.

73,3 % la proportion de nouveaux arrivants qui ont choisi Montréal, mais avec une augmentation de 566 personnes par rapport à 2005, pour un total de 32 755 personnes. Au cours de l'année 2007, le MICC a augmenté ses cibles d'immigration pour l'ensemble du Québec, les faisant passer de 46 000 personnes en 2007 à 55 000 en 2010.

Les recensements de 1996 et de 2001 montrent une grande proportion de titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires parmi les immigrants et les immigrantes. L'analyse des données du MICC sur les personnes immigrantes de 15 ans et plus admises au Québec entre 2002 et 2006 confirme cette tendance. Ainsi, pour cette période, 79,5 % d'entre elles avaient atteint un niveau d'études supérieur à 11 années de scolarité. C'est dans le groupe des gens très scolarisés, c'est-à-dire ceux qui ont quatorze années de scolarité et plus, que se trouvent les concentrations les plus importantes pour la même période, soit 65 %. Si nous nous attardons à la scolarité des personnes immigrantes de 15 ans et plus se destinant au marché du travail, les proportions sont encore plus grandes. La proportion est de 87 % pour la catégorie supérieure à 11 années de scolarité, et de 74 % pour celle de quatorze années et plus. Une autre caractéristique de la population immigrante, en ce qui a trait à la scolarité, est sa forte proportion d'individus n'ayant pas fait d'études secondaires, soit 19,6 %, comparativement à 11,6 % chez les personnes nées au Canada, selon les données du recensement de 2001 sur l'île de Montréal. Il s'agit d'une caractéristique des cohortes arrivées au pays dans les années 1950. Chez les personnes arrivées au Québec entre 2002 et 2006, âgées de 15 ans et plus, cette proportion n'est plus que de 2,7 %.

Les données du MICC sur le pays d'origine des arrivants qui s'établissent sur le territoire de l'île de Montréal confirment la tendance à la hausse, observée lors des recensements de 1996 et de 2001, en ce qui concerne les minorités visibles. Entre janvier 2002 et décembre 2006, dans une proportion de 90,1 %, les personnes immigrantes arrivées à Montréal et se destinant au marché du travail provenaient de régions retenues dans la définition des communautés incluses dans les minorités visibles. Cette hausse est attribuable, en grande partie, aux personnes originaires du continent africain (28,7 %), plus particulièrement, aux personnes originaires d'Afrique du Nord (incluant le Maghreb) dont la proportion a atteint 20,2 % des nouveaux arrivants de Montréal se destinant au marché du travail durant la même période.

Montréal est le principal lieu d'accueil des personnes demandant l'asile au Québec. Toutefois, depuis 2001, ce groupe est en baisse. Selon le MICC, les personnes réfugiées représentaient 23,8 % des immigrants admis au Québec entre 1997 et 2001, soit 36 451 personnes; cette proportion est passée à 17,0 % entre 2001 et 2005 (soit 34 329 personnes), puis à 16,4 % entre 2002 et 2006 (soit 34 277 personnes). L'île de Montréal a accueilli, pendant cette dernière période, 18 416 personnes réfugiées, ce qui représentait 14,3 % des immigrants admis sur son territoire.

La population immigrante connaît des difficultés particulières en matière d'intégration au marché du travail. Les difficultés d'accès à certains ordres professionnels en sont un exemple. Pour les nouveaux arrivants, le problème de la reconnaissance des acquis et des compétences scolaires et extrascolaires est une barrière supplémentaire à l'emploi. Cette situation est préoccupante, considérant le niveau élevé de scolarité des nouveaux arrivants, qui est en progression constante, et la grande proportion de personnes immigrantes ayant fait des études universitaires (avec ou sans diplôme) qui résident sur l'île, soit 36 % contre 33 % pour les personnes nées au Canada, selon le recensement de 2001. Pour les personnes diplômées nouvellement arrivées, l'accès à un premier emploi dans leur champ de compétences est difficile, en raison de l'absence d'expérience de travail au pays. Ces personnes sont souvent surqualifiées pour les emplois qu'elles occupent, compte tenu de la formation et de l'expérience acquises à l'étranger. Pour survivre, elles acceptent souvent d'occuper un emploi de niveau inférieur à leurs compétences.

De plus, les personnes immigrantes sont surreprésentées parmi les prestataires de l'aide sociale, par rapport à la population québécoise. En mars 2007, sur le territoire de l'île, les personnes immigrantes prestataires de l'aide sociale âgées de 15 à 64 ans, dépassaient en nombre leurs

homologues nées au pays. Elles totalisaient un peu plus de 50 000 personnes, soit 53,1 % des prestataires de cette catégorie. En comparaison, seulement 33 % de la population totale de l'île en âge de travailler (15 ans et plus) était immigrante, selon le recensement de 2001.

Le taux de chômage des personnes nées à l'extérieur du Canada est plus élevé. En 2001, chez les personnes de 15 à 64 ans, sur le territoire de l'île de Montréal, il était de 13,5 %, comparativement à 7,4 % pour la population née au pays. Les minorités visibles connaissent un taux de chômage encore plus élevé, soit 16,6 %. Les groupes ethnoculturels des minorités visibles les plus touchés par le chômage étaient, dans l'ordre, le groupe arabe-asiatique occidental, avec un taux de 22 %, les Noirs, avec 18,4 %, et le groupe des Latino-Américains, avec 15,7 %. Parmi les personnes immigrantes, les nouveaux arrivants (c'est-à-dire ceux qui sont arrivés entre 1996 et 2001) connaissent un taux de chômage de 21,9 % au Québec, de 22,2 % dans la RMR de Montréal et de 22,9 % sur l'île. Chez les 15 à 24 ans de l'île de Montréal, le taux de chômage des jeunes des minorités visibles (nés au Canada et immigrants) était le plus élevé, selon le recensement de 2001, atteignant 20,5 % comparativement à 19,8 % pour les jeunes nés à l'extérieur du Canada et 11,7 % pour ceux nés au Canada. Pour les trois populations des 15 à 24 ans, il est intéressant de noter que la catégorie des 15 à 19 ans avait un taux de chômage plus élevé de 3 %. L'écart le plus grand en ce qui concerne le taux de chômage comparé à celui de la population née au Canada touchait les 25 à 44 ans : 10,5 points de pourcentage pour les minorités visibles et 8,4 points pour les personnes nées à l'extérieur du Canada. En 2001, sur l'île de Montréal, le taux de chômage des femmes issues des minorités visibles (16,5 %) et des femmes nées à l'extérieur du Canada (13,8 %) était beaucoup plus élevé que celui des femmes nées au Canada (seulement 6,5 %).

Les personnes immigrantes, en général, ont également des salaires plus bas que la moyenne, notamment les femmes, qui connaissent un isolement social et économique plus grand. Par rapport à l'ensemble des secteurs d'activité économique, le secteur manufacturier est celui qui embauche le plus de personnes nées à l'extérieur du Canada. En proportion, 29,1 % des salariés immigrants de l'île travaillaient dans ce secteur, comparativement à 13,7 % des salariés nés au Canada, au moment du recensement de 2001. L'analyse des données indique un écart important défavorable aux personnes immigrantes en ce qui a trait au revenu total médian, soit un écart de 9 736 \$. Pour ce qui est du niveau de compétence de l'emploi occupé par rapport à la scolarité obtenue à l'étranger, l'écart est également important (35,2 % comparativement à 15,6 %) chez les salariés occupant un emploi de niveau secondaire ou moins et ayant obtenu un diplôme universitaire de niveau baccalauréat et plus. La situation des femmes immigrantes est particulièrement à souligner sur le plan du revenu, puisqu'elles arrivent au dernier rang dans le secteur manufacturier, avec un revenu total médian de 18 758 \$. Pour l'ensemble des secteurs d'activité économique à l'étude dans une recherche récente sur les salariés, les femmes immigrantes cumulent un revenu total médian inférieur à 20 000 \$ dans cinq secteurs sur quinze, comparativement à un seul pour leurs homologues masculins.

En général, les personnes immigrantes vivent une situation nettement moins avantageuse, sur le plan de l'emploi, que les personnes nées au Canada. Certains sous-groupes parmi la population immigrante connaissent une situation particulièrement précaire en matière d'emploi. C'est le cas, notamment des femmes, des jeunes, des personnes issues des minorités visibles et des nouveaux arrivants.

En plus de la non-reconnaissance des acquis et des compétences et de l'absence d'expérience de travail au pays, les problèmes liés à la langue et à l'acculturation, tels qu'une mauvaise maîtrise de la langue de travail, le manque de connaissance des règles d'éthique, des attitudes et des comportements valorisés au travail ainsi que la méconnaissance de la culture québécoise en général, sont cités de plus en plus par les spécialistes comme un frein à l'emploi. Les problèmes que vivent les nouveaux arrivants relativement au système d'emploi en général – le peu d'information sur le marché du travail et ses besoins, la méconnaissance des méthodes d'entrevue et de sélection, l'absence de connaissance des normes, de la réglementation des salaires, des conditions de travail et de la syndicalisation – peuvent retarder l'insertion et le

maintien de ces personnes dans des emplois qualifiants et durables correspondant à leur potentiel. Plus généralement, la perception de l'immigration, les préjugés et l'absence de mécanismes de gestion de la diversité culturelle au sein de plusieurs entreprises peuvent priver la société du plein apport de l'immigration au marché du travail québécois et montréalais.

Documents et autres sources de renseignements

Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes, Table métropolitaine Emploi-Québec, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal. *Portrait de la situation des personnes immigrantes actives salariées dans l'ensemble des secteurs d'activité économique pour la région métropolitaine de recensement de Montréal et l'île de Montréal*. Montréal, août 2007, 225 p.

Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes, Table métropolitaine Emploi-Québec, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal. *Portrait de la situation des personnes salariées issues de l'immigration dans le secteur manufacturier pour l'ensemble du Québec, la région métropolitaine de recensement de Montréal et l'île de Montréal*, Montréal, décembre 2005, 235 p.

Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal. Données des recensements de 1996 et 2001, compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, février 2004 et septembre 2007.

Gouvernement du Québec. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, août 2007.

Gouvernement du Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *Statistiques sur l'immigration au Québec*, édition juin 2000.

Gouvernement du Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *Les minorités visibles au Québec, recensement de 1996*, Québec, août 1999 (Études, recherches et statistiques, n° 3).

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. *Tableaux sur l'immigration au Québec, 2001-2005 et 2002-2006*, mars 2006 et 2007.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. *Immigrants admis au Québec se destinant au marché du travail à Montréal*, [compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail], mai 2007.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2008*, DRAP, DGI, DAPC, 2007.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec*, 4^e trimestre, 27 février 2007.

Statistique Canada. Recensement de 2001, *Produits de données normalisées publiées le 21 janvier 2003*.

Statistique Canada. Recensement de 2001, *Profil des communautés de 2001*, décembre 2005.

3.6) Les personnes judiciairisées

Le fait d'avoir un casier judiciaire constitue un facteur très défavorable à l'emploi. Ce facteur, jumelé à une période d'incarcération, peut amplifier les difficultés d'intégration au marché du travail. Obtenir un emploi le plus rapidement possible après la libération diminue de façon marquée le risque de récidive.

En juin 2001, le Comité aviseur pour la clientèle judiciairisée adulte publiait le rapport intitulé *Profil de la clientèle correctionnelle de la grande région de Montréal*. Résultat d'une analyse descriptive. Le comité devait par la suite entreprendre une étude portant sur les pratiques d'intervention en employabilité auprès des adultes judiciairisés. L'objectif poursuivi se situe dans le contexte de la mise en œuvre de l'entente interministérielle concernant les contrevenants adultes. L'Entente relative à la prestation de services de main-d'œuvre et d'emploi à la clientèle contrevenante adulte sous la responsabilité de la Direction générale des services correctionnels, signée en mars 2001, vise précisément la prestation de services à l'intérieur des établissements de détention de compétence provinciale.

Les résultats du rapport sur le profil de la clientèle correctionnelle montrent à quel point Montréal est une région particulièrement visée par cette entente : la population incarcérée au Québec qui relève du fédéral s'élève à 3 046 personnes (dont 66 seulement sont des femmes, soit 2 %). Il n'y a aucun pénitencier de compétence fédérale sur l'île de Montréal. Cependant, le 7 mars 2001, on comptait, dans la région de Montréal, 928 personnes en liberté sous condition relevant du fédéral, soit 47,4 % des personnes en liberté conditionnelle de tout le Québec.

Au cours de l'année 2000, la population en détention provinciale (peine inférieure à deux ans) comptait, dans l'ensemble du Québec, 19 482 personnes, dont la majorité (91,1 %) étaient des hommes. Il existe vingt établissements de détention de compétence provinciale répartis dans douze régions administratives. À elle seule, la région de Montréal regroupe, principalement au Centre de détention de Montréal (Bordeaux), 47,1 % de la population condamnée et admise en détention provinciale au Québec; au cours de l'année 2000, 63 % des femmes incarcérées l'étaient dans la région de Montréal, principalement à la Maison Tanguay.

La population contrevenante a les caractéristiques suivantes : elle est composée très majoritairement d'hommes, le plus souvent célibataires, âgés de 30 ans et plus et qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. La principale source de revenu de ces gens est très souvent le travail au noir ou illicite ou les prestations d'aide sociale. Ajoutons à ce profil la faible estime de soi, le manque de motivation, les difficultés liées à la consommation de drogues, d'alcool et de médicaments, de même que les problèmes de santé physique et mentale. Signalons qu'une part très limitée de cette population peut être associée aux minorités visibles, aux communautés culturelles ou à la population immigrante. À titre d'exemple, en ce qui a trait à la répartition des personnes selon l'ethnie, l'analyse des données révèle que 14,1 % (129 personnes) des personnes en liberté sous condition (de compétence fédérale) dans la région de Montréal ont déclaré faire partie d'une ethnie autre que les Blancs. Les principales ethnies mentionnées sont les Noirs (7,5 %), les Autochtones (1,1 %) et les autres ethnies (5,6 %).

La majorité des personnes condamnées et détenues dans un établissement de compétence provinciale au Québec, au cours de l'année 2000, n'occupaient pas d'emploi au moment où elles ont commis leur délit. La majorité des personnes nouvellement inscrites en milieu ouvert, au cours de l'an 2000, n'occupaient pas d'emploi et tiraient leur revenu principalement des prestations d'aide sociale. À ce sujet, la situation des femmes et celle des hommes se distinguent de manière significative. En effet, la proportion de femmes qui occupent un emploi en milieu ouvert ou encore qui étaient en emploi au moment où elles ont commis leur délit est beaucoup plus faible que celle des hommes. Par ailleurs, en milieu ouvert, la proportion de femmes qui ont recours aux prestations d'aide sociale est beaucoup plus grande que celle des hommes. Enfin, les emplois habituellement occupés par les personnes incarcérées dans un centre de détention provincial et par les personnes inscrites en milieu ouvert sont des emplois qui nécessitent peu ou pas de formation et d'expérience.

Le Comité aviseur pour la clientèle judiciairisée adulte publiait en décembre 2003 une étude intitulée Insertion et maintien en emploi des femmes judiciairisées au Québec. L'étude fournit un portrait sommaire des femmes judiciairisées, les résultats d'une enquête de terrain auprès de ces dernières et des personnes qui interviennent auprès d'elles ainsi qu'une recension de diverses expériences en employabilité menées auprès des femmes judiciairisées dans différents pays. Au cours des vingt dernières années, la proportion de femmes incarcérées a presque doublé, passant de 5 % à 9 % dans les établissements provinciaux et de 3 % à 5 % dans les établissements fédéraux.

La majorité des femmes incarcérées dans des pénitenciers provinciaux ou sous supervision dans la région de Montréal appartiennent au groupe d'âge des 30 à 44 ans et sont célibataires. Beaucoup de femmes incarcérées au Québec ont des enfants, une réalité qui a des répercussions importantes sur la période postinstitutionnelle. Les délits qui les ont menées en prison sont essentiellement des délits contre la circulation municipale (21,6 %) ou des vols (11,1 %). La durée de leur sentence est en moyenne de 81 jours.

Le profil des femmes détenues est nettement distinct de celui des hommes. Ces femmes sont généralement moins aptes que les hommes à intégrer à court terme le marché du travail et plus ostracisées par les employeurs potentiels. Moins nombreuses que leurs homologues masculins, elles n'ont pas l'avantage de suivre des formations professionnelles durant leur période de détention.

Documents et autres sources de renseignements

Comité aviseur pour la clientèle judiciairisée adulte. *Insertion et maintien en emploi des femmes judiciairisées au Québec*, décembre 2003.

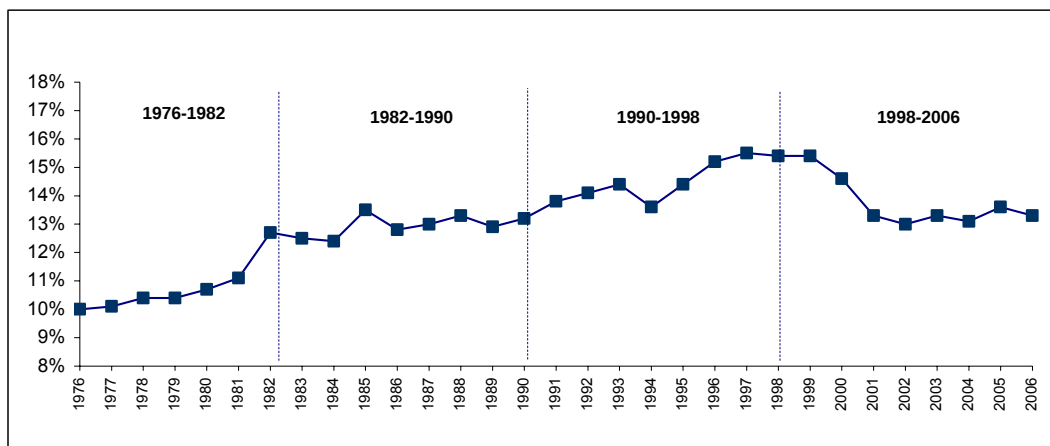
Comité aviseur pour la clientèle judiciairisée adulte. *Profil de la clientèle correctionnelle de la grande région de Montréal. Résultats d'une analyse descriptive*, juin 2001.

3.7) Les travailleuses et les travailleurs autonomes

Entre 1976 et 2006, le travail autonome est passé de 10 % à 13,3 % de l'emploi total au Québec. Durant cette période, le nombre de travailleuses et de travailleurs autonomes a presque doublé, passant de 255 500 à 502 500 personnes. Un peu plus du quart de ces personnes résidaient dans la région de Montréal (131 200). On observe une tendance à la stabilisation du travail autonome au Québec depuis quelques années : la proportion de travailleurs et de travailleuses autonomes, après avoir atteint un sommet en 1997 (15,6 % de l'emploi total, soit 494 000 personnes), a connu ensuite une décroissance annuelle jusqu'en 2002 (13 % de l'emploi total), puis s'est stabilisée ces dernières années (13,3 % en 2006).

Graphique 30

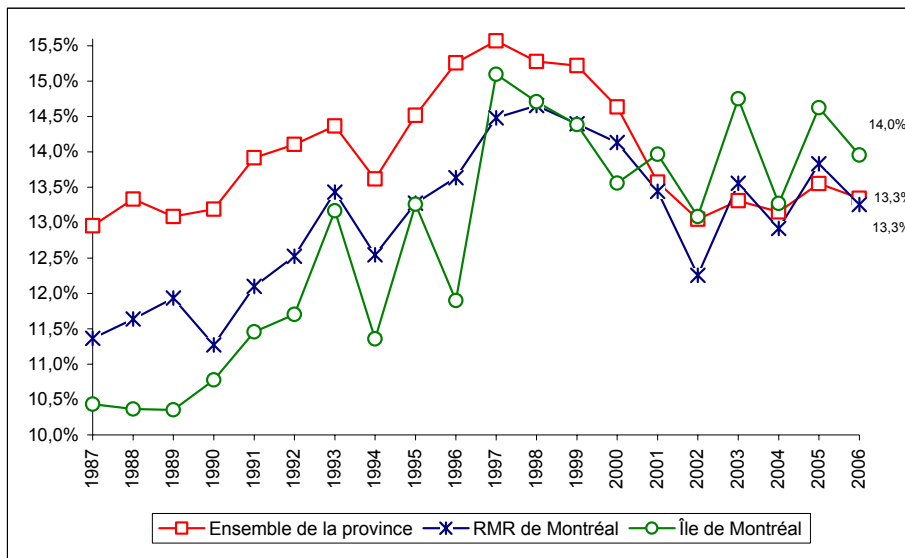
Part des travailleurs et des travailleuses autonomes en pourcentage de l'emploi total
Ensemble du Québec 1976-2006



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, et compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, mars 2007.

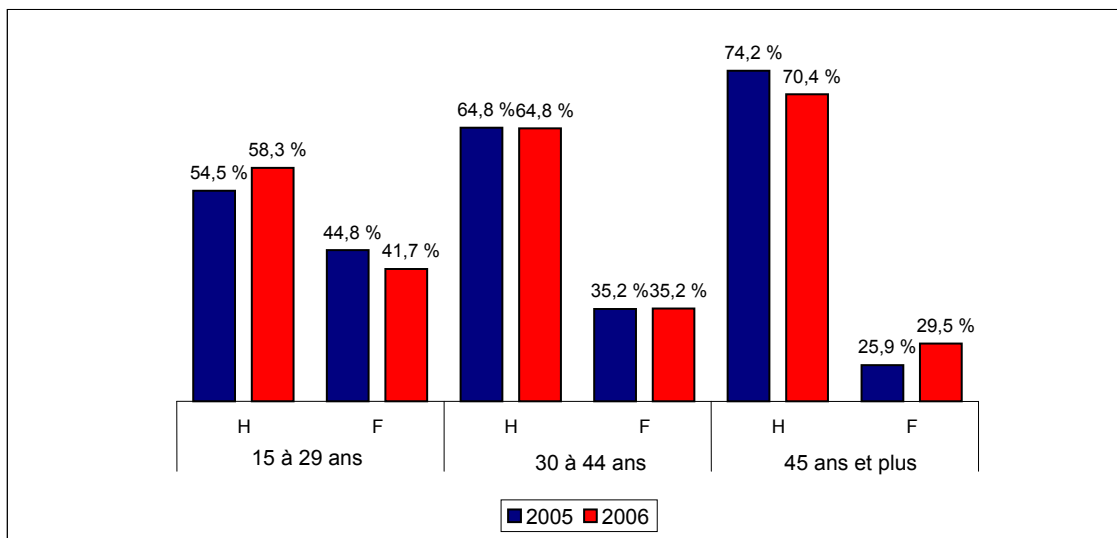
Le graphique 31 indique la part des travailleurs et des travailleuses autonomes en pourcentage de l'emploi total au Québec, dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et à Montréal même. Il montre que, dans l'île de Montréal, cette part dépasse la moyenne québécoise depuis 2001, alors qu'auparavant elle se situait au-dessous de cette moyenne. Depuis 2001, la proportion de travailleurs autonomes à Montréal est également supérieure à celle de la RMR de Montréal.

Graphique 31
Part des travailleurs et des travailleuses autonomes en pourcentage de l'emploi total
Ensemble du Québec, région métropolitaine de recensement de Montréal et île de Montréal
1987-2006



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, et compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, mars 2007.

Graphique 32
Répartition des travailleurs et des travailleuses autonomes selon les catégories d'âge et le sexe, île de Montréal, évolution 2005-2006



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, et compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, mars 2007.

Le graphique 32 présente des données différenciées sur la répartition des travailleurs et des travailleuses autonomes selon leur sexe et leur âge sur l'île de Montréal. Entre 2005 et 2006, on constate que, chez les jeunes travailleurs et travailleuses autonomes (de 15 à 29 ans), la part des hommes a augmenté de 3,8 % (passant de 54,5 % à 58,3 %) au détriment des jeunes

femmes, dont la part a diminué de 3,1 % (baissant de 44,8 % à 41,7 %). Chez les 30 à 44 ans, il n'y a pas eu de variation significative depuis 2005. Cependant, chez les 45 ans et plus, la part des hommes est passée de 74,2 % à 70,4 %, alors que celle des femmes a augmenté de 3,6 % depuis 2005 (passant de 25,9 % à 29,5 %).

Documents et autres sources de renseignements

Centre d'étude sur l'emploi et la technologie. *Revue du nouveau marché du travail*, printemps 2001.

Chambre de commerce du Montréal métropolitain. *Réforme du Code du travail : une révision en apparence unilatérale*

Emploi-Québec. *Données sur le travail autonome, document synthèse*, document préparé par Sylvie Tousignant, GTL Formation, novembre 2001.

Leadership Montréal, février 2001.

Lévesque, Lia. « Quatre ministres annoncent l'accord Québec-Ottawa sur les congés parentaux », *La Presse Canadienne*, 1^{er} mars 2005.

Statistique Canada. *Enquête sur la population active*, janvier 2005, 2006.

Statistique Canada. Recensement de 2001 (données 20 %), et compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, novembre 2003.

Section 4 : Les secteurs d'activité¹⁵

4.1) Aéronautique

Perspectives sectorielles

Après une période difficile à la suite des événements de septembre 2001, le secteur de l'aéronautique vient de connaître plusieurs années de croissance et tout indique que cette remontée se poursuivra au cours des prochaines années.

Si l'on se fie aux résultats de l'enquête annuelle du Comité sectoriel de main-d'œuvre en aéronautique (CAMAQ) auprès des entreprises de ce secteur, la remontée de l'emploi aurait été particulièrement spectaculaire en 2007 : dans l'ensemble du Québec, le nombre de travailleurs¹⁶ serait passé de 44 765 à 47 451 de 2007 à 2008, une croissance de 6 % en douze mois. Selon les intentions d'embauche exprimées dans cette enquête, le nombre d'emplois augmenterait de 3,3 % en 2008 pour atteindre 49 049 au début de 2009.

Plusieurs grandes entreprises de l'aéronautique ont contribué à la croissance de l'emploi au cours des dernières années (Bell Helicopters, Pratt & Whitney, CMC Electronics, etc.). Les fournisseurs et les sous-traitants des maîtres d'œuvre du secteur ont également contribué à l'augmentation de l'embauche. Bombardier Aéronautique a annoncé à la fin de 2007 une accélération de sa cadence de production en raison de l'augmentation de son carnet de commandes au cours du premier semestre de l'année. L'entreprise, qui avait diminué sa cadence de production d'avions régionaux à un avion tous les cinq jours en 2006, l'a ramenée progressivement à un avion tous les trois jours : cela s'est traduit par de nombreux rappels de personnel et permettra de créer de nouveaux emplois en 2008.

D'ici la fin de l'année, Bombardier précisera ses intentions quant au développement de la série C (avions commerciaux de 110 à 130 places). Si l'entreprise va de l'avant, cela aura un effet important sur l'emploi (2 500 emplois directs et indirects selon certaines estimations). À court terme, cela stimulera l'embauche d'ingénieurs et de techniciens appelés à travailler à la conception de ces nouveaux modèles. Ce n'est cependant que vers 2012 que l'assemblage des premiers avions de la série C aurait lieu. Advenant que Bombardier renonce à la série C, l'entreprise pourra toujours miser sur un nouveau modèle dont elle a confirmé le développement : le CRJ1000, une version allongée du CRJ900, qui lui permettra d'atteindre le marché des 100 places.

Au cours des dernières années, les pertes du côté des avions régionaux chez Bombardier avaient été compensées, en partie, par la forte augmentation des ventes d'avions d'affaires. On peut cependant craindre une baisse de la demande d'avions d'affaires en raison du ralentissement de l'économie américaine en 2008 et de la diminution des bénéfices des grandes entreprises.

Pour l'ensemble du secteur, les nombreux projets de développement de nouveaux produits confirmés par les grandes entreprises (Bell Helicopter, Pratt & Whitney, CAE Electronics, CMC Electronics, etc.) et la croissance mondiale de la demande de produits aéronautiques nous amènent à prévoir une augmentation des livraisons et de l'emploi au cours des prochaines

¹⁵ À noter que les analyses sectorielles présentées reposent sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

¹⁶ Recensement des prévisions de main-d'œuvre – Industrie aéronautique au Québec 2007-2009, Enquête du Comité sectoriel de main-d'œuvre en aéronautique (CAMAQ), janvier 2008. Le CAMAQ inclut dans l'appellation « aéronautique » à la fois les entreprises de l'industrie aéronautique et de l'industrie spatiale, leurs fournisseurs et sous-traitants qui œuvrent pour la plupart dans d'autres secteurs que le matériel de transport (ex. produits métalliques, produits électroniques, développement de logiciels, etc.) et l'Agence spatiale canadienne.

années. Emploi-Québec prévoit ainsi une croissance annuelle moyenne de l'emploi de l'ordre de 2,3 % d'ici 2011 pour l'ensemble du secteur du matériel de transport dans la région de Montréal, croissance attribuable essentiellement au secteur de l'aéronautique¹⁷.

Nos perspectives professionnelles 2007-2011 pour ce secteur reflètent cette croissance anticipée des commandes d'aéronefs au cours des prochaines années. Ces diagnostics tiennent également compte de la baisse importante des inscriptions dans la plupart des programmes d'enseignement reliés à l'aéronautique depuis quelques années. Cette diminution des inscriptions pourrait éventuellement engendrer des difficultés de recrutement dans certaines professions, si la croissance était plus forte que prévue.

Perspectives d'emploi à court terme

Nous prévoyons des perspectives positives pour la plupart des professions habituellement associées au secteur de l'aérospatiale en 2008, en particulier pour les professions des niveaux technique et universitaire (ingénieurs et techniciens en génie mécanique, en aérospatiale, en avionique, etc.).

Dans les métiers de niveau secondaire, la situation des monteurs de structures d'aéronefs s'est particulièrement améliorée en 2007, après plusieurs années pendant lesquelles de nombreux travailleurs se trouvaient sur la liste de rappel de Bombardier, entreprise qui fournit près des trois quarts des emplois reliés à cette profession au Québec. Grâce à l'accélération de la cadence de production des derniers mois, cette liste de rappel est presque épuisée. Bombardier vient de s'associer à des programmes de formation en montage de structures d'aéronefs (École des métiers de l'aérospatiale de Montréal et Institut de formation aérospatiale) pour répondre aux besoins de recrutement qu'elle prévoit pour 2008.

Perspectives d'emploi à moyen terme

Toutes les études prévoient une augmentation du trafic aérien de passagers et de marchandises au cours de la prochaine décennie, croissance qui sera alimentée en particulier par la montée des économies émergentes. On constate déjà, depuis septembre 2003, une augmentation régulière du volume mensuel des passagers.

Cette croissance du trafic aérien fera augmenter la demande non seulement en ce qui concerne les produits aéronautiques, mais aussi les travaux d'entretien des appareils. D'ailleurs, selon une étude¹⁸ du Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA), les travaux d'entretien pourraient croître annuellement de 5 % d'ici 2016. De plus, les besoins de remplacement attribuables aux départs à la retraite des techniciens d'entretien certifiés seront importants : l'étude du CCEA estimait en 2002 que plus des deux tiers d'entre eux prendraient leur retraite d'ici 2016.

Du côté de la fabrication d'aéronefs, le resserrement des normes concernant le bruit et les émissions polluantes devrait contribuer au renouvellement d'une partie des flottes aériennes vieillissantes. Par ailleurs, l'augmentation substantielle du prix du pétrole devrait inciter plusieurs transporteurs aériens à se tourner vers de nouveaux modèles plus performants en matière d'économie de carburant. L'augmentation des dépenses militaires du gouvernement canadien devrait générer des retombées pour les entreprises québécoises de l'aérospatiale (contrats du ministère de la Défense avec Boeing pour les hélicoptères Chinook et pour quatre appareils de transport stratégique C-17, contrat avec Lockheed Martin pour les avions tactiques C-130J, etc.).

¹⁷ Voir également : Le Marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2007-2011. Centre d'étude sur l'emploi et la technologie, Emploi-Québec, 2007.

¹⁸ Conseil canadien de l'entretien des aéronefs (CCEA), Une étude des ressources humaines dans l'industrie canadienne de la construction et de l'entretien des aéronefs, novembre 2002.

Tous ces facteurs nous amènent à avoir une vision positive de l'emploi dans ce secteur au cours des prochaines années.

Plusieurs défis attendent cependant le secteur de l'aérospatiale au Québec dans les années à venir : compétition accrue d'usines situées au Brésil, au Mexique, en Russie et en Chine, où les coûts de main-d'œuvre sont moindres; pression à la baisse sur les prix à cause de cette compétition accrue; force du dollar canadien, qui réduit la capacité d'exporter des fabricants québécois; négociation de nécessaires assouplissements aux conventions collectives pour augmenter la productivité, etc.

Parmi les défis qui attendent le secteur de l'aérospatiale, on doit mentionner sa capacité à recruter la main-d'œuvre qualifiée dont il aura besoin pour soutenir sa croissance. On a constaté depuis quelques années une baisse des inscriptions dans plusieurs programmes d'enseignement reliés à ce secteur, tant au secondaire qu'au collégial et à l'université. Susciter l'intérêt des jeunes pour les formations et les carrières reliés à ce secteur, qui offre de bonnes conditions de travail, représente donc un défi important. De même, la capacité des entreprises à intégrer un plus grand nombre d'immigrants formés à l'étranger sera à la fois un défi et une opportunité pour ce secteur.

Malgré ces défis auxquels les entreprises de l'aérospatiale devront faire face, les fabricants québécois n'en occupent pas moins une position encore enviable dans plusieurs créneaux : avions régionaux, avions d'affaires, hélicoptères civils, moteurs, simulateurs, etc. Le secteur de l'aérospatiale devrait ainsi continuer sa croissance au cours des prochaines années et offrir de bonnes possibilités d'emploi dans la région de Montréal, à court et à moyen terme.

Documents et autres sources de renseignements

Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale (CAMAQ). *Recensement des prévisions de main-d'œuvre – Industrie aérospatiale au Québec 2007-2009*, [Enquête], janvier 2008. 23 p.

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. *Stratégie de développement de l'industrie aéronautique québécoise – L'avantage québécois*, juillet 2006, 38 p.

Les grands forums de l'aérospatiale : Les enjeux de l'industrie aérospatiale au Québec et leurs impacts sur les ressources humaines (2006-2016). Compte rendu des actes du forum organisé par le CAMAQ, 22 mars 2006, 24 p.

4.2) Arts et culture

Le secteur des arts et de la culture fait référence principalement aux SCIAN 512-515-516-519 et 71.

Le secteur que nous voulons circonscrire comprend les sous-secteurs suivants : les industries du film et de l'enregistrement sonore, la radiodiffusion et la télédiffusion, la télévision payante et spécialisée, les compagnies d'art d'interprétation, les promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques, les agents et agentes et les représentants et représentantes d'artistes, les artistes, les auteurs et auteures et interprètes indépendants ainsi que les établissements du patrimoine.

Selon une compilation effectuée par la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal à partir des données du recensement de 2001, le nombre de personnes travaillant dans ces sous-secteurs et résidant sur l'île de Montréal s'élève à 25 025, ce qui représente 70,3 % des travailleurs et des travailleuses de ces sous-secteurs de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, et 47,3 % de ceux du Québec. La plupart des associations professionnelles d'artistes et des regroupements professionnels d'organismes se trouvent sur le territoire de l'île de Montréal. Le secteur culturel est composé pour une bonne part d'organismes à but non lucratif. De plus, la proportion de travailleurs et de travailleuses autonomes y est très élevée. Dans l'île de Montréal, selon le recensement de 2001, cette proportion est plus grande dans le secteur des arts et du spectacle que dans l'industrie de l'information et dans l'industrie culturelle. La proportion la plus élevée (76 %) se trouve chez les artistes, auteurs et auteures et interprètes indépendants. Suivent, dans l'ordre, l'enregistrement sonore (33,9 %), les agents et agentes et les représentants et représentantes d'artistes (32,4 %), les compagnies d'arts d'interprétation (31,8 %) et les industries du film et de la vidéo (17,5 %). Notons que, dans l'ensemble des secteurs d'activité économique de l'île de Montréal, les travailleurs et travailleuses autonomes représentent 10,5 % de la main-d'œuvre.

Selon le recensement de 2001, le taux de chômage des salariés¹⁹ dans le domaine des arts et de la culture est plus élevé que celui de l'ensemble des personnes salariées de l'île (6,3 %), sauf dans les sous-secteurs de la radiodiffusion et de la télédiffusion (5,6 %) et dans les établissements du patrimoine (5,7 %). Le taux de chômage est particulièrement élevé dans le secteur des arts d'interprétation (13 %), chez les agents et les représentants d'artistes (12,5 %), dans les secteurs de l'enregistrement sonore (9,9 %) et des industries du film et de la vidéo (9,5 %). Les revenus totaux médians sont plus élevés dans les professions des sous-secteurs de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle. Ils se situent, pour la plupart, largement au-dessus du revenu total médian de l'ensemble des secteurs de l'île (30 044 \$), sauf pour l'enregistrement sonore (29 972 \$). Dans les sous-secteurs des arts et du spectacle, le revenu total médian annuel est particulièrement bas chez les promoteurs et les diffuseurs d'événements artistiques (26 090 \$), chez les compagnies d'arts d'interprétation (25 680 \$) ainsi que chez les artistes, auteurs et auteures et interprètes indépendants (20 049 \$). Les personnes travaillant dans les sous-secteurs retenus sont très scolarisées par rapport à l'ensemble des travailleurs de tous les secteurs d'activité économique de l'île. Près de 63 % des personnes travaillant dans les établissements du patrimoine ont un diplôme universitaire. Au second rang, les artistes, auteurs et auteures et interprètes indépendants comptent près de 49 % de titulaires d'un diplôme universitaire tout en ayant, dans l'ensemble, le revenu le plus bas parmi les travailleurs des sous-secteurs retenus.

Fortement touchés par la concurrence étrangère et la mondialisation, par l'instabilité des subventions gouvernementales et par une modification des habitudes de consommation du public, les organismes culturels traversent une période de restructuration et doivent stabiliser et consolider à long terme leur situation financière. Contrairement aux sous-secteurs des médias écrits, de la radiodiffusion et de la télédiffusion privées, de la télévision payante et spécialisée, de

¹⁹ Les salariés ne comprennent pas les travailleurs et les travailleuses autonomes, qui sont nombreux dans ce secteur.

la publicité, et à la différence des organismes à but lucratif du sous-secteur des arts du cirque, qui sont rentables, les autres sous-secteurs sont, à des degrés divers, très dépendants de l'aide de l'État. Les institutions publiques de la culture dont font partie, notamment, les établissements du patrimoine et les musées ont connu une baisse substantielle de leur effectif en raison de compressions budgétaires au cours des dix dernières années. Le gel et les baisses de l'aide publique tant fédérale que provinciale en matière de subventions, de crédits d'impôt et de commandites ont affecté plusieurs sous-secteurs, entre autres les grands festivals et les grandes manifestations culturelles ainsi que les organismes sans but lucratif, notamment ceux qui sont voués aux arts de la scène comme la danse, le théâtre et la musique. Au cours de l'année 2007, les autorités fédérales, provinciales et municipales se sont impliquées pour améliorer la situation du financement, notamment par les investissements annoncés dans le cadre de l'événement « Rendez-vous novembre 2007, Montréal métropole culturelle ». Un plan d'intervention sur dix ans (2007 à 2017), a été déposé le 12 novembre 2007. Un engagement plus substantiel du secteur privé sera cependant nécessaire pour développer davantage le secteur culturel montréalais. Montréal tente de rattraper le retard important accumulé au cours des dernières années par rapport à Toronto, entre autres sur le plan des équipements et des infrastructures culturelles.

Le secteur du cinéma devra s'adapter au marché du tournage des films étrangers, principal moteur de la croissance des dernières années. Entre 2002 et 2007, ce sous-secteur a connu une baisse importante à Montréal en raison des mesures protectionnistes de la part des États-Unis et de la forte concurrence que se livrent plusieurs pays sur le plan international pour attirer les producteurs américains. Montréal subit également une concurrence accrue de la part de Vancouver et de Toronto ainsi que des autres provinces canadiennes. La valeur des productions provenant de l'extérieur du pays qui ont été tournées à Montréal s'établissait, en 2002, à 400 millions de dollars. En 2004, cette somme a diminué pour totaliser 260 millions. Elle a baissé de nouveau en 2005, à 100 millions (seulement six productions étrangères). Le Bureau de la télévision et du cinéma du Québec (BTCQ) estime à 200 millions les budgets dépensés au Québec par les productions étrangères en 2006, et à 270 millions en 2007. Les années 2005 et 2006 ont été marquées par l'annulation ou la perte de plusieurs tournages de productions américaines à gros budget, en raison du conflit entre les syndicats représentant les techniciens et techniciennes. L'arrivée d'un syndicat américain important, en 2005, a créé un problème nouveau. Les producteurs américains sont obligés d'avoir recours aux membres de ce syndicat, lorsqu'il est présent sur un territoire donné, ce qui va à l'encontre de la Loi sur le statut de l'artiste en vigueur au Québec. Toutefois, ce conflit entre un syndicat américain et un syndicat québécois s'est réglé au cours de 2007 par une entente intersyndicale temporaire.

La Société générale de financement (SGF) a conclu une entente de 18 millions avec un producteur américain à l'automne 2006, prévoyant le tournage d'au moins six films au Québec, dont trois jusqu'en 2010. En août 2007, la SGF annonçait un investissement de 140 millions dans le tournage de 16 téléseries et longs métrages au Québec par un producteur indépendant américain. En janvier 2008, la SGF annonçait qu'elle investissait 100 millions dans Alliance Films, le plus important distributeur de films au Canada, qui déménagera son siège social à Montréal. Ces investissements pourraient contribuer à consolider Montréal comme centre majeur du cinéma au Canada, et à y maintenir les emplois (selon le BTCQ, 64 % des emplois de l'industrie cinématographique et télévisuelle du Québec sont concentrés à Montréal). Le BCTQ, créé au mois de juin 2005, évalue à quatre ou cinq productions étrangères à gros budget le seuil d'une année acceptable pour le potentiel de Montréal. L'appréciation du dollar canadien est un facteur supplémentaire dans la vive concurrence à laquelle se livre Montréal pour attirer les producteurs américains et européens. La hausse des crédits d'impôt québécois et canadiens, adoptée au cours de 2005 pour soutenir le tournage de films étrangers, ainsi que la mise en place du BCTQ pourraient permettre à Montréal de s'adapter à ce marché très concurrentiel.

L'institut de la statistique du Québec (ISQ) révèle que les maisons de production cinématographique et télévisuelle ont généré 438 nouvelles productions québécoises en 2006-2007, ce qui représente une baisse par rapport à 2005-2006, année pendant laquelle on a

dénombré 535 productions. La réduction concerne surtout le nombre de productions télévisuelles, qui est passé de 296 à 225. La valeur globale des productions est restée stable, à 788,2 millions pour l'ensemble du Québec, et elle se situe dans la moyenne des dix dernières années, soit 788,3 millions. À titre de comparaison, les sommets enregistrés en 2002-2003 et en 2003-2004 étaient respectivement de 916 millions et 1,07 milliard. Une modification des critères de financement de Téléfilm Canada, en 2006, a pénalisé la production francophone au pays. Toutefois, la hausse du budget de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), annoncée à l'automne 2006 et devenue récurrente à partir de 2007, pourrait atténuer l'effet de la baisse du financement fédéral.

La part de marché des films québécois ainsi que la fréquentation des salles de cinéma en ce qui a trait aux productions québécoises ont également connu une baisse en 2006. L'année 2005 avait été, cependant, exceptionnelle à ce chapitre. Les prochaines années seront marquées par l'introduction de la technologie numérique et de la haute définition (HD) dans le sous-secteur de la production du cinéma et de la vidéo.

La rentabilité des télédiffuseurs « généralistes » ou « de première chaîne » est affectée par une baisse des revenus publicitaires, notamment au profit d'Internet, et par la fragmentation de la consommation télévisuelle. Cette situation a entraîné une révision du mandat du Fonds canadien de télévision, très engagé dans le financement des productions télévisuelles.

Le secteur de l'enregistrement sonore et du spectacle connaît de son côté une baisse prononcée de ses ventes en raison, notamment, de l'accès à la musique par l'intermédiaire du réseau Internet et de la modification des habitudes de consommation du public. Les organismes actifs sur le marché de la relève et de la scène musicale indépendante sont particulièrement vulnérables. De plus, il y a prolifération de l'offre par rapport aux limites du marché francophone. Cette industrie entre en phase de consolidation, ce qui est peu propice à une augmentation de l'embauche.

Le travail indépendant a considérablement augmenté, notamment dans le secteur des arts et du spectacle, selon une étude de Statistique Canada. Le nombre élevé de nouveaux diplômés de l'enseignement collégial et surtout de l'enseignement universitaire, durant les années 1990, a gonflé le volume de nouveaux arrivants sur le marché du travail. En effet, nous observons, au Québec, une augmentation de 23,9 % de l'effectif du secteur culturel entre 1991 et 2001, comparativement à 5,8 % pour l'ensemble de la population active expérimentée. Cette croissance importante de la main-d'œuvre disponible a engendré, entre 1990 et 2000, un écart à la baisse dans la variation du revenu total moyen des professions du secteur de la culture et des communications par rapport à l'ensemble de la population active expérimentée. Cette main-d'œuvre devra concilier ses objectifs de création avec les politiques culturelles gouvernementales, orientées de plus en plus vers la rentabilité. Elle devra se diriger vers les nouveaux emplois qui nécessitent des compétences artistiques, dans des industries rentables, comme celle des jeux vidéo où les diplômés des beaux-arts et du cinéma peuvent faire carrière en obtenant de bons revenus d'emploi.

Documents et autres sources de renseignements

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ). *Résultat d'une étude diagnostique sur les ressources humaines du secteur du disque et du spectacle au Québec et sur les besoins des entreprises de ce secteur en matière de professionnalisation*, Étude produite par Éduconseil inc. et financée par le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC), Montréal, 2002, 81 p.

Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, Montréal, présentation au Forum métropolitain 2007 et site Internet.

Comité de pilotage du Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle. *Plan d'action 2007-2017 Montréal, métropole culturelle*, Montréal, 12 novembre 2007, 20 p.

Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal. Données de Statistique Canada sur le recensement de 2001, compilation spéciale de la Direction de la planification, du suivi et de l'information sur le marché du travail, février 2004.

Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec. *Statistiques sur l'industrie du film et de la production télévisuelle indépendante*, édition 2007, Québec, septembre 2007, 128 p.
http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/film.htm

Gouvernement du Québec, Ministère de la Culture et des Communications, et Emploi-Québec. *Entente pour la mise en œuvre d'une stratégie québécoise de développement des ressources humaines en culture*, Québec, octobre 2000.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Culture et des Communications. « Survol », *Bulletin de la recherche, des politiques et du lectorat*, n° 13, janvier 2005, 10 p.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la recherche, des politiques et du lectorat. *Les Professions artistiques et culturelles des secteurs de la culture et des communications au Québec 1991-2001. Portrait et tendances, données du recensement de 2001*, Québec, mars 2005, 65 p.

« Bilan 2006 », *Qui fait quoi*, n° 261, décembre 2006.

Revue de presse : *La Presse*, *La Presse canadienne*, *Le Devoir*, *Le Soleil*, *Les Affaires*, novembre 2003 à février 2008.

Statistique Canada. *La Culture en perspectives*, vol. 14, n° 3, janvier 2004.

Statistique Canada (Vik Singh). *Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale*, Document de recherche n° 81-595-MIF2004025 au catalogue, décembre 2004, 21 p.

Ville de Montréal, Direction de la planification stratégique. *Le Bilan économique 2004 de la ville de Montréal*, été 2005, 32 p.

4.3) Chimie, pétrochimie et raffinage

Le secteur de la chimie, de la pétrochimie et du raffinage fait référence aux SCIAN 324 et 325.

Ce secteur comprend les entreprises des industries du raffinage et de la pétrochimie ainsi que celles des produits chimiques. L'industrie pétrochimique, incluant les polymères, fabrique des produits primaires qui entrent dans la fabrication de produits dérivés du pétrole. Les produits pétrochimiques finis entrent dans la composition d'une multitude d'autres produits : produits de rembourrage, fibres textiles, plastique, pièces d'automobile, emballages, pneus, détergents, cosmétiques, solvants, etc. L'industrie des produits chimiques regroupe des entreprises actives dans 35 sous-secteurs tels : les peintures, les ingrédients actifs, les additifs, les engrais, les pesticides, etc.

Au Canada, l'industrie chimique est concentrée en Alberta, en Ontario et au Québec. Les livraisons canadiennes de produits chimiques ont dépassé 51 milliards de dollars en 2006; la part du Québec représentait un peu plus de 20 % et celle de l'Ontario, plus de 40 %. L'industrie chimique occupe le 10^e rang en importance parmi les secteurs manufacturiers au Québec. Cette industrie regroupe 3 raffineries, 17 entreprises pétrochimiques et 450 entreprises de produits chimiques. Près de 20 000 personnes au Québec y travaillent, dont la majorité (80 %) dans la région métropolitaine de Montréal.

Cette production diversifiée permet d'alimenter des secteurs très importants comme ceux du transport, des mines et des pâtes et papiers. Moteur important de l'économie québécoise, l'industrie chimique et pétrochimique exporte plus de 40 % de sa production. Les États-Unis sont le principal destinataire des exportations canadiennes de produits chimiques. La région de Montréal livre plus de 46 % des expéditions québécoises du sous-secteur des produits chimiques, et ce sous-secteur est le plus important quant à la valeur des expéditions manufacturières.

Les entreprises de ce secteur présentent des caractéristiques très différentes selon leur taille et la complexité technologique de leur procédé d'exploitation. Ainsi, les entreprises pétrochimiques sont, pour la plupart, des filiales de multinationales canadiennes, américaines et européennes. Elles fabriquent souvent en continu, dans d'immenses installations à ciel ouvert, de grands volumes de substances dérivées du pétrole. Les entreprises qui fabriquent des produits chimiques, bien qu'elles soient beaucoup plus nombreuses, ne fournissent que 20 % de tous les emplois reliés à ce secteur. Elles sont concentrées dans quatre grands sous-secteurs de la chimie : les produits de toilette, les adhésifs et les scellants, les produits de nettoyage et les spécialités pour textile, eaux, pâtes et papiers. La majorité d'entre elles fabriquent de plus petits volumes de produits très diversifiés en utilisant un procédé de fabrication en discontinu.

Les principaux défis mentionnés par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la chimie, de la pétrochimie et du raffinage sont : la mondialisation, qui entraîne une forte concurrence sur tous les marchés; l'automatisation de la chaîne de production, qui exige une adaptation des procédés de fabrication et de l'équipement; le perfectionnement et le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée. Plus de la moitié du personnel est âgé de 45 ans et plus et, selon le comité sectoriel, l'industrie fait face à des problèmes de recrutement pour des postes de : technicien de procédés, mélangeur, préposé à la fabrication, préposé à l'emballage ou au conditionnement, mécanicien d'entretien, électricien et chimiste.

S'ajoute à cela le fait que la majorité des entreprises de ce grand secteur très diversifié sont de petite taille et que l'on connaît peu leurs besoins en formation. Une étude réalisée par le comité sectoriel de main-d'œuvre dans le sous-secteur de la fabrication des produits de toilette précise que les besoins de formation des opérateurs aux mélanges et des mécaniciens à l'emballage sont importants. À la suite de cette étude, des ateliers de courte durée sur les bonnes pratiques de fabrication ont été conçus en partenariat avec le Collège Gérard-Godin. D'autres activités de formation devraient suivre en santé et sécurité du travail, en entretien préventif, etc.

L'année 2007 a été marquée par des événements importants dans le secteur énergétique. L'épuisement des stocks mondiaux de pétrole et le nombre restreint de pétrolières canadiennes ont entraîné des hausses importantes du prix de l'essence au Québec. À tel point que le gouvernement a jugé utile d'instaurer en octobre dernier une « taxe verte » qui, au dire de plusieurs, sera refilée aux consommateurs. Soulignons que Pétro-Canada, en novembre 2007, a mis en lock-out ses 260 employés montréalais et que la situation durait encore en février 2008.

L'année 2008 s'annonce décisive pour l'industrie pétrochimique. D'une part, le gouvernement continue d'aller de l'avant avec son plan vert, qui vise à produire 400 millions de litres d'éthanol d'ici 2012. Toutefois, cette production ne se fera plus avec du maïs, comme c'est le cas chez Ethanol Greenfield à Varennes, mais plutôt à partir de résidus forestiers. Deux usines pilotes, nécessitant un investissement total de 25 millions, dont six provenant de fonds publics, seront construites en Estrie. Par ailleurs, Pétromont fermera ses usines de Varennes et de Montréal-Est. Ces fermetures entraîneront 300 licenciements et des pertes d'une centaine de millions pour la Société générale de financement (SGF). L'usine montréalaise d'Interquisa pourrait, pour sa part, passer aux mains d'un fabricant espagnol de produits chimiques (La Seda de Barcelona). Interquisa est détenue à 49 % par la SGF et emploie 140 personnes, dont 15 ingénieurs et 85 technologues et techniciens.

Deux projets de ports méthaniers ont fait la manchette au Québec en 2007 : Rabaska à Lévis (Gaz Métro, Embridge et Gaz France) et Gros-Cacouna (TransCanada Pipelines et Pétro-Canada). Il semble maintenant que les deux gros joueurs installés au Québec, Gaz Métro et Pétro-Canada, avaient sous-estimé les problèmes inhérents aux sources d'approvisionnement. Il sera intéressant de suivre l'évolution de ces projets car l'accès au gaz liquéfié aiderait les entreprises québécoises du secteur chimique en sécurisant les approvisionnements et en réduisant la facture énergétique.

Mentionnons en terminant que l'industrie chimique passe progressivement au vert. Les usines de produits chimiques ont souvent eu mauvaise presse à cause des déversements de solvants et autres produits toxiques dans les cours d'eau. De plus, l'épuisement prévu des réserves de pétrole et la pollution entraînée par son utilisation suscitent la recherche de solutions de rechange moins dommageables pour l'environnement. Certains désastres écologiques ont ainsi amené l'État à légiférer dans le secteur de l'eau et de l'air; des organismes ont également sensibilisé les différents acteurs sociaux aux impacts socioéconomiques de tels désastres.

Certaines entreprises québécoises ont pris le virage écologique et conçu des procédés de fabrication ou des produits moins dommageables pour l'environnement. Par exemple, L'Oréal a mis au point un procédé de fabrication qui diminue les déchets de 75 % et un produit biodégradable composé de végétaux renouvelables; La Parisienne offre maintenant des détergents verts qui se dégradent à 60 % en 28 jours ou moins; Alcool du commerce produit un biocarburant (éthanol) qui réduit les émissions polluantes et remplace le pétrole dans les machines et les véhicules.

Documents et autres sources de renseignements

Site Internet du Comité sectoriel de main-d'œuvre de la chimie, de la pétrochimie et du raffinage [www.chimie.qc.ca].

Comité sectoriel de main-d'œuvre de la chimie, de la pétrochimie et du raffinage. *L'industrie du raffinage, de la pétrochimie et de la chimie au Québec : Diagnostic sectoriel, Portrait de l'industrie et de la main-d'œuvre*, [En ligne], mai 2006. [<http://www.chimie.qc.ca/fr/analyse-etudes/analyse-etudes.shtml>]

Comité sectoriel de main-d'œuvre de la chimie, de la pétrochimie et du raffinage. *L'industrie de fabrication des produits de toilette : Portrait de l'industrie et de la main-d'œuvre*, [En ligne] juin 2005. [<http://www.chimie.qc.ca/fr/analyse-etudes/analyse-etudes.shtml>]

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. *Présentation de l'industrie chimique* [En ligne]. [http://www.mdeie.gouv.qc.ca/page/web/portail/entreprises/nav/Secteurs_industriels/43991.html?idoc=43991]

4.4) Commerce de détail

Le secteur du commerce de détail fait référence aux SCIAN 44 et 45.

Une perspective canadienne

L'année 2006 marque une étape importante pour ce secteur, puisque les ventes au détail ont progressé de 6,4 % par rapport à 2005. Il s'agit du plus fort pourcentage de croissance enregistré depuis le début de la compilation de cette statistique en 1998. Les ventes ont totalisé 390,6 milliards de dollars, soit l'équivalent de 11 974 dollars dépensés par chaque Canadien. Si toutes les provinces et territoires ont affiché des résultats positifs, il faut avouer que cette croissance découle d'une performance exceptionnelle des trois provinces les plus à l'ouest du pays.

Le secteur du commerce de détail représentait 6 % du produit intérieur brut en 2006 et 11 % de l'emploi total. Seul le secteur de la fabrication procure du travail à un nombre plus élevé de travailleurs.

La perspective québécoise

Les ventes au détail ont totalisé 86,8 milliards de dollars en 2006, une progression de 5,1 % par rapport à 2005. Plusieurs variables expliquent cette performance, dont un taux de chômage réduit, des taux d'intérêt avantageux, un huard fort, une augmentation du revenu personnel disponible et un volume de création d'emplois positif.

En 2007, ce secteur procurait du travail à 483 000 travailleurs en moyenne (soit 13,0 % de l'emploi total) comparativement à 486 000 en 2006. Le commerce de détail est le secteur d'activité économique qui emploie le plus de travailleurs au Québec²⁰.

Un événement unique s'est produit en 2006. Au printemps, le gouvernement du Québec, qui avait précédemment conclu une entente totalisant 1,9 milliard de dollars avec ses 360 000 fonctionnaires dans le dossier de l'équité salariale a expédié les premiers chèques. Conséquemment, en mai, les commerces ont connu une augmentation spectaculaire de leur chiffre d'affaires : 4,9 %. Fortement influencée par cette situation très particulière, les ventes au détail à l'échelle du Québec ont bondi de 2,8 % par rapport à avril, un pourcentage de croissance jamais vu depuis 1997. La performance du Québec a été à ce point exceptionnelle que Statistique Canada estime que de soustraire le Québec de l'équation ramènerait la croissance canadienne des ventes à 2,2 %.

Au moment où les consommateurs ont le choix de fréquenter un mégacentre (power center) ou un centre commercial, notre province se démarque sur un point précis. C'est au Québec que l'on trouve la plus forte proportion de centres commerciaux de 750 000 pieds carrés ou plus. En effet, 4,5 % de nos centres commerciaux se trouvent dans cette catégorie, contre 2,8 % au Canada. En sol québécois, un centre commercial offre en moyenne une superficie d'espace locatif brut supérieure de 10 % à la moyenne nationale.

Que nous réserve l'avenir? Plusieurs prévoient que le Québec connaîtra une seconde vague d'implantation de grandes surfaces. Rappelons qu'entre 1998 et 2006, il s'est construit 18,6 millions de pieds carrés de grandes surfaces au Québec, soit l'équivalent de 18 fois la superficie du Marché central de Montréal.

²⁰ Ces données incluent le secteur de l'alimentation.

La perspective montréalaise

En décembre 2006, on dénombrait 7 808²¹ établissements de commerce de détail, dont plus de 70 % comptaient moins de dix employés.

En 2007, ces établissements procuraient du travail à 102 400²² travailleurs habitant l'île de Montréal, soit une baisse de 5,7 % par rapport à 2006. Malgré ce recul, plus d'un travailleur sur cinq occupant un emploi dans ce secteur était montréalais. Dans un contexte historique, entre 1999 et 2007, ce secteur a ajouté plus de 22 000 emplois à son effectif total, et tout indique que cette croissance devrait se poursuivre, puisque plusieurs projets sont à l'étude :

Le projet Griffintown, qui inclut un important volet commercial. Il s'agit d'un investissement total estimé à 1,3 milliard de dollars;

Dans Saint-Michel, le projet de construction d'un centre commercial dans l'ancienne carrière Francon devrait connaître des développements au début de 2008. Il est prévu d'y implanter des commerces de petite et de grande surface dont les bâtiments totaliseront 75 000 mètres carrés de superficie;

Enfin, un promoteur a acquis un vaste terrain le long de l'autoroute 40 tout juste à l'ouest du Centre Fairview. Le zonage actuel permet une utilisation commerciale du site sur la moitié de sa superficie. Un projet de type « supercentre » pourrait y être annoncé en 2008.

Survol des principales problématiques du secteur

Un premier défi d'importance, qui touche heureusement moins Montréal, est celui des difficultés qu'éprouvent certains secteurs économiques. Le commerce de détail doit composer avec les difficultés que rencontrent le secteur manufacturier ainsi que les secteurs de la forêt, des pâtes et papiers, du pneu et du porc, où des fermetures d'usines et des baisses de salaires ont été annoncées. De telles situations n'augurent rien de bon pour le domaine de la vente au détail surtout lorsqu'elles surviennent dans des centres urbains mono-industriels.

Un second défi : l'attraction de la main-d'œuvre. L'une des préoccupations les plus importantes des détaillants se résume à la difficulté d'attirer de nouveaux employés à partir d'un bassin vieillissant et décroissant de travailleurs. C'est un défi particulièrement important pour ce secteur, puisque 32 % de sa main-d'œuvre est âgée de 15 à 24 ans. Les difficultés de recrutement peuvent s'expliquer par les salaires offerts, le besoin de restructurer ceux-ci, l'évaluation des candidatures en fonction de la culture de l'entreprise, les compétences des recruteurs en matière de recrutement, d'entrevue et de gestion des ressources humaines, la possibilité d'offrir un plan de carrière plutôt qu'un simple emploi, de même que l'encadrement et le soutien à offrir aux employés nouvellement embauchés.

Le troisième défi est lié au plus grand choc de consommation que connaîtra le Québec depuis l'après-guerre. Désormais, les commerces de détail doivent être attrayants tant pour les baby-boomers, qui ont entre 40 et 60 ans, que pour la génération des consommateurs de 20 à 39 ans. Or, ces deux générations ont des profils de consommation et des besoins très différents. Les premiers s'intéressent plus à des articles de remplacement, alors que les seconds dépensent pour des besoins et des services reliés à l'établissement de leur carrière et de leur famille.

Le quatrième défi est fonction des conditions économiques générales. La performance du commerce de détail est tributaire de plusieurs variables, notamment le taux de chômage, le revenu des ménages, les taux d'intérêt, le coût de l'énergie, le niveau et la disponibilité du crédit à la consommation, l'internationalisation des marchés et la valeur du huard, dont la fluctuation encourage ou décourage le magasinage aux États-Unis.

²¹ Ces données incluent le secteur de l'alimentation.

²² Il s'agit d'une moyenne pour l'année 2007.

Les postes difficiles à pourvoir

Les postes de gérants et gérantes ou directeurs et directrices de magasin, d'associés et associés aux ventes, de gérants adjoints et gérantes adjointes seraient parmi les plus difficiles à pourvoir. À titre d'exemple, on estime que, dans la situation actuelle du marché du travail, les coûts moyens rattachés au recrutement d'un directeur ou d'une directrice de magasin peuvent atteindre plus de 1 000 dollars, une somme importante pour un secteur hautement compétitif.

Les perspectives pour 2007

Après avoir enregistré des ventes modérées au milieu de l'année, les ventes au détail ont repris le rythme de croissance rapide amorcé en 2004.

Documents et autres sources de renseignements

- Beauvais, Pierre. « Projet futuriste », *Le Journal de Montréal*, Nouvelles, 19 janvier 2008, vol. XLIV, n° 215, p. 10.
- Cloutier, Laurier. « 650 millions de plus pour les commerçants », *La Presse*, Affaires, 21 mars 2007, p. 9.
- Cloutier, Laurier. « La chute des prix est amorcée », *La PresseAffaires.com*, 24 octobre 2007.
- Conseil québécois du commerce de détail, en partenariat avec Monster Canada. *Sondage 2006 sur le recrutement dans le commerce de détail au Québec*, 6 p.
- Desjardins, Françoise. « L'équité salariale dope l'économie », *Le Devoir*, Les Actualités, 25 juillet 2007, p. A1.
- Emploi-Québec, Direction du Centre d'étude sur l'emploi et la technologie et de l'information sur le marché du travail. *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2007-2011*, juillet 2007, 100 p.
- Emploi-Québec, Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle. *Consolidé des plans d'action des comités sectoriels 2008-2009*, 9 janvier 2008, p. 1.
- Emploi-Québec, Direction générale du développement de la main-d'œuvre, Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle. *Sommaire des bilans des réalisations 2006-2007 et perspectives 2007-2008*, septembre 2007, 57 p.
- Dubuc, André. « Toujours populaires, les centres commerciaux », *Les Affaires*, vol. LXXIX, n° 14, 7 avril 2007, p. 50.
- Laporte, Isabelle. « Internet n'a pas tué le centre commercial », *La Presse*, Affaires, 15 février 2007, p. 8.
- « Les ventes ont fait un bond record en 2006 », *LaPresseAffaires.com.*, 25 juillet 2007.
- Nantel, Jacques. « Ces boomers qui dépenseront », *LaPresseAffaires.com*, 26 mars 2007.
- Théorêt, Raymond. « Les dépenses en hausse », *Les Affaires*, 22 au 28 septembre 2007, vol. LXXIX, n° 38, p. 19.
- Turbis, Pierre. « Perspectives 2007, tout ira bien », *Quart de rond*, janvier février 2007, vol. 50, n° 1, p. 29 et 30.
- Statistique Canada. « Commerce de détail Décembre 2006 et année 2006 », *Le Quotidien*, 21 février 2007, p. 1 à 12.
- Statistique Canada, Enquête sur la population active, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, moyenne annuelle, 1997-2007. *Population active occupée selon le secteur (SCIAN), moyenne annuelle, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, île de Montréal*, janvier 2008.
- Statistique Canada. « Nombre d'établissements selon le groupe d'industrie (SCIAN) et la taille de l'effectif, île de Montréal, décembre 2006 », *Registre des entreprises et compilation spéciale Emploi-Québec*, Montréal, novembre 2007.
- Statistique Canada. « Nombre d'établissements selon le groupe d'industrie (SCIAN) et la taille de l'effectif, province de Québec, décembre 2006 », *Registre des entreprises et compilation spéciale Emploi-Québec*, Montréal, novembre 2007.

4.5) Commerce de l'alimentation

Le secteur du commerce de l'alimentation fait référence aux SCIAN 4451 et 4461.

Rappel historique

Dans les années 1950, la distribution alimentaire était assurée par des chaînes comme A&P, Dominion, Steinberg, Union et des épiceries indépendantes de taille réduite. A suivi un processus de consolidation qui s'est amplifié dans les années 1990. Plus récemment, la mondialisation des marchés, les acquisitions et les fusions ont mené à une centralisation des décisions d'achats. Cela a engendré une période de vive concurrence basée à la fois sur les prix les plus bas et sur la qualité du service à la clientèle. Ces dernières années, la nécessité de mieux répondre aux besoins des consommateurs a donné lieu à l'agrandissement et à la modernisation de l'infrastructure immobilière des magasins d'alimentation.

Le contexte actuel

L'offre de service en alimentation n'est plus la même. De nos jours, le secteur de l'alimentation n'est plus occupé seulement par des marchés indépendants et des chaînes, mais également par de petites surfaces offrant des produits surgelés (Aliments M&M) et par des magasins spécialisés indépendants ou affiliés à des chaînes, qui offrent des produits biologiques ou de santé. Une autre part du marché est désormais occupée par des magasins de marchandises générales (Wal-Mart, Zellers), des clubs entrepôts (Costco), des magasins de proximité (dépanneurs), des magasins à prix unique (Dollorama) et les chaînes de pharmacie.

En réaction à la vente de produits alimentaires par des bannières non traditionnellement spécialisées dans ce domaine, les distributeurs alimentaires ont élargi la gamme de produits non alimentaires et d'autres services offerts dans leurs établissements.

L'importance du secteur au Québec

En 2006, les supermarchés, les dépanneurs et les magasins d'alimentation spécialisés ont cumulé des ventes de plus de 18,1 milliards de dollars. Les ventes des supermarchés ont totalisé 14,630 milliards de dollars, en progression de 2,7 % par rapport à 2005, ce qui est inférieur à la croissance annuelle moyenne des cinq dernières années (4,5 %). Pendant ce temps, les ventes des dépanneurs et des magasins d'alimentation spécialisés ont stagné à 3,5 milliards de dollars.

En 2003, le domaine de l'alimentation comptait plus de 9 800 entreprises. Le commerce de détail accaparait 94 % de ces entreprises et plus de 80 % des emplois. Près de 50 % des commerces d'alimentation étaient des dépanneurs, suivis des magasins spécialisés et des supermarchés.

En 2006, le secteur agroalimentaire²³ employait un total de 457 963 travailleurs, une hausse de 1 % par rapport à 2005, soit une croissance deux fois plus faible que celle de l'année précédente. L'emploi dans les magasins d'alimentation de détail (130 507) a continué de croître en 2006. Chez les grossistes, l'emploi (25 790) a reculé de 6,3 %, résultat de la rationalisation des activités de gros des principales chaînes alimentaires.

La place de Montréal

Le Québec est la province canadienne où l'on dépense le plus pour manger et, parmi les grandes métropoles du pays, Montréal est la ville où les gens consacrent la plus grande part de leur budget à l'alimentation.

²³ Composé de cinq sous-secteurs : agriculture et pêches, transformation des aliments, des boissons et du tabac, grossistes (aliments, boissons et tabac), restauration et magasins d'alimentation.

En décembre 2006, le nombre d'établissements dédiés à l'alimentation au détail (épiceries, alimentation spécialisée et magasins de bière, vin et spiritueux) s'élevait à 1753 ou 26,7 % de l'ensemble des commerces d'alimentation au Québec. Le nombre de dépanneurs (752) était plus élevé que le nombre de supermarchés et autres épiceries (502).

Durant la même période, on dénombrait 560 grossistes distributeurs, ce qui correspond à 28,8 % des établissements au Québec.

Pour ce qui est du poids de Montréal (commerce de gros et de détail), le Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation dira « ...bien que le pourcentage de sa population soit de l'ordre de 25 % de la population québécoise, Montréal accapare uniquement de 19 % des emplois de détail et 23 % de ceux de gros ».²⁴

Les facteurs qui ont une influence sur le secteur

La performance du secteur est soumise aux paramètres suivants :

- L'augmentation de l'espérance de vie et l'âge moyen de la population;
- La diminution de la taille des ménages;
- L'accroissement de la scolarité;
- Les modifications du système de valeurs;
- La multiethnicité.

Ajoutons que la stabilité de la population et le niveau de consommation déjà atteint permettent aux experts de prévoir que le volume de la consommation alimentaire au Québec plafonnera dans les années à venir.

Les défis à surmonter

Le secteur doit actualiser et revitaliser son image. Le commerce de l'alimentation se voit accoler l'image négative d'une industrie qui offre peu de possibilités de faire une carrière intéressante, un fort pourcentage de postes à temps partiel, des emplois perçus comme exigeants sur le plan physique, peu innovants, insuffisamment payés, particulièrement à l'entrée, et caractérisés par le peu de responsabilités, des horaires de travail brisés et une faible valorisation sociale. Dans ces conditions, son pouvoir d'attraction de la relève est réduit. Cette grande difficulté à intéresser de nouveaux travailleurs est préoccupante, puisque 42 % de la main-d'œuvre du secteur est âgée de 15 à 24 ans, comparativement à 15,1 % pour l'ensemble du Québec.

Parmi les autres défis à surmonter, mentionnons : le vieillissement général de la main-d'œuvre, la difficulté à retenir en emploi les travailleurs, particulièrement dans les métiers spécialisés, la possibilité d'acquérir des compétences variées et adaptées au secteur par la formation, et une meilleure compréhension de la génération Y (19 à 29 ans).

Les grandes tendances actuelles

Qu'ont en commun le plaisir, la santé, la forme, la sécurité, la praticité et l'éthique? Il s'agit des six grandes tendances qui ont cours dans le secteur de l'alimentation.

Ces tendances résultent de la sophistication des goûts et des intérêts des consommateurs, d'une recherche de l'exotisme, de la séduction et de la surprise.

²⁴ Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation, Rapport de planification stratégique, 31 mai 2007, p. 11.

Les emplois en situation de rareté de main-d'œuvre

Dans le commerce de détail, les métiers pour lesquels la situation est jugée critique sont ceux de bouchers, de poissonniers, de superviseurs de premier niveau et de cuisiniers. Devant le défi que représente le recrutement, le secteur pourrait offrir des possibilités d'emploi à la population immigrante, aux semi-retraités ou encore aux jeunes retraités.

Dans le commerce de gros, les principaux postes à pourvoir sont ceux de préparateurs de commandes et de conducteurs de camion.

Aux compétences recherchées par les employeurs chez les candidats à ces postes doivent s'ajouter les compétences dites génériques pour ce secteur, dont : l'amélioration constante du service à la clientèle, la connaissance des règles d'hygiène et de salubrité et des normes environnementales.

Ce qu'il faut surveiller en 2008

Les ventes ascendantes des produits biologiques. Même s'ils ne représentent actuellement qu'un faible pourcentage des ventes, il faudra être attentif à l'intérêt des consommateurs québécois pour les produits biologiques désormais bien présents dans les supermarchés.

Les résultats des efforts de repositionnement sur l'échiquier québécois de l'un des trois grands (Loblaws).

L'effet d'un investissement gouvernemental : Québec investira 14 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour stimuler l'achat d'aliments québécois. Cette somme servira entre autres à une meilleure identification des produits et à un meilleur accès aux réseaux de distribution.

L'expansion possible d'un géant américain. Wal-Mart prévoit porter de 23 à 90 le nombre de ses hypermarchés au Canada d'ici deux ans. Ce faisant, ce colosse américain pourrait faire passer de 4 à 8 et même à 9 % sa part du marché de l'épicerie au Canada. Les répercussions sur les trois grands de l'industrie de la distribution alimentaire au Québec risquent d'être importantes. Une réduction des marges de profit et une nouvelle guerre des prix sont possibles.

Documents et autres sources de renseignements

Beauchamp, Dominique. « Les titres des épiciers canadiens écrasés par l'ombre de Wal-Mart », *Les Affaires*, 19 janvier 2008, p. 38.

Bérubé, Stéphane. « Les Québécois dépensent plus pour manger », *La Presse Plus*, 3 mars 2007, p. Plus 3.

Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation. *Entre la nostalgie Steinberg et la Génération Y, un commerce de l'alimentation en quête d'identité*, [résumé], 2006, 7 p.

Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation. « Le comité pilote une étude multisectorielle pour démystifier la génération Y », *La circulaire*, automne 2007, p. 1.

Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation. *Projet de plan d'action 2007-2008*, 7 p.

Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation. *Rapport de planification stratégique*, 31 mai 2007, 30 p.

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. *Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir*, janvier 2007, p. 18 à 21, 26 à 28 et 33 à 35.

Emploi-Québec, Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle. *Consolidé des plans d'action préliminaires des comités sectoriels 2008-2009*, 9 janvier 2008, p. 13.

Groupe AGECO. *La rareté de la main-d'œuvre agricole : une analyse économique*, Étude préparée pour le comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, 2003, 128 p.

Hitayezu, Félicien et Guillaume Couture. « Les produits biologiques dans la distribution alimentaire au Québec », *Le Groupe marché*, novembre 2007, vol. 10, n° 4, 8 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec. *Activité bioalimentaire au Québec, Bilan 2006*, 39 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec. « La dynamique de la distribution alimentaire, d'hier à aujourd'hui », *Le Groupe marché*, août 2007, vol. 10, n° 2, 19 p.

Moniqui, Karine. « Point de mire sur les tendances alimentaires », *L'Alimentation*, vol. 47, juin 2007, p. 25 et 26.

Moniqui, Karine. « Toutes les tomates dans le même panier », *L'Alimentation*, vol. 47, avril 2007, p. 36.

Statistique Canada, Enquête sur la population active, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, moyennes mensuelles, 1997-2007. *Population active selon le secteur d'activité (SCIAN), moyenne annuelle 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 2007, île de Montréal*.

Statistique Canada, registre, et compilation spéciale de la Direction régionale d'Emploi-Québec de Montréal, novembre 2006, *Nombre d'établissements selon le groupe d'industrie et la taille de l'effectif, île de Montréal, décembre 2006*.

4.6) Communications graphiques

Le secteur des communications graphiques fait référence principalement au SCIAN 3231.

L'évolution technologique a entraîné une redéfinition du secteur communément associé à l'imprimerie et aux activités connexes de soutien (services de préparation à l'impression et services de finition et de reliure). Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec représente une industrie qui comprend également les sous-secteurs de la fabrication de produits en papier transformé (SCIAN 3222), les éditeurs d'imprimés et de bases de données (SCIAN 51111, 51112, 51114), les services de design graphique (SCIAN 54143) et les centres de services aux entreprises (SCIAN 56143).

La nouvelle industrie des communications graphiques emploie au Québec près de 59 000 travailleurs répartis dans plus de 2 900 entreprises. Le sous-secteur de l'impression et des activités connexes compte environ 35 000 travailleurs, dont 58 % travaillaient, en 2001, dans la région métropolitaine de Montréal. Les entreprises québécoises du secteur de l'imprimerie ont réalisé plus du tiers de la production canadienne en 2006, ce qui représente un marché annuel de 3,5 milliards de dollars. Le Québec occupe ainsi la deuxième place derrière l'Ontario, dont les livraisons ont été de 5,4 milliards de dollars.

Mentionnons que Quebecor World et le Groupe Transcontinental, dont les principaux établissements sont situés à Montréal, réalisent environ 50 % de la production imprimée au Québec. Comme on le sait, Quebecor World a connu des difficultés financières importantes en 2007. L'entreprise a obtenu la protection des tribunaux de Montréal et de New York en janvier 2008; la Bourse de New York a réagi en radiant le titre de Quebecor World de son parquet à la fin de janvier, et la Bourse de Toronto a suspendu l'opération jusqu'à la fin de février. L'entreprise est en restructuration, et plusieurs scénarios circulent sur l'avenir de cet important employeur québécois de l'imprimerie.

L'informatisation des équipements et l'avènement de l'impression numérique ont beaucoup modifié l'ensemble de la chaîne graphique, soit les activités reliées au prépresse (saisie de données, mise en page, traitement de l'image, etc.), à l'impression ainsi qu'à la finition et à la reliure. Le développement de l'éditique, de l'infographie et la numérisation du clichage ont aussi entraîné un déplacement des activités de conception chez la clientèle et vers les entreprises du multimédia. Par ailleurs, les systèmes d'impression numérique se trouvent dans les imprimeries, mais également dans les ateliers de prépresse ou les centres de reprographie. On constate aussi que plusieurs imprimeurs et ateliers de prépresse offrent maintenant des services reliés à la production de pages Web, de cédéroms et de banques de données. Ajoutons à cela que l'utilisation grandissante d'Internet pour la commande et le transfert des fichiers a des répercussions considérables sur la gestion des commandes et le suivi à effectuer auprès de la clientèle.

L'automatisation et l'informatisation des presses augmentent considérablement les capacités de production et contribuent à diminuer les coûts des produits d'impression; elles transforment également la structure des emplois ainsi que les conditions d'exercice de certains métiers. Ainsi, certains métiers reliés au prépresse, tels « tireurs d'épreuves » et « brûleurs de plaques », sont en voie de disparaître. Le nombre de surveillants de l'imprimerie et de pressiers va également diminuer dans les prochaines années en raison de l'arrivée de nouvelles machines (presses et autres) dotées de commandes électroniques et numériques. Les artisans de l'industrie seront graduellement remplacés par des techniciens et des spécialistes, et tous les employés auront besoin de meilleures compétences en informatique.

L'arrivée d'Internet et le développement de nouvelles technologies bouleversent le secteur de l'imprimerie. On assiste à un mouvement accéléré de convergence des différents médias de communication. Leurs différences ne sont plus envisagées comme des obstacles, mais comme des occasions d'affaires. La connexion entre les diverses plateformes d'information (journaux,

sites Web, édition, publicité, télévision, etc.) devient une façon de rentabiliser le traitement et la diffusion de l'information, un moyen de conserver ou d'élargir sa part de marché.

Les grands de l'imprimé diversifient donc leur gamme de produits et les utilisent pour agrandir leur réseau de distribution et ainsi leur clientèle. Quelques exemples de ce phénomène : les journaux gratuits distribués dans le métro et les nouvelles brèves sur les sites Internet. Cependant, de telles stratégies ne sont pas à la portée de toutes les entreprises; elles impliquent des investissements importants dans les équipements et la capacité financière d'acquérir des médias connexes ou de conclure des ententes avec eux.

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre effectue une veille technologique pour analyser les enjeux de cette nouvelle ère du plurimédia, dégager les possibilités qui s'offrent aux entreprises québécoises du secteur des communications graphiques et prévoir les effets de cette évolution sur la main-d'œuvre. Des représentants des sous-secteurs de cette industrie, des milieux de la formation et d'Emploi-Québec participent à un comité de veille chargé d'alimenter la réflexion et de dégager une vision commune des enjeux et des solutions.

Il sera intéressant de surveiller la restructuration du secteur de l'imprimerie et la diversification possible de son offre de service (conception graphique, éditique, services d'expédition électronique, publipostage, gestion de base de données, services multimédias, etc.). Les développements reliés à certains produits innovateurs tels que le papiel (papier électronique) et les étiquettes intelligentes pourraient également entraîner des changements importants dans cette industrie en mutation.

Documents et autres sources de renseignements

Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec. *Diagnostic sectoriel 2004*, 233 p.

Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec. Site Internet
<http://www.impressionsgraphiques.qc.ca/>

Emploi-Québec, Table métropolitaine de Montréal. *Le Secteur des communications graphiques dans la RMR de Montréal*, mise à jour, avril 2005, 14 p.

Le Maître Imprimeur, Association des arts graphiques du Québec, octobre 2006.

Emploi-Québec. *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2006-2010*, p. 41.

4.7) Construction

Le secteur de la construction (SCIAN 23), qui avait connu en 2006 un premier recul de son activité en dix ans, a vu son volume de travail augmenter de nouveau en 2007 dans la région du grand Montréal²⁵, mais seulement d'un maigre 1 %²⁶. On comptait plus de 70 000 travailleurs dans le secteur de la construction en 2007 dans ce territoire. Cela incluait uniquement la main-d'œuvre assujettie aux règles de l'industrie de la construction (Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, L.R.Q., chapitre R-20) et excluait les travailleurs non assujettis (architectes, ingénieurs, contremaîtres, techniciens de la construction, estimateurs, employés de bureau, etc.). En plus de ces emplois directs générés par le secteur de la construction, il faut également tenir compte de l'effet indirect important de la construction sur le volume d'emplois dans plusieurs autres secteurs d'activité économique, entre autres : les produits métalliques, les produits minéraux non métalliques, les produits en plastique, les meubles et les produits d'ameublement, les firmes d'architectes et de génie-conseil.

Bien que le secteur de la construction vienne de traverser une période de croissance prolongée, il demeure foncièrement un secteur cyclique et peut donc connaître des hausses ou des baisses importantes du volume de travail sur une période de quelques années. Cette caractéristique est attribuable aux variations dans les investissements des entreprises et des gouvernements, qui fluctuent en fonction des cycles économiques. La fluctuation des taux d'intérêt hypothécaire a également des répercussions, en particulier sur la construction d'habitations. Autre caractéristique : dans certains métiers de la construction, les travailleurs connaîtront un chômage saisonnier attribuable à la nature des travaux, qui peuvent difficilement être exécutés dans des conditions hivernales (de décembre au début d'avril). Les travailleurs de la construction se déplacent également d'un employeur à l'autre en fonction de la disponibilité du travail. Dans plusieurs métiers, ils doivent même à l'occasion se déplacer d'une région à l'autre, afin de suivre les plus gros chantiers. Tous ces facteurs créent une certaine instabilité dans l'offre de travail et contribuent au roulement de la main-d'œuvre.

Étant donné l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux travailleurs au cours des dernières années, la moyenne d'âge des travailleurs de la construction a baissé depuis 2001, passant de 40,2 à 39,1 ans en 2005. Le pourcentage des 55 ans et plus se situe maintenant dans la moyenne de l'ensemble des secteurs (environ 12 %)²⁷. Cependant, dans certains métiers, on trouve encore un fort pourcentage de travailleurs âgés de plus de 55 ans : grutiers, chaudronniers, opérateurs d'équipements lourds, mécaniciens de machinerie lourde, tuyauteurs (plombiers), calorifugeurs. Des besoins en remplacement de main-d'œuvre seront donc à combler dans ces métiers au cours des prochaines années.

Plusieurs des programmes menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) reliés au secteur de la construction ont été développés dans les années 1990. Certains programmes sont encore méconnus, d'autres sont moins populaires à cause de la nature des travaux : les inscriptions y sont donc moins nombreuses. Quelques programmes ont des taux d'inscription particulièrement faibles : ferblanterie-tôlerie, montage et installation de produits verriers, pose de revêtements souples, préparation et finition de béton. La faiblesse de l'offre de main-d'œuvre diplômée dans ces métiers assure de meilleures possibilités d'emploi aux finissants.

Perspectives par sous-secteurs

Après des années de forte activité, la construction d'habitations devrait connaître un recul en 2008 : selon la Commission de la construction du Québec (CCQ), le nombre de mises en

²⁵ L'appellation « grand Montréal » est celle utilisée par la Commission de la construction du Québec pour désigner l'ensemble formé par les régions de Montréal, de la Montérégie, de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

²⁶ Commission de la construction du Québec, Perspectives 2008 – Une main-d'œuvre à la hauteur, décembre 2007.

²⁷ Commission de la construction du Québec, L'industrie de la construction en 2006, avril 2007.

chantier de logements devrait diminuer de 8 %²⁸. On prévoit en fait un retour vers un volume correspondant au taux de formation des ménages, après des années de rattrapage qui ont permis de répondre à une demande accumulée. L'accès à la propriété pour des milliers de premiers acheteurs depuis quelques années a libéré un important volume de logements locatifs. Le taux d'inoccupation des logements locatifs dans la région métropolitaine de Montréal, qui était de 0,7 % en 2002, devrait atteindre les 3 % en 2008. L'amélioration du marché locatif réduira quelque peu la motivation des acheteurs potentiels d'une première maison au cours des prochaines années.

Le sous-secteur de la construction commerciale et institutionnelle continuera sa croissance en 2008 : le volume de travail devrait augmenter de 3 %. La croissance de ce sous-secteur dans la région de Montréal devrait se poursuivre pendant plusieurs années grâce aux importants chantiers associés aux édifices des réseaux de la santé, de l'éducation et de la culture. Les chantiers des deux grands hôpitaux, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), devraient soutenir la construction institutionnelle jusqu'en 2012. À cela s'ajouteront les chantiers de rénovation de l'hôpital Sainte-Justine et de l'hôpital Shriners. Du côté de l'Université de Montréal, on devrait assister en 2008 à la mise en chantier du campus de la gare de triage d'Outremont, alors que se poursuivront les travaux déjà en cours à l'Université Concordia (École de gestion). En ce qui concerne les bâtiments culturels, les travaux de construction du Quartier des spectacles et de la Salle de l'OSM ne seront pas achevés avant 2011-2012.

Le sous-secteur du génie civil et de la voirie continuera sa croissance cette année. Les besoins reliés à la réfection des infrastructures urbaines dans la région de Montréal sont énormes. Le réseau de canalisations (aqueduc et égout) est vieux et en très mauvais état. Il nécessitera des travaux d'envergure au cours de la prochaine décennie. Le réseau routier est également en piteux état : les milliers de nids de poule qui apparaissent régulièrement en témoignent. Le gouvernement provincial et l'administration municipale ont confirmé que la rue Notre-Dame ferait l'objet d'une réfection majeure (750 millions de dollars). Le parachèvement de l'autoroute 25 et la construction d'un pont vers Laval ont également été confirmés (400 millions). La construction d'une ligne de train de banlieue entre Mascouche, l'est de Montréal et le centre-ville devrait être terminée d'ici 2011 (300 millions). D'autres grands travaux (dont le calendrier n'est pas encore déterminé) auront des répercussions importantes sur le volume de travail dans ce sous-secteur de la construction au cours des années à venir : il s'agit de la reconstruction de l'échangeur Turcot (1,5 milliard de dollars).

Dans l'ensemble du sous-secteur du génie civil et de la voirie, la CCQ prévoit une croissance de 12 % des heures travaillées en 2008. Nous prévoyons que la croissance va se poursuivre au cours des années subséquentes dans ce sous-secteur de la construction, étant donné l'ampleur des réfections à effectuer sur les infrastructures de la région de Montréal. Autre facteur qui justifie nos prévisions : la volonté exprimée par le gouvernement du Québec de consacrer à son plan des infrastructures un budget de 30 milliards de dollars (à l'échelle du Québec) d'ici la fin de 2012.

Perspectives globales et besoins en main-d'œuvre

Pour l'ensemble du secteur de la construction dans la région du grand Montréal, la CCQ prévoit une croissance de 5 % du volume d'heures de travail en 2008. La baisse prévue dans la construction d'habitations sera amplement compensée par la croissance dans la construction institutionnelle et commerciale et, en particulier, par la hausse importante dans les travaux de génie civil et de voirie.

²⁸ Commission de la construction du Québec, Perspectives 2008 – Une main-d'œuvre à la hauteur, décembre 2007. Prévisions pour l'ensemble du Québec.

Pour sa part, la Direction régionale de l'Île-de-Montréal d'Emploi-Québec prévoyait l'été dernier un taux de croissance moyen de 0,6 % par année (en volume d'emplois) d'ici la fin de 2011 dans le secteur de la construction. Depuis, le gouvernement du Québec a déposé le Plan québécois des infrastructures, qui dépasse en intentions d'investissement les projections antérieures. En décembre, la CCQ revoyait également à la hausse ses prévisions de croissance pour les années à venir. Il est probable que la direction régionale d'Emploi-Québec ajuste également à la hausse le taux de croissance annuel moyen pour ce secteur dans ses prochaines perspectives sectorielles.

Malgré la croissance prévue en 2008 dans l'industrie de la construction, plusieurs professions de ce secteur offrent des perspectives acceptables d'ici la fin de 2011, c'est-à-dire que le taux de chômage dans ces professions se situera dans la moyenne des professions dans notre région. Cela s'explique, pour certaines d'entre elles, par le lien qui les unit au sous-secteur de la construction d'habitations, qui ralentit. Pour d'autres, l'arrivée d'un nombre élevé de nouveaux travailleurs au cours des dernières années a rééquilibré l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Plusieurs des professions qui obtiennent un diagnostic supérieur à la moyenne des professions (perspectives favorables ou très favorables) ont un lien important avec le sous-secteur du génie civil et de la voirie (ingénieurs et techniciens en génie civil, techniciens en arpentage, opérateurs et mécaniciens d'équipements lourds, etc.), sous-secteur qui continuera de croître en 2008 et au-delà. Pour d'autres professions, c'est la structure d'âge (pourcentage élevé de 55 ans et plus) ou le taux de roulement élevé qui justifie le diagnostic.

Documents et autres sources de renseignements

Commission de la construction du Québec. *Construction : Perspectives 2008*, décembre 2007, 10 p.

Revue de l'activité dans l'industrie de la construction, publication trimestrielle, Commission de la construction du Québec.

Commission de la construction du Québec. *L'Industrie de la construction en 2006 et Annexes statistiques*, avril 2007.

4.8) Environnement

Le secteur de l'environnement fait notamment référence aux SCIAN 54162 et 562.

Les changements climatiques, la gestion de l'eau et le développement durable sont maintenant des thèmes qui font partie de l'actualité québécoise, canadienne et internationale. Ces questions préoccupent de plus en plus les gouvernements d'ici et d'ailleurs et mobilisent différents acteurs tels : les scientifiques, les économistes, les sociologues, les écologistes, les industriels, les organismes de défense de l'environnement, etc. Les polémiques soulevées en 2007 par les dossiers des parcs éoliens, de la prolifération des fleurs d'eau d'algues bleu-vert ou par des projets de ports méthaniers à Lévis et à Cacouna démontrent à quel point les préoccupations environnementales font dorénavant partie intégrante du développement économique et social.

L'environnement n'est pas un secteur ou une industrie comme les autres. Des entreprises produisent des biens et des services environnementaux (laboratoires, décontamination de sites, collecte et gestion des déchets et des matières recyclables, etc.) mais une bonne part de la main-d'œuvre qui occupe un emploi relié à l'environnement travaille dans un autre secteur de l'activité économique. Par exemple, dans le dossier des matières résiduelles, les personnes qui participent à l'application de la réglementation se trouvent dans les municipalités, dans les entreprises manufacturières, dans les établissements commerciaux et institutionnels ainsi que dans le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition.

Par ailleurs, les industries connexes (génie-conseil, produits chimiques, technologies de l'information et des communications, machinerie et équipements, etc.) constituent des bassins de ressources sur lesquels l'industrie de l'environnement peut compter. Viennent également s'ajouter les organismes qui font de la sensibilisation auprès du public et des décideurs à l'échelle municipale (éco-quartiers), régionale (conseils régionaux de l'environnement) et provinciale (Équiterre, Greenpeace, etc.). Les organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux ainsi que les groupes de recherche sont également de plus en plus nombreux.

Les interventions gouvernementales ont joué un rôle prépondérant dans l'émergence et le développement des dossiers environnementaux, qu'il s'agisse du secteur de l'eau, des matières résiduelles, des sols et des eaux souterraines, de l'air ou, plus globalement, de l'écologie environnementale ou du développement durable. Le gouvernement québécois a légiféré dans ces dossiers et adopté des réglementations qui permettront d'assainir et de préserver ces éléments vitaux; des documents phares précisent les concepts et les principes, délimitent les responsabilités des différents intervenants (municipalités, entreprises, etc.) et fixent des objectifs à atteindre. Certaines lois touchent également différents aspects de l'environnement et visent : la conservation de l'intégrité écologique, la prévention et la gestion des risques, l'économie d'énergie, l'aménagement du territoire, etc. Citons les références les plus importantes :

- Eau : Politique de l'eau au Québec et Règlement sur la qualité de l'eau potable;
- Matières résiduelles : Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008;
- Air : Plan d'action 2006-2012 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs – Le Québec et les changements climatiques, un défi pour l'avenir;
- Sols : Politique québécoise de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés et Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains;
- Énergie : Stratégie énergétique du Québec 2006-2015 (hydroélectricité et énergies renouvelables, dont l'énergie éolienne);
- Environnement : Loi sur la qualité de l'environnement;
- Développement durable : Loi sur le développement durable et Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013.

Selon Statistique Canada, l'industrie de l'environnement compte au Canada près de 8 000 établissements et 160 000 employés. Toujours selon Statistique Canada, environ 20 % des établissements et de la main-d'œuvre de cette industrie se trouvent au Québec. Le champ d'action d'EnviroCompétences, le comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement du Québec, est plus restreint et concerne 850 établissements et environ 16 000 employés.

Les activités des entreprises québécoises du secteur sont concentrées dans les services-conseils en environnement (36,4 %) et en génie (15,6 %). L'eau est le principal domaine d'intervention des entreprises, suivi des sols et des eaux souterraines. Beaucoup d'entreprises considèrent que le contexte actuel est favorable à une hausse de leur chiffre d'affaires. Elles croient ainsi que la sensibilisation aux dossiers environnementaux, la pression internationale et le renforcement de la réglementation contribueront à l'expansion de leurs activités dans les prochaines années.

Selon le diagnostic de main-d'œuvre publié en 2007 par EnviroCompétences, l'emploi est concentré dans le secteur de la conception, de la recherche et des services-conseils (78 %) et dans les domaines de l'eau et des matières résiduelles (53 %, 39 %). L'effectif est en hausse depuis trois ans et une croissance de la main-d'œuvre de 26,5 % est prévue d'ici la fin de 2009. La formation offerte par le réseau de l'éducation est généralement bien adaptée aux besoins des entreprises, mais l'offre de main-d'œuvre demeure insuffisante.

La majorité des emplois en environnement sont concentrés dans la région métropolitaine de Montréal (Montréal, Montérégie, Laval) et plus du tiers se trouvent à Montréal. Selon EnviroCompétences, l'embauche est soutenue dans la gestion de l'eau, la gestion des matières résiduelles et le traitement des sols. Des postes sont donc offerts aux opérateurs et techniciens en assainissement ou traitement de l'eau, aux ingénieurs en procédés de traitement des eaux potables ou en ressources hydriques, aux opérateurs en nettoyage industriel, aux chargés de projet (réhabilitation des sols, gestion ou évaluation environnementale, etc.), aux techniciens en environnement, etc.

Des offres d'emploi sont aussi affichées régulièrement pour des postes de conseillers en environnement, de préventionnistes, de coordonnateurs et de directeurs en environnement, de biologistes en restauration des milieux humides, de techniciens en génie civil, d'ingénieurs de la qualité des sols, de l'air et de l'atmosphère, etc.

Plusieurs programmes d'études reliées à l'environnement sont offerts dans le réseau de l'éducation montréalais, et les taux de placement des diplômés sont très bons. C'est le cas, par exemple, des titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en assainissement de l'eau, en environnement, hygiène et sécurité du travail, en techniques d'écologie appliquée, et des titulaires d'une attestation d'études collégiales (AEC) en gestion environnementale, en traitement des eaux, etc.

Documents et autres sources de renseignements

EnviroCompétences - Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement. Diagnostic industriel et de main-d'œuvre en environnement, septembre 2007, 181 p.

EnviroCompétences - Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement du Québec. Offres d'emploi, [En ligne], [<http://www.csmoe.org/offres-demploi/>].

EnviroCompétences - Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement du Québec. Formation, [En ligne], [<http://www.csmoe.org/formation.php>].

Ministère du Développement économique régional. La filière industrielle de l'environnement au Québec, juin 2003, 94 p.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Site Internet [<http://www.mddep.gouv.qc.ca/>].

4.9) Finance, assurances et immobilier

Le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier fait référence aux SCIAN 52 et 53.

Le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier est un secteur clé à la fois pour Montréal et pour le Québec. Selon Statistique Canada, ce secteur employait en 2007 au Québec plus de 231 000 personnes, dont plus du quart, soit 65 300, occupaient un emploi dans la région de Montréal.

Les perspectives de récession aux États-Unis ont marqué la fin de 2007 et le début de 2008. L'inflation a atteint un taux de 4,1 % aux États-Unis en 2007, le taux le plus élevé depuis 17 ans. Le Congrès américain se mobilise pour trouver des moyens de relancer l'économie américaine et plusieurs s'inquiètent de l'impact de cette crise immobilière et financière sur l'économie canadienne. La crise des prêts hypothécaires à haut risque et le manque de liquidités ont entraîné, chez nos voisins du Sud, une vague de licenciements et de départs dans les secteurs de la finance et de l'immobilier. Ce mouvement ne semble pas avoir gagné le Québec en 2007, car la population active travaillant dans ce secteur a globalement augmenté de plus de 4 % par rapport à 2006.

Montréal constitue la plaque tournante des services financiers au Québec. Outre les sièges sociaux de plusieurs banques, de compagnies d'assurance et d'institutions financières, plus de 100 sociétés, accréditées comme centres financiers internationaux, y sont installées.

Le phénomène de la diversification des services et produits financiers et d'assurance est grandissant. De plus, nous assistons à l'augmentation du pairage entre les produits financiers et d'assurance. Les leaders de ces industries se livrent une concurrence féroce, et les réseaux de distribution font preuve de beaucoup d'imagination pour ce qui est de la promotion.

Le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier est très friand des technologies de l'information. Les applications qui en découlent sont nombreuses : intégration des systèmes informatiques, échange électronique de données, transactions en ligne ou par Internet et multiplication des centres de contact avec la clientèle, pour ne nommer que les plus importantes. Ces nouvelles tendances ont des répercussions certaines sur la structure des emplois et sur le niveau des compétences professionnelles requises.

Il importe également de mentionner que, pour agir à titre de représentant dans les secteurs de l'assurance (des personnes et des dommages), de la planification financière et des valeurs mobilières, il faut obtenir un certificat délivré par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Finance

La crise des liquidités liées au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) a touché le Québec. La Caisse de dépôt et de placement et un groupe de banques se sont entendus pour convertir les PCAA émis par des sociétés privées en obligations à long terme. Cette entente a permis le sauvetage de 23 produits financiers d'une valeur de 35 milliards de dollars, qui étaient adossés à des créances qu'ils ne pouvaient pas respecter.

C'est dans le contexte de la crise du crédit que les négociations entre les bourses de Montréal et de Toronto ont finalement débouché sur un projet de fusion. La Bourse de Montréal conserverait le marché des produits dérivés, son siège social et sa direction et désignerait 5 des 18 administrateurs du nouveau Groupe TMX. Ce projet devra obtenir l'aval de l'Autorité des marchés financiers, du Bureau de la concurrence et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Les effets de cette fusion sur les activités du marché des valeurs mobilières au Québec seront à surveiller de même que les stratégies de l'AMF pour harmoniser les règles du secteur financier au Canada.

Les produits financiers socialement responsables ont de plus en plus la cote. La Caisse de dépôt et de placement a augmenté ses actifs en investissements socialement responsables (ISR) de 65,5 milliards depuis 2004. Voici d'autres exemples de cette tendance « verte » : le Groupe RBC lance une famille de fonds communs de placement ISR, Criterion lance un fonds consacré aux énergies propres, MBNA Canada lance une carte offrant des crédits de compensation des émissions de carbone au Canada et TD Canada Trust lance des produits hypothécaires « verts ».

Les nouvelles technologies jouent un rôle déterminant dans l'essor du secteur bancaire en diminuant les frais d'exploitation. Les banques virtuelles et les transactions en ligne gagnent en popularité; les concurrents sont de plus en plus nombreux. Le libre-service et la promotion réalisée par des représentants au téléphone sont des tendances lourdes dans les institutions financières; ces dernières cherchent à se démarquer par la diversité et l'originalité de leurs approches et de leurs produits et services.

Les conseillers en services financiers et en finances personnelles sont très en demande. Ainsi, la Chambre de la sécurité financière affirme que 40 % de ses membres prendront leur retraite d'ici dix ans. L'embauche est importante et les perspectives sont très favorables. Cependant, compte tenu de la conjoncture économique fluctuante, les analystes financiers invitent les conseillers ainsi que leur clientèle à la prudence dans leurs investissements en 2008.

Assurances

La concentration en assurance de dommages semble s'essouffler au Québec. Ainsi, les trois principaux groupes d'assureurs (ING, Desjardins, AXA) ont conservé un peu plus du tiers du marché québécois en 2006 mais deux d'entre eux, assureurs à courtage, ont connu une décroissance de leur part de marché respective (- 0,84 % chez ING, et - 6,96 % chez AXA). Il importe de souligner que la bonne performance du Groupe ING, qui détenait 14,4 % du marché québécois en 2006, est principalement imputable à Bélair Direct, qui a augmenté sa part de marché de plus de 3 %.

La croissance des assureurs directs est perceptible dans les autres principaux groupes d'assureurs tels : Desjardins Assurances générales (+ 1,7 %), Groupe Promutuel (+ 4,47 %) et La Capitale Assurances Générales (+ 5,91 %). Selon l'Autorité des marchés financiers, les assureurs directs ont pris 12,5 % des parts du marché du courtage depuis sept ans. Ainsi, ils occupent 58,5 % du marché de l'assurance des particuliers, alors que le courtage conserve la plus grande part du marché de l'assurance des entreprises, soit 85 %. Toutefois cette répartition risque de changer dans les prochaines années, car les principaux assureurs directs du Québec se préparent à attaquer le marché de l'assurance des entreprises.

Les assureurs par courtage, qui sont très nombreux dans la région de Montréal, devront concevoir de nouvelles stratégies pour relever les défis résumés ainsi par le Regroupement des cabinets de courtage du Québec (RCCAQ) : concentration des affaires, rationalisation d'assureurs et croissance des directs. Plusieurs solutions sont déjà mise en œuvre au Québec ou en Europe : les alliances entre les assureurs à courtage et les directs (ING et Bélair Direct, AXA et Banque Nationale), la vente sur Internet, la diversification des produits, le développement d'équipe dédiées à la vente, etc. Conscient de l'urgence d'agir afin de soutenir les cabinets de courtage dans leur repositionnement, le RCCAQ a élaboré un projet de centrale d'information qui permettra de relier l'ensemble des cabinets aux assureurs. Ce projet semble avoir l'aval des cabinets et des assureurs.

Selon la plupart des analystes du secteur de l'assurance de dommages, l'effet des réformes en assurance auto et la présence d'un cycle de marché mou sont responsables du recul des bénéfices nets des assureurs en 2007, et cela devrait se poursuivre en 2008. Mentionnons que, malgré une certaine baisse de l'embauche dans ce secteur en 2007, un sondage réalisé en 2006 par la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages démontre que la

demande devrait se maintenir dans les professions suivantes : agent, courtier, expert en sinistre et souscripteur.

Du côté des assureurs vie, on observe également un fléchissement de la concentration du marché au Québec. Ainsi, les dix plus grands assureurs ont vu leur part du marché diminuer légèrement en 2006 (- 0,38 %). Le grand perdant est Desjardins Sécurité Financière (- 0,7 %), le premier assureur vie au Québec, avec plus de 1 760,5 milliards de primes, et le grand gagnant est le Groupe Industrielle Alliance (1,7 %), qui devance la Financière Sun Life et prend la troisième place au classement global. Les données compilées pour l'ensemble de l'industrie par le Journal de l'Assurance indiquent, par ailleurs, que la somme des primes perçues par l'ensemble des assureurs vie au Québec a augmenté de 2,87 % en 2006. Les emplois offerts en assurance de personnes sont souvent rémunérés sous forme de commission, et le taux de roulement de la main-d'œuvre est important.

Immobilier

La popularité des prêts hypothécaires à haut risque (subprimes) chez nos voisins du Sud a entraîné, au printemps 2007, un nombre record de saisies hypothécaires, mais cette crise immobilière n'a pas traversé la frontière ni atteint le Québec. La situation s'explique, d'une part, par le fait que les subprimes représentaient 22 % des nouveaux prêts accordés en 2006 aux États-Unis, alors que cette proportion n'était que de 5 % au Canada. D'autre part, la demande demeure forte sur le marché immobilier québécois par rapport à l'offre, contrairement à ce qui se passe aux États-Unis, ce qui évite la chute des prix des maisons.

L'analyse de la revente effectuée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour 2007 confirme que la demande a été plus importante que l'offre sur le marché montréalais. Ainsi, les données de la Chambre immobilière du Grand Montréal démontrent que le nombre d'inscriptions au réseau MLS a diminué en ce qui concerne les maisons individuelles (- 12 %) et les copropriétés (- 6 %) en 2007, alors que les ventes ont augmenté respectivement de 8 % et 17 %. De plus, les maisons se sont vendues un peu plus rapidement qu'en 2006 et à un prix moyen en hausse de 5 %. Le marché a donc été favorable aux vendeurs.

Par ailleurs, la conjoncture économique favorable en 2007 a permis de maintenir globalement le niveau des mises en chantier et ce, particulièrement grâce aux hausses observées dans les segments des maisons jumelées et en rangée (+ 18 %) ainsi que des logements locatifs (+ 22,5 %). Le bilan réalisé par la SCHL démontre, par ailleurs, que la construction de maisons individuelles est demeurée très basse (382) et que celle de copropriétés, quoique importante (3 745) a diminué de plus de 13 %. Le marché de la construction d'habitations s'est donc maintenu à Montréal, en s'orientant vers des maisons moins coûteuses, mais il est toujours loin des records observés en 2004.

La SCHL prévoit que la demande globale se maintiendra, mais qu'elle s'orientera vers le marché de la revente au détriment de celui du neuf. Malgré la prévision d'un ralentissement de la hausse des prix en 2008, la SCHL prévoit des baisses dans la construction d'habitations. Le ralentissement de l'économie, l'augmentation des taxes, la hausse progressive des taux d'intérêt et le taux d'endettement des jeunes ménages seraient les principales raisons de ce ralentissement. Services économiques RBC évaluait en 2007 que l'accessibilité à la propriété s'est détériorée à Montréal dans toutes les catégories d'habitations.

Selon l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, le nombre d'agents dans l'industrie demeure le plus élevé des dix dernières années. La baisse observée quant au nombre moyen d'inscriptions à Montréal incite les agents immobiliers à redoubler d'efforts pour effectuer le démarchage et accélérer les ventes.

Le taux d'inoccupation des logements locatifs dans la région de Montréal s'établissait à 3,1 % à la fin de 2007.

Documents et autres sources de renseignements

Centre financier international Montréal [http://www.cfimontreal.com/fr/cfi_operation/index.htm#top].

Chambre de l'assurance de dommages [www.chad.qc.ca].

L'Observateur, en collaboration avec la Chambre de l'assurance de dommages et la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages. *La Disponibilité du personnel qualifié apte à travailler dans les cabinets d'assurance au Québec*, sondage 2006.

La Chambre de l'assurance de dommages et la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages. *La carrière en assurance de dommages - Besoins de main-d'œuvre*.

Journal de l'assurance. Tous les numéros.

Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Analyse de la revente du Montréal métropolitain - Quatrième trimestre 2007 et Quatrième trimestre de 2006*, Documents, [En ligne], [<https://www03.cmhc-schl.gc.ca/b2c/b2c/init.do?language=fr&shop=Z01FR&arealD=0000000098&productID=00000000980000000007>].

Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Fin d'année difficile pour la construction résidentielle dans la région métropolitaine de Montréal*, Communiqué.

Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Rapport sur le marché locatif RMR de Montréal*, décembre 2007.

Statistique Canada, Enquête sur la Population active, et compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec, Montréal, janvier 2008.

4.10) Produits en plastique et en matériaux composites²⁹

Le secteur de la plasturgie (SCIAN 3261) compte environ 500 entreprises au Québec, qui fournissent plus de 30 000 emplois : 23 000 dans les produits en plastique et 7 000 dans les produits en matériaux composites³⁰. On trouve 73 % de ces entreprises dans les cinq régions du grand Montréal : Montréal (37,5 %), Montérégie (23,1 %), Laval-Laurentides-Lanaudière (12,4 %)³¹. Au Québec, les produits de la plasturgie sont destinés principalement aux secteurs suivants : emballage (47 %), construction (29 %) et matériel de transport (5 %)³². Les principaux procédés utilisés sont l'injection (29,7 %), l'extrusion de profilés (16,5 %) et le thermoformage (12,7 %)³³.

Problématiques de main-d'œuvre

La structure professionnelle de ce secteur³⁴ est caractérisée par un fort pourcentage de travailleurs de production qui possèdent une scolarité de niveau secondaire ou moins, soit 75 %. À titre comparatif, dans l'ensemble des secteurs, la proportion moyenne de ce groupe se situe à 48 %. Une grande partie des travailleurs de ce secteur, soit 36 %, ne détiennent aucun diplôme, alors que le pourcentage de non-diplômés tous secteurs confondus est de 16 %. En contrepartie, un pourcentage relativement faible de travailleurs possèdent une scolarité collégiale : 12 %, alors que la moyenne des secteurs est de 18,6 %. L'écart en ce qui concerne la scolarité universitaire est encore plus marqué : 13,3 %, comparativement à 32,4 % dans l'ensemble des secteurs.

La rémunération de la main-d'œuvre du secteur est inférieure à la moyenne : revenu d'emploi annuel moyen de 29 621 \$, comparativement à 38 594 \$ pour l'ensemble des secteurs³⁵. Cette main-d'œuvre est relativement jeune : 29,8 % des travailleurs ont plus de 45 ans, comparativement à 34,3 % pour l'ensemble des secteurs. Le taux de syndicalisation dans ce secteur serait de 38 %³⁶.

Une étude³⁷ menée pour le comité sectoriel Plasticompétences a conclu à un problème crucial dans le secteur des produits en plastique : la faiblesse de la capacité des entreprises à attirer et à retenir la main-d'œuvre. Les employeurs déplorent le manque de couverture médiatique de leur secteur, en comparaison avec d'autres secteurs de haute technologie qui accaparent, selon eux, toute l'attention. Le secteur souffre également d'une mauvaise réputation à cause de ses conditions de travail (chaleur, poussière, bruit, odeurs, quarts de travail sur 24 heures, etc.) et de sa rémunération plus faible que la moyenne des secteurs manufacturiers.

La faible attraction qu'exercent les programmes d'enseignement reliés à ce secteur auprès des jeunes et des adultes en chômage est également un problème grave. Le nombre de diplômés en

²⁹ Les produits en matériaux composites font partie du secteur des produits en plastique dans le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 3261).

³⁰ Plasticompétences, Descriptif de l'industrie des plastiques et des composites au Québec, Rapport final, mars 2005.

³¹ Cette répartition géographique est extraite du document L'Industrie des plastiques et des composites, Plasticompétences, 2005.

³² Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Présentation du secteur de la plasturgie, site Internet.

³³ Plasticompétences, Descriptif de l'industrie des plastiques et des composites au Québec, Rapport final, mars 2005, p. 49.

³⁴ Les données qui suivent sur la structure de l'emploi sont extraites du Recensement de 2001 de Statistique Canada.

³⁵ Les données qui suivent sur la structure de l'emploi sont extraites du Recensement de 2001 de Statistique Canada.

³⁶ Ce taux de syndicalisation est approximatif; c'est une extrapolation faite à partir de données incluses dans le rapport d'enquête de Plasticompétences publié en 2002 : Les Caractéristiques et les besoins en formation de la main-d'œuvre de l'industrie des plastiques et des composites.

³⁷ Ce taux de syndicalisation est approximatif; c'est une extrapolation faite à partir de données incluses dans le rapport d'enquête de Plasticompétences publié en 2002 : Les Caractéristiques et les besoins en formation de la main-d'œuvre de l'industrie des plastiques et des composites.

conduite de machines à mouler les plastiques (DEP), qui était de 75 en 1999 à l'échelle du Québec, est tombé à 26 en 2006. Le nombre de diplômés du programme en techniques de transformation des matières plastiques (DEC), qui était de 38 en 1999 dans l'ensemble du Québec, n'était plus que de 6 en 2006. La baisse de la diplomation, tant au secondaire qu'au collégial, est inquiétante pour les entreprises qui souhaitent s'éloigner de la formation sur le tas et privilégier l'embauche de diplômés. La Direction régionale de l'Île-de-Montréal d'Emploi-Québec a dû annuler à quelques reprises des formations reliées à ce secteur, qu'elle souhaitait financer, faute de pouvoir compter sur un nombre suffisant de candidatures.

Bon nombre d'entreprises du secteur auraient des lacunes en matière de gestion des ressources humaines (recrutement, évaluation, formation, rémunération, etc.). Cela expliquerait en partie le haut taux de roulement et les problèmes d'absentéisme constatés dans ce secteur. Le taux de roulement est estimé à 27 %, ce qui est très élevé. Plus de 85 % des départs seraient attribuables à des démissions³⁸.

Ce roulement élevé peut expliquer pourquoi près de 80 % des entreprises du secteur affirmaient éprouver des difficultés de recrutement, selon un sondage mené par Plasticompétences³⁹. Les postes d'opérateurs de machines, d'ajusteurs-monteurs, de mécaniciens d'entretien ou d'électromécaniciens étaient les plus fréquemment mentionnés. Les employeurs faisaient état particulièrement du faible nombre de diplômés et de la rareté de candidats expérimentés ou possédant les compétences requises. Bon nombre d'employeurs reconnaissaient que des conditions de travail défavorables ou non concurrentielles étaient également à l'origine de ces difficultés⁴⁰.

Pour les postes d'opérateurs de machines (31 % des emplois), aucun diplôme de formation professionnelle n'est habituellement demandé, faute de pouvoir compter sur un nombre suffisant de diplômés. La majorité des travailleurs sont ainsi formés en cours de production (ex. : apprentissage à la tâche et compagnonnage). Le manque de temps ou de personnel disponible expliquerait cette préférence. Ce contexte nuit à l'efficacité de la formation et entraîne des problèmes de motivation des employés, de qualité de leur production et de productivité globale.

Les besoins de formation sont importants, tant du côté des connaissances de base (SIMDUT, santé et sécurité, normes ISO, etc.) que des connaissances techniques particulières (ex. : lecture de plans, connaissance des matières premières, des équipements et des procédés). La moitié des entreprises n'ont pas de processus formel de définition et d'analyse des besoins de formation⁴¹. On ne trouverait un véritable responsable des ressources humaines que dans un tiers des entreprises. Dans les autres, les tâches reliées aux ressources humaines sont ajoutées à celles du dirigeant principal, du comptable ou du contrôleur, ou encore à celles du directeur d'usine.

Perspectives 2008-2009

L'industrie québécoise des produits en plastique a connu une période de croissance quasi continue de 1994 à 2006. Cette croissance était attribuable en bonne partie à la forte augmentation des exportations vers les États-Unis depuis l'ouverture des marchés rendue possible par l'Accord de libre-échange nord-américain. La valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine est passée de 63,5 cents américains en novembre 2002 à près de 1,00 \$ à la fin de 2007, une hausse de plus de 58 % en cinq ans. Cette augmentation vient annuler complètement l'avantage concurrentiel que représentait un dollar faible pour les entreprises québécoises du secteur de la plasturgie sur les marchés extérieurs.

³⁸ Plasticompétences, Les Caractéristiques et les besoins en formation de la main-d'œuvre de l'industrie des plastiques et des composites, Rapport d'enquête, juin 2002, 57 p.

³⁹ Ibid., p. 25.

⁴⁰ Ibid., p. 26.

⁴¹ Ibid., p. 42.

Le secteur de la plasturgie⁴² avait relativement bien résisté à la montée du dollar canadien jusqu'en 2007 : les fabricants québécois étaient même parvenus à augmenter la valeur de leurs livraisons en 2005 (+ 8,6 %) et 2006 (+ 4,8 %). Le ralentissement de l'économie américaine au second semestre de l'année et la force du dollar canadien sont finalement parvenus à freiner la croissance des livraisons en 2007 : elles ont reculé de 8,9 %.

Les exportations constituent près de 50 % de la valeur des livraisons des entreprises de la plasturgie au Québec, et environ 95 % des produits destinés à l'exportation sont acheminés vers les États-Unis. La bonne performance des exportateurs de produits en plastique a permis au secteur d'accroître ses livraisons manufacturières de façon constante depuis 1994. Cependant, l'effet de la hausse progressive de la valeur du dollar canadien allait inévitablement affaiblir la capacité concurrentielle des fabricants québécois sur les marchés extérieurs. Après un léger recul de 1,2 % en 2006, la valeur de leurs exportations allait diminuer de 6,1 % en 2007. Plus inquiétant encore, au cours des six derniers mois de 2007, la baisse de la valeur de ces exportations a atteint 10,3 % : la chute brutale de l'activité dans la construction aux États-Unis est venue amplifier l'effet négatif de la force de la devise canadienne sur les exportations.

Les entreprises exportatrices ont absorbé en partie la hausse du taux de change pour demeurer compétitives en matière de prix : conséquemment, leurs marges bénéficiaires ont été réduites de façon importante. Il est à craindre que certaines entreprises du secteur de la plasturgie ne puissent maintenir plus longtemps leur part du marché américain si le dollar canadien reste au même niveau que la devise américaine en 2008. Par ailleurs, la crise que traverse le secteur de la construction aux États-Unis devrait se prolonger tout au long de 2008, ce qui viendra aggraver davantage la situation des exportateurs de produits en plastique.

Autre facteur négatif, le coût des matières premières (résine) est affecté directement par la hausse du prix du baril de pétrole. Le prix du pétrole, qui se maintenait sous les 30 \$ US le baril au début de la décennie, a surgi à compter de 2003 pour dépasser les 70 \$ US à l'été 2006 et défoncer la barre des 100 \$ US en mars 2008. Si le prix du pétrole continue à se maintenir à ce niveau ou, pire, s'il continue à croître, cela fera augmenter le prix de la résine et réduira la capacité concurrentielle des produits en plastique face aux produits fabriqués avec d'autres matières premières (papier, bois, métal, etc.).

Finalement, plusieurs entreprises du secteur signalent qu'elles ont de plus en plus de difficulté à faire face à la concurrence des produits provenant de la Chine, tant sur le marché local que sur le marché américain. Ce pays a des coûts de main-d'œuvre peu élevés, ce qui est un avantage considérable dans une industrie où les frais de main-d'œuvre constituent une part importante des coûts de fabrication. Les importations chinoises de produits en plastique au Québec ont augmenté de 60 % depuis 2004⁴³.

Près de 50 % des livraisons des fabricants québécois de produits en plastique sont constituées de produits d'emballage, donc liées à la consommation des particuliers et des entreprises. La croissance de l'économie canadienne devrait ralentir en 2008 : Emploi-Québec prévoit pour 2008 une croissance de l'économie québécoise de 2,0 % et de l'économie canadienne de 2,8 %, taux inférieurs à ceux des dernières années. Aux États-Unis, le ralentissement est évident, et le risque de récession demeure. Ce ralentissement des économies nord-américaines entraînera un plafonnement sinon un recul des dépenses de consommation et se répercutera négativement sur le volume des produits d'emballage.

⁴² Les statistiques sur les livraisons dont nous disposons regroupent les secteurs de la plasturgie et du caoutchouc. Statistique Canada : Ventes manufacturières, par sous-secteur, par province et territoire.

⁴³ De 135,0 à 217,8 millions de dollars canadiens. Données sur le commerce en direct. Industrie Canada.

Perspectives d'emploi

Dans un tel contexte, nous prévoyons une baisse de l'emploi dans le secteur de la plasturgie en 2008-2009, un recul de l'ordre de 0 à 2,0 %. Le ralentissement, sinon le recul de l'économie américaine, aura un effet négatif sur les exportations de produits en plastique sur ce marché et donc, sur les livraisons et l'emploi. À moyen terme, nous prévoyons une amélioration de la situation, soit un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 1,0 % d'ici 2012.

En plus de cette modeste avancée de l'emploi, attribuable à l'expansion de la demande, le roulement élevé de la main-d'œuvre observé dans ce secteur générera un volume régulier d'embauches pour compenser les départs volontaires. Les opérateurs de machines à mouler les plastiques et les lamineurs de produits en fibre de verre continueront ainsi d'être en demande en 2008, à cause du roulement de la main-d'œuvre.

Des emplois de techniciens en transformation des plastiques et d'ingénieurs spécialisés en plasturgie continueront d'être difficiles à pourvoir, faute de diplômés, tant de niveau collégial qu'universitaire. L'intégration de candidats issus de l'immigration pourrait constituer une solution à cette rareté de diplômés, en autant qu'ils aient accès à des formations de transition et de mise à niveau de leurs connaissances.

Documents et autres sources de renseignement

Plasticompétences. *Descriptif de l'industrie des plastiques et des composites au Québec*, Rapport final, mars 2005.

Plasticompétences. *L'Industrie des plastiques et des composites*, 2005.

Plasticompétences. *Les Caractéristiques et les besoins en formation de la main-d'œuvre de l'industrie des plastiques et des composites*, Rapport d'enquête, juin 2002, 73 p.

4.11) Produits informatiques et électroniques

Évolution de la demande

Le secteur de la fabrication des produits informatiques et électroniques (SCIAN 334) est fortement concentré dans la RMR de Montréal, où l'on trouve près de 85 % des emplois qu'il génère au Québec. Entre 1998 et la fin de 2000, ce secteur a connu une forte croissance dans la région de Montréal, alors qu'il était porté par les investissements massifs des entreprises dans les technologies de l'information et des communications. Par la suite, à compter de 2001, on a assisté à une baisse spectaculaire de l'activité et de l'emploi, lorsque la demande mondiale d'équipements de télécommunications et de matériel informatique est brusquement tombée.

Bien que les effets de la contraction de la demande se soient fait sentir partout en Amérique du Nord, ils ont été particulièrement intenses dans la région de Montréal. On y trouvait un grand équipementier des télécommunications, Nortel Networks, dont dépendaient plusieurs milliers d'emplois, tant dans l'entreprise elle-même que chez ses fournisseurs et sous-traitants. En moins de deux ans, à cause de l'effondrement de la demande de biens de télécommunications et de la déconfiture de Nortel Networks, plusieurs milliers d'emplois sont ainsi disparus.

Une autre composante de ce secteur allait connaître d'importantes pertes d'emplois : l'industrie de la fabrication et de l'assemblage de plaquettes de circuits imprimés. Plusieurs entreprises de cette industrie, soumises à une forte pression sur leurs marges bénéficiaires de la part des grands donneurs d'ouvrage (par exemple les fabricants d'ordinateurs) et aux prises avec la faiblesse des prix du matériel informatique, se sont vues contraintes de fermer leurs usines moins rentables dans la région de Montréal (Celestica, Viasystems et, tout récemment, Flextronics). Elles ont transféré cette production vers leurs usines en Asie ou au Mexique. Ces usines bénéficient de coûts de main-d'œuvre nettement inférieurs à ceux des usines nord-américaines : cela justifiait la relocalisation de la production, en particulier pour les produits de masse à haut volume et à plus faible technologie, où les marges de profit sont particulièrement minces.

La contraction de la demande de biens de télécommunications et la chute des prix des produits informatiques ont coïncidé avec la hausse spectaculaire de la valeur du dollar canadien, ce qui allait amplifier l'effet négatif. La valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine est passée de 63,5 cents américains en novembre 2002, à près de 1,00 \$ à la fin de 2007 : une hausse de plus de 57 % en cinq ans. La combinaison de ces trois facteurs négatifs allait avoir un impact dévastateur sur les marges bénéficiaires des fabricants québécois et sur leur capacité concurrentielle. Elle allait aussi réduire considérablement le volume des emplois dans ce secteur au Québec.

Livraisons, exportations et emplois

La valeur des livraisons de produits informatiques et électroniques québécois, qui avait atteint 15 088 millions de dollars canadiens en 2000, a baissé d'année en année depuis le début de la décennie pour se retrouver à 4 551 millions en 2007 : un recul de près de 70 %. Les exportations constituaient 91 % des livraisons des fabricants québécois de produits informatiques et électroniques en 2000. La valeur des exportations est passée de 13 736 millions de dollars canadiens en 2000 à 4 305 millions en 2007, une diminution de 69 %. Les importations de produits informatiques et électroniques chinois au Québec, quant à elles, allaient doubler entre 2002 et 2007 : elles sont ainsi passées de 398 à 799 millions⁴⁴. La balance commerciale du Québec dans ce secteur, qui affichait un solde positif de près de 4,5 milliards en 2000, est devenue négative de près de 1,6 milliard en 2007.

⁴⁴ Industrie Canada, Données sur le commerce en direct, www.strategis.ic.gc.ca. Ces montants incluent les importations en provenance de la Chine, de Hong Kong et de Taiwan.

Les perspectives d'emploi se sont, par conséquent, fortement dégradées. En raison des fermetures d'usines et des réductions de personnel dans d'autres entreprises, il s'est créé un important bassin de main-d'œuvre expérimentée désormais disponible, en particulier chez les assembleurs-monteurs et les opérateurs de machines (ex. : machines à insérer les composants électroniques, machines à souder à la vague).

On estime que plus de 40 % des emplois dénombrés lors du sommet de 2000 dans le grand secteur des produits informatiques, électroniques et électriques⁴⁵ avaient disparu en 2004, passant de 61 600 à 34 800 dans l'ensemble du Québec. Depuis, l'emploi s'est progressivement redressé : il aurait frôlé les 42 000 en 2007⁴⁶. L'année 2008 a cependant très mal débuté avec la fermeture de l'usine de Flextronics dans l'arrondissement de Saint-Laurent : près de 700 travailleurs ont perdu leur emploi à la suite de cette relocalisation vers le Mexique.

La relocalisation géographique en cours dans le secteur des produits informatiques et électroniques à l'échelle mondiale transforme donc le profil de ce secteur au Québec. L'assemblage des composants ou des produits à faible valeur ajoutée, qui souvent est à fort volume, échappe de plus en plus aux entreprises québécoises. Le secteur québécois de la fabrication des produits informatiques et électroniques se restructure autour des activités de recherche, de conception et de développement ou encore de l'assemblage de produits de haute technologie destinés, par exemple, aux entreprises des télécommunications et de l'aérospatiale. D'autres entreprises se maintiennent en développant des produits novateurs dans des champs d'application encore peu occupés.

La structure professionnelle du secteur des produits informatiques et électroniques au Québec s'est ainsi transformée de façon importante depuis quelques années : le pourcentage de techniciens et de technologues, ainsi que d'ingénieurs et de scientifiques, dans le volume total des emplois du secteur, a proportionnellement augmenté, alors que celui des travailleurs d'usine ayant fait des études secondaires (assembleurs et opérateurs) a diminué considérablement.

Perspectives d'emploi

On a assisté depuis 2004 à une accélération du mouvement de fusion chez les grandes entreprises de télécommunications aux États-Unis (SBC et AT&T, AT&T et Bell South, MCI et Verizon, Cingular et AT&T Wireless, Sprint et Nextel). On s'attend à ce que cette consolidation technique et financière permette de réduire les frais d'exploitation, de relever les prix, de rehausser la marge bénéficiaire des entreprises et de relancer leurs investissements. On constate d'ailleurs que ces grandes entreprises génèrent maintenant d'importants flux de trésorerie positifs qui devraient les amener à réinvestir dans leurs réseaux pour répondre aux nouveaux défis technologiques : accès à haut débit, technologie sans fil, téléphonie IP, FTTH (fiber to the home), DMB (digital mobile broadcasting), etc.

Les fabricants de matériel de télécommunications pourraient ainsi connaître une nouvelle vague de croissance au cours des prochaines années. En particulier, la croissance de la demande en matière de vidéo par Internet (qu'on songe au phénomène You Tube) devrait s'accélérer d'ici la fin de la décennie et entraîner une demande accrue de bande passante. Les fournisseurs d'accès Internet devront alors améliorer la capacité de leurs réseaux pour répondre à cette demande. Cela devrait entraîner une augmentation significative des investissements en biens de télécommunications. Une entreprise comme Nortel Networks pourrait bénéficier des possibilités de cette reprise, mais la concurrence sera forte, tant de la part des fabricants nord-américains qu'euro-péens et asiatiques.

⁴⁵ Les données du CETECH que nous utilisons ici incluent la fabrication des produits électriques.

⁴⁶ Emploi-Québec, Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH), Le Marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2007-2011, 2006.

Cette éventuelle reprise de la demande de matériel de télécommunications ne se traduira pas pour la région de Montréal par des besoins de nouvelle main-d'œuvre comparables à ceux que l'on a connus il y a quelques années. Nous l'avons vu, ces emplois se trouveront davantage en recherche, conception et développement, au service à la clientèle ou en assemblage de produits à forte teneur technologique, mais à plus petites séries. En nombres absolus, ce type de mandats fournit moins d'emplois que la fabrication de produits destinés à la consommation de masse. Ces activités requièrent une main-d'œuvre plus scolarisée, ce que possède la région de Montréal grâce à ses quatre universités et à son réseau de collèges. De plus, cette main-d'œuvre scolarisée y est disponible à un coût moindre qu'aux États-Unis. En raison de son attachement à sa langue et à sa culture, elle est également plus stable : son taux de roulement est donc plus faible qu'ailleurs en Amérique du Nord.

D'autres facteurs influenceront sur les perspectives d'emploi. On constate une baisse dans les inscriptions aux programmes d'enseignement reliés au génie électronique, ce qui pourrait entraîner des difficultés de recrutement dans certaines spécialités au cours des années à venir : par exemple, le nombre de diplômés du collégial en électrotechnique dans la région de Montréal est passé de 395 en 2000 à 236 en 2006.

On note que la structure d'âge dans les principales professions de ce secteur d'activité est relativement plus jeune que dans la moyenne des secteurs. Le pourcentage de travailleurs de 55 ans et plus y est plus faible que dans la moyenne des professions, où il se situe à 12,2 % : il est de 5,9 % chez les assembleurs-monteurs (CNP 9483⁴⁷), de 7,1 % chez les techniciens en génie électrique et électronique (CNP 2241), de 7,3 % chez les ingénieurs en électricité et en électronique (CNP 2133). Les postes à pourvoir en raison de départs à la retraite seront donc moins nombreux dans ce secteur au cours des prochaines années que dans les secteurs manufacturiers dont l'effectif est vieillissant.

Depuis 2002, on assiste dans la région de Montréal à l'arrivée d'un volume important d'immigrants qui visent des postes reliés au secteur des produits informatiques et électroniques. Entre le début de 2003 et septembre 2007, on a dénombré 2 097 nouveaux immigrants qui affirmaient vouloir travailler comme ingénieurs en génie électrique ou électronique, 1 118 comme techniciens en génie électrique ou électronique, 268 comme techniciens en instrumentation et automatisation. Bien que certains d'entre eux aient besoin d'une formation de mise à niveau pour pouvoir répondre aux exigences des employeurs, ils n'en constituent pas moins un important bassin de main-d'œuvre qui vient s'ajouter à l'offre habituelle du réseau de l'éducation.

Certains facteurs auront un effet positif sur les perspectives d'emploi : taux de croissance annuel moyen légèrement positif d'ici 2012 et rareté des diplômés provenant des universités et collèges québécois. D'autres facteurs viendront cependant rééquilibrer l'offre et la demande : pourcentage relativement faible de départs à la retraite, importante arrivée d'immigrants souhaitant intégrer ce secteur, et relocalisation d'emplois d'assembleurs-monteurs vers les pays asiatiques.

Documents et autres sources de renseignements

Comité sectoriel de la main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications (TECHNOCompétences). *Diagnostic sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des technologies de l'information et des communications*, février 2006.

Comité sectoriel de la main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications (TECHNOCompétences). *Diagnostic stratégique sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des technologies de l'information et des communications. Volet 1: Portrait et analyse de la situation. Volet 2 : Diagnostic*, 2004.

Comité sectoriel de la main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications (TECHNOCompétences). *Mise à jour des données sur l'industrie et la main-d'œuvre de la photonique*, avril 2003, 12 p.

Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie électrique et électronique. *Profil de la main-d'œuvre et de l'industrie de la microélectronique*, juillet 2002.

⁴⁷ CNP : Classification nationale des professions.

4.12) Produits métalliques

Le secteur de la fabrication des produits métalliques (SCIAN 332) est composé en bonne partie de sous-traitants et de fournisseurs pour des donneurs d'ouvrage qui proviennent d'autres secteurs d'activité économique. Cette caractéristique le rend vulnérable à d'importantes fluctuations de la demande. Ce secteur est également très diversifié : on y trouve une grande variété d'industries qui vont de la fabrication de produits en métal pour la construction aux réservoirs en métal, aux ateliers spécialisés, tels les ateliers d'usinage, de soudage, d'estampage ou de placage des métaux.

Sur l'île de Montréal, on compte un peu plus de 500 employeurs dans la fabrication de produits métalliques. On y trouve d'abord des PME : près de 90 % des entreprises ont moins de 50 employés, ce qui représente un pourcentage plus élevé que la moyenne des secteurs manufacturiers. Les emplois de ce secteur se situent principalement dans les territoires des CLE de Saint-Laurent (21,7 %), de l'Ouest-de-l'Île (16,8 %), de Pointe-aux-Trembles (10,0 %), d'Anjou (8,9 %) et de Lachine (6,2 %)⁴⁸.

On estime qu'environ 33 % des emplois du secteur des produits métalliques au Québec se trouvent dans des entreprises situées sur l'île de Montréal, c'est-à-dire environ 14 800 sur 44 400 en 2007. Le pourcentage d'emplois occupés par des résidents de l'île est cependant plus faible, soit 23 % des emplois du Québec (environ 10 200 emplois). On trouve dans la RMR de Montréal, un peu plus de 50 % des emplois de ce secteur au Québec (environ 22 700⁴⁹).

Le nombre d'emplois dans ce secteur a décliné d'environ 20 % entre la fin de 2001 et 2004, principalement pour les raisons suivantes : le ralentissement de l'économie américaine durant cette période, la baisse des commandes en provenance des entreprises de l'aéronautique à cause des événements de septembre 2001, et l'effet négatif de la hausse progressive de la valeur du dollar canadien à compter de 2002. Le redressement de l'économie américaine à partir du deuxième semestre de 2003 et la solide performance de l'économie canadienne au cours des dernières années ont permis au secteur des produits métalliques de récupérer les emplois perdus et de rejoindre en 2007 le niveau de 2001⁵⁰.

Le secteur des produits métalliques a bénéficié des retombées de la forte activité dans l'industrie de la construction au cours des dernières années, tant au Canada qu'aux États-Unis. La construction lui procure en effet un important pourcentage de ses commandes (environ 33 %) et utilise plusieurs de ses produits : charpentes métalliques, portes et fenêtres en métal, produits métalliques d'ornement et d'architecture, matériel de chauffage, etc.

L'industrie aéronautique assure également une grande part des commandes (25 %) du secteur des produits métalliques : qu'on pense aux contrats accordés aux ateliers d'usinage et aux ateliers de placage des métaux. Le secteur des produits métalliques, après avoir subi les contrecoups de la chute de la demande de produits aéronautiques entre 2002 et 2004, a profité de la reprise de l'activité dans ce secteur depuis trois ans.

Problématiques de main-d'œuvre

Le recrutement du personnel dans le secteur des produits métalliques est par ailleurs souvent ardu : la majorité des entreprises sont des PME peu structurées en matière de gestion des ressources humaines. La rémunération proposée, les possibilités d'avancement professionnel et la stabilité d'emploi y sont moins attrayantes que dans d'autres secteurs. Les conditions de travail

⁴⁸ Par lieu de travail, Statistique Canada, Recensement de 2001.

⁴⁹ Par lieu de résidence.

⁵⁰ De 44 500 emplois au Québec en 2001 à 35 600 en 2004, puis à 44 400 emplois en 2007 (estimation). Emploi-Québec, Centre d'étude sur l'emploi et la technologie, Le Marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2007-2011, 2007.

sont également plus difficiles et les risques d'accidents de travail y sont plus élevés que pour la moyenne des secteurs. Finalement, le volume d'activités de formation y est plus bas que dans d'autres secteurs manufacturiers. On ne se surprendra pas que le taux de roulement y soit également plus élevé.

Les PME de ce secteur doivent donc s'attaquer à un retard important dans la gestion des ressources humaines. Cependant, pour ce faire, elles ne disposent souvent que d'une étroite marge de manœuvre financière : en tant que sous-traitants ou fournisseurs de pièces, elles subissent une pression constante sur leurs prix et leurs marges bénéficiaires de la part des donneurs d'ouvrage. Cette fragilité financière fait obstacle à des changements pourtant nécessaires.

Perspectives 2008-2009

Les perspectives d'activité dans la construction et l'aéronautique, les deux principaux secteurs où se trouvent les clients du secteur de la fabrication des produits métalliques, permettent de prévoir jusqu'à un certain point le niveau d'activité de ce dernier.

Selon les prévisions de la Commission de la construction du Québec⁵¹, l'activité dans la construction devrait augmenter de 5 % cette année dans la région du grand Montréal⁵². La baisse prévue dans la construction d'habitations sera compensée par la hausse de l'activité dans le sous-secteur de la construction commerciale et institutionnelle et dans celui du génie civil et de la voirie. Certaines industries du secteur des produits métalliques, comme celle de la fabrication des structures d'acier et celle des produits d'architecture en métal, devraient bénéficier de cette hausse de l'activité en 2008.

Le secteur de l'aéronautique traverse, quant à lui, une période de croissance depuis 2004, et tout indique que cette remontée se poursuivra au cours des prochaines années. Les nombreux projets confirmés de développement de nouveaux produits (chez Bell Helicopter, Pratt & Whitney, Bombardier, CMC Electronics, etc.) et la croissance mondiale de la demande de produits aéronautiques sont de bon augure pour les sous-traitants et les fournisseurs de l'aéronautique que l'on trouve en grand nombre dans le secteur des produits métalliques. Les industries de l'usinage des métaux et des traitements de surface sont celles qui profiteront le plus de la vigueur de l'aéronautique.

Les exportations comptent pour environ 25 % des livraisons dans ce secteur. La valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine est passée de 63 cents américains à la fin de 2002 à plus de 1,00 \$ à la fin de 2007, une hausse de plus de 58 % en cinq ans. Cette augmentation vient annuler complètement l'avantage concurrentiel que représentait un dollar faible pour les entreprises québécoises du secteur des produits métalliques sur les marchés extérieurs.

Malgré l'appréciation progressive de la devise canadienne, les fabricants québécois de produits métalliques étaient parvenus à augmenter le volume de leurs exportations entre 2003 et le milieu de 2007, tirant profit de la forte activité dans le secteur de la construction et de l'aéronautique aux États-Unis. La chute brutale de la construction aux États-Unis, combinée à une dernière poussée de croissance du dollar canadien, a réussi à freiner la croissance des exportations en 2007, lesquelles ont baissé de près de 4,3 % au cours du dernier semestre de l'année, comparativement à la même période en 2006.

Les entreprises exportatrices ont absorbé en partie la hausse du taux de change pour demeurer compétitives en matière de prix. Par conséquent, leurs marges bénéficiaires ont été réduites de façon importante. Il est à craindre que certaines entreprises de ce secteur ne puissent maintenir

⁵¹ Commission de la construction du Québec, Perspectives 2008 – Une main-d'œuvre à la hauteur, décembre 2007.

⁵² La Commission de la construction du Québec utilise l'appellation « grand Montréal » pour désigner le territoire qui couvre les régions suivantes : Île-de-Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie.

plus longtemps leur part du marché américain, si le dollar canadien reste au même niveau que la devise américaine en 2008. Par ailleurs, la crise que traverse le secteur de la construction aux États-Unis devrait se prolonger tout au long de 2008, ce qui viendra aggraver davantage la situation des exportateurs de produits métalliques.

Prévisions de main-d'œuvre

Nous prévoyons une croissance de 0 à 1,0 % de l'emploi dans le secteur des produits métalliques en 2008-2009. Le ralentissement de l'économie américaine qui s'apparente de plus en plus à une récession, aura un effet négatif sur les exportations et donc, sur les livraisons et l'emploi. À moyen terme, nous prévoyons une amélioration de la situation, soit un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 1,5 % d'ici 2012. En plus de cette avancée de l'emploi attribuable à l'expansion de la demande, le vieillissement de la main-d'œuvre observé dans ce secteur entraînera un certain volume d'embauches pour compenser les départs à la retraite d'ici 2012⁵³.

Dans la région de Montréal, on compte dans ce secteur un pourcentage plus élevé de travailleurs de plus de 45 ans : 39 %, alors que la moyenne est de 34,3 % pour ce groupe d'âge dans l'ensemble des secteurs⁵⁴. Le déséquilibre d'âge est particulièrement important dans certains métiers où l'on trouve un pourcentage élevé de 55 ans et plus : soudeurs (18,1 %), opérateurs de machines d'usinage (17,8 %), opérateurs de machines de formage (20,7 %)⁵⁵.

Les offres d'emploi reçues par Emploi-Québec pour des machinistes et des opérateurs de machines d'usinage ont augmenté considérablement depuis le milieu de 2004. Les métiers de l'usinage des métaux bénéficient de l'augmentation de l'activité dans le secteur de l'aérospatiale, qui procure des contrats aux ateliers d'usinage. Le nombre d'inscriptions aux programmes d'enseignement reliés à l'usinage des métaux a par ailleurs diminué de façon importante au cours des dernières années dans la région de Montréal : le nombre de diplômés du programme en techniques d'usinage est passé de 249 en 2000, à 86 en 2005 et à 98 en 2006. Ce faible apport de diplômés pourrait causer des problèmes de recrutement dans quelques années si le secteur de l'aéronautique accélère éventuellement sa croissance avec la venue de la série C, chez Bombardier, au début de la prochaine décennie.

Puisque le DEP en techniques d'usinage est un préalable pour s'inscrire aux programmes d'attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en outillage, en matriçage et en fabrication de moules, la baisse du nombre de titulaires du DEP accentue la rareté de diplômés dans ces trois champs d'études.

Si l'on fait exception des professions reliées à l'usinage des métaux, et donc en bonne partie à l'aéronautique, notre diagnostic pour la plupart des professions exercées dans le secteur des produits métalliques correspond à des perspectives acceptables pour 2008-2009 (soudeurs, tôliers industriels, dessinateurs industriels, peintres industriels, etc.). Ces perspectives modérées s'expliquent par le ralentissement de l'économie américaine et par la force du dollar canadien, qui devraient faire reculer le volume des exportations de ce secteur en 2008. Cependant, dans plusieurs des métiers en cause, le vieillissement de la main-d'œuvre et le faible nombre d'inscriptions aux programmes de formation sont deux facteurs qui limitent l'offre de main-d'œuvre et qui pourraient éventuellement compliquer le recrutement de travailleurs, si l'économie se redresse à compter de 2009.

⁵³ Voir à ce sujet : Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle, Guide de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre d'expérience, 2003, p. 4 à 12.

⁵⁴ Statistique Canada, Recensement de 2001.

⁵⁵ La moyenne des travailleurs de 55 ans et plus dans l'ensemble des professions était de 12,2 % lors du recensement de 2001.

Documents et autres sources de renseignements

Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle. *Diagnostic sectoriel de l'industrie de la fabrication de produits métalliques, de machines et de matériel de transport au Québec et dans la région métropolitaine de recensement de Montréal*, 2007, 327 p.

Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle. *Carte des emplois – Analyse des effectifs et fiches de benchmarking sur les salaires pour les industries du revêtement métallique et du traitement thermique*, 2005, 98 p.

Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle. *Carte des emplois – Analyse des effectifs et fiches de benchmarking sur les salaires pour les ateliers d'usinage*, 2004, 60 p.

4.13) Produits pharmaceutiques et biotechnologie de la santé

Ce secteur fait référence principalement au SCIAN 3254.

Ce secteur comprend les entreprises de fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments et celles qui proposent des services de recherche et de développement. Les entreprises de ce secteur se définissent plus précisément comme suit :

- **Les entreprises pharmaceutiques d'innovation** réalisent la recherche et le développement des produits brevetés et assurent la fabrication et la mise en marché de produits d'ordonnance et de médicaments en vente libre (Merck Frosst, GlaxoSmithKline, Pfizer, AstraZeneca, Boehringer Ingelheim, Bristol-Myers Squibb);
- **Les entreprises de fabrication sous contrat et de produits génériques** fabriquent et mettent en marché des versions génériques de médicaments dont les brevets sont échus ou de médicaments non brevetés (Pharmascience, Confab, Sandoz, Ratiopharm, Omega). Elles fabriquent également des médicaments pour les entreprises innovatrices (Wyeth, Axcen Carter-Horner, Galderna, Laboratoires Abbott, Sanofi Aventis, Schering, etc.);
- **Les laboratoires de recherche contractuelle** réalisent les essais précliniques sur les animaux et les essais cliniques de médicaments sur les humains (Anapharm, Algorithm Pharma, CTBR, MDS);
- **Les entreprises de biotechnologie de la santé** font de la recherche pour découvrir de nouveaux produits préventifs, diagnostiques ou thérapeutiques. Elles développent également de nouveaux outils de recherche pour améliorer la capacité et l'efficacité aux différentes étapes du processus de la mise au point d'un médicament (Aeterna Zentaris, Ambrillia Biopharma, Conjugem, Diagnocure, Labopharm, Neurochem, Theratechnologies).

Les entreprises pharmaceutiques innovatrices, les entreprises de fabrication et de produits génériques ainsi que les entreprises de recherche contractuelle sont concentrées dans la grande région de Montréal. Selon Pharmabio Développement, environ 21 000 personnes au Québec travaillent dans l'industrie des produits pharmaceutiques et biotechnologiques : les entreprises de biotechnologies et les centres de recherche clinique ont à leur service environ 8 000 personnes, et les pharmaceutiques innovatrices et les fabricants compteraient environ 13 000 employés. La taille des entreprises est très variable. Ainsi, le tiers des entreprises pharmaceutiques emploient plus de 200 personnes, alors que 88 % des entreprises de biotechnologie ont moins de 50 employés. Trois grands centres de recherche clinique ont un effectif de plus de 500 personnes, alors que la très grande majorité des autres ont moins de 50 employés.

Selon Statistique Canada, près de 72 % de la main-d'œuvre de ce secteur travaille dans la région de Montréal, ce qui en fait la capitale de l'industrie des produits pharmaceutiques et biotechnologiques au Québec. À l'échelle du Canada, elle partage ce titre avec Toronto. La plupart des entreprises pharmaceutiques montréalaises sont situées dans l'Ouest-de-l'Île. En effet, Kirkland, Saint-Laurent et Pointe-Claire fournissent plus de 40 % des emplois du secteur pharmaceutique au Québec. La présence d'entreprises multinationales telles Pfizer, Merck Frosst, Schering Canada et Wyeth explique cette concentration de la main-d'œuvre.

Cette industrie profite de la proximité des bassins de main-d'œuvre spécialisée qu'offrent les universités et les cégeps : plus de 1 200 diplômes collégiaux sont délivrés chaque année dans des programmes liés à la biopharmaceutique; plus de 3 500 diplômes universitaires sont décernés dans ce domaine chaque année au Québec, dont la majorité à Montréal. De plus, l'industrie des produits pharmaceutiques et biotechnologiques de la grande région métropolitaine peut compter sur un avantage concurrentiel de taille : la qualité des relations entre l'industrie, les universités, les centres hospitaliers et les centres de recherche publics et privés.

Le secteur pharmaceutique canadien a perdu depuis 2005 de nombreux emplois; ces compressions s'expliquent essentiellement par l'arrivée à échéance des brevets de produits-vedettes et par la concurrence que font les pays émergents (Chine, Inde, Mexique, Indonésie, etc.) aux grandes compagnies pharmaceutiques. On se souvient de la fermeture de l'usine de Merck située à Kirkland, du déménagement de DSM Biologics en Nouvelle-Angleterre et de la fermeture de Bristol-Meyers à Candiac. Afin d'éviter des mises à pied à l'usine Wyeth de Montréal, Emploi-Québec investit plus de 12 millions de dollars pour consolider les 935 postes reliés à la production de médicaments.

La vague de rationalisation des grandes pharmaceutiques, dont les ventes s'érodent en raison de la concurrence des fabricants de génériques, ne semblent pas être terminée. Ainsi, la restructuration de Pfizer Canada entraînera la perte de 1 500 emplois au Canada, dont 600 à Montréal. La restructuration de Novartis devraient entraîner la perte de 2 500 emplois en 2008-2009, mais les répercussions au Québec ne sont pas connues actuellement. Par ailleurs, des investissements importants doivent être soulignés : AstraZeneca investit 10 millions de dollars pour l'agrandissement de son centre de recherche fondamentale à Saint-Laurent, et LAB Recherche investit 40 millions pour doubler la superficie de ses installations à Laval.

Il est important de mentionner, par ailleurs, que la nouvelle politique du médicament et le dégel des prix des médicaments au Québec sont de bon augure pour le secteur biopharmaceutique. Le ministre Couillard a annoncé son intention de maintenir des mesures favorisant les grandes pharmaceutiques et sa volonté de leur payer un prix raisonnable pour leurs médicaments. Mentionnons que les médicaments coûtent 40 % de plus aux États-Unis et que des sociétés publiques américaines songent désormais à s'approvisionner au Canada.

Le développement d'un nouveau médicament prend plusieurs années et coûte environ un milliard de dollars. Il faut tester entre 5 000 et 10 000 composés pour en trouver un qui deviendra un médicament, et seulement trois médicaments commercialisés sur dix couvriront leurs frais de développement. Les risques financiers sont donc très grands, et les nouveaux médicaments se font de plus en plus rares. Le nombre de nouveaux produits sur le marché a diminué en moyenne de 1,4 % par année entre 1990 et 2005, et le rendement de l'investissement pharmaceutique est actuellement au plus bas. C'est dans ce contexte que des ententes sont conclues entre de grandes pharmaceutiques et des entreprises de biotechnologie spécialisées en santé.

Une enquête réalisée en 2007 par BIOQuébec sur l'état de l'industrie biopharmaceutique et de recherche contractuelle révèle que plus de 60 % des entreprises répondantes sont à la recherche de financement et que 57 % d'entre elles ont des réserves leur permettant un roulement autonome de plus d'un an. Le mode de financement privilégié est le capital de risque provenant d'investisseurs québécois ou étrangers. Mentionnons, à cet égard, que les investissements au Québec dans le secteur biopharmaceutique ont légèrement baissé, passant de 246 millions en 2006 à 222 millions en 2007. Il importe également de souligner que la part des investissements consacrés au pré-démarrage ou au démarrage de sociétés québécoises dans ce secteur a été à son plus bas niveau depuis le milieu des années 1990, n'atteignant en 2007 que 11 % de tous les investissements au Québec. Les faits saillants de l'enquête annuelle de BIOQuébec précisent néanmoins que les projets en développement au stade préclinique semblent très nombreux et que plus de 40 % des répondants affirment avoir des alliances stratégiques avec des entreprises du Québec ou d'ailleurs, pour des contrats de recherche ou des collaborations de recherche.

Mentionnons que l'expiration des brevets des médicaments d'origine a eu également des effets positifs pour les fabricants québécois de produits génériques. Cette industrie a vu ses ventes passer de 490 millions en 2000 à plus d'un milliard en 2005. Le Canada est d'ailleurs devenu, à l'automne 2007, le premier pays à se prévaloir des nouvelles règles de l'Organisation mondiale du commerce visant à favoriser l'exportation de médicaments génériques plus abordables afin d'aider les pays pauvres à lutter contre les grandes épidémies. On assiste également à la naissance de la pharmacogénomique, cette science qui cherche à produire des médicaments intelligents administrés selon le profil génétique des patients. Compte tenu de la diminution du nombre de nouveaux produits-vedettes visant un large marché, les pharmaceutiques investissent également dans le développement de médicaments plus personnalisés et plus efficaces.

La concurrence mondiale est donc très vive et les exigences des organismes réglementaires sont de plus en plus nombreuses. Ainsi, l'utilisation de nouvelles technologies et l'adaptation continue aux réglementations canadienne et américaine concernant les « bonnes pratiques de fabrication » forcent les pharmaceutiques à hausser le niveau des compétences de leur personnel. Compte tenu des critères de qualité et des changements technologiques, les postes d'opérateurs à la production exigent maintenant de bonnes compétences de base (lecture, calcul, communication), la connaissance des bonnes pratiques de fabrication et un diplôme d'études collégiales.

Dans le secteur biopharmaceutique, les perspectives d'emploi sont bonnes pour les techniciens de laboratoire, les opérateurs de procédés et les techniciens à la fabrication, les chimistes, les analystes en contrôle de la qualité, les biologistes moléculaires, les chercheurs et les rédacteurs scientifiques.

Documents et autres sources de renseignements

BIOQuébec. Site Internet [<http://www.bioquebec.com/>].

BIOQuébec et Raymond Chabot Grant Thornton. *Enquête annuelle sur l'état de l'industrie biopharmaceutique et de recherche contractuelle au Québec – Faits saillants*, [En ligne], novembre 2007, 12 pages. [http://www.bioquebec.com/pls/htmldb/f?p=105:99:6963016818622097:::P99_IM:113].

Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des produits pharmaceutiques et biotechnologiques Pharmabio Développement. *Professions du secteur*, [En ligne], [<http://www.pharmabio.qc.ca/fr/professions.shtml>].

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. *Secteur industriel biopharmaceutique*, [En ligne], [www.mderr.gouv.qc.ca/mder/web/portail/entreprises/nav/Secteurs_industriels/46968/46970.html?iddoc=46970].

Réseau Capital. *Bilan de l'industrie québécoise du capital de risque pour l'année 2007*, 12 février 2008, 4 pages. [<http://www.reseaucapital.com/>].

Réseau Capital. *Aperçu du marché québécois du capital de risque en 2007*, [En ligne], février 2008, 12 pages. [<http://www.reseaucapital.com/>].

Statistique Canada. Extraits de données commandées par la Communauté métropolitaine de Montréal.

Mercure, Philippe. « Dix mille molécules pour une seule pilule », [En ligne], LAPRESSEAFFAIRES.com, 18 janvier 2007.

4.14) Santé et services sociaux

Le secteur de la santé et des services sociaux fait référence au SCIAN 62 (sauf 62441).

Montréal est une plaque tournante dans le secteur de la santé au Québec : 35 % des effectifs du réseau québécois y travaillent; une grande part de la recherche sur les problèmes reliés à la santé y est réalisée par les deux réseaux universitaires intégrés de santé et les trois centres hospitaliers universitaires; les entreprises pharmaceutiques et de technologies médicales y sont majoritairement installées. Le secteur de la santé et des services sociaux emploie près de 10 % de la main-d'œuvre active sur l'île de Montréal, et le réseau des établissements publics ou subventionnés en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux regroupe près de 90 % de l'effectif de ce secteur.

Le réseau de la santé et des services sociaux de l'Île de Montréal doit relever de grands défis en raison des caractéristiques particulières de sa population. Le quart de la population québécoise vit dans la région de Montréal, et environ 11 000 personnes, notamment des personnes immigrantes, s'y ajoutent chaque année. La population est vieillissante et de plus en plus multiethnique. Ainsi, 15 % de la population avait 65 ans et plus en 2005, et la population immigrante représentait plus de 27 % de la population de Montréal en 2001. À cela s'ajoutent les problèmes reliés à la pauvreté (29 % des personnes vivaient sous le seuil de faible revenu en 2000) ainsi qu'au grand nombre de jeunes en difficulté (grossesse, abus, négligence, troubles de comportement, consommation d'alcool ou de drogues, etc.) et de personnes présentant des problèmes de santé mentale.

Conséquemment, le réseau montréalais de la santé et des services sociaux est le plus important du Québec. Il comprenait 90 établissements au 31 mars 2007. Plus précisément, ce réseau compte 12 centres de santé et de services sociaux, un peu plus de 400 cabinets de médecin ou cliniques médicales, 14 groupes de médecine familiale, 19 cliniques-réseau et près de 600 organismes communautaires subventionnés par l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Montréal. Plus de 90 000 personnes y travaillaient en 2006-2007, dont 3 400 médecins spécialistes, 2 200 omnipraticiens, 18 000 infirmières autorisées et 17 000 autres professionnels ou techniciens de la santé et des services sociaux.

L'offre du réseau de la santé et des services sociaux doit également composer avec une population qui présente certains traits caractéristiques comparativement à l'ensemble du Québec, notamment une forte proportion d'anglophones et de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais. Certaines mesures ont été prises afin de leur faciliter l'accès aux services : 28 établissements ont été désignés pour offrir l'ensemble de leurs services en français et en anglais; le personnel est formé à l'approche culturelle ainsi qu'à la gestion de la diversité; des services de traduction et d'interprétation sont offerts en plus de 50 langues.

La mise en place des réseaux locaux de soins de santé et de services sociaux est achevée, et l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal poursuit les réorganisations découlant des plans ministériels et des priorités régionales telles que la perte d'autonomie liée au vieillissement, la santé mentale, les services posthospitaliers, la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement. Des dossiers demeurent cependant très problématiques, soit la performance des salles d'urgence et les temps d'attente en chirurgie.

Les répercussions de ces travaux d'envergure sur la main-d'œuvre de ce secteur ne sont actuellement pas précisément connus. L'ASSS confirme cependant que la restructuration des services aux personnes âgées en perte d'autonomie entraînera la fermeture de lits d'hébergement de longue durée, la création de places en ressources intermédiaires et l'ajout de services de maintien à domicile. De plus, il faudra surveiller les effets qu'auront la place grandissante du secteur privé dans les soins de santé, les investissements publics prévus pour la promotion de saines habitudes de vie, et les mesures de prévention des problèmes de poids.

Les besoins en santé et en services sociaux sont grands, et cela s'est traduit par une augmentation constante des effectifs au Québec depuis 1999. Dans la région de Montréal, l'emploi dans le secteur de la santé et des services sociaux a connu une croissance moyenne annuelle d'environ 3 % depuis 2002. Compte tenu du vieillissement de la population et des problématiques particulières de l'Île de Montréal en matière de santé, la croissance de l'emploi devrait se poursuivre dans les prochaines années. La plupart des postes disponibles dans le réseau public de la santé et des services sociaux et nécessitant une formation secondaire ou collégiale font l'objet d'une liste de rappel. Le taux de roulement de la main-d'œuvre est élevé dans les professions reliées aux soins infirmiers et à l'intervention dans les centres jeunesse.

La pénurie de médecins, d'infirmières et de pharmaciens persiste. L'offre demeure insuffisante pour répondre à la demande, malgré certaines initiatives gouvernementales de collaboration avec le Collège des médecins et les ordres professionnels pour favoriser une plus grande intégration des personnes immigrantes. De plus, l'ASSS de Montréal signale que certains postes sont actuellement difficiles à pourvoir, notamment des postes d'ergothérapeutes, d'inhalothérapeutes, de physiothérapeutes, de techniciens et techniciennes en radiodiagnostic, d'orthophonistes, de techniciens et techniciennes en électrophysiologie médicale, d'assistants et assistantes techniques en pharmacie, de préposés et préposées aux bénéficiaires, etc. Le respect de l'engagement du gouvernement québécois d'injecter des sommes importantes pour offrir des services additionnels (aux personnes âgées, en santé mentale, etc.) devrait favoriser la création de postes dans certains établissements montréalais.

Compte tenu de l'importance du renouvellement des effectifs dans le secteur de la santé à Montréal, le partenariat entre les différents acteurs des secteurs de l'emploi et de la formation est essentiel. L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal participe actuellement, avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, aux travaux d'Emploi-Québec relativement à la veille montréalaise et métropolitaine concernant certaines professions de la santé. Par ailleurs, Emploi-Québec participe également aux travaux du Comité des personnes salariées de l'Agence.

Documents et autres sources d'information

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Rapport annuel de gestion 2006-2007, 149 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Site Internet [<http://www.msss.gouv.qc.ca/index.php>].

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal. Site Internet [<http://www.santemontreal.qc.ca/fr/>].

4.15) Services aux entreprises

Le secteur des services aux entreprises fait référence aux SCIAN 5418 et 5419.

Un qualificatif convient bien à ce secteur : sa diversité. Les entreprises de ce secteur fournissent des renseignements, des services et du soutien aux gestionnaires dans une foule de domaines, dont : la location de personnel et la gestion des ressources humaines, la publicité et les services connexes, la planification stratégique et financière, la conception de systèmes informatiques, la gestion à distance des services de sécurité, sans oublier l'ensemble des services juridiques indispensables à une entreprise. Et encore, cette énumération demeure incomplète.

Le souci qu'ont les chefs d'entreprise d'atteindre une productivité maximale, la concurrence toujours plus vive qu'ils affrontent sur les marchés et le besoin qu'ils ont d'être informés en temps réel de la performance des différentes fonctions de leur entreprise expliquent la croissance du secteur des services aux entreprises. La complexité et le nombre de décisions à prendre rapidement ainsi que les répercussions possibles de ces décisions incitent les gestionnaires à se tourner de plus en plus vers les services d'experts externes, distants des problèmes. Cela d'autant plus que les firmes ne peuvent se permettre d'avoir à leur service une équipe permanente de spécialistes aptes à résoudre d'éventuels problèmes.

Nous présenterons plus en détail trois sous-secteurs des services aux entreprises : les services de placement, la publicité et les services comptables.

Les services de placement

Selon le Conference Board du Canada⁵⁶, le Québec devrait connaître un déficit important de travailleurs (363 000) d'ici 2030. D'ailleurs, dans plusieurs secteurs économiques, une certaine rareté de main-d'œuvre spécialisée est déjà ressentie. Il est donc compréhensible que les employeurs connaissent un succès mitigé en ayant recours à des méthodes traditionnelles de recrutement.

Aux prises avec cette situation, les responsables des entreprises se tournent de plus en plus vers les agences de placement. Au Canada, les revenus d'exploitation de ces agences ont crû de 17,3 % en 2005 pour atteindre 7,2 milliards de dollars. Déjà en 2004, leurs revenus d'exploitation étaient en hausse de 7,7 %, alors qu'ils avaient bondi de 5,0 % en 2003. Au Québec, la croissance a été de 15 % en 2005. À noter que les services de placement temporaire ont généré 78 % de ces revenus d'exploitation.

Selon les cycles économiques, on estime qu'entre 10 et 20 % des chercheurs d'emploi trouveraient du travail grâce aux services d'un recruteur ou d'une agence de placement.

S'il est vrai que les ressources humaines font la différence, l'attraction et la sélection du personnel deviennent des fonctions de première importance pour les entreprises et, à défaut d'avoir un ou une spécialiste à l'interne, elles doivent recourir aux services d'agences généralistes ou spécialisées.

Plusieurs agences de placement, conscientes de l'importance croissante de leur rôle, ont décidé d'ajouter à leur service de recrutement des services complémentaires comme la formation du personnel, la gestion de la paie et même l'évaluation de la performance des organisations.

En conclusion, de nombreux gestionnaires délèguent une partie de leur rôle d'intervieweur à des spécialistes pour se concentrer davantage sur la production et la vente d'un bien ou d'un service.

⁵⁶ Sabrina Browarski, « Du baby-boom au déficit de main-d'œuvre : Pénurie de main-d'œuvre imminente au Québec », The Conference Board of Canada, décembre 2007, 9 p.

Le domaine de la publicité

Le milieu publicitaire a pour mission de concevoir des stratégies pour la promotion d'un produit ou d'un service. Jusqu'à maintenant, les investissements publicitaires étaient principalement axés sur la télévision (traditionnelle, spécialisée, payante), la radio, les journaux, les magazines ou l'affichage. Il faut maintenant intégrer aux campagnes publicitaires Internet et les nouvelles plateformes de diffusion que sont le cellulaire et le téléphone intelligent (smartphone).

Il en résulte un recentrage des activités, qui procure aux entreprises de publicité des occasions d'affaires supplémentaires. Les nouvelles technologies ont fait évoluer les habitudes des consommateurs, ce qui représente un défi pour les publicitaires. Ceux-ci doivent composer avec Internet, qui occupe le troisième rang parmi les médias les plus populaires auprès des adultes canadiens. En 2006, les revenus de la publicité en ligne au Canada ont atteint la somme inégalée de 1,01 milliard de dollars, une augmentation de 80 % par rapport à 2005. Environ 21 % des budgets ont été alloués au marché francophone, une augmentation de 68 % par rapport à 2005.

Le Bureau de la publicité interactive du Canada (IAB) prévoit que les revenus de la publicité en ligne atteindront 1,337 milliard de dollars en 2007.

Les nouvelles technologies ouvrent des possibilités inédites. En raison du départ à la retraite des baby-boomers, les employeurs devront faire des efforts supplémentaires pour recruter de nouveaux travailleurs. Désormais, leur site Web, dont le contenu aura été développé par une firme de communication, devra « vendre » les postes à pourvoir (au moyen de témoignages, de vidéos, de sessions de clavardage avec des recruteurs).

Chose certaine, l'autonomisation croissante des consommateurs, l'autosuffisance des annonceurs et les technologies évolutives devraient redéfinir la création, l'utilisation et le suivi des résultats de la publicité sur le Web. Les publicitaires traditionnels risquent de voir leurs recettes décroître, alors que les budgets seront réaffectés dans une proportion croissante vers les nouveaux médias interactifs.

Un tel virage s'accompagnera d'une demande de main-d'œuvre pour des postes de chefs de publicité, de planificateurs en communication (conception et élaboration de campagnes) et de spécialistes des nouveaux médias. Les artisans du message (graphistes, programmeurs, animateurs, cinéastes, etc.), qu'ils soient pigistes ou salariés, seront mis à contribution s'ils possèdent des compétences à jour dans les médias numériques.

Les services comptables

Dans le sous-secteur des services comptables, l'offre de main-d'œuvre parvient difficilement à répondre à la demande.

Plusieurs facteurs expliquent la situation actuelle. Les gestionnaires, tout comme les créanciers et les institutions prêteuses, éprouvent le besoin de pouvoir se fier davantage aux états financiers qui leur sont soumis, puisqu'ils doivent prendre des décisions en se basant sur ces documents. Au moment où les comptables voient leur rôle passer de la tenue de comptes à une participation active aux prises de décisions, de nouvelles spécialités naissent (juricomptabilité et technologies de l'information). L'impact des récents scandales financiers a eu comme conséquence d'accroître le volume d'activité des comptables. Enfin, ces derniers seront appelés à jouer un rôle important dans la mise sur pied du plan de relève de plusieurs entreprises familiales, qui devront changer de dirigeant.

Or, les professionnels aptes à mener à bien ces différents mandats se font rares. En effet, le nombre d'étudiants inscrits en sciences comptables a peu changé au cours des dix dernières années, passant de 5 836 en 1998 à 5 550 en 2007. Conséquemment, le nombre de diplômés est passé de 1 167 à 990 pour la même période de référence. Ces chiffres expliquent l'ampleur

des campagnes publicitaires menées par les trois ordres professionnels ces dernières années. La baisse de la population universitaire, qui s'accroîtra à compter de 2010, risque de complexifier encore davantage la situation. Enfin, la période plus sombre qu'a connue le domaine dans les années 1990 fait en sorte qu'il est difficile de recruter du personnel possédant une dizaine d'années d'expérience et plus.

Compte tenu de cette situation, les cabinets et les entreprises doivent revoir leur processus de recrutement et miser sur la rapidité d'action pour pourvoir leurs postes. Les recruteurs doivent se décider rapidement au moment de l'entrevue, allant jusqu'à offrir un poste le jour même de la rencontre (« working interview »). Désormais, pour un stage ou un poste permanent, le recrutement d'un candidat nécessite un véritable argumentaire de vente. Rareté oblige, le recrutement se fait en continu et non plus en réaction à un besoin.

La rareté de la main-d'œuvre a un effet direct sur la hausse de la rémunération et sur les autres avantages accordés au personnel de tous les niveaux (ex. : prime à l'embauche, prime de recommandation, semaines de vacances additionnelles).

Les postes particulièrement difficiles à pourvoir sont ceux de comptables chevronnés, de vice-présidents aux finances, de contrôleurs, d'experts en gestion de risques ou en financement des opérations internationales.

Documents et autres sources d'information

Les services de placement

Couture, Guylaine. « En passant », *Bioclips*, vol. 5, n° 8, 13 mars 2007.

« Faire appel aux services des recruteurs et des agences de placement », *La tête de l'emploi*, vol. 4, n° 4, septembre 2007, p. 16.

Lussier, Judith. « RH secours », *Jobboom.com/magazine*, Secteurs en vedette/Agences de placement, vol. 8, n° 2, février 2007.

La Presse Canadienne. « Emploi : Québec va-t-il droit dans un mur? », *LesAffaires.com*, 19 décembre 2007.

Proulx, Marie-Hélène. « Faites la piasse! », *Jobboom.com/magazine*, Carrière, janvier 2004, vol. 8, n° 1, p. 21.

Statistique Canada. « Services d'emploi », *Le Quotidien*, 16 mai 2007, p. 12.

Tremblay, Fabrice. « Au secours des décisions », *Les Affaires*, vol. LXXIX, n° 43, 27 octobre au 2 novembre 2007, p. 68 et 69.

Publicité

Interactive Advertising Bureau of Canada (IAB). *La publicité en ligne dépasse le milliard de dollars en 2006*, 30 avril 2007, 1 p.

Dansereau, Suzanne. « Utiliser le marketing sur le Web pour attirer les futurs employés », *Les Affaires*, Stratégies, 20 octobre 2007, p. 30.

Desjardins, François. « Le secteur des communications dresse un premier portrait chiffré de sa situation », *Le Devoir*, Économie, 14 février 2007, p. b1.

« IBM prédit la fin de la publicité telle que nous la connaissons », *Le Lien Multimédia*, vol. 13, n° 46, 12 novembre 2007, non paginé.

Varin, Manon. « Un milliard de \$ en ligne pour les annonceurs », *Infopresse*, [En ligne], 1^{er} mai 2007, www.infopresse.com/quotidien.asp.

Les services comptables

Brouillet, Sophie. « Les PME veulent leurs propres normes comptables », *LaPresseAffaires.com*, 26 février 2007.

Lemieux, Sylvie. « C'est la manne pour les comptables », *Les Affaires*, Cahier spécial, 19 mars 2007, p. A4.

Lemieux, Sylvie. « Des besoins dans toutes les fonctions de la comptabilité », *Les Affaires*, Cahier spécial, 19 mai 2007, p. A6.

Lemieux, Sylvie. « Marier la comptabilité à l'informatique », *Les Affaires*, Cahier spécial, 19 mars 2007, p. A7.

Parent, Rollande. « Les comptables généraux licenciés élargissent leur champ d'expertise », *La Presse Canadienne*, Économie, 14 décembre 2006.

Picard, Pierre. « Les Sherlock Holmes de la finance », *Les Affaires*, vol. LXXIX, n° 16, p. 33.

Simard, Renée-Claude. « La vérification ne sera plus exclusive aux CA », *Les Affaires*, Dossiers services comptables, 1^{er} au 7 décembre 2007, vol. LXXXIX, n° 48.

Simard, Renée-Claude. « Les nouvelles règles comptable s'en viennent vite », *Les Affaires*, Dossiers Services comptables, 1^{er} au 7 décembre 2007, vol. LXXXIX, n° 48.

4.16) Services de garde à l'enfance

Le secteur des services de garde à l'enfance fait référence au SCIAN 62441.

Les services de garde éducatifs à l'enfance de la région montréalaise représentent une part importante de l'ensemble des services offerts aux familles québécoises. Ainsi, plus de 25 % des services de garde régis par le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) se trouvent à Montréal. À cela s'ajoutent les services de garde qui ne sont pas régis, telles les garderies recevant moins de six enfants, les haltes-garderies, etc.

Selon les données fournies par le MFA et le MELS, plus de 13 000 éducatrices et éducateurs travaillaient dans ces réseaux en 2007. Ils se répartissaient comme suit dans les différents milieux de travail : plus de 6 000 dans les centres de la petite enfance (CPE), volet installation, près de 4 000 dans les garderies privées conventionnées et environ 3 000 dans les services de garde en milieu scolaire.

Le réseau montréalais des services de garde régi par le ministère de la Famille et des Aînés emploie 25 % des éducatrices et éducateurs du réseau québécois et offre 25 % des places à contribution réduite, soit un peu plus de 50 000. Il importe de mentionner que 46 % des places à contribution réduites allouées aux garderies privées au Québec sont offertes à Montréal; les proportions sont respectivement moins importantes dans les CPE (27 %) et dans les services de garde en milieu familial (15 %).

Le MFA est responsable de l'application de la nouvelle Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance adoptée le 16 décembre 2005 ainsi que des règlements qui touchent les centres de la petite enfance et les garderies privées du Québec. Rappelons que les objectifs de cette nouvelle loi sont :

- de faciliter l'accès aux places à contribution réduite;
- de favoriser la flexibilité de l'offre des services de garde;
- d'apporter des améliorations à la gouvernance et à la gestion;
- de réorganiser la gestion en milieu familial.

La réorganisation de la garde en milieu familial est maintenant effective. Ainsi, depuis le 1^{er} juin 2006, des bureaux coordonnateurs assument les différentes responsabilités relatives à la garde en milieu familial. Les 20 bureaux situés à Montréal ont le mandat de reconnaître les responsables de service de garde en milieu familial sur leur territoire, de leur offrir du soutien et de veiller à l'application des normes établies par règlement concernant ces responsables. Soulignons que la très grande majorité des bureaux coordonnateurs de Montréal sont des titulaires de centre de la petite enfance.

De plus, de nouveaux règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance et sur la contribution réduite sont entrés en vigueur le 31 août 2006. Cette nouvelle réglementation vise les centres de la petite enfance ainsi que les garderies privées. D'une part, le Règlement sur la contribution réduite fixe la contribution parentale maximale à sept dollars par jour pour un service de garde éducatif complet. D'autre part, le Règlement sur les services éducatifs à l'enfance prévoit notamment que le nombre d'éducatrices qualifiées dans les garderies passera de un sur trois à deux sur trois d'ici 2011. Si les centres de la petite enfance voient d'un très bon œil cette nouvelle réglementation, il n'en va pas de même pour les garderies privées. La surfacturation persiste dans les garderies privées, et celles-ci devront signer, à compter d'avril 2008, un contrat type avec les parents afin de s'assurer qu'elles ne facturent pas plus de sept dollars par jour, conformément au règlement.

De plus, selon les données du MFA, plus de 52 % des éducatrices et éducateurs des garderies privées n'étaient pas qualifiés au début de 2008. L'atteinte de 66 % de personnel qualifié d'ici l'été 2011 représente donc un défi important pour la région montréalaise. Un projet majeur qui vise la qualification de 400 personnes employées dans des garderies privées, et dont la majorité travaillent dans la région métropolitaine de Montréal, a débuté à l'automne 2006 et se terminera en 2009.

La demande d'éducatrices et d'éducateurs qualifiés se maintient dans le réseau des services de garde régis par le ministère de la Famille et des Aînés (MFA). Le respect de l'engagement du gouvernement de créer 20 000 places en services de garde d'ici 2012 pour répondre aux besoins grandissants des jeunes familles favoriserait également la création de postes additionnels dans la région montréalaise. À cet égard, il importe cependant de préciser que la création de nouvelles places se fait plus lentement que prévu. Ainsi, la promesse d'ouvrir 700 places additionnelles à Montréal d'ici le 1^{er} avril 2008 ne pourra être respectée.

Le Conseil supérieur de l'éducation du Québec a produit en septembre 2006 un avis qui recommande le rehaussement des exigences de formation du personnel et un meilleur accès à la formation continue. Rappelons que la formation minimale exigée pour obtenir un poste d'éducateur ou d'éducatrice en milieu scolaire est actuellement le diplôme d'études secondaires. À cet égard, mentionnons que les commissions scolaires et les écoles sont responsables de l'organisation et de l'administration des services de garde en milieu scolaire, auxquels sont inscrits près de 40 % des élèves du primaire. Les heures d'ouverture couvrent généralement la période qui précède le début des classes le matin, la période du dîner et la période qui suit la fin des classes. Le service est souvent offert durant les journées pédagogiques et la semaine de relâche; il peut aussi l'être pendant la période estivale. De plus, les frais de garde en milieu scolaire sont maintenant de sept dollars par jour pour les enfants de 5 à 12 ans.

Il importe également de préciser que, selon les estimations du MFA et des commissions scolaires, le taux de roulement de la main-d'œuvre dans les services de garde est relativement élevé. Des postes d'éducatrices et d'éducateurs se libèrent ainsi régulièrement pour diverses raisons : congé de maternité, absence pour maladie, retour aux études, réorientation, etc.

Documents et autres sources de renseignements

Ministère de la Famille et des Aînés. *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, [En ligne], <http://www.mfa.gouv.qc.ca/ministere/lois-et-reglements/services-a-l-enfance/>.

Ministère de la Famille et des Aînés. *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, [En ligne], <http://www.mfa.gouv.qc.ca/ministere/lois-et-reglements/services-a-l-enfance/>.

Ministère de la Famille et des Aînés. *Règlement sur la contribution réduite*, [En ligne], <http://www.mfa.gouv.qc.ca/ministere/lois-et-reglements/services-a-l-enfance/>.

Ministère de la Famille et des Aînés. *Statistiques, Portrait de la région de Montréal*, [En ligne], <http://www.mfa.gouv.qc.ca/services-de-garde/portrait-des-services-de-garde/portrait-region-administrative/06-montreal.asp>.

Conseil supérieur de l'éducation. *Les services de garde en milieu scolaire : inscrire la qualité au cœur des priorités*, Avis, [En ligne], <http://www.cse.gouv.qc.ca/FR/Publications/index.html?lstPublication=Avis&lstCommission=ALL>.

4.17) Services pour automobiles

Le secteur des services pour automobiles fait référence particulièrement aux SCIAN 415, 4411, 4412, 4413, 447 et 8111.

Survol de la situation actuelle

L'industrie canadienne de l'automobile, qui a plus de 100 ans, regroupe 13 usines de montage, 540 fabricants de pièces et 3 900 concessionnaires. En 2006, les ventes de véhicules automobiles neufs ont connu une de leurs deux meilleures années depuis 1984. Seule 2002, une année exceptionnelle, présente de meilleurs résultats. Conséquence d'un marché en constante évolution, la part de marché des trois grands constructeurs américains⁵⁷ est passée de 71,5 % en 1996 à 52,7 % en 2006.

Au Québec, l'industrie des services automobiles est composée de plus de 12 000 entreprises réparties entre les ateliers de réparations générales, les stations services, les marchands d'automobiles neuves et d'occasion, les différents grossistes distributeurs de véhicules automobiles, de pièces et d'accessoires automobiles, et les marchands de pièces, de pneus et d'accessoires automobiles.

En 2006, il s'est vendu 404 198 véhicules au Québec. Au cours des deux années précédentes, ce nombre a toujours été supérieur à 400 000. Un sommet historique de 433 619 a atteint en 2002. Les mesures d'encouragement et les rabais annoncés par les constructeurs auront une influence directe sur les résultats de l'année 2007.

Montréal compte 1 900 établissements dans ce secteur, ce qui représente 15,6 % du total des entreprises au Québec.

Les grandes tendances

L'industrie des services automobiles devient un secteur vert. Sous l'impulsion des deux ordres de gouvernement, qui incitent les consommateurs à se tourner vers des véhicules moins polluants, l'environnement devient l'une des grandes préoccupations qui influence et influencera ce secteur. Les différents incitatifs à la vente de voitures « propres » auront des répercussions sur les compétences qu'on exigera des travailleurs appelés à entretenir ces véhicules.

Le domaine de la vente se consolide. Le Québec compte 890 points de vente de véhicules, dont 7 % font partie d'un groupe détenu par le même propriétaire. De plus, 287 commerçants détiennent deux établissements, alors qu'un même propriétaire en exploite plus de vingt. Le regroupement de plus d'une concession aux mains d'un même propriétaire est principalement observé à Montréal. Il s'agit d'un mouvement qui s'est amorcé il y a environ cinq ans. Cette situation s'explique par la présence de plus de vingt constructeurs.

L'importance du marché de la vente de voitures d'occasion

Il se vend en Amérique du Nord plus de véhicules d'occasion que de véhicules neufs. Au Canada, en 2006, il s'est vendu 2,3 millions de véhicules d'occasion contre 1,6 million de véhicules neufs. Le Québec n'échappe pas à cette tendance, puisqu'on a observé une progression de 5,5 % des ventes de véhicules d'occasion (526 904) contre un recul de 0,7 % des ventes d'autos neuves (395 860). Or, depuis l'été 2007, on observe une baisse des prix sur le marché des autos d'occasion, laquelle s'est même accélérée durant les premiers mois de 2008. La diminution des prix des véhicules d'occasion, engendrée par une baisse de la valeur de revente, risque d'inciter les consommateurs à vouloir conserver un peu plus longtemps leur

⁵⁷ General Motors, Ford, Daimler-Chrysler.

véhicule. Cela pourrait nuire à l'industrie de la vente, mais devrait favoriser les travailleurs affectés à l'entretien des véhicules.

Les défis à relever

Les véhicules construits dans les années 1970 avaient une durée de vie moyenne de 150 000 kilomètres. La durée de vie des autos construites maintenant correspond à 300 000 kilomètres. Les différents métiers liés à l'entretien des véhicules seront donc plus fortement sollicités.

Le premier défi à surmonter : recruter, intégrer, motiver et former les diplômés qui auront acquis les compétences de base. Pour attirer la relève, retenir celle-ci et satisfaire en même temps les besoins des travailleurs expérimentés, l'industrie des services automobiles doit structurer ses interventions en matière de ressources humaines.

C'est donc dire que les employeurs de ce secteur devront être particulièrement proactifs au moment de recruter de la main-d'œuvre, et revoir leurs pratiques de gestion des ressources humaines, notamment en matière de planification des besoins de recrutement. La mise en place de telles pratiques sera difficile dans un secteur où beaucoup d'entreprises comptent moins de dix employés. Chose certaine, dans les années à venir, les employeurs de ce secteur devront puiser dans un bassin plus réduit de jeunes diplômés tout comme le feront plusieurs autres industries.

L'industrie des services automobiles bouge. Dans un contexte où les changements technologiques se succèdent et où il est essentiel de retenir les travailleurs déjà présents dans l'industrie, la mise sur pied de programmes de formation continue pourrait permettre de bien encadrer les recrues tout en motivant le personnel expérimenté. Il s'agit du second défi à relever.

Un autre défi est celui de s'adapter à la nouvelle génération de travailleurs, dont le système de valeurs diffère de celui de la génération précédente. Ainsi, l'industrie des services automobiles devra pouvoir composer avec une relève pour qui la qualité de vie et les possibilités de développement professionnel sont des éléments de première importance.

Enfin, pour être perçu comme un milieu de choix par les jeunes travailleurs, le secteur des services automobiles devra demeurer compétitif au chapitre des conditions de travail, notamment des salaires.

En conclusion, le plus grand défi des employeurs de ce secteur est de passer d'une gestion intuitive des ressources humaines à un processus plus structuré et mieux adapté à la réalité actuelle et future du marché du travail.

Les principaux postes à pourvoir

À Montréal, le besoin de main-d'œuvre s'articule principalement autour des fonctions suivantes : mécaniciens et mécaniciennes automobiles généralistes (compagnons), hommes et femmes de maintenance, préposés et préposées au service, débosseleurs et débosseleuses (compagnons), préposés et préposées à l'esthétique automobile, représentants et représentantes aux ventes de véhicules, mécaniciens et mécaniciennes de camions lourds.

Les perspectives à moyen terme

La compétition entre les constructeurs de véhicules automobiles sera toujours plus vive. Récemment, un constructeur de l'Inde a présenté la voiture « la moins chère de la planète ». De plus, les entreprises chinoises projettent de commercialiser leurs produits en sol nord-américain. Pour la Chine, l'été 2009 est d'ailleurs le moment ciblé pour amorcer la conquête du marché canadien.

Documents et autres sources de renseignements

« Tendances et perspectives d'emploi », 24heures.ca, vol. 7 n° 7, 22 mars 2007.

Brouillet, Sophie. « Concessionnaires : l'industrie se consolide », LaPresseAffaire.com, 24 janvier 2007.

Cloutier, Laurier. « Record des ventes d'autos au Québec », La Presse Affaires, 27 novembre 2006, p. 6.

Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles. Plan d'action 2007-2008, 31 octobre 2006, p. 2 à 4.

Emploi-Québec, Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle. Consolidé des plans d'action des comités sectoriels 2008-2009, 9 janvier 2008, p. 13-14.

Filion, Nadine. « De bonnes affaires dans les autos d'occasion », Les Affaires, Entreprendre, 14 avril 2007, p. 30.

« La " voiture propre " s'en vient », La Presse Affaires, 7 mars 2007, p. 10.

La Presse Canadienne. « Les ventes de véhicules automobiles devraient fléchir au Québec en 2007 », Économie, 28 février 2007.

Le Conseil du partenariat pour le secteur de l'automobile. Sensibilisation publique, [En ligne], [<http://capcinfo.ca/francais/pa-sp.html>].

La Presse Canadienne. « Ottawa veut encourager l'achat de véhicules verts », Le Droit, Actualité, 15 février 2007, p. 24.

Société de l'assurance automobile du Québec. Données statistiques 2006, 2007, p. 5 et 6, [En ligne], [www.saaq.gouv.qc.ca].

Statistique Canada. « Bilan de l'année des ventes de véhicules automobiles neufs 2006 », Le Quotidien, 23 avril 2007, p. 1 à 3.

4.18) Services de télécommunications

Le secteur des services de télécommunications fait référence particulièrement aux SCIAN 51711, 51721, 51731, 51741 et 51791.

Le contexte canadien

Le secteur des services de télécommunications a généré en 2006 des recettes d'exploitation de plus de 36,3 milliards de dollars, en hausse de 3,9 %, et un bénéfice d'exploitation de 8,8 milliards de dollars, en croissance de 8,8 %, par rapport à l'année 2005.

Toujours pour l'année 2006, le sous-secteur des communications filaires affiche un recul de 2,2 % de ses revenus d'exploitation et une baisse de 14 % de son bénéfice d'exploitation. En contrepartie, le sans-fil voyait ses revenus et son bénéfice d'exploitation croître respectivement de 16,5 % et de 41,3 %.

Pour la même période⁵⁸, le nombre d'abonnés à une ligne téléphonique fixe était estimé à 18,1 millions, en décroissance de 4,6 %, alors que le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile atteignait les 18 millions, en progression de 8,4 %. Il s'agit d'une tendance observée depuis l'arrivée du cellulaire au Canada.

Cette croissance du sans-fil devrait se poursuivre, puisque selon les projections, le nombre d'abonnés au sans-fil devrait atteindre 18,8 millions en 2007, 25,4 millions en 2010 et 29 millions en 2012.

Au Canada, le marché est occupé principalement par trois fournisseurs de services (Rogers, Bell Canada Entreprises et Telus). Ces entreprises se partagent 94 % des abonnés au sans-fil et 95 % des revenus.

La situation au Québec

En décembre 2006, au Québec, la proportion des ménages qui déclaraient utiliser les services de téléphonie cellulaire s'élevait à 57,9 %. À titre comparatif, la moyenne canadienne était de 66,8 %, ce qui conférait au Québec l'avant-dernier rang parmi les provinces canadiennes, et le classait loin derrière l'Europe et les États-Unis. Toutefois, les ménages québécois privilégient la téléphonie par câble, pour laquelle le Québec occupait le second rang à l'échelle nationale, dépassant largement la moyenne canadienne du nombre d'abonnés à cette nouvelle technologie. Cette situation s'explique par l'offre de service qu'a su commercialiser rapidement une importante firme de câblodistribution.

Ainsi, non seulement la téléphonie sans-fil est-elle en expansion, mais elle offre un fort potentiel de croissance. Les experts prévoient que le taux de pénétration du sans-fil devrait atteindre 77 % d'ici cinq ans.

Le secteur des télécommunications emploie 60 000 personnes au Québec dans plus de 700 entreprises.

Les événements marquants de 2007

De tous les événements recensés en 2007 dans ce secteur, deux sont particulièrement importants.

Le premier est l'achat de Bell Canada Entreprises (BCE), la maison mère de Bell Canada, par un consortium formé principalement de Teacher's Providence Equity Partners et Madison Dearborn,

⁵⁸ Soit l'année 2006.

pour une somme évaluée à près de 52 milliards de dollars. Il s'agit de la plus importante acquisition par emprunt jamais réalisée dans le monde. Cette transaction devrait être finalisée au printemps 2008.

Le second événement d'importance a été annoncé par le gouvernement canadien en avril 2007. À cette date, les autorités fédérales ont décidé de revoir une décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et de permettre aux anciens monopoles de fixer eux-mêmes leurs tarifs (téléphonie locale), à certaines conditions, sans avoir à demander d'autorisation au CRTC. À Montréal, cette décision est exécutoire depuis août 2007.

Les perspectives pour 2008

Un événement déterminant marquera l'année 2008. Industrie Canada procédera le 27 mai 2008 à la vente aux enchères de nouvelles fréquences destinées aux services téléphoniques sans fil évolués. Le gouvernement veut ainsi accroître la concurrence sur le marché, stimuler l'innovation dans ce secteur, réduire les prix, améliorer le service et diversifier les choix offerts aux consommateurs et aux entreprises. Cette décision est d'autant plus importante que les entreprises gagnantes auront accès au soutien permettant le déploiement d'applications les plus innovatrices telles que la transmission mobile à haut débit de données, Internet très haute vitesse, la télévision mobile haute définition et le commerce mobile. Il va sans dire qu'un tel éventail de services permettra aux sociétés retenues d'accroître la fidélité de leur clientèle et de stabiliser leurs revenus.

Il est très probable que de nouveaux acteurs (Vidéotron, MTS Alstream, Shaw Communications, Easlink et d'autres) viendront concurrencer les fournisseurs établis du secteur (Rogers, Bell et Telus), puisqu'un segment des nouvelles fréquences disponibles (40 %) sera réservé à de nouvelles entreprises. Étant donné l'importance de cette démarche pour l'industrie, différentes manœuvres et alliances sont possibles. Concrètement, une entreprise comme Vidéotron a déjà mentionné que, si sa proposition devait être retenue, elle désire implanter son propre réseau sans fil au Québec. Il s'agit d'un investissement évalué à 500 millions de dollars. La mise en place d'un tel réseau aurait un effet certain sur le besoin de main-d'œuvre dans le secteur.

Les principaux postes à pourvoir

Dans le secteur des télécommunications, les postes à pourvoir sont surtout ceux liés au service à la clientèle (conseiller, soutien technique, gestionnaire) à l'ingénierie (ingénieur en télécommunications, analyste de réseaux, concepteur et intégrateur de systèmes), à l'installation technique (technicien en télécommunications et technicien en installation et service), à l'informatique (analyste, programmeur, développeur de logiciels), à la gestion de projets et à la vente.

Pour conclure

En quelques années, l'arrivée d'Internet et du protocole de télécommunication sur lequel il repose a complètement modifié le paysage technologique des entreprises du secteur ainsi que des services désormais offerts aux sociétés et aux particuliers.

Documents et autres sources de renseignements

« Vidéotron lance une vaste campagne d'embauche partout au Québec », 24 heures.ca, 18 octobre 2007, p. 46.

Beauchamp, Dominique. « Industrie du sans-fil : les enchères sont ouvertes pour les investisseurs », Les Affaires, 17 au 23 novembre 2007, vol. LXXIX, n° 46, p. 48 et 49.

Bergeron, Maxime. « " La dernière chance " pour le sans-fil », Entrevue avec Robert Despatie, président de Vidéotron, La Presse Affaires, 4 septembre 2007, p. 1.

Bergeron, Maxime. « Ottawa force la déréglementation », La Presse Affaires, 5 avril 2007, p. 1.

Bergeron, Maxime. « Pas de désossage en vue chez BCE », LaPresseAffaires.com, 9 juillet 2007.

Brousseau-Pouliot, Vincent. « Vidéotron prépare son offensive », La Presse, Actualités, 29 novembre 2007, p. A 19.

« Le gouvernement choisit d'accroître la compétitivité de l'industrie du sans-fil », 28 novembre 2007, [En ligne], [industrie-Industry@ic.gc.ca].

Emploi-Québec, Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle. Consolidé des plans d'action des comités sectoriels 2008-2009, 9 janvier 2008, p. 16.

« Un record mondial », La Presse, Nouvelles générales, 1^{er} juillet 2007, p. A2

La Presse Canadienne, Économie. « Les plus grandes transactions d'affaires de l'histoire canadienne », 12 juillet 2007.

La Presse Canadienne. « Le marché du sans fil poursuit sur sa lancée », 13 septembre 2006.

« Le sans-fil en 10 questions », Les Affaires, 10 au 16 mai, vol. LXXIX, n° 45, p. 5.

Maronowits, Ross. « La vente historique de BCE aura des impacts importants en 2008 », La Presse Canadienne, 26 décembre 2007.

Mercure, Philippe. « Une grosse année en vue dans les télécoms », La Presse Affaires, 28 décembre 2007, p. 5.

Plantevin, Jérôme. « Reprise des hostilités dans le sans-fil! », Les Affaires, Entreprendre, 5 mai 2007, p. 24.

Statistique Canada. « Enquête sur le service téléphonique résidentiel, décembre 2006 », Le Quotidien, 4 mai 2007, p. 1 et 2.

Statistique Canada. « Statistiques des télécommunications, quatrième trimestre et année 2006 », Le Quotidien, 14 mai 2007.

4.19) Technologies de l'information et production multimédia

Le secteur des technologies de l'information et production multimédia fait référence particulièrement aux SCIAN 51121, 51751, 51811, 51821 et 54151.

Nous présenterons d'abord un survol de la situation dans l'industrie des technologies de l'information (TI), puis nous tracerons un portrait actualisé de l'industrie du jeu vidéo.

Les technologies de l'information (TI)

Les recettes de l'industrie des TI étaient évaluées à 140,4 milliards en 2006 au Canada. Malgré une troisième augmentation annuelle consécutive, ce résultat demeure inférieur à la performance record qu'a connue l'industrie canadienne en 2000.

Pour ce qui est de l'emploi, ce domaine procurait du travail à environ 572 000 travailleurs, ce qui surpasse le sommet précédent atteint en 2001. Le sous-secteur des services⁵⁹ fournit à lui seul 71,3 % des emplois du secteur.

La demande de main-d'œuvre devrait se poursuivre. On estime qu'au cours des trois à cinq prochaines années, en incluant les remplacements, les entreprises devront pourvoir 89 000 postes. Or, le taux de chômage au mois d'octobre 2007, dans l'ensemble du secteur, était estimé à moins de 2 %. Il s'agit d'une performance qui n'a été dépassée que deux fois dans ce secteur depuis l'année 2000.

Les principaux facteurs qui influent sur la demande de main-d'œuvre

Le besoin de main-d'œuvre dans ce domaine est tributaire d'au moins cinq facteurs :

- Les rapides changements technologiques qui dicteront les compétences requises chez les travailleurs;
- Les fluctuations des dépenses des sociétés en TI;
- La progression du parc informatique, des systèmes et des applications en TI des entreprises;
- Les sommes investies en recherche et développement;
- La valeur des exportations.

Un autre facteur pourrait s'ajouter : l'adoption par différentes provinces d'un nouveau cadre législatif incitant les entreprises à revoir la manière dont elle gèrent leurs données et systèmes informatiques. Ce type de législation s'inscrit dans la foulée de l'adoption aux États-Unis de la loi Sarbanes-Oxley.

La situation au Québec

En une décennie, le domaine des TI, grâce à un heureux mariage entre l'informatique, les télécommunications et l'électronique, s'est imposé dans tous les secteurs de l'économie, au point de modifier nos comportements, nos habitudes de vie, nos outils de travail, la forme de nos divertissements et même la manière de se faire de nouveaux amis (Facebook).

La percée d'Internet, l'informatisation des entreprises et des foyers, tout comme le commerce électronique, en sont des manifestations observables. Pour ce qui est du commerce électronique,

⁵⁹ Éditeurs de logiciels, services de télécommunications, câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision, fournisseurs de services Internet, traitement de données, hébergement de données et services connexes, et conception de systèmes informatiques et services connexes.

la moyenne des achats mensuels mesurée entre juin et octobre 2007 s'élevait à 266 millions de dollars, soit l'équivalent de 3 % du commerce de détail au Québec.

L'omniprésence des TI et son effet sur les besoins de main-d'œuvre. Selon les travaux réalisés à l'été 2007 par TECHNOCompétences⁶⁰, les entreprises du secteur créeraient d'ici 2010 près de 12 000 postes destinés à des professionnels possédant des compétences en technologie de l'information et des communications. Les principaux sous-secteurs gagnants sont ceux de la conception de systèmes informatiques et des services connexes, et celui des télécommunications.

Les professions qui devraient offrir les plus nombreuses possibilités d'emploi sont celles d'analystes et consultants en informatique, de programmeurs et développeurs en médias interactifs, de designers graphiques et d'illustrateurs. Par ailleurs, les postes reliés à la sécurité informatique, à la structure logicielle des systèmes et à la gestion des applications hébergées devraient poursuivre leur croissance.

Les défis à relever

La main-d'œuvre qualifiée en nombre suffisant sera-t-elle au rendez-vous? On observe un désintéressement des jeunes, qui se manifeste par la baisse du nombre d'inscriptions aux programmes de formation et, conséquemment, par un nombre réduit de diplômés prêts à intégrer le marché du travail, nombre qui ira en s'amenuisant. Par ailleurs, l'industrie devra aussi composer avec l'abolition, entre 2010 et 2013, de sept mesures d'aide financière qui avaient été introduites pour soutenir la création d'emplois et la recherche d'investisseurs, et pour favoriser la communication entre les entreprises. Les effets réels de ce changement sur la main-d'œuvre sont à venir.

Même si le bassin de main-d'œuvre disponible est sensiblement réduit, les exigences des employeurs demeurent élevées. L'analyse des postes à pourvoir nous apprend que les connaissances techniques (programmation, conception, administration de systèmes), tout comme les compétences générales (gestion de projet, gestion du temps ou des personnes), ne sont plus suffisantes. S'ajoutent désormais à celles-ci certaines compétences personnelles (leadership, communication, esprit d'équipe et créativité).

Comme les employeurs privilégient les candidatures de gens d'expérience, l'entrée initiale sur le marché du travail des jeunes diplômés et des immigrants représente un défi.

La mise sur pied d'un système de reconnaissance des compétences et de l'expérience acquises ici ou à l'étranger pourrait être une avancée intéressante pour pallier le manque d'effectif, à condition toutefois que les employeurs du secteur adhèrent à un tel processus.

L'industrie doit relever d'autres défis. Les entreprises doivent se préoccuper de la gestion de leurs ressources humaines, développer les compétences des gestionnaires de premier niveau, chercher à améliorer l'organisation du travail, trouver des débouchés à leurs produits, s'adapter à la désuétude rapide des compétences des travailleurs, adopter des stratégies relativement à l'impartition et à la délocalisation, et faciliter l'intégration de la main-d'œuvre qui a acquis sa formation à l'étranger.

L'industrie des jeux vidéo

En 2006, les revenus de l'industrie mondiale du jeu vidéo s'élevaient à 31,6 milliards de dollars américains; ils devraient croître de 9 % par année pour se situer à près de 48,9 milliards de dollars en 2011.

⁶⁰ Sonia Gontero et François Vaillancourt pour TECHNOCompétences, Analyse des déterminants de la demande de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications, août 2007, p. 17 et 23.

Selon une étude réalisée par l'Association canadienne du logiciel de divertissement, au Canada, l'industrie procurerait du travail directement à 9 000 personnes. Le chiffre d'affaires des développeurs et éditeurs canadiens serait de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de dollars⁶¹. Les jeux pour consoles et dispositifs de poche représentent près de la moitié du marché des jeux vidéo au pays. Enfin, 20 % des jeux sur console les plus vendus en Amérique du Nord ont été développés au Canada.

L'industrie du jeu vidéo s'est vraiment manifestée au Québec dans les années 1990 parallèlement à la naissance de l'industrie du multimédia. Au début de l'année 2007, l'industrie québécoise procurait du travail à plus de 4 500 travailleurs dans 51 entreprises. Montréal occupe une place prépondérante avec ses 3 900 emplois dans 42 entreprises. Depuis ce recensement, trois autres firmes ont choisi Montréal pour y implanter leur entreprise.

L'industrie du jeu est tributaire de certains éléments :

- Le taux de pénétration des équipements dans les foyers est l'élément moteur de l'industrie;
- Les entreprises visent le marché mondial. Un titre pour console peut nécessiter un budget qui oscille entre 10 et 40 millions de dollars;
- Les contraintes propres aux activités de création s'appliquent : la performance de vente d'un jeu est aléatoire et demeure difficile à prévoir;
- La très courte durée de vie d'un produit ajoute une pression supplémentaire, puisqu'il faut générer rapidement des revenus.

Les emplois

L'industrie se segmente et se complexifie en raison de la mise en marché d'équipement plus puissant, plus performant, plus sophistiqué et des attentes plus élevées des consommateurs. Cette tendance a une influence directe sur les besoins de main-d'œuvre.

Les entreprises de développement et de tests recherchent surtout des travailleurs du milieu artistique, du personnel technique, de gestion et de tests. Si l'on exige du personnel artistique un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC), le personnel technique doit posséder un baccalauréat ou une maîtrise, ou un diplôme d'études collégiales (DEC) pour ce qui est des plateformes les plus simples.

Les besoins des entreprises

Pour continuer de croître, les entreprises doivent :

- Pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée et actualiser les compétences de leur personnel;
- Avoir accès au contenu par l'acquisition de droits, de licences, ou par le développement de concepts originaux;
- Obtenir le financement nécessaire;
- Utiliser la technologie la plus récente;
- Avoir accès aux données les plus à jour sur l'industrie.

⁶¹ Communiqué de presse de l'Association canadienne du logiciel de divertissement du 17 octobre 2007.
[<http://www.marketwire.com/mw/release.do?id=781953&lang=F5>]

Les défis de l'industrie

Les défis actuels de l'industrie sont :

- Former la main-d'œuvre et attirer des ressources expérimentées;
- S'adapter aux nouvelles technologies et prévoir leur effet sur les compétences que les travailleurs doivent maîtriser;
- Démontrer, sur l'échiquier national et international, le dynamisme de l'industrie;
- Prévoir les tendances du marché.

Les perspectives

L'année 2008 pourrait bien voir poindre un segment de marché jusqu'ici peu exploité : le jeu sérieux. Les entreprises européennes et américaines sont de plus en plus nombreuses à recourir au jeu sérieux comme moyen de formation ou de gestion utile pour résoudre des conflits, motiver le personnel, améliorer la productivité, faciliter les séances de remue-méninges ou rétablir le climat de travail.

Documents et autres sources d'information

TI

Beaudoin, Pierre et Associés pour TECHNOCompétences. Prospérer sans crédit d'impôt, Stratégies pour réussir, 3 avril 2007, 52 p.

Branham Group Inc. Aperçu de la situation actuelle sur le marché du travail en TIC, mars 2007, 50 p.

Bruckmülle, Mathieu. « Un passage obligé pour les entreprises », Les Affaires, Dossier, Gouvernance des technologies de l'information, 5 mai 2007, vol. LXXIX, n° 18, p. 34.

CEFRIQ. Indice du commerce électronique au Québec - Les achats en ligne poursuivent leur progression, [En ligne], 22 janvier 2008, [http://www.cefrio.qc.ca/nouvelles.cfm?ld_actualite=1129].

CEFRIQ. Premier indice du commerce électronique au Québec : quelle est l'ampleur des achats en ligne?, [En ligne], 17 janvier 2008, [http://www.cefrio.qc.ca/nouvelles.cfm?ld_actualite=1124].

Conseil des technologies de l'information et des communications. Le marché du travail canadien dans le secteur des TI, Enquête sur la population active, octobre 2007, 13 p.

Emploi-Québec, Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle. Consolidé des plans d'action des comités sectoriels 2008-2009, 9 janvier 2008, p. 16.

Gontero, Sonia et François Vaillancourt pour TECHNOCompétences. Analyse des déterminants de la demande de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications, août 2007, 25 p.

Bulletin trimestriel sur le secteur canadien des TIC, Industrie Canada, 1^{er} trimestre, juin 2007, 5 p.

Industrie Canada. Profil statistique des TIC (PSTIC) au Canada, [En ligne], décembre 2007, [http://strategis.ic.gc.ca/epic/site/ict-tic.nsf/fr_h_it06155f.html].

Marsolais, Michel. « L'univers tentaculaire des TIC », MonEmploi.com.

O'Grady, John, Prism Economics and Analysis, pour le Conseil des technologies de l'information et des communications. Perspectives de l'emploi au sein des professions en TI au Canada, automne 2006, 16 p.

Jeu vidéo

Association canadienne du logiciel de divertissement. 2007 ventes, utilisateurs et utilisation 2007 Les faits, 16 p.

Association canadienne du logiciel de divertissement. L'Association canadienne du logiciel de divertissement publie les résultats d'une première étude sur le secteur canadien, [En ligne], 17 octobre 2007, [<http://www.marketwire.com/mw/release.do?id=781953&lang=F5>].

Laprise, Steeve. « Derek Sidebottom (BioWare) : " Thing BIG et go EA " », Le Lien Multimédia, 28 janvier 2008, vol. 14, n° 5.

« 2007 : année du retour aux sources pour les amateurs de jeux vidéo », Le Lien Multimédia, vol. 13, n° 29, 16 au 23 juillet 2007.

Plantevin, Jérôme. « Le jeu vidéo part à la conquête de nouveaux carrés de sable », Les Affaires, vol. LXXIX n° 46, 17 au 23 novembre 2007, p.30.

Plantevin, Jérôme. « Le jeu sérieux à la conquête des entreprises », Les Affaires, vol. LXXIX, n° 46, 17 au 23 novembre 2007, p. 31.

Radar Services Média. Des mutations profondes pour les industries de l'audiovisuel et du multimédia, septembre 2007, p. 25, 26, 54, 55.

Secor Conseil en collaboration avec Radar Services Conseils pour Alliance NumeriQC. Analyse de positionnement de l'industrie du jeu interactif au Québec, Sommaire, 30 janvier 2003, 10 p.

TECHNOCompétences. L'emploi dans l'industrie du jeu électronique au Québec, Évolution récente et perspectives, avril 2007, 10 p.

4.20) Textiles et produits textiles

Le secteur des textiles et produits textiles fait référence aux SCIAN 313 et 314.

Le Québec était à l'origine, en 2003, de près de la moitié (49,5 %) des ventes manufacturières (livraisons) canadiennes de ce secteur selon les enquêtes mensuelles sur les industries manufacturières de Statistique Canada. En 2007, la part du marché du Québec ne représentait plus que 39,4 % des ventes manufacturières des usines de textiles (SCIAN 313) et des usines de produits textiles (SCIAN 314). Au cours de la période de 2003 à 2007, la valeur des ventes manufacturières a baissé aussi dans l'ensemble du Canada. Toutefois, la baisse a été plus marquée au Québec. Ainsi, entre 2003 et 2007, les ventes du Québec sont passées de 3 303,6 millions à 1 794,8 millions, soit une baisse de 40,8 %. Dans l'ensemble du Canada, la baisse des ventes manufacturières pour la même période est estimée par Statistique Canada à 31,7 %.

En juin 2004, l'île de Montréal comptait 299 entreprises, réparties comme suit : 194 dans le sous-secteur des usines de textiles et 105 pour les produits textiles, selon le Registre des entreprises de Statistique Canada. En juin 2005, le nombre d'établissements a baissé pour se situer à 272 au total, soit 171 et 101, respectivement. En décembre 2006, on dénombrait 137 entreprises dans le textile et 97 dans les produits textiles. Entre juin 2004 et décembre 2006, il s'agit d'une baisse de 21,8 % du nombre d'entreprises de ces deux sous-secteurs à Montréal. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) évaluait à près de 35 % la part de l'île de Montréal dans les revenus totaux des entreprises du sous-secteur des textiles en 2004 au Québec. Les données de cet ordre ne sont pas disponibles en ce qui concerne les produits textiles.

Selon les données du recensement de 2001, le secteur des usines de textiles et des produits textiles employait 7 440 personnes résidant sur l'île de Montréal, soit 30,6 % du total de la province. Pour l'ensemble des personnes travaillant sur l'île dans le secteur, nous obtenons un total de 9 295 personnes pour une proportion de 38,9 % du total du Québec. Ce secteur compte quatre fois moins d'emplois que celui de la fabrication de vêtements et de produits en cuir. La répartition des personnes résidant sur l'île, par territoire de centre local d'emploi (CLE), montre que le CLE de Saint-Michel arrive au premier rang avec 18,1 %; suivent, dans l'ordre, le CLE de Côte-des-Neiges (11,6 %), le CLE d'Achetsic (11,5 %), le CLE de l'Ouest-de-l'Île (9,3 %) et le CLE de Saint-Laurent (7,9 %). Pour l'ensemble des personnes travaillant sur l'île dans ce secteur, nous obtenons une répartition différente, par ordre d'importance : le CLE d'Achetsic (21 %), le CLE de Saint-Laurent (19,6 %), les CLE d'Anjou-Montréal-Est et de Saint-Michel (9,5 %) et le CLE de Pointe-Saint-Charles (7,3 %).

Les personnes en emploi dans ce secteur sont, en général, très peu scolarisées : 41,5 % n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Elles sont plus âgées que la moyenne, puisque le taux de présence des 45 ans et plus atteint 39 %. Les hommes occupent la majorité des emplois (61 %). La forte proportion de personnes nées à l'extérieur du Canada est caractéristique de la région de Montréal par rapport à l'ensemble du Québec. Près des deux tiers des personnes résidant sur l'île qui travaillent dans ce secteur, soit 65,7 %, sont immigrantes. De plus, les membres des minorités visibles constituent 51 % de la main-d'œuvre totale du secteur à Montréal. Dans cette catégorie, les personnes originaires d'Asie méridionale, d'Asie du Sud-Est et de Chine comptent pour 45 % et les Noirs, pour 32,5 %. Parmi les personnes nées à l'extérieur du Canada, 43,1 % étaient arrivées au pays depuis dix ans ou moins lors du recensement de 2001.

Sur le plan de l'emploi, nous observons une baisse de 3,9 % entre 2004 et 2005 dans l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux emplois reliés à la production, selon les estimations de l'ISQ pour les deux sous-secteurs. Entre 2002 et 2005, le nombre d'employés affectés à la production a baissé de plus de 22 %, soit de 4 520.

La combinaison de plusieurs facteurs explique les difficultés auxquelles cette industrie doit faire face : la hausse du dollar canadien; l'abolition progressive des barrières douanières et tarifaires

sur les importations, à l'instigation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont la phase finale est entrée en vigueur en janvier 2005; la signature d'accords bilatéraux, entre les États-Unis et certains pays, favorisant l'utilisation de textiles et de produits textiles fabriqués en territoire américain.

Malgré les efforts de l'industrie québécoise pour moderniser ses équipements, la signature d'accords bilatéraux par les États-Unis et certains pays des Caraïbes, d'Amérique du Sud et d'Afrique, en 2000 et 2002, bloque le principal marché d'exportation des entreprises québécoises. En effet, 93 % des exportations de l'industrie sont destinées aux États-Unis. En vertu d'une loi américaine, la US Trade & Development Act (USTDA), les fabricants des pays liés par l'accord sont obligés d'acheter des tissus et des filés produits aux États-Unis, pour pouvoir ensuite exporter leurs produits finis vers les États-Unis. Depuis 2002, cette loi a été renforcée pour que les vêtements produits par ces pays soient taillés dans des tissus fabriqués aux États-Unis avec des fils américains, en plus d'être teints, imprimés et ennoblis sur le territoire américain. Les exportations internationales du Québec ont baissé de 7,3 %, entre 2003 et 2004, pour l'ensemble des usines de textiles. Dans le sous-secteur des usines de tricot, dont la production est destinée à 75 % à la confection vestimentaire, la baisse des exportations a atteint près de 21 % durant la même période.

Certaines grandes entreprises québécoises sont devenues propriété américaine au cours des dernières années, ce qui favorise le transfert d'emplois vers les États-Unis, dans le contexte de la mondialisation des marchés. L'entrée récente de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), associée à la présence d'autres grands pays producteurs de l'Asie, crée une pression sur les États-Unis, qui tentent de protéger leur marché local et leur part de marché extérieur.

Enfin, l'industrie québécoise des usines de textiles et des produits textiles connaît un problème d'image, qu'elle doit corriger auprès des jeunes. Elle est perçue comme un secteur offrant des emplois qui intègrent peu les technologies modernes, dans des entreprises qui sont en déclin.

Selon le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) d'Emploi-Québec, les tendances observées au cours des dernières années en matière de production, de productivité et d'échanges commerciaux devraient se poursuivre pendant les prochaines années. Le CETECH évaluait, en 2006, que 3 000 emplois seraient perdus, entre 2005 et 2010, dans l'ensemble du Québec. L'industrie devra occuper des niches dans les textiles dits « techniques » (médicaux, ignifuges, isolants, etc.) où les pays à faible coût de production sont moins performants. Ce virage implique des investissements en recherche et développement et de nouvelles compétences en matière de main-d'œuvre.

En octobre 2007, le gouvernement du Québec dévoilait la Stratégie de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement, PRO MODE pour la période 2007 à 2010. Les sous-secteurs des textiles et des produits textiles sont admissibles à cette mesure qui encourage, entre autres, le développement de produits à valeur ajoutée et la formation de la main-d'œuvre.

Documents et autres sources de renseignements

Bell Nordic-IPSÉ pour le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec. *Diagnostic provincial pour le secteur textile*, Drummondville, décembre 2003, 153 p.

Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal. Données de Statistique Canada sur le recensement de 2001 et sur le navettage, compilation spéciale de la DPSIMT, février 2005.

Le Bulletin du CETECH, Emploi-Québec, vol. 8, printemps 2006, p. 8 à 17.

Gouvernement du Québec, Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. *La Filière de l'industrie des textiles au Québec: enjeux, tendances et perspectives de développement*, Québec, décembre 2003, 188 p.

Gouvernement du Québec, Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. *Indicateurs mensuels du commerce international de marchandise du Québec*, Québec, novembre 2004.

Gouvernement du Québec, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. *Stratégie de l'industrie de la mode et du vêtement, PRO MODE*, Québec, octobre 2007, 36 p.

Bulletin statistique régional, région de Montréal, Institut de la statistique du Québec, novembre 2004, p. 3.

Institut de la statistique du Québec. *Statistiques principales de l'activité manufacturière pour le secteur de la fabrication, par sous-secteur du SCIAN, Québec, 2002-2005*, [En ligne], décembre 2005, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/sectr_manfc/production/stat_principales02_05_1.htm].

Institut de la statistique du Québec. *Emplois à la production selon la région administrative et le sous-secteur du SCIAN, secteur de la fabrication, Québec, 2003-2004*, [En ligne], novembre 2006, site Internet de l'ISQ.

Revue de presse : *Le Devoir*, *La Presse*, *Les Affaires*, octobre 2004 à janvier 2008.

Statistique Canada. *Enquête mensuelle sur les industries manufacturières*, décembre 2000 à novembre 2004. *Enquête sur la population active*, janvier 2005, et CANSIM tableau 304-015, février 2007.

Statistique Canada. *Ventes manufacturières, par sous-secteur, par province et territoire (Québec), tableau de 2003 à 2007*, [En ligne], février 2008, [http://www40.statcan.ca/102/cst01/manuf33f_f.htm].

4.21) Tourisme

Le secteur du tourisme fait particulièrement référence aux SCIAN 485, 5615, 56159, 713 et 72.

L'importance du secteur

En 2006, le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT⁶²) estimait que 1,66 million de personnes travaillaient dans l'industrie du tourisme au Canada, le principal sous-secteur étant la restauration (46 %). On estime qu'en 2010, l'industrie du tourisme devrait compter 1,95 million de travailleurs.

À l'échelle canadienne, le secteur du tourisme se distingue par le profil de sa main-d'œuvre. L'équilibre entre les sexes y est pratiquement atteint. Comparativement à l'ensemble de la population canadienne, la main-d'œuvre en tourisme est beaucoup plus jeune (53 % des travailleurs ont moins de 35 ans), le vieillissement de la main-d'œuvre est une problématique moins présente (surtout dans le sous-secteur de la restauration) et la scolarité des travailleurs y est moins élevée (46 % des travailleurs possèdent un diplôme d'études secondaires ou moins).

Pour sa part, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT)⁶³ estime que le tourisme procure un travail à plus de 310 000 travailleurs au Québec, répartis dans 26 000 entreprises, dont une très forte proportion (87 %) comptent moins de 20 employés.

Montréal occupe une place de choix avec plus de 89 000 emplois en tourisme et plus de 6 800 entreprises.

Les grandes tendances en matière de tourisme

Les tendances qui auront une incidence sur le secteur en 2008 sont :

- La mondialisation : un accès plus facile aux diverses destinations et cultures, grâce notamment à Internet, entraînera une demande croissante des déplacements internationaux;
- Les changements d'habitudes des consommateurs : ils recherchent désormais des expériences touristiques souples, adaptées à leurs besoins;
- La santé, la sécurité et la confidentialité;
- La technologie : les consommateurs sont maintenant mieux informés sur les événements mondiaux;
- Les responsabilités sociales et environnementales : les voyageurs sont préoccupés par l'éthique écologique des destinations de vacances.

Les changements à venir dans l'industrie touristique de Montréal

Un changement conjoncturel est en voie de devenir structurel. Il s'agit de la baisse d'intérêt de la clientèle américaine. S'il est possible d'invoquer des motifs économiques comme le prix de l'essence ou la valeur du huard, il n'en demeure pas moins que, depuis 2001, la clientèle américaine, qui représente plus de 60 % des visites internationales à Montréal, est en déclin. Pour la seule année 2006, cette baisse est évaluée à 92 000 visiteurs. Parallèlement et malgré les efforts déployés, le nombre de visiteurs d'outre-mer (867 000 en 2006), par ailleurs en croissance, demeure bien inférieur à celui des visiteurs américains (1,184 million en 2006).

⁶² Conseil canadien des ressources humaines en tourisme, Information sur le marché du travail, http://www.cthrc.ca/fra/page.aspx?_id=labour_market.htm.

⁶³ Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT), Plan d'action 2007-2008, version d'octobre 2006 approuvée par le C. A. du 8 novembre 2006, 19 pages.

Qui plus est, au premier trimestre de 2007, on observait une augmentation du nombre de voyages en provenance du Canada vers les États-Unis, alors que le nombre de voyageurs des États-Unis vers le Canada était à la baisse. De fait, le nombre de voyageurs « avec une nuitée » en provenance des États-Unis a atteint son plus bas niveau en dix ans durant cette même période.

Le volet immobilier vole la vedette

Montréal n'a pas échappé à la tendance canadienne de construction d'hôtels. Au cours des derniers mois, huit projets de construction de nouveaux établissements hôteliers ont été annoncés. À cela s'ajoute le projet de réaménagement du Château Viger, qui inclurait un hôtel, ainsi que le projet d'aménager un hôtel de 300 chambres au coin des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier. Au total, il s'agit de plus de 2 000 chambres qui s'ajouteront à l'offre de service d'ici la fin de 2009. L'annonce de la construction d'un aussi grand nombre d'hôtels ne s'est pas vue depuis quinze ans à Montréal. Cette situation n'est pas sans inquiéter plusieurs, car une telle augmentation ne correspond pas aux prévisions de croissance du nombre de visiteurs au cours des prochaines années. Enfin, ces projets de construction ciblent particulièrement deux pôles géographiques, soit le Vieux-Montréal et le secteur de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau.

Durant la même période, de nombreux établissements hôteliers montréalais (Le Reine Élisabeth, l'hôtel Intercontinental, l'hôtel Godin, le Ritz-Carlton, pour ne nommer que ceux-là) ont changé de propriétaires.

Les principales problématiques du secteur

Bien que la situation puisse varier selon les sous-secteurs, les problématiques suivantes doivent être soulignées.

La première problématique se rapporte à la gestion des ressources humaines. Dans ce secteur, il n'est pas rare qu'aucune entrevue de sélection ne soit effectuée avant l'embauche du personnel (particulièrement en restauration). L'information transmise au moment de l'embauche est souvent très limitée. L'accueil et l'intégration des nouveaux employés ne sont pas des pratiques adoptées par la majorité des entreprises. La formation donnée est souvent limitée, surtout dans les plus petites entreprises. De telles pratiques engendrent un taux élevé de roulement de la main-d'œuvre. Trop souvent, les gestionnaires ne perçoivent pas la gravité de cette situation ni les coûts (directs et indirects) ainsi que les effets sur la qualité du service qu'engendrent de telles pratiques pour l'entreprise.

Une autre difficulté : recruter ou retenir le personnel. Les employeurs sont tentés d'expliquer cette situation par la saisonnalité des emplois, le contexte économique et démographique favorable aux changements d'emploi, la faiblesse des salaires et l'absence d'avantages sociaux. Les employés invoquent quant à eux les conditions d'emploi et de travail, l'absence de possibilités de carrière et d'avantages sociaux ainsi que les pratiques de gestion comme motifs pour hésiter à choisir ce secteur ou à continuer d'y travailler. Le prolongement de la saison touristique, attribuable à l'étalement de la période des vacances et aux changements climatiques, ajoute à la difficulté de trouver de la main-d'œuvre qualifiée, particulièrement à l'automne en raison de la reprise des activités scolaires.

D'autres préoccupations sont dignes de mention, dont : le défi de la qualité, l'amélioration de la rentabilité, le cybermarketing, la nécessité de se démarquer et de personnaliser son produit, la structuration de l'entraînement à la tâche, la reconnaissance des compétences des travailleurs en emploi et la complémentarité qui doit exister entre les attentes de l'industrie et les programmes de formation offerts.

Les besoins de main-d'œuvre

Certaines tendances plus spécifiques à un sous-secteur auront une influence directe sur les besoins de main-d'œuvre. C'est notamment le cas de la restauration. Le petit déjeuner redevient important dans la perspective d'un virage santé, et les goûts des consommateurs se raffinent. Ceux-ci sont de plus en plus connaisseurs. Si la demande de cuisiniers en restauration est vérifiable, il semble que les nouveaux diplômés préfèrent le milieu institutionnel à celui de la restauration.

La qualité du service, la fonction conseil dans le choix des plats et l'animation de la salle à manger reposent sur le savoir-faire et le savoir-être du personnel responsable du service aux tables, une autre profession où la demande de main-d'œuvre est élevée.

En résumé

L'industrie doit pouvoir répondre aux attentes d'une clientèle touristique plus renseignée, plus avertie et plus exigeante. Le secteur devra diversifier la gamme des activités offertes, de manière à répondre aussi bien aux attentes de la clientèle des seniors actifs (accompagnés de leurs petits-enfants), qu'à celle de la génération Y ou encore aux demandes des « éco-boomers ».

Par ailleurs, Tourisme Montréal prévoit un ralentissement de la croissance touristique en 2007 (1,7 %) et 2008 (1,8 %), notamment en raison d'une baisse du tourisme de congrès, suivi d'un retour à la normale en 2009 (3,3 %).

Documents et autres sources d'information

Bellerose, Pierre. « Préviation touristique 2006-2009 », Tourisme Montréal, 1 p.

Conseil canadien des ressources humaines en tourisme. Information sur le marché du travail, [En ligne], [http://www.cthrc.ca/fra/page.aspx?_id=labour_market.htm].

Chevrier, François-G. « Changements climatiques : Les saisons touristiques se modifient, bon gré mal gré », Réseau de veille en tourisme, [compte rendu de conférence], 8 mai 2007, 3 p.

Conseil canadien des ressources humaines en tourisme. « Résumé », [En ligne], [http://www.cthrc.ca/fra/pdf/French_TTSE_2005_Executive_Summary.pdf], 2 p.

Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT). Plan d'action 2007-2008, version d'octobre 2006 approuvée par le C. A. du 8 novembre 2006, 19 pages.

Emploi-Québec, Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle. Consolidé des plans d'action des comités sectoriels 2008-2009, 9 janvier 2008, p. 16-17.

Jolicoeur, Martin. « Eaux troubles dans l'industrie hôtelière de Montréal », Les Affaires, vol. LXXIX, n° 38, 22 au 28 septembre 2007, p. 21.

Jolicoeur, Martin. « L'industrie touristique se croise les doigt », Les Affaires, Actualité et analyse, 2 décembre 2006, p. 10.

Laliberté, Michel. « Ce qui se passe dans l'hôtellerie... mode ou tendance? », Réseau de veille en tourisme, 26 septembre 2006, 2 p.

Laliberté, Michel. « Les saisons passent... les employés aussi », Réseau de veille en tourisme, septembre 2007, 4 p.

Laliberté, Michel. « L'industrie hôtelière au Québec : où en est-on? », Réseau de veille en tourisme, 17 mai 2005, 5 p.

Association des restaurateurs du Québec. « L'automne sera chaud dans la restauration », Info, vol. 14, n° 15, septembre 2007.

Laurier, Cloutier. « 2 000 chambres de plus en 2 ans », La PresseAffaires.com, 5 avril 2007, p. 2.

Munger, Michel. « Les hôteliers ont souffert », La PresseAffaires.com, 16 décembre 2006, p. 8.

Paquette, Michel. Planification stratégique du CQRHT, Horizon 2008-2011, 7 p.

La Presse Canadienne. « Moins de tourisme américain », 29 août 2007.

Tourisme Montréal. Une ville unique une ville unie, Rapport annuel 2006, 17 pages, [En ligne], [http://www.tourisme-montreal.org/AboutTM/04/04_05.asp].

4.22) Transport

Le secteur du transport fait particulièrement référence aux SCIAN 48 (sauf 481) et 49.

Le secteur des transports en général est en croissance au Québec. Ainsi, le transport des marchandises, et plus particulièrement le transport maritime, atteint des records de volume, année après année, depuis 2003. La croissance du secteur maritime, quoique plus modeste qu'en 2004, s'est poursuivie en 2005 pour atteindre, en 2006, un record de 3,3 % par rapport à l'année précédente. Les données pour l'année 2007 montrent une croissance encore plus grande, établissant un nouveau record, soit 3,6 % par rapport à l'année précédente, principalement grâce à l'augmentation des marchandises conteneurisées.

Selon les autorités portuaires, on entrevoit une nouvelle année record en 2008. L'augmentation de la circulation des marchandises en provenance ou à destination de la Chine et des autres pays d'Asie, mais aussi de l'Europe, a contribué à cette situation. La croissance s'est particulièrement concrétisée dans les ports de Montréal et de Québec, qui ont des projets d'expansion pour les années à venir. Le port de Montréal a connu, en 2007, la meilleure année de son histoire, dépassant le record d'achalandage établi en 2006, avec 26 millions de tonnes métriques de marchandises.

En 2005, le port de Montréal avait connu une hausse de 2,3 % du volume total de marchandises manutentionnées dans ses installations. L'année 2004 avait bénéficié d'une croissance exceptionnelle avec une hausse de 12 % du volume de marchandises par rapport à 2003, plaçant Montréal au premier rang des ports québécois pour le taux de croissance et le volume. En 2005, le trafic de conteneurs dans le port de Montréal avait augmenté de 2 % pour atteindre un volume de 11,1 millions de tonnes, ce qui constituait un nouveau record. En 2006, l'achalandage des conteneurs s'est établi à 11,4 millions de tonnes, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à 2005. En 2007, le trafic de conteneurs a atteint 12,4 millions de tonnes, soit une augmentation de 9,4 % ou un peu plus d'un million de tonnes. Il s'agit d'une sixième progression annuelle consécutive. La croissance de Montréal à cet égard dépasse celle des ports de l'est des États-Unis.

Dans les prochaines années, le port de Montréal devrait consolider son avantage sur ses principaux concurrents de l'est du Canada et des États-Unis. Au cours de 2007, l'administration portuaire aurait investi 20 millions de dollars dans les terminaux à conteneurs.

L'augmentation du flux des marchandises a également été observée dans le transport ferroviaire et routier. Dans ce dernier cas, on assiste, depuis 2003, à une légère augmentation de la circulation interprovinciale et interrégionale au Québec. De plus, la majeure partie du transport transfrontalier entre le Canada et les États-Unis se fait par camion. Le ralentissement économique aux États-Unis, en 2006, a affecté à la baisse la croissance du transport routier. Toutefois, près des deux tiers des déplacements québécois de marchandises en Amérique du Nord s'effectuent encore par camion.

De son côté, le transport ferroviaire a connu un record d'achalandage en 2006. Au Québec, cette industrie a connu, entre août 2005 et juillet 2006, une croissance importante (3,9 %) du nombre de ses salariés, qui sont passés à près de 500. Toutefois, les données sur l'emploi pour l'année 2007, à l'échelle du Québec, sont un peu moins encourageantes pour ces deux sous-secteurs. Pour la période de juillet 2006 à juin 2007, le ministère des Transports du Québec observe un recul du nombre de salariés de 5,5 % dans le transport ferroviaire et de 2,8 % dans le transport par camion.

Selon les données du recensement de 2001 de Statistique Canada, le grand secteur du transport et de l'entreposage (SCIAN 48-49) employait 39 750 personnes habitant l'île de Montréal. Ce total correspond à 24,4 % des personnes en emploi dans ce secteur au Québec et à 45,3 % de celles de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Toutefois, plus de

17 000 personnes ne résidant pas sur l'île y travaillaient. Ainsi, les entreprises de l'île employaient 57 140 personnes. Selon le Registre des entreprises de Statistique Canada, l'île de Montréal comptait, en juin 2004, 2 067 entreprises réparties, majoritairement, sur trois territoires de CLE, soit l'Ouest-de-l'Île avec 24,5 % des travailleurs et travailleuses du territoire, Saint-Alexandre (22,8 %) et Saint-Laurent (18,8 %).

Dans l'ensemble du Québec, le plus important sous-secteur quant au nombre de personnes salariées est celui du camionnage qui emploie 38 % de la main-d'œuvre du secteur, suivi du transport en commun (30 %), des services postaux et de messagerie (16 %), du transport aérien (8 %) et des autres services de transport et d'entreposage (8 %).

Les principales professions recensées dans la RMR de Montréal sont, dans l'ordre, les conducteurs et conductrices de camion, les chauffeurs-livreurs et chauffeuses-livreuses, les chauffeurs et chauffeuses d'autobus, les opérateurs et opératrices de métro ainsi que les chauffeurs et chauffeuses de taxi, chauffeurs et chauffeuses de limousine et autres chauffeurs et chauffeuses.

Le secteur du transport peut se subdiviser en deux grands sous-secteurs : le transport des marchandises et le transport des personnes. Les plus grands besoins de nouvelle main-d'œuvre sur l'île de Montréal se font sentir chez les conducteurs et conductrices de camion sur longue distance, de même que chez les conducteurs et conductrices d'autobus, les opérateurs et opératrices de métro et autres transports en commun.

Transport des marchandises

L'île de Montréal compte 849 entreprises de transport par camion (SCIAN 484) qui emploient 9 915 personnes, dont 7 600 habitent à Montréal. Ces dernières représentent 14,5 % des 52 390 personnes en emploi au Québec et 37,8 % des 20 100 personnes de la RMR qui travaillent dans ce sous-secteur.

La demande actuelle dans le secteur du camionnage vise principalement les chauffeurs et chauffeuses de camion à semi-remorque qui effectuent des trajets sur de longues distances. Le segment du transport local, c'est-à-dire celui où le chauffeur peut revenir à son domicile dans un délai approximatif de quinze heures, offre également des débouchés. L'augmentation des activités de certains transporteurs, jointe au fait que la moyenne d'âge des travailleurs des grandes entreprises dépasse souvent 50 ans, explique que des besoins de main-d'œuvre qualifiée sont également signalés dans le transport local et interrégional. Toutefois, c'est dans le transport international que les besoins sont les plus grands.

L'ouverture des marchés à la suite des accords de libre-échange (ALE et ALENA) et les exigences du juste-à-temps ont favorisé l'augmentation des activités de transport routier de longue distance et l'embauche de nouveaux chauffeurs spécialisés et chauffeuses spécialisées dans ce domaine. Toutefois, une partie de la demande concernant cette catégorie de chauffeurs et chauffeuses est attribuable au roulement de la main-d'œuvre vers le transport local, où les conditions de travail sont moins difficiles.

Une étude du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du transport routier au Québec (CAMO-route) montre que le problème de recrutement et de maintien en emploi des conducteurs et conductrices est généralisé au sein de l'industrie; il peut cependant varier selon le secteur principal d'activité, la taille et le type d'entreprises. La concurrence en matière de tarifs et le fort niveau de concurrence du secteur, la gestion des ressources humaines chez les petits et moyens transporteurs, et le manque de soutien particulier accordé aux jeunes conducteurs et conductrices qui travaillent en transport international sont des éléments importants à retenir.

Selon un sondage mené par la firme SOM auprès des entreprises de transport sur route de marchandises au Québec, les prévisions de croissance nette de l'emploi valent principalement

pour quatre régions, soit, par ordre décroissant, la Montérégie, Montréal, la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches.

L'industrie du transport des marchandises dans la région de Montréal devra consolider sa position concurrentielle, le rendement du secteur du transport étant fortement tributaire de la bonne performance de l'économie en général, de celle du commerce de détail, des échanges entre le Canada et les États-Unis, entre l'Europe et l'Amérique du Nord, ainsi qu'entre la Chine, l'Asie et l'Amérique du Nord. Dans ce contexte, l'industrie du transport des marchandises à Montréal devra déterminer les conditions favorables à son développement dans tous les secteurs : transport maritime, fret aérien, camionnage et transport intermodal rail-route.

Montréal occupe une place stratégique pour ce qui est de la circulation des marchandises, notamment en raison des échanges intercontinentaux liés à la mondialisation des marchés. Grâce à son port et à son aéroport international, Montréal jouit d'une position concurrentielle comme plaque tournante entre l'Europe et l'Amérique du Nord. L'abondance du transport transfrontalier des marchandises et l'importance du développement du commerce électronique auront un effet déterminant sur la circulation des marchandises entre le Canada et les États-Unis.

Le développement d'une nouvelle main-d'œuvre en techniques de la logistique du transport et la formation de nouveaux courtiers et courtières en douane permettront à l'industrie de s'adapter aux nouvelles règles imposées par la mondialisation des échanges et à la circulation du trafic intercontinental, notamment vers les États-Unis. Dans le contexte de la croissance du flux des marchandises amorcée en 2003, ces compétences revêtent une importance stratégique pour le secteur.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur, en avril 1999, de la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds (projet de loi 430) est un autre facteur qui influe de manière positive sur la demande de nouvelle main-d'œuvre en camionnage. Le resserrement de l'application de la réglementation, l'augmentation des mécanismes de surveillance touchant la sécurité routière et, surtout, la tenue de livres de bord et le calcul des heures de travail accumulées (maximum de 60 heures sans congé) forcent les entreprises à respecter les normes en matière de sécurité routière et à maintenir une bonne note à cet égard, sous peine de perdre leur permis d'exploitation.

La modification récente de la réglementation de Transports Canada sur le nombre maximal d'heures de conduite, (13 heures consécutives par jour), et le nombre minimal d'heures de repos (10 heures par jour), pourrait se répercuter sur la demande de nouvelle main-d'œuvre en conduite de camions lourds. L'année 2005 a été marquée par des amendements à la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds, amendements visant à harmoniser les normes québécoises en matière de transport routier de marchandises avec celles des autres administrations canadiennes.

En résumé, ces modifications portent sur la définition d'exploitant, sur les tests à l'entrée des nouveaux propriétaires-exploitants et les intermédiaires en services de transport, ainsi que sur l'ajustement des critères d'attribution de la cote des entreprises. Les modifications à la loi ont des conséquences importantes pour le Québec, puisque l'évaluation du transporteur s'effectuera à partir d'un dossier complet en ce qui a trait à son comportement sur les routes à l'échelle du Canada, et non pas seulement du Québec.

Enfin, dans le sous-secteur du transport local et interurbain, mentionnons des besoins de nouvelle main-d'œuvre pour le transport de produits pétroliers par camion-citerne, à la suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation et en raison de la dangerosité des produits. L'augmentation des investissements dans les infrastructures et les routes a accru les besoins de main-d'œuvre en conduite de bétonnières.

Transport des personnes

L'industrie du transport en commun et du transport terrestre de passagers a connu une augmentation de 11,7 % dans la RMR de Montréal entre 1987 et 2003. À Montréal, on observe une hausse de 8 % de l'utilisation du transport collectif des personnes au cours des cinq dernières années, et le nombre d'usagers des trains de banlieue a doublé en dix ans. Toutefois, cette hausse d'affluence dans les transports en commun semble avoir atteint un plafond. Elle a été très faible à Montréal, au cours des six premiers mois de 2006, si on la compare à celle des autres grands centres urbains du Canada. En effet, Montréal arrive au dernier rang, avec une augmentation de moins de 1 % de la fréquentation du métro et des autobus, comparativement à 3,4 % pour l'ensemble du Canada.

Le transport des personnes est la deuxième activité économique en importance dans l'industrie du transport et de l'entreposage, après le transport par camion. Le recensement de 2001 dénombrait 8 100 habitants de l'île de Montréal occupant un emploi dans ce sous-secteur, soit 43,5 % de la RMR de Montréal. Quant au nombre de personnes travaillant sur l'île dans ce sous-secteur, il atteignait 9 275, soit 65 % de la RMR. L'effectif le plus nombreux était celui des conducteurs et conductrices d'autobus et des opérateurs et opératrices de métro, parmi lesquels 3 950 travaillaient sur l'île, et 2 575 y résidaient.

Les principaux employeurs sont, dans l'ordre, les services urbains de transport en commun et le transport scolaire. Au cours des années 2000 à 2004, des investissements substantiels ont été faits pour renouveler le parc des autobus et moderniser la gestion informatique de la circulation dans le métro. La Société de transport de Montréal (STM) prévoit investir 1,5 milliard de dollars entre 2008 et 2010, principalement dans le métro.

Les entreprises du secteur du transport routier des personnes estiment avoir des besoins de recrutement de main-d'œuvre liés à des problèmes qui varient selon les sous-secteurs. Celui du transport en commun urbain et interurbain doit renouveler sa main-d'œuvre, en raison du vieillissement de son personnel de conducteurs et conductrices d'autobus ainsi que d'opérateurs et opératrices de métro. C'est l'embauche massive de nouveau personnel dans cette profession durant les années 1960 qui explique cette situation; ces travailleurs se retrouveront progressivement à la retraite au cours des prochaines années.

Les données du recensement de 2001 révèlent que plus de 70 % de la main-d'œuvre en emploi dans ce sous-secteur et habitant l'île de Montréal avait 45 ans et plus. En comparaison, cette proportion atteignait 34,3 % pour l'ensemble des travailleurs en emploi. Dans le transport urbain, la réglementation en matière d'accès à l'égalité en emploi nécessite une adaptation des approches de formation et de gestion pour garantir l'intégration au marché du travail et le maintien en emploi des groupes visés.

Dans le sous-secteur du transport scolaire, l'attrition du personnel, les conditions de travail contraignantes et une légère croissance des services dans les quartiers où habitent les membres des communautés culturelles expliquent la demande de nouvelle main-d'œuvre.

Le recensement de 2001 montrait, notamment, une sous-représentation des femmes parmi les conducteurs et conductrices d'autobus et les opérateurs et opératrices de métro (20,4 % comparativement à 47,6 % pour l'ensemble des professions). La présence de nouveau personnel féminin et issu de l'immigration est sollicitée dans les deux sous-secteurs. Le personnel affecté à la conduite de véhicules travaille selon des horaires brisés. Le travail le soir et la fin de semaine est très fréquent dans le transport urbain.

Le transport scolaire offre surtout des emplois saisonniers; toutefois, les activités durant l'été sont en croissance, en raison des camps d'été pour les enfants. À Montréal, le taux de syndicalisation est très élevé dans les deux sous-secteurs. Selon un sondage mené par la firme SOM pour le compte du CAMO-route auprès des entreprises de transport routier de personnes au Québec, les

prévisions de croissance du secteur laissent entrevoir une plus forte croissance dans les régions de la Montérégie, de la Chaudière-Appalaches et de Montréal.

En terminant, mentionnons que l'entrée en vigueur de l'application des nouvelles heures de service, en vertu de règlements fédéraux et provinciaux, s'est effectuée au cours de l'année 2007. Cette réglementation affectera toute l'industrie du transport routier, autant le transport des personnes que celui des marchandises, notamment pour les trajets de longue distance. Elle permettra une harmonisation des heures de travail et de repos pour les chauffeurs et les chauffeuses. Les entreprises devront s'adapter et apporter les changements requis sur le plan de la répartition et de la gestion logistique.

Documents et autres sources de renseignements

CAMO-route. *Diagnostic sectoriel transport routier de personnes*, Analyse d'enquêtes portant sur la main-d'œuvre de l'industrie, avril 2005, 112 p.

CAMO-route. *Diagnostic sectoriel, transport routier de marchandises*, Analyse d'enquêtes portant sur la main-d'œuvre de l'industrie, janvier 2005, 78 p.

Comité interrégional pour le transport des marchandises. *Les atouts et les forces de la région de Montréal pour le transport des marchandises, diagnostic*, Montréal, novembre 2000.

Direction de la planification, du suivi et de l'information sur le marché du travail de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, données de Statistique Canada sur le Registre d'entreprises juin 2004, compilation spéciale, février 2005.

Direction de la planification, du suivi et de l'information sur le marché du travail de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, données de Statistique Canada sur le recensement de 2001 et sur le navettage, compilation spéciale, février 2005.

Emploi-Québec, Table métropolitaine des partenaires du marché du travail, Comité métropolitain de l'offre de formation. *Industries du transport en commun et transport terrestre de passagers*, Fiche synthèse, avril 2004, 11 p.

Emploi-Québec, Table métropolitaine des partenaires du marché du travail, Comité métropolitain de l'offre de formation.: *Industries du transport par camion*, Fiche synthèse, avril 2004, 12 p.

Ministère des Transports du Québec, *Bulletin économique du transport au Québec*, n° 38, novembre 2006, p. 8 à 14 et n° 40, novembre 2007.

Revue de presse : *La Presse*, *La Presse Affaires*, *La Presse canadienne*, *Le Devoir*, *Le Soleil*, *Les Affaires*, décembre 2005 à février 2008.

Transport Magazine, janvier-février 2007.

4.23) Vêtements et produits en cuir

Selon les enquêtes mensuelles sur les industries manufacturières de Statistique Canada, les ventes (livraisons) manufacturières du Québec de vêtements et produits en cuir (SCIAN 315-316) représentaient 60,7 % de celles du Canada en 2004, pour passer à 61,6 % en 2005, à 57,2 % en 2006 et à 56,6 % en 2007. Au cours de ces quatre années, nous observons une baisse, tant dans l'ensemble du Canada qu'au Québec. Toutefois, les données des années 2006 et 2007 montrent une perte significative de la part du Québec par rapport à l'ensemble du Canada. Entre 2004 et 2005, dans les sous-secteurs de la fabrication de vêtements (SCIAN 315) et de produits en cuir (SCIAN 316), la valeur des ventes des entreprises du Québec a diminué de 14,3 %. Entre 2005 et 2006, la baisse s'est poursuivie, mais de façon un peu moins brutale, dans une proportion de 10,9 %. En 2007, la baisse par rapport à 2006 est estimée à 14,6 %, selon les données de Statistique Canada de février 2008. Selon la même source, entre 2002 et 2007, la valeur des ventes manufacturières québécoises a baissé de 47,4 %.

En 2004, l'île de Montréal détenait 74,6 % des emplois de toute la production québécoise de vêtements, soit une baisse de 2,4 % de sa représentation vis-à-vis l'ensemble du Québec. Ce secteur comptait 20 282 emplois à la production. Par rapport à 2003, l'île de Montréal a connu une baisse de 9 920 emplois dans ce secteur, qui en avait 30 202 selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les données de l'ISQ publiées en décembre 2005, pour l'ensemble du Québec, montrent un recul du nombre d'employés à la production, recul estimé à 11,2 % entre 2004 et 2005 pour le total des deux secteurs (SCIAN 315-316).

L'île de Montréal comptait 1 061 entreprises dans la fabrication de vêtements (SCIAN 315) et 67 dans la fabrication de produits en cuir (SCIAN 316) en juin 2004, selon Statistique Canada. En juin 2005, le recensement des établissements s'établissait à 960 et 59, respectivement. En décembre 2006, on dénombrait 802 entreprises dans le secteur du vêtement (soit 63,2 % de l'ensemble du Québec), et 53 dans celui du cuir (soit 38,1 % par rapport à l'ensemble du Québec). Entre juin 2004 et décembre 2006, le nombre d'entreprises de l'île de Montréal a diminué de 259 dans le vêtement et de 14 dans les produits en cuir.

Selon la firme Richter, à la fin de 2005 et par rapport à la situation en 2001, on estimait une perte potentielle de la part de marché évaluée entre 17 % et 35 % pour l'ensemble du Canada. Pour le Québec, cette évaluation correspondrait à une baisse se situant entre 12 000 et 24 000 emplois, pour cette période. Le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) d'Emploi-Québec évalue à 50 % les pertes d'emploi entre 2000 et 2005 pour l'ensemble du Québec.

Les pertes d'emplois sont le résultat de l'effet combiné de plusieurs facteurs :

- Retard de l'industrie à se restructurer pour se positionner dans le nouveau marché mondial.
- Délocalisation de la production.
- Hausse du dollar canadien.
- Abolition des quotas limitant les importations : l'Accord antidumping de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été signé par le Canada en 1995. Ce traité prévoyait quatre phases progressives de réduction des barrières douanières et tarifaires. La phase finale de la déréglementation est entrée en vigueur en janvier 2005.
- Signature de traités bilatéraux abolissant la protection des tarifs et des quotas : traité entre les États-Unis et certains pays des Caraïbes en 2000, qui défavorise le Canada; décision du Canada, en 2002, d'exempter de tous quotas ou tarifs les 48 pays les moins avancés (PMA) à partir de 2003.

Selon les données du recensement de 2001, le secteur du vêtement et du cuir à Montréal regroupait 3,5 % des personnes en emploi habitant l'île de Montréal. Le taux de chômage de

cette main-d'œuvre était de 9,8 % à Montréal, comparativement à 9,2 % pour l'ensemble des secteurs.

Une des caractéristiques importantes de la main-d'œuvre montréalaise de ce secteur, par rapport à celle des autres régions, est la forte présence des personnes issues de l'immigration. Les personnes en emploi des autres régions sont majoritairement nées au Canada. La main-d'œuvre du vêtement à Montréal est surtout féminine, elle est plus âgée que la moyenne, elle est très peu scolarisée, et une proportion importante de ces femmes ne maîtrisent ni le français ni l'anglais.

Dans le secteur du vêtement et des produits en cuir, les personnes nées à l'extérieur du Canada forment 73,8 % de la population en emploi. Parmi les salariés, les trois principales communautés culturelles représentées sont, dans l'ordre, la communauté italienne avec un total de 4 375, soit 3 185 personnes immigrantes et 1 190 nées au Canada, la communauté sud-asiatique avec 4 000, soit 3 965 personnes immigrantes et 35 nées au Canada, la communauté haïtienne avec 3 130, soit 3 035 personnes immigrantes et 95 nées au Canada. La moitié des personnes en emploi, c'est-à-dire 49,7 %, appartiennent aux minorités visibles.

Les femmes représentent 66 % des salariés de ce secteur, et 75 % d'entre elles sont nées à l'extérieur du Canada.

Une proportion de 44 % de la main-d'œuvre salariée est sans diplôme d'études secondaires. Parmi ces personnes, 79 % sont nées à l'extérieur du Canada. Si nous ajoutons les travailleurs et travailleuses autonomes aux personnes salariées, la proportion des personnes en emploi qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires grimpe à 49,2 %. En relation avec la scolarité, notons toutefois que 61 % des salariés du vêtement effectuent des tâches nécessitant une formation secondaire, et que 20 % de ces personnes remplissent des tâches ne requérant qu'une formation sur le tas. En conséquence, nous pouvons déduire qu'une part significative des travailleurs sans diplôme d'études secondaires effectuent des tâches d'un niveau supérieur à leur scolarité.

Les personnes de 45 ans et plus constituent 41,1 % de la population des salariés du secteur du vêtement, et 78,5 % sont nées à l'extérieur du Canada. En comparaison, le groupe des 45 ans et plus forme 34,3 % de la population en emploi de l'île de Montréal, tous secteurs confondus.

Parmi les personnes salariées nées à l'étranger, 38,5 % étaient arrivées au Canada depuis moins de dix ans, en 2001, et 16,5 %, depuis moins de cinq ans. Le secteur du vêtement à Montréal représente, depuis plusieurs années, un important bassin d'emplois pour les personnes ayant peu de compétences transférables sur le marché du travail d'ici. Il constitue également un milieu de travail transitoire d'intégration pour une bonne partie des nouveaux arrivants.

Les personnes en emploi dans ce secteur qui habitent sur l'île sont concentrées dans certains territoires de centres locaux d'emploi (CLE), bien qu'on les trouve sur tout le territoire de l'île. Pour les SCIAN 315-316, nous avons, dans l'ordre, parmi les plus importants, le CLE de Saint-Michel (23,6 %), le CLE de Côte-des-Neiges (9,6 %), le CLE d'Achuesic (8,9 %) et le CLE de Saint-Laurent (7,8 %). Si l'on regarde l'ensemble de la population des personnes travaillant sur l'île, la répartition est différente. Nous obtenons, dans l'ordre, parmi les plus importants, le CLE d'Achuesic (24,2 %), le CLE de Saint-Michel (22,9 %), le CLE de Rosemont-Petite-Patrie (11,9 %) et le CLE du Plateau-Mont-Royal (9,3 %).

Les postes les plus touchés par d'éventuelles mises à pied dans le secteur du vêtement sont ceux qui se rattachent à la production. Il s'agit, plus particulièrement, de la profession d'opérateurs et opératrices de machines à coudre industrielles (CNP 9451), qui représente 80 % des principaux postes à la production et, dans une moindre mesure, de celle de coupeurs et coupeuses de tissu, de fourrure et de cuir (CNP 9452), et de celle d'ouvriers spécialisés et ouvrières spécialisées dans le traitement du cuir et des peaux (CNP 9453). Une bonne partie des salariés exerçant ces professions ont l'habitude de connaître des périodes de chômage au cours d'une année, en raison du cycle de production « été-hiver » ou « au gré des commandes ». De

plus, la culture d'embauche du secteur fait en sorte qu'habituellement la recherche d'emploi se fait directement auprès des entreprises. En conséquence, ces travailleurs connaissent peu les services publics d'emploi et ils n'ont pas l'habitude d'utiliser les méthodes de recherche d'emploi proposées par Emploi-Québec et ses partenaires.

Les caractéristiques et l'importance de la main-d'œuvre qui réside sur l'île et qui travaille dans ce secteur posent un défi particulier au réseau d'Emploi-Québec, dans l'éventualité de pertes d'emplois massives et à long terme.

Le ralentissement de la décroissance de la valeur des expéditions observé entre 2005 et 2006, ne signifie pas pour autant un ralentissement équivalent des pertes d'emplois. Plusieurs entreprises ont délocalisé leur production à l'étranger, totalement ou en partie; d'autres ont augmenté leur productivité. Les pays à faible coût de production, particulièrement la Chine, continueront à augmenter leur part du marché nord-américain. L'appréciation du dollar canadien sera un frein au marché de l'exportation des produits québécois vers les États-Unis. En 2006, le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) d'Emploi-Québec estimait la baisse potentielle de l'emploi, pour l'ensemble du Québec, à environ 7 000 postes pendant la période de 2005 à 2010, dans le secteur du vêtement.

En octobre 2007, le gouvernement du Québec dévoilait la Stratégie de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement, PRO MODE pour la période 2007 à 2010. Il s'agit, notamment, d'appuyer le recours au design et aux technologies avancées, de favoriser le positionnement stratégique des entreprises et la notoriété des produits québécois sur les marchés national et international dans le contexte de la mondialisation, et de promouvoir Montréal comme ville de mode. De plus, cette initiative vise à renforcer le développement de la main-d'œuvre et la gestion des ressources humaines, et à stabiliser les emplois.

Documents et autres sources de renseignements

Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes, Table métropolitaine Emploi-Québec, Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal. Portrait de la situation des personnes salariées issues de l'immigration dans le secteur manufacturier pour l'ensemble du Québec, la région métropolitaine de recensement de Montréal et l'Île de Montréal. Montréal, décembre 2005, 235 p.

Conseil régional de développement de l'Île de Montréal et Ville de Montréal. L'Industrie montréalaise du vêtement et de la mode : les défis à court terme et les mesures d'aide pour les surmonter, Montréal, septembre 2003, 79 p.

Convercité, Daniel Arbour & Associés, Raymond Chabot Grant Thornton. Étude de développement du secteur l'Acadie-Chabanel, Montréal, mai 2004, 151 p. et annexes.

Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, données de Statistique Canada sur le recensement de 2001 et sur le navettage, compilation spéciale de la Direction de la planification, du suivi et de l'information sur le marché du travail, février 2005.

Le Bulletin du CETECH, Emploi-Québec, vol. 8, printemps 2006, p. 8 à 17.

Femmes et production industrielle. Les Compétences transférables des travailleuses du secteur du vêtement vers d'autres secteurs manufacturiers : meubles et produits connexes, Fabrication de produits métalliques. Étude financée par les directions régionales d'Emploi-Québec de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Victoriaville, octobre 2004, 94 p.

Gouvernement du Québec, Ministère du Développement économique et régional. La Filière de l'industrie de l'habillement au Québec : enjeux, tendances et perspectives de développement, Québec, octobre 2003, 170 p.

Gouvernement du Québec, Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. « Stratégie de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement, PRO MODE ». Communiqué de presse, Montréal, 9 octobre 2007. 3 p.

Institut de la statistique du Québec. Statistiques principales de l'activité manufacturière pour le secteur de la fabrication, par sous-secteur du SCIAN, Québec, 2002-2005, [En ligne], décembre 2005, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/sectr_manfc/production/stat_principales02_05_1.htm].

Institut de la statistique du Québec. Emplois à la production selon le sous-secteur du SCIAN, secteur de la fabrication, Québec, 2003-2004, [En ligne], novembre 2006, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/sectr_manfc/production/donn_prov/emp_prod_scian3_2003_2003r_2004.htm].

Institut de la statistique du Québec. Emplois à la production selon la région administrative et le sous-secteur du SCIAN, secteur de la fabrication, Québec, 2003-2004, [En ligne], novembre 2006, [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/sectr_manfc/production/donn_reg/ra_scian3_emploi_prod_2003_2003r_2004.htm].

Bulletin statistique régional, région de Montréal, Institut de la statistique du Québec, novembre 2004 et 2^e trimestre 2006.

Revue de presse : Le Devoir, La Presse, Les Affaires, octobre 2004 à décembre 2007.

Richter conseil et Conseil des ressources humaines de l'industrie du vêtement. Le Vêtement au Canada : perspectives d'avenir. Sommaire, Montréal, mars 2004, 34 p.

Statistique Canada. Enquête mensuelle sur les industries manufacturières, décembre 2000 à décembre 2004.

Statistique Canada. Ventes manufacturières, par sous-secteur, par province et territoire (Québec), tableau de 2002 à 2006, janvier 2008.

Statistique Canada. Ventes manufacturières, par sous-secteur, par province et territoire (Québec), tableau de 2003 à 2007, [En ligne], février 2008, [http://www40.statcan.ca/l02/cst01/manuf33f_f.htm].

Statistique Canada, recensement de 2001, et compilation spéciale Emploi-Québec de Montréal, octobre 2004.

Statistique Canada. Registre des entreprises, selon une compilation spéciale de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail, Emploi-Québec de Montréal, juin 2004, juin 2005 et décembre 2006.

Section 5: Les enjeux du développement de la main-d'œuvre, de l'emploi et des entreprises à Montréal

Les enjeux du marché du travail montréalais

En concordance avec les orientations et les axes d'intervention d'Emploi-Québec et à la lumière des tendances et de la problématique du marché du travail montréalais, le Conseil régional des partenaires du marché du travail a formulé, pour le cycle 2008-2011, quatre enjeux en matière de développement de la main-d'œuvre et des entreprises. Cette position est le résultat d'une vaste consultation tenue par le Conseil régional le 21 novembre 2007 auprès de ses principaux partenaires du marché du travail montréalais. Voici donc ces quatre enjeux ainsi que les stratégies associées à chacun d'entre eux.

ENJEU 1

Évolution de l'offre et de la prestation de services d'Emploi-Québec en fonction des nouvelles réalités des clients individus et de l'évolution prévue du marché du travail, en concertation avec les partenaires concernés.

Le marché du travail montréalais connaît une évolution et une croissance marquées depuis dix ans. Le taux d'activité sur le territoire de l'île de Montréal a atteint 65,2 % en 2007, une hausse de 6,2 points de pourcentage depuis 1997. Il en va de même pour le taux d'emploi, qui a bondi de 8,1 points de pourcentage depuis 1997 pour se situer à 59,7 % en 2007. Quant au taux de chômage, il a atteint 8,5 % en 2007, son plus bas niveau depuis 1987. Ainsi, le marché du travail de l'île de Montréal est très dynamique et offre de nombreuses possibilités d'emploi.

Selon nos analyses, la croissance de l'emploi sur l'île de Montréal se concentre dans le secteur des services, comme c'est le cas dans beaucoup d'autres métropoles occidentales. Il est prévu que, pendant les prochaines années, cette tendance se poursuivra et que les plus forts taux de croissance de l'emploi proviendront des secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques, et des soins de santé et de l'assistance sociale, domaines qui exigent une main-d'œuvre plus qualifiée. Les secteurs qui connaîtront une décroissance sont principalement ceux qui demandent une main-d'œuvre moins qualifiée et ceux qui se concentrent dans le secteur manufacturier.

Depuis quelques années, on observe un vieillissement de la population montréalaise. Les personnes de 45 ans et plus constituaient 41,1 % de la population en 2006 comparativement à 38,3 % en 2001. Il s'agit du seul groupe d'âge à avoir connu une croissance durant cette période. En ce qui concerne les personnes nées à l'extérieur du Canada, lors du recensement de 2001, elles représentaient 29,2 % de la population active de l'île de Montréal. Cette proportion continue de croître puisque, selon les données du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles⁶⁴, Montréal a accueilli 128 807 nouveaux immigrants et immigrantes de 15 ans et plus entre 2002 et 2006, alors que la population totale de l'île de Montréal est demeurée relativement stable depuis 2003. On remarque par ailleurs que la population montréalaise est de plus en plus scolarisée. Les plus récentes analyses tendent à confirmer que la scolarité est en augmentation chez les nouvelles générations⁶⁵.

Selon le recensement de 2001, une proportion de 30 % de la population de l'île de Montréal vivait sous le seuil de faible revenu. Le recensement de 2006 montre quant à lui que deux personnes

⁶⁴ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Tableaux sur l'immigration au Québec 2001-2005, Québec, Le Ministère, mars 2006.

⁶⁵ Données du recensement de 2001. Compilation spéciale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, août 2007.

sur cinq (38,2 %) vivaient seules à Montréal, et qu'une famille montréalaise sur cinq (20,7 %) était monoparentale.

La performance économique des dernières années a permis aux personnes qui pouvaient répondre rapidement aux besoins du marché du travail de se trouver assez facilement un emploi. Ainsi, sur l'île de Montréal, entre 2003 et 2007, on a observé une baisse de 17,8 % des prestataires de l'assurance-emploi et, entre 2001 et 2007, une diminution de 13,4 % des prestataires de l'aide sociale. Malgré ces données encourageantes, certains groupes de personnes font face à des obstacles considérables au regard de leur intégration au marché du travail et présentent des besoins importants d'accompagnement et de mesures adaptées à leur réalité. Parmi ces groupes, on trouve notamment les personnes de 45 ans et plus, celles qui sont faiblement scolarisées, les personnes nées à l'extérieur du Canada ou appartenant aux minorités visibles, les personnes handicapées, les femmes chefs de famille monoparentale, les jeunes et les personnes judiciairisées. Le profil de la clientèle de l'île de Montréal a beaucoup changé au cours des dix dernières années. C'est en concertation avec leurs partenaires (ressources externes, établissements scolaires, comités sectoriels de main-d'œuvre, partenaires gouvernementaux, etc.) que le conseil régional et la direction régionale souhaitent faire évoluer l'offre de service de l'organisation afin de répondre adéquatement aux nouvelles réalités des clientèles individus et à l'évolution prévue du marché du travail montréalais, de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire, d'améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens et de favoriser la participation au marché du travail du plus grand nombre de Montréalaises et de Montréalais.

ENJEU 2

Intégration et maintien en emploi des personnes faisant partie des minorités visibles et de celles issues de l'immigration, particulièrement de l'immigration récente (cinq dernières années).

La population immigrante de l'île de Montréal a augmenté de 13,8 % entre 2001 et 2006 (560 390 personnes immigrantes en 2006) comparativement à une hausse de 2,5 % pour l'ensemble de la population montréalaise pendant la même période. Selon des données de 2001, les immigrantes et immigrants récents (arrivés entre 1996 et 2001) âgés de 15 à 64 ans qui résident sur l'île de Montréal présentent un taux d'emploi de 49 % par rapport à 71,1 % pour les Montréalaises et Montréalais nés au Canada. Leur taux d'activité est aussi plus faible (63,6 % contre 76,7 %). Quant à leur taux de chômage, il atteint 23 % comparativement à 7,4 % chez la population née au Canada.

Toujours selon les données du recensement de 2001, l'intégration au marché du travail semble encore plus difficile pour les personnes appartenant aux minorités visibles. En effet, ces dernières affichaient un taux de chômage de 16,6 % (comparativement à 7,5 % dans le reste de la population), un taux d'activité de 66,9 % (contre 76,3 %) et un taux d'emploi de 55,8 % (comparativement à 70,5 %).

Cette réalité trouve écho du côté de l'aide sociale. La proportion d'immigrants parmi les prestataires de l'aide sociale est en hausse; elle est passée de 47,2 % en 2001 à 53,1 % en 2007 (80 % des prestataires de l'aide sociale du Québec issus de l'immigration habitent Montréal). Parmi eux, 22,3 % affichent un faible niveau de scolarité quoique cette proportion ait diminué de 5,7 points de pourcentage depuis 2001. Il faut toutefois noter que le nombre de prestataires de l'aide sociale issus de l'immigration est en baisse depuis 2003. Ainsi, bien que les personnes immigrantes soient plus nombreuses sur le territoire de l'île de Montréal, elles n'y sont pas plus nombreuses à recevoir des prestations d'aide sociale.

Les tendances sont donc préoccupantes quant à l'intégration et au maintien en emploi des personnes immigrantes et des membres des minorités visibles, qui connaissent aussi des difficultés. En effet, quand on compare les principaux indicateurs du marché du travail concernant

les membres des minorités visibles et le reste de la population, on constate des écarts tout aussi significatifs. Les personnes immigrantes et les membres des minorités visibles vivent des problèmes particuliers et importants au regard de leur intégration au marché du travail. Par exemple, pour les immigrants, il s'agit notamment de la non-reconnaissance des formations suivies à l'étranger, du manque d'expérience sur le marché du travail au Québec et de l'inadéquation entre le domaine de formation et les besoins du marché du travail. Considérant les nombreux emplois à pourvoir sur l'île de Montréal dans les prochaines années (240 000 emplois entre 2006 et 2010), le Conseil régional des partenaires du marché du travail et la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal comptent jouer un rôle de premier plan, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, les réseaux de l'éducation et les organismes de développement de l'employabilité, afin de réduire les obstacles à l'intégration et au maintien en emploi pour les personnes immigrantes et les membres des minorités visibles.

ENJEU 3

Les effets du vieillissement de la main-d'œuvre sur la gestion des ressources humaines.

Comme l'indique l'enjeu 1, depuis quelques années, on observe un vieillissement de la population montréalaise. Les personnes de 45 ans et plus formaient 41,1 % de la population en 2006 comparativement à 38,3 % en 2001. Il s'agit du seul groupe d'âge à avoir connu une croissance durant cette période. Cette caractéristique de la population constitue un défi majeur si l'on considère que, durant la période de 2006 à 2010, sur les 240 000 emplois à pourvoir sur l'île de Montréal, 170 000 seront des postes laissés vacants par des départs à la retraite.

Selon les résultats de l'Enquête sur les caractéristiques de la main-d'œuvre des entreprises de l'île de Montréal de 2005, la planification de la relève et la succession de l'entreprise semblent peu préoccuper les entreprises, celles-ci ignorant les défis que poseront bientôt les difficultés de remplacement de leur main-d'œuvre par suite des départs à la retraite. Nous savons que les PME ont souvent peu de moyens pour se doter d'une structure permettant d'organiser et de planifier la relève de leur main-d'œuvre. Or, 97 % des établissements de l'île de Montréal comptent moins de cent employés et employées; par ailleurs, c'est dans le secteur manufacturier que les départs à la retraite seront les plus nombreux.

Il s'avère donc impératif que le Conseil régional des partenaires du marché du travail et la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, en concertation avec leurs principaux partenaires économiques, dont le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, travaillent activement auprès des entreprises du territoire afin de les sensibiliser aux importants besoins de remplacement de leur main-d'œuvre à prévoir en raison du vieillissement de la population et de favoriser le développement de meilleures pratiques d'affaires en matière de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre.

ENJEU 4

Le développement de la main-d'œuvre et ses effets sur la productivité

La productivité, qui correspond à la production réalisée par une économie par heure travaillée, est le seul moyen qui permet d'accroître la compétitivité des entreprises sans réduire le niveau de vie. Cette compétitivité des entreprises se définit par leur capacité à concurrencer les entreprises étrangères sur les marchés extérieurs, et les importations sur le marché intérieur.

Si la faible productivité des entreprises au Québec représente un défi de premier plan à l'échelle nationale, elle revêt une tout aussi grande importance pour l'île de Montréal. Selon les études de l'OCDE, le grand Montréal occupe une position de queue en matière de productivité comparativement à plusieurs métropoles canadiennes et américaines.

Cette faiblesse de la productivité des entreprises montréalaises trouve en partie son explication dans les investissements insuffisants des entreprises en recherche et développement et dans les

équipements, ainsi que dans le manque de compétences et de formation de la main-d'œuvre. Les grandes entreprises sont le principal moteur de la diffusion des technologies avancées et de la productivité. Le fait que l'île de Montréal soit composée à 97 % de petites et moyennes entreprises peut expliquer une partie de son retard en matière de productivité.

La productivité des entreprises est un élément essentiel à la croissance de l'emploi et à la santé économique d'une région. C'est dans cette optique que le Conseil régional des partenaires du marché du travail et la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal, en concertation avec leurs différents partenaires économiques, dont le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, comptent s'investir dans leurs champs de compétence, soit la gestion des ressources humaines et la formation, auprès des entreprises présentant un potentiel de gain de productivité.

Annexe 1 : Définitions

Chômeurs et chômeuses

Personnes âgées de 15 ans et plus qui sont sans emploi et qui se cherchent activement un emploi.

Personnes en emploi (population active occupée)

Selon la définition des personnes occupées utilisée par l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, les personnes en emploi sont les personnes qui habitent une région donnée et qui travaillent, peu importe le lieu de ce travail. Plus précisément, ce sont les personnes âgées de 15 ans et plus qui a) exercent un travail quelconque contre rémunération ou à leur compte ou b) ont un emploi mais sont temporairement absentes de leur travail à cause de vacances, d'une maladie, d'un conflit de travail ou pour d'autres raisons.

Population active

Personnes âgées de 15 ans et plus qui occupent un emploi ou sont en chômage.

Population immigrante

Personnes qui sont des immigrants reçus ou qui l'ont déjà été. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des personnes immigrantes sont nées à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre elles sont nées au Canada.

Personne née à l'extérieur du Canada

Toute personne qui n'est pas née au Canada. Il s'agit de personnes ayant acquis la citoyenneté canadienne, de personnes en attente ou ayant obtenu le droit de résidence au Canada ou encore de revendicateurs du statut de réfugié.

Prestataires de l'aide sociale

Personnes sans contraintes ou avec contraintes temporaires à l'emploi bénéficiant d'une aide financière de dernier recours.

Prestataires de l'assurance-emploi

L'expression « Prestataires de l'assurance-emploi » se limite aux personnes actives et aptes au travail qui reçoivent de l'aide financière du gouvernement fédéral parce qu'elles ont habituellement cessé d'être rémunérées par leur employeur et qu'elles ont exercé un emploi assurable pendant un certain nombre d'heures, en excluant les prestataires qui reçoivent des prestations de maternité, parentales ou de maladie.

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

Le SCIAN est un système de classification des activités économiques qui regroupe les unités de production (établissements) en industrie selon la similitude de leur processus de production. Commun aux trois pays de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), ce système de classification a été élaboré afin de pouvoir comparer les statistiques industrielles produites au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Il remplace la Classification type des industries (CTI) depuis 1997 et nous utilisons sa version de 2002.

Taux d'activité

Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui fait partie de la population active.

Taux d'emploi (rapport emploi/population)

Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui occupe un emploi.

Taux de chômage

Pourcentage de la population active qui est en chômage.

Annexe 2 : Les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce document

Monique Bernier	Personnes handicapées Chimie, pétrochimie et raffinage Communications graphiques Environnement Finance, assurances et immobilier Produits pharmaceutiques et biotechnologiques Santé et services sociaux Services de garde à l'enfance
Claudia Fernandez	Secrétariat, révision et mise en page du document
Denis Hétu	Aérospatiale Commerce de l'alimentation Construction Produits informatiques et électroniques Produits en plastique et en matériaux composites Produits métalliques
Serge Lacroix	Personnes immigrantes et personnes appartenant aux minorités visibles Arts et culture Transport Textiles et produits textiles Vêtements et produits en cuir
Daniel Lalonde	Personnes en chômage ou à risque de chômage, dans les rubriques suivantes : Les prestataires de l'aide sociale Les prestataires de la solidarité sociale Les prestataires de l'assurance-emploi Les familles monoparentales prestataires de l'aide sociale Les personnes vivant dans un ménage à faible revenu Les personnes sous-scolarisées Les personnes nées à l'extérieur du Canada Femmes et responsables de famille monoparentale Personnes de moins de 30 ans Personnes de 45 ans et plus Personnes judiciairisées Travailleurs et les travailleuses autonomes
François Laverdure	Coordination de la rédaction du document
France Noël	Enjeux du développement de la main-d'œuvre, de l'emploi et des entreprises à Montréal
Sébastien Paquet-Poirier	Marché du travail montréalais : état de situation, tendances et perspectives Un marché du travail plus dynamique que par le passé Une baisse de la clientèle d'Emploi-Québec Un marché du travail qui est métropolitain Que nous réserve l'avenir?
Alain Robitaille	Commerce de détail Commerce de l'alimentation Services pour automobiles Services aux entreprises Services de télécommunications Technologies de l'information et production multimédia Tourisme : hébergement, restauration et voyage

*Emploi-Québec, dont la mission
est de favoriser
un meilleur appariement
entre l'offre et la demande
de main-d'œuvre,
diffuse gratuitement des données,
des études et des analyses
sur le marché du travail local,
régional et national.*

emploi quebec.net